



HAL
open science

Perception de la qualité de l'interprétation dans les médias

Lucille Chevalier

► **To cite this version:**

Lucille Chevalier. Perception de la qualité de l'interprétation dans les médias. Linguistique. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2019. Français. NNT : 2019PA030001 . tel-02864887

HAL Id: tel-02864887

<https://theses.hal.science/tel-02864887>

Submitted on 11 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS CITE

UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3

ED 268 Langage et Langues

Thèse de doctorat en traductologie

Lucille CHEVALIER

**Perception de la qualité de l'interprétation
dans les médias**

Thèse dirigée par Monsieur Daniel Gile, Professeur émérite

Soutenue le 19 septembre 2019

JURY :

Univ.-Prof. Dr. habil. Dörte Andres, Universität Mainz

Prof. PhDr. Ivana Čeňková, CSc., Univerzita Karlova, Prague

Prof. Dr. Ángela Collados Aís, Universidad de Granada

Prof. PhD. Isabelle Collombat, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

Prof. ém. Daniel Gile, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

Perception de la qualité de l'interprétation dans les médias

Résumé

16 extraits d'**interprétations télévisées et webstreamées** ont été écoutés, commentés et évalués par un **panel de 62 non-interprètes et 7 interprètes**. Les réactions des non-interprètes donnent à penser que l'interprétation fonctionne en ce sens qu'elle semble plus ou moins transparente pour eux et ne fait pas écran à la réception du discours de l'orateur·trice. Les commentaires portent sur la **forme** de l'interprétation plus que sur le contenu. Il apparaît que les non-interprètes (PNI) prêtent attention à certains paramètres déjà étudiés dans la littérature (notamment intonation et fluidité) mais également à **certain (méta)paramètres jusqu'ici peu explorés** (équilibre des volumes sonores ; image de l'orateur·trice telle que transmise par l'interprétation ; transmission de la charge émotionnelle de l'original). Aucun paramètre ne ressort comme décisif pour l'évaluation globale de la qualité. Les paramètres de qualité ne sont pas abordés seulement isolément ; ils interagissent, et notamment, **la perception de la forme et celle du fond semble étroitement liées**, et la confiance de l'auditeur semble déterminée par plusieurs facteurs relatifs à la forme et au contenu. Des **différences** apparaissent **entre interprètes et non-interprètes** : les interprètes semblent plus sensibles à la forme textuelle ; seuls les non-interprètes ont signalé de fausses erreurs ; les non-interprètes semblent écouter en priorité le message, et lorsqu'elles réagissent à l'interprétation *per se*, ce n'est souvent que dans un deuxième temps.

Mots clés : interprétation pour les médias, qualité, paramètres de qualité, perception, auditeur·trice·s.

Perception of media interpreting quality

Abstract

62 non-interpreter participants and 7 interpreter participants listened to 16 different extracts of **interpretations** that had been initially broadcast either **on TV or on the web**. The participants commented and rated these recordings. Non-interpreters' comments tend to show that the interpretation "works", i.e. it seems to carry the speaker's message across and does not constitute an obstacle. Comments tend to focus on **form** rather than content. Non-interpreters seem to pay attention to quality parameters which already feature in the literature (in particular intonation and fluidity) but also to **some (supra)parameters which have rarely been studied so far**: the balance between the sound levels of the original speech and its interpretation; the way the speaker is portrayed through the interpretation; and the way emotion in the source speech is conveyed in the interpretation. None of the individual parameters identified in the present study turned out to have a clear-cut, major influence on overall quality assessment. The present thesis studies not only individual quality parameters but also interactions between them. In particular, **perceptions of form and content seem to be closely linked**, and listeners' trust seems to be determined by a number of both form- and content-related parameters. Some **differences between the two groups of participants** emerge. Interpreters seem more sensitive to wording. False errors were flagged up only by non-interpreters. Non-interpreters seem to listen to the speaker's message first and foremost; their reactions to the interpretation itself tend to come later, if at all.

Keywords: media interpreting, quality, quality parameters, perception, listeners.

Remerciements

Ma gratitude s'adresse tout d'abord à mon directeur de thèse, Monsieur le Professeur Daniel Gile, pour sa présence, sa patience, et ses précieux conseils tout au long de ce chemin semé d'embûches.

Un grand merci à Marie Furthner, sans qui je ne me serais pas lancée dans cette aventure.

J'aimerais remercier les professeurs qui m'ont encouragée dans la voie de la traductologie : Jean-René Ladmiral, Colette Laplace, Franz Pöchhacker.

Merci aux chercheur·se·s qui ont répondu à mes questions à diverses étapes de mon travail : Sabine Bastian, Susan Berk-Seligson, Sylvain Caschelin, Luc van Doorslaer, Andrew Chesterman, Yves Gambier, Heidi Salaets, Anna-Riitta Vuorikoski, et toute l'équipe du CETRA*¹ 2016.

Je suis très reconnaissante envers la direction générale SCIC² de la Commission européenne, et plus particulièrement envers mon chef de cabine, Franz Lemaître, dont le soutien m'a également été précieux pour rédiger la présente thèse.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers Axel Rivière pour sa présence et son soutien tant au plan moral que logistique.

Je remercie chaleureusement Benjamin Peuch pour son soutien et pour ses précieux conseils en matière de références bibliographiques.

Je remercie Neil Allan pour ses encouragements ainsi que son aide précieuse sur les outils informatiques pour le traitement des données.

Je remercie tout particulièrement les personnes qui ont relu cette thèse ainsi que mes travaux intermédiaires : Ben Blaine, Benoit Chevalier, Marie-Thérèse Chevalier, Marie Furthner, Alison Moore, Benjamin Peuch.

Merci aux collègues interprètes qui m'ont soutenue de près ou de loin dans ce projet, en particulier Robert Bodi, Alice Emsalem, Marta Grabowska, Ingrid Harend, Daniel Jvirblis, Sacha Nguyen, Arnaud Prêtre, Ioana Stoenescu.

Merci à mes parents, Marie-Thérèse et Yves Chevalier, qui m'ont offert la possibilité de faire des études et m'ont encouragée tout au long de mon parcours.

Je souhaite remercier toutes les personnes qui ont participé aux entretiens et/ou m'ont aidée à contacter des participant·e·s pour la présente étude : Catherine Auroy, Mathieu Bas, Bénédicte, Bob, Melina Boyer, Madeleine Agnès Bernard, Maurice Blanchot, Geneviève

¹ Centre for Translation Studies of the KU Leuven Faculty of Arts (cf. lexique en annexe p.283).

² Service commun d'interprétation de conférence (cf. lexique en annexe p. 283).

Carteret, Céline, Loïc Che, Marie-Thérèse Chevalier, Anne Chotin, Cisse, Khadija El Mounmy, Elsa, Etienne, Michael Fort, Sandie Ganteil, Pia Garrigue, Pauline Gerin, Sylvie Guedin, Bernard Jadeau, Jacqueline Jadeau, Marie Justice, Karen, Laurent, Nicole Laburthe, Nicole Lambert, Vianney Lefebvre, Johana Leroy, Aurane M., Françoise Magna, Mme Magna, Jacky Mathieu, Mme Mathieu, Jean-Jacques Melin, Laurence Merjay, Miko, Georges Elie Octors, David Olives, Naline Ollivier, Monique Orsoni, Olivier Piroux, Mme Proenca, Quentin, Mlle Françoise Rabb, Anton Renard, Danitza Rivière, P. Rouffaer, Marion Sablier, Sabrina, Sébastien, Laure Servat, Catherine Sténico, Valentine, Valérie, Lily Vidal, Youssouf Zemb, ainsi que les contributeur·trice·s anonymes.

Un grand merci à tou·te·s ceux qui m'ont soutenue pendant ces cinq années, en particulier Agnès Chevalier, Benoit Chevalier, Claire Chevalier, Pierre-Alain Gerbeaux, Solène Gerbeaux, Pauline Gerin, Chloé Grupallo, Martin Hicks, Carol Lodge, Ben Mourra. Merci à tou·te·s ceux qui m'ont aidée de près ou de loin, y compris Magic Majda.

Sommaire

Table des matières.....	8
Note sur le texte.....	14
Introduction	16
I. État de la question	19
II. Méthodologie	99
III. Résultats.....	128
IV. Discussion.....	190
V. Limites de la présente étude	235
VI. Conclusion	243
VII. Références bibliographiques	261
VIII. Annexes.....	282
IX. Tables et index.....	323

Table des matières

Note sur le texte	14
Introduction	16
I. État de la question	19
I.1. La qualité en interprétation	20
I.1.A. Paramètres de qualité.....	20
I.1.A.1. Forme et fond	21
I.1.A.1.a. Paramètres de forme.....	23
I.1.A.1.a.i. Intonation et prosodie	24
Shlesinger (1994)	26
Collados Aís (1998/2002).....	27
Rennert (2010)	28
Holub (2010)	28
Christodoulides et Lenglet (2014)	29
I.1.A.2. Interactions entre paramètres.....	31
I.1.B. Attentes et perceptions.....	33
I.1.B.1. Les attentes.....	34
Bühler (1986)	36
Kurz (1989 et 1993).....	36
Kopczyński (1994)	38
I.1.B.2. Les perceptions et évaluations.....	38
I.1.C. Qualité ad hoc	40
I.1.C.1 Différents points de vue sur la qualité de l'interprétation	42
I.1.C.1.a. Le point de vue des interprètes	44
I.1.C.1.b. Le point de vue des auditeur·trice·s	45
I.1.C.1.b.i. Identification de l'interprétation en tant que telle	47
I.1.C.1.c. Perception de la fidélité	47
I.1.C.1.d. Variabilité entre groupes et entre individus	51
I.1.C.1.d.i. Variabilité entre groupes	52
I.1.C.1.d.ii. Variabilité entre individus	55
I.1.D. Normes.....	57
II.1.D.1. Définition d'une norme	57
I.1.D.2. Identification de normes.....	59

<i>I.1.D.3. Importance des normes en traductologie</i>	61
<i>I.1.D.4. Exemples de normes en interprétation</i>	64
I.2. Méthodologies empiriques	67
<i>I.2.A. Questionnaires et listes de paramètres</i>	68
<i>I.2.B. Validité écologique des études</i>	70
<i>I.2.B.1. Interprétations in vitro et in vivo</i>	71
<i>I.2.C. Risques de biais et solutions</i>	73
<i>I.2.C.1. Biais personnel</i>	73
<i>I.2.C.2. Désignations et définitions des paramètres de qualité</i>	74
<i>I.2.C.3. Risque de sur- ou sous-pondération de certains paramètres</i>	78
<i>I.2.C.4. Définition de l'objet d'étude : attentes ou évaluations</i>	79
I.3. L'interprétation pour les médias	81
<i>I.3.A. Spécificités de l'interprétation pour les médias</i>	81
<i>I.4.A.1. Un métier à part entière</i>	83
<i>I.4.A.2. Des conditions de travail difficiles pour les interprètes</i>	83
<i>I.4.A.3. Les auditeur-trice-s</i>	85
<i>I.3.B. Normes applicables</i>	86
<i>I.3.C. Travaux empiriques</i>	89
<i>Kurz et Pöchhacker (1995)</i>	89
<i>Elsagir (2000)</i>	90
<i>Chiaro (2002)</i>	92
<i>Schwarthorer (2010)</i>	93
I.4. Conclusion de l'état de la question	96
II. Méthodologie	99
II.1. Remarques générales sur la démarche	99
II.2. Questions de recherche	100
II.3. Méthode de collecte des données	101
<i>II.3.A. Perfectionnement de la méthode initiale</i>	101
<i>II.3.B. Plusieurs versions d'un même discours</i>	102
<i>II.3.C. La double écoute</i>	103
<i>II.3.D. Sélection des extraits</i>	104
<i>Série 1 : Discours de Malala Yousafzai</i>	106
<i>Série 2 : Discours de Barack Obama</i>	107
<i>Série 3 : Conférence de presse de Vladimir Poutine</i>	108
<i>Série 4 : La crise ukrainienne</i>	109

<i>Série 5 : Patricia Arquette</i>	110
<i>Série 6 : Kristen Stewart</i>	110
II.3.E. <i>Sélection des participant·e·s</i>	112
II.3.E.1. <i>Participant·e·s non-interprètes</i>	112
II.3.E.1.a. <i>Critères et modes de recrutement</i>	112
II.3.E.1.b. <i>Participant·e·s interprètes</i>	113
II.3.F. <i>Entretiens</i>	114
II.3.F.1. <i>Déroulement des entretiens</i>	114
II.3.F.1.a. <i>Prise de notes</i>	116
II.3.F.1.b. <i>Ordre de l'écoute</i>	117
II.3.F.2. <i>Traitement des résultats</i>	118
II.3.F.2.a. <i>Système de classement</i>	119
II.3.F.2.a.i. <i>Positifs et négatifs</i>	120
II.3.F.2.a.ii. <i>Identification des paramètres</i>	120
<i>Liste des paramètres retenus</i>	122
II.3.F.2.a.iii. <i>Liens entre paramètres</i>	125
<i>Définition opérationnelle</i>	125
<i>En pratique</i>	125
II.3.F.2.a.iv. <i>Décompte des liens, commentaires et occurrences de paramètres</i>	126
III. Résultats	128
III.1. <i>Attitudes des participant·e·s</i>	129
III.1.A. <i>La visibilité de l'interprète et de l'interprétation pour les participant·e·s non-interprètes (PNI)</i>	129
III.1.A.1. <i>Identification de l'interprète en tant que tel·le</i>	131
III.1.B. <i>Écoute de l'interprétation et/ou de l'original</i>	133
III.1.B.1. <i>Participant·e·s non-interprètes (PNI)</i>	133
III.1.B.2. <i>Participant·e·s interprètes (PI)</i>	136
III.1.C. <i>Perception du contenu et de la fidélité informationnelle</i>	136
III.1.D. <i>Remise en cause du principe de l'interprétation simultanée (PNI)</i>	142
III.1.E. <i>Profils et commentaires des participant·e·s</i>	143
III.2. <i>Données numériques : les notes</i>	145
III.3. <i>Données : les commentaires</i>	145
III.3.A. <i>Répartition des paramètres</i>	147
III.3.A.1. <i>Participant·e·s non-interprètes (PNI)</i>	147

III.3.A.2. Participant-e-s interprètes (PI).....	148
III.3.A.3. Différences entre PI et PNI.....	148
III.3.B. Répartition des commentaires positifs et négatifs.....	150
III.3.B.1. Participant-e-s non-interprètes.....	150
Commentaires positifs par les PNI.....	151
Commentaires négatifs par les PNI.....	153
III.3.B.2. Participant-e-s interprètes.....	156
III.3.B.3. Principales critiques, et comparaison entre PI et PNI.....	157
III.3.C. Perception de la voix et de l'intonation.....	159
III.3.C.1. Un paramètre transversal : l'accent.....	159
III.3.C.2. : paramètre IV.2, équilibre des volumes sonores.....	163
III.3.D. Erreurs signalées : « vraies » ou « fausses » ?.....	165
III.3.E. Agrément et facilité d'écoute, caractère captivant et convaincant.....	168
III.3.E.1. Commentaires positifs.....	168
III.3.E.2. Commentaires négatifs.....	169
III.3.F. Convergences et divergences entre auditeur-trice-s.....	170
III.3.F.1. paramètre I.2, rendu : forme vocale et rythmique.....	171
III.3.F.2. paramètre III.1 Impressions et préférences générales.....	173
III.3.G. Liens entre paramètres.....	173
III.3.H. Perceptions des conditions de réalisation de l'interprétation, du rôle et du positionnement de l'interprète.....	175
III.3.H.1. Interprétation en direct ou préparée.....	175
III.3.H.2. Accès direct à l'original.....	178
III.3.I. Confiance.....	179
III.3.J. Positionnement de l'interprète (selon les PNI).....	182
III.3.K. Fonction de l'interprétation et rôle de l'interprète.....	183
III.3.L. Données complémentaires.....	186
III.3.L.1. Commentaires généraux.....	186
III.3.L.2. Réactions in vivo.....	187
IV. Discussion.....	190
IV.1. Remarques générales.....	190
V.1.A. Méthodologie.....	190
V.1.B. Paramètres identifiés.....	192
IV.1.C. Identification de normes.....	195
IV.2. Rappel et approfondissement des questions de recherche.....	196

IV.3. Attitudes des auditeur·trice·s	197
IV.3.A. Identification de l'interprète en tant que tel·le	197
IV.3.B. Attention prêtée à l'interprétation et/ou à l'original	199
IV.3.C. Attention prêtée à l'interprétation per se ou bien au message de l'orateur·trice	200
IV.4. Aspects perçus négativement.....	201
IV.4.A. Aspects formels.....	202
IV.5. Aspects perçus positivement	204
IV.6. Paramètres de forme prééminents	205
IV.6.A. Les volumes sonores	205
IV.6.B. La voix	207
IV.6.B.1. Appariement des voix	208
IV.6.B.2. Un paramètre transversal : l'accent	209
IV.6.C. L'intonation.....	213
IV.7. Contenu et perception de la fidélité.....	213
IV.7.A. Lien entre forme et fond.....	218
IV.8. Perceptions globales	220
IV.8.A. Peu d'association entre l'évaluation globale et l'évaluation des paramètres individuels.....	220
IV.8.B. Perception de l'orateur·trice.....	221
IV.8.B.1. La perception de l'orateur·trice influence la perception de l'interprétation	221
IV.8.B.2. L'interprétation transmet une certaine image de l'orateur·trice.....	223
IV.8.C. Confiance des auditeur·trice·s	225
IV.8.D. Perception des conditions de réalisation de l'interprétation	227
IV.8.E. Accès au discours et authenticité.....	228
IV.9. Fonction de l'interprétation, rôle et positionnement de l'interprète.....	230
IV.9.A. Le positionnement de l'interprète	230
IV.9.B. La fonction et le rôle de l'interprète	231
IV.9.B.1. La transmission de l'émotion.....	232
V. Limites de la présente étude	235
V.1. Portée	235
V.2. Méthodologie.....	235
V.2.A. Méthode : sensibilité, risques de biais, et nature exploratoire	235
V.2.B. Déroulement des entretiens	237

V.2.B.1. Validité écologique	237
V.2.B.2. Données sur les participant·e·s.....	238
V.2.B.3. Prise de notes.....	238
V.2.C. Exploitation des données	239
V.2.C.1. Éventuels risques de biais	240
VI. Conclusion	243
VII. Références bibliographiques	261
VIII. Annexes.....	282
Annexe i : Lexique	283
Annexe ii : Liste des paramètres	286
Annexe iii : Panel de participant·e·s non-interprètes (PNI)	289
Annexe iv : Relevé des termes employés par les PNI pour désigner l'interprète	292
Annexe v : Écoute de l'interprétation et/ou de l'original (PNI)	295
Annexe vi : Notes	296
Annexe vii : Répartition des paramètres chez les participant·e·s non-interprètes (PNI)	299
Annexe viii : Occurrences positives et négatives par paramètre et par PNI	310
Annexe ix : Paramètre IV.2 : équilibre des volumes sonores	318
Annexe x : Répartition des paramètres chez les participant·e·s interprètes (PI)	319
IX. Tables et index.....	323
Index des concepts et organisations	323
Index des auteurs	326
Liste des annexes	330
Liste des tableaux.....	331

Note sur le texte

J'ai choisi d'employer l'écriture dite « inclusive », qui a l'avantage de ne pas indiquer le genre des personnes dont il est question et donc de ne pas donner plus de visibilité à un genre plutôt qu'à un autre. Il me semble en effet que cette nouvelle manière d'écrire représente une petite contribution à un mouvement qui pourra peut-être, à terme, donner plus de visibilité aux femmes et aux genres non binaires. De plus, d'un point de vue pragmatique, cela contribue à garantir l'anonymat des participant·e·s. Cette écriture étant une évolution récente et donc pas encore clairement codifiée, elle peut prendre des formes multiples, parmi lesquelles j'ai sélectionné les formulations suivantes :

- le point médian pour les terminaisons : un·e auditeur·trice, les participant·e·s, etc. ;
- « ille » englobe « il » et « elle » ;
- « celleux » englobe « celles » et « ceux ».

Bien entendu, ce mode d'écriture ne s'applique pas aux citations, qui sont présentées tel que dans l'original.

Le bon usage veut que, en dehors des textes à caractère mathématique, les nombres soient transcrits en lettres et non en chiffres arabes, excepté quelques cas particuliers (Grevisse et Goosse 2011 : 123). Bien que la présente thèse ne relève pas de la science mathématique proprement dite, le recours à des données quantitatives tantôt mentionnées ici et là dans un paragraphe, tantôt présentées en longues successions avec diverses agrégations et cas particuliers (pourcentages, moyennes, données décimales...) contrarie la possibilité d'une présentation uniforme, soit : tous les nombres écrits en lettres jusqu'à douze, ou bien tout en chiffres. C'est pourquoi j'ai alterné entre l'un et l'autre système selon que la section du texte en question contenait de nombreuses mentions de données numériques ou seulement quelques-unes.

Les termes accompagnés d'une étoile (*) sont définis dans le lexique en annexe p. 283. Lorsqu'un même terme apparaît plusieurs fois sur une même page, l'étoile et le renvoi sont indiqués seulement pour la première occurrence de la page.

L'usage de l'anglais comme *lingua franca* étant largement répandu y compris dans le milieu universitaire et donc parmi les lecteur·trice·s potentiel·le·s du présent texte, j'ai fait le choix de présenter des citations en anglais sans les traduire. Seules les citations dans des langues autres que l'anglais ou le français sont traduites.

Introduction

La qualité en interprétation se développe en traductologie depuis plusieurs dizaines d'années, comme en témoignent les publications à ce sujet et les colloques internationaux, notamment *l'International Conference on Interpreting Quality*, dont la troisième édition s'est tenue à Grenade en octobre 2017.

La présente étude, empirique et exploratoire, s'intéresse à la qualité de l'interprétation télévisée et webstreamée, telle que perçue du point de vue des auditeur·trice·s. Je porte à ce sujet un double intérêt, en tant que chercheuse et en tant qu'interprète de conférence.

Les données étudiées sont les réactions de participant·e·s à l'écoute d'interprétations simultanées ; cela exclut le doublage* et la lecture de traductions par des journalistes ou présentateurs. Il est difficile de savoir quelle proportion l'interprétation simultanée représente parmi les contenus médiatiques : on ne dispose pas de statistiques précises en la matière, mais il est très probable que l'interprétation soit en minorité par rapport aux autres types de transferts linguistiques dans les médias, et plus encore par rapport aux contenus médiatiques en général.

La présente thèse, pour la situer dans le panorama de la recherche sur l'interprétation, peut être considérée comme un texte « expérimental » dans un sens large (Gile 1995e) :

« Il s'agit de textes rendant compte des résultats de l'observation systématique de situations provoquées délibérément par le chercheur pour être étudiées dans des conditions pré-définies. Nous incluons dans la démarche expérimentale [...] l'expérimentation dite 'ouverte', dans laquelle il n'y a non pas une hypothèse à vérifier, mais l'exploration d'une situation nouvelle avec tentative de recueillir des informations. » (Gile 1995e : 30)

Comment des professionnel·le·s peuvent-illes s'assurer que la qualité des services et produits proposés soit adéquate pour les client·e·s et utilisateur·trice·s ? Cette question est d'autant plus cruciale dans les métiers qui font intervenir des variables difficilement prévisibles. C'est le cas de l'interprétation : le contexte, le sujet, l'orateur·trice et les auditeur·trice·s changent d'un jour à l'autre. L'étude de la qualité de l'interprétation doit tenir compte des auditeur·trice·s (Stenzl 1983 : 30). Or, il est souvent difficile, pour les interprètes, de savoir

comment le résultat est perçu par les auditeur·trice·s ; difficile voire impossible, dans les situations où l'interprète n'a aucun contact direct avec l'auditeur, comme en interprétation télévisée ou webstreamée. Kalina (2002 : 123) cite Shlesinger et al. (1997 : 126) : *“Do our clients know what’s good for them?”* mais Kalina va plus loin : *“How should interpreters know what is good for users?”*. Il est donc important de réaliser des enquêtes auprès des auditeur·trice·s elleux-mêmes (voir par exemple Kurz 1989, 1993, 2001a, Gile 1989b, Kurz et Pöchhacker 1995). La présente étude analyse des perceptions et évaluations exprimées par des auditeur·trice·s, interrogé·e·s à cette fin.

Quand on parle d'interprétation, de quoi parle-t-on au juste ? Dans la présente étude, il s'agit d'un transfert oral d'une langue vocale à une autre. L'interprétation simultanée sous sa forme chuchotée existe depuis des temps immémoriaux. La simultanée fut formalisée peu à peu, avec des premiers essais de cabine*³ au début du XXème siècle, et des jalons comme l'introduction de la simultanée à la Société des Nations dans les années 1920 et le procès de Nuremberg en 1945. Quant à l'interprétation pour les médias (radio puis télévision puis webstream), l'un des premiers exemples en est le discours d'Hitler à Nuremberg en 1934, interprété en direct pour la radio française par André Kaminker⁴. Aux fins de la présente étude, l'interprétation simultanée pour les médias sera définie ainsi : transfert linguistique immédiat à l'oral, effectué à partir de la présentation sous forme auditive d'un contenu en langue vocale ; le résultat de ce transfert est un contenu qui se veut équivalent en langue vocale cible, diffusé dans un média (ici : télévision et webstream) ; généralement, le discours source est également diffusé, en même temps que son interprétation.

L'interprétation télévisée a déjà fait l'objet de recherches, à commencer par des travaux descriptifs (Bros-Brann 1993, Gambier 1993 et 1996, Mayer 1994, Kurz 1995, Mizuno 1997, Falbo 2011, Will 2013, Schäffner 2018). Les études empiriques sur l'interprétation télévisée portent sur le processus (Straniero Sergio 2003, Darwish 2006, Pöchhacker 2007, Andres et Fünfer 2011, Colucci 2011, Kurz 2012) et sur le produit fini (Pöchhacker 1995 et 2011, Strolz 1997, Straniero Sergio 1997, Gile 2011a, Ghignoli et Torres Díaz 2015) ; sur les attentes (Kurz et Pöchhacker 1995), sur la perception (Elsagir 2000, Schwarnthorer 2010) et sur l'évaluation

³ Les termes accompagnés d'une étoile (*) sont définis dans le lexique en annexe ; voir la Note sur le texte p. 14.

⁴ <https://aiic.net/page/7915/andre-kaminker-une-courte-biographie/lang/2>

(De Gregoris 2015). L'interprétation webstreamée apparaît également dans la littérature (Braun 2006). Cette liste n'est pas exhaustive ; cependant, comme on le verra plus loin, peu de travaux ont été réalisés sur la perception de la qualité par les auditeur·trice·s de l'interprétation dans les médias, et peu également sur l'interprétation pour les médias vers le français (quelques travaux ont été réalisés sur l'interprétation pour les médias vers d'autres langues, cf. p. 89 et suiv.).

Comme on le verra plus loin, la plupart des études sur la qualité emploient des listes préétablies de paramètres de qualité. J'adopte ici une démarche différente et complémentaire, qui laisse plus de liberté aux participant·e·s. Cela permet d'obtenir des réactions dites « spontanées », ainsi définies : des commentaires qui n'ont pas été déterminés selon des paramètres prédéfinis ; gardons toutefois à l'esprit que ces réactions ont été sollicitées. En d'autres termes, ces réactions ont été déclenchées mais pas orientées. On verra ce que cette démarche peut mettre au jour comme éléments nouveaux, c'est-à-dire qui n'ont pas été explorés jusqu'ici, dans les perceptions des auditeur·trice·s. Il sera également intéressant de renouveler, par cette démarche innovante qui canalise moins les réactions, certaines constatations d'autres chercheur·se·s, ainsi étayées par leur confirmation *via* une méthode différente.

La présente étude est fondamentalement qualitative, mais comprend également un traitement quantitatif des données recueillies. Les statistiques ne constituent pas ici un but, et on ne saurait viser la précision numérique dans l'étude de perceptions aussi subjectives, complexes et nuancées que celles des auditeur·trice·s de l'interprétation. Les chiffres et proportions ne sont ici qu'un outil, mais un outil indispensable, pour apprécier la fréquence relative des phénomènes observés.

I. État de la question

Le présent chapitre donne un aperçu des travaux réalisés jusqu'ici sur l'interprétation en langues vocales. Ce panorama se veut le plus complet possible mais ne saurait être exhaustif. De plus, on ne pourra pas traiter ici les études portant sur l'interprétation en langues des signes, qui méritent qu'on leur consacre une place à part entière (voir par exemple De Wit et Sluis 2014) mais dépassent le cadre de la présente étude.

Les premiers travaux sur la qualité en interprétation avaient un caractère didactique (par exemple Seleskovitch 1968 et 1975, Lederer 1981), tandis que les premiers travaux descriptifs portaient surtout sur le processus (par exemple Oléron et Nanpon 1965/2002). La recherche empirique et descriptive sur l'interprétation en tant que produit fini s'est surtout développée à partir des années 1980. On a cherché à mesurer, de manière plus ou moins objective, différents paramètres dans le discours cible, en effectuant une analyse où l'humain était parfois complété par des outils informatiques.

Straniero Sergio (2003 : 135) dégage deux courants dans les études sur la qualité en interprétation : les travaux prescriptifs (par exemple Seleskovitch et Lederer 1989/2002) ; et les travaux empiriques, avec des paramètres contrôlés, où l'évaluation se fait selon des critères préétablis par les chercheur·se·s. On pourrait y ajouter une troisième catégorie, celle des essais qui ne sont ni prescriptifs, ni empiriques, mais relèvent de la réflexion.

On étudiera ci-après différentes composantes de la qualité en interprétation ; on envisagera deux angles d'approche (attentes et perceptions) et différents points de vue. On verra en quoi la qualité est à définir non pas dans l'absolu mais de manière *ad hoc*. Partant de là, on montrera en quoi le concept de normes peut être appliqué à l'interprétation. Ensuite, on se penchera sur les méthodologies de la recherche empirique sur l'interprétation, puis on présentera un aperçu des travaux empiriques. Enfin, on traitera plus précisément de l'interprétation pour les médias : ses caractéristiques et normes spécifiques, et les travaux déjà réalisés à ce sujet.

I.1. La qualité en interprétation

I.1.A. Paramètres de qualité

La première liste de critères de qualité en interprétation de conférence fut proposée par Bühler (1986) dans son travail novateur qui a ouvert la voie des études sur la qualité. Cette liste comprend des éléments linguistiques (accent natif, fluidité, cohésion logique de l'interprétation, correspondance de l'interprétation par rapport au sens⁵ de l'original, lexique, grammaire, etc.) et extralinguistiques (voix agréable, préparation, endurance, calme, fiabilité, attitude quant au travail d'équipe, etc.).

Ces critères dits de Bühler ont été repris et adaptés par la suite dans de nombreuses études cherchant à déterminer l'importance respective de ces différents paramètres, dans différents contextes (par exemple Kurz 1989 et 1993 ou encore Moser 1995). De Gregoris (2015 : annexe 1) propose un tableau chronologique et contrastif des paramètres de qualité employés dans différentes études empiriques depuis 1986. Ce tableau montre que la recherche présente une certaine continuité, c'est-à-dire que les paramètres sont restés plus ou moins les mêmes, mais qu'ils ont été maintes fois reformulés, précisés, scindés et regroupés.

On constate une absence de consensus sur les acceptions précises des termes employés pour désigner les différents paramètres, et la grande subjectivité dans le choix et l'emploi des différents critères ou catégories. Ces paramètres, critères ou catégories sont relativement artificiels puisqu'ils ne font que refléter la réalité observée ; il s'agit d'outils pour comprendre un phénomène qui n'est pas constitué d'une série de cases mais forme plutôt un spectre continu, comme le suggère par exemple Wu (2010), qui écrit que les catégories de critères d'évaluation identifiées dans son étude sont liées les unes aux autres et qu'il est parfois difficile de les juger de manière distincte (Wu 2010 : 208). La perception de l'interprétation simultanée est trop complexe pour être réduite à une liste d'étiquettes, mais le « découpage » en paramètres apporte une grille de lecture permettant de mieux comprendre ce phénomène.

⁵ Comme le note Pöschhacker (2012), Bühler parle ici de « message » au sens où l'entend Seleskovitch : le sens au-delà des mots, les concepts qui sont désignés par le langage.

Les catégories employées ne sont d'ailleurs pas absolues, puisque les paramètres de qualité et leur classification font l'objet de divergences dans la littérature. Il n'existe pas de consensus global sur les paramètres de qualité à prendre en compte, leurs définitions, leur organisation et leur pondération.

Des tendances émergent toutefois : la qualité se compose des deux volets fond et forme, complétés par certains paramètres transversaux ou influant sur les deux volets ; et la transmission du sens reste globalement le paramètre prioritaire.

1.1.A.1. Forme et fond

Gile (1983, 1995c) propose de définir la qualité de l'interprétation comme une somme pondérée de plusieurs éléments, avec deux volets essentiels : la fidélité informationnelle d'une part, et la présentation d'autre part. Cette distinction se retrouve dans les travaux sur les normes traductionnelles, par exemple quand Schjoldager (1995a : 304) parle ainsi de la qualité : “[...] *quality – both in terms of source-text fidelity and in terms of target-language acceptability.*”

Les travaux sur les perceptions et évaluations reprennent également cette structure (voir par exemple les enquêtes du SCIC*⁶ 2016 et 2018). Dans le même sens, les échelles de Carroll employées par Tiselius (2009) comportent les deux volets “*intelligibility*” et “*informativeness*”. Wu (2010) constate que les évaluateur·trice·s interrogé·e·s jugent les prestations d'interprétation en priorité sur les critères “*fidelity and completeness*” et “*presentation and delivery*” (Wu 2010 : 192). Il semble que les attentes des auditeur·trice·s puissent également s'articuler selon ces deux parties ; par exemple, les participant·e·s à l'étude de Donovan (2002) expriment un double souhait quant à l'interprétation, transmission exacte du contenu et qualité de la présentation.

On trouve aussi des variantes de cette structure, par exemple dans l'étude de Ng (1992). Les commentaires des auditeur·trice·s y sont regroupés en trois volets : contenu, langue (y

⁶ Service Commun d'Interprétation de Conférence ; la DG SCIC est une direction de la Commission européenne qui assure l'interprétation des réunions de la Commission et du Conseil.

compris l'intonation) et critères extralinguistiques dont certains relèvent de la forme (vitesse, voix) et d'autres correspondent à des perceptions plus globales (impression de confiance).

Du point de vue des auditeur·trice·s, les attentes exprimées donnent la priorité au fond sur la forme (par exemple Kurz 1993, Marrone 1993, Kurz et Pöchhacker 1995). Parmi les auditeur·trice·s interrogé·e·s par Marrone (1993), seule une minorité a réagi à certains défauts de forme dans un passage de l'interprétation, à savoir un discours moins clair et une moindre précision terminologique⁷. La majorité des participant·e·s n'en ont pas du tout parlé, et Marrone propose comme explication une priorité qui serait donnée au contenu par rapport à la forme : “[...] *this pattern of reaction may actually signal an overriding importance of substance over form for most of the listeners.*” On pourrait toutefois envisager d'autres explications. Peut-être qu'étant donné la nature très technique du sujet (droit constitutionnel) certain·e·s étudiant·e·s ne disposaient pas des connaissances nécessaires pour identifier une baisse de précision terminologique. Ou bien peut-être ont-elles identifié tous ces éléments mais choisi de les passer sous silence, par exemple parce qu'elles considéraient que ce n'était pas important, ou par crainte de froisser l'interprète qui recueillait les réponses.

Garzone (2002 : 117) s'interroge sur l'apparente priorité donnée au contenu : n'y aurait-il pas là un biais, l'expression d'une certaine idéologie (“*ideological bias*”) selon laquelle la forme importerait peu, seul compterait le fond ? Par ailleurs, les perceptions et évaluations par les auditeur·trice·s semblent donner à la forme un poids plus grand que ce qu'indiquent les études sur les attentes (Gile 1995a : 33) ; la forme émerge comme prééminente dans les commentaires formulés par certains panels d'auditeur·trice·s (Chevalier et Gile 2015, Ng 1992 : 37). De plus, Krajewska (2012) montre que même lorsque les auditeur·trice·s donnent une bonne note pour la fidélité, elles n'évaluent pas forcément la qualité globale de l'interprétation comme bonne, et ce, souvent pour des raisons de forme (qualité de la voix, répétitions, etc.)

Par ailleurs, cette structuration (forme vs. fond) n'est pas absolue puisque le fond et la forme d'un discours ne peuvent pas toujours être strictement séparés. De Gregoris (2015 : 58)

⁷ Il convient de noter que dans le domaine en question, le droit, il est difficile de faire la différence entre « précision terminologique » et « fidélité », car de très nombreux termes ont une définition précise et si on dévie du terme précis, on ne transmet pas le même concept.

note : *“in actual perception, the distinction between content- and form-related parameters is not clear or well defined.”* Bastian (2012 : 53) considère comme étroitement liés les trois paramètres suivants : transmission du sens („*Sinnwiedergabe*“), fluidité („*flüssiger Vortrag*“) et cohérence („*Kohärenz*“). Dans le même ordre d’idée, Pradas Macías (2015 : 67) considère *“fluency of delivery”* comme un critère appartenant tout autant au fond qu’à la forme. Kurz (1997 : 203) va dans le même sens puisqu’elle part du principe selon lequel les critères *“sense consistency with original message”* et *“logical cohesion”* sont des éléments déterminants pour la clarté ou *“clarity of expression”*. Pour Renard (2016), la maîtrise de la langue est regroupée avec les paramètres relatifs au contenu. Autre exemple : Furthner (2013) a demandé à des interprètes d’évaluer des interprétations consécutives ; lorsqu’elles ont signalé des fautes de forme entraînant une faute de sens, elles les ont classées parfois comme une faute de fond et parfois comme une maladresse de forme.

Notons le cas particulier du paramètre « terminologie » qui est parfois classé dans le contenu (Renard 2016, Shinzaki 2017), parfois dans la forme (Zwischenberger 2010), et parfois considéré comme un paramètre transversal rattaché à la fois au fond et à la forme (Donovan 2002). Il arrive que dans « terminologie » on intègre la prononciation (Foster 2014) (tandis que pour la plupart des chercheur·se·s, la prononciation est rattachée à la voix, l’accent et/ou l’intonation).

I.1.A.1.a. Paramètres de forme

La forme est composée d’éléments multiples, notamment des caractéristiques linguistiques (lexique, grammaire, style) et vocales (timbre, intonation). Selon Zwischenberger (2010), si l’importance des critères de fond reste plus ou moins la même dans les différentes situations d’interprétation, les critères de forme et de rendu, eux, varient selon le contexte.

Pour ce qui est de la forme textuelle, Gile (1985), dans une étude employant l’analyse d’erreurs, propose de mesurer la qualité de la présentation en identifiant les écarts par rapport aux normes du langage oral, tout en tenant compte de la subjectivité des évaluateur·trice·s, d’où l’intérêt de former ces dernier·ère·s et/ou de bien les sélectionner. Dans cette expérience, un enregistrement a été présenté à dix participant·e·s non-interprètes

comme étant un discours original (et non une interprétation). Il est important de noter ce point car il n'est pas garanti que les auditeur·trice·s appliquent exactement les mêmes normes selon qu'elles pensent écouter un original ou une interprétation. Toutefois, Kurz (1997 : 160) écrit à propos de l'interprétation télévisée que les auditeur·trice·s jugent l'interprétation de la même façon que les contenus originaux.

La forme linguistique semble être un paramètre dont la perception présente une variabilité plutôt moindre, par rapport à d'autres paramètres, comme le montrent Gile (1985) ou encore Foster (2014). Toutefois, cette perception dépend forcément de la langue, on ne peut donc pas généraliser. Ng (1992) constate par exemple une variabilité entre groupes d'utilisateur·trice·s dans la perception des registres de langue en japonais, bien que l'autrice exprime des réserves car la variable « registre » s'avère difficile à isoler. De plus, l'emploi correct des registres est considéré comme très important en japonais (Ng 1992 : 39).

Quant aux caractéristiques vocales, Gile (1990) constate une variabilité dans l'évaluation de la voix, variabilité que l'on retrouve dans des études ultérieures (voir par exemple Diriker 2011 ou encore Chevalier et Gile 2015) ; mais il semble ici que le critère « voix » ne soit pas décisif quant à l'évaluation globale de la qualité. Dans la forme vocale, la plupart des études par questionnaires incluent l'accent et la prononciation ; notons toutefois que dans l'étude de Donovan (2002), aucun·e participant·e ne les a mentionnés spontanément. D'autres paramètres de forme ont été spontanément mentionnés : l'imprécision terminologique, le manque de clarté, la monotonie de l'intonation, les silences et hésitations.

1.1.A.1.a.i. Intonation et prosodie

Parmi les paramètres de forme, on trouve notamment l'intonation et la prosodie. Holub (2010) définit ainsi l'intonation dans le contexte de l'interprétation :

“Intonation was defined for the purposes of this study as the range and variation of fundamental frequency. Consequently, monotony was defined as the lack of variation of fundamental frequency.” (Holub 2010 : 121)

La notion d'intonation est étroitement liée à celle de prosodie, que Martellini (2013) définit ainsi :

“Prosody is the combination of speech intonation, stress and rhythm and is essential for a fluent and natural delivery; it may facilitate or hinder comprehension.” (Martellini 2013 : 62)

Ainsi, la prosodie sera considérée aux fins de la présente étude comme un ensemble de caractéristiques relatives à la fréquence des sons produits par la voix, leur longueur, ainsi que les silences (durée, nombre et placement). Ces caractéristiques jouent un rôle important dans la parole humaine, et, à ce titre, font partie intégrante à la fois du discours source et de l’interprétation (Christodoulides et Lenglet 2014).

Des phénomènes prosodiques caractérisant l’interprétation simultanée ont été mis en évidence pour certaines paires de langues, par exemple hébreu vers anglais (Shlesinger 1994), anglais vers allemand (Ahrens 2005b) ou encore anglais vers français (Christodoulides 2013). Ainsi, l’interprétation simultanée, en tant que parole soumise à une forte charge cognitive, présente en général des caractéristiques prosodiques spécifiques (Barik 1975, Ahrens 2005a), comme des pauses intrasyntactiques (Shlesinger 1994 : 226), des pauses plus nombreuses et plus longues, un débit (taux d’articulation) plus lent, par rapport à la parole « libre » ou soumise à une faible charge cognitive (Christodoulides et Lenglet 2014).

Des études sur la perception de l’interprétation identifient l’intonation comme un critère qui pèse probablement plus dans les perceptions réelles que dans les attentes déclarées (Zwischenberger 2010), et qui peut influencer sur la perception du contenu et/ou de la qualité globale (Shlesinger 1994, Collados Aís 1998/2002, Rennert 2010, Christodoulides et Lenglet 2014).

De plus, la perception de ce paramètre est sujette à une forte variabilité (Chevalier 2013, Zwischenberger 2010). Dans l’étude de Zwischenberger (2010), un extrait d’interprétation vers l’anglais (par une interprète allemande A) a été évalué par 567 participant·e·s interprètes répartis en deux groupes randomisés qui ont écouté deux versions différentes, l’une avec une intonation vivante et l’autre avec une intonation monotone. Zwischenberger trouve des différences statistiquement significatives selon plusieurs paramètres dans l’échantillon : le genre (les femmes donnent des notes plus élevées que les hommes) ; la langue A* (les notes les plus basses sont attribuées par les anglais A, les notes les plus hautes par les allemands A) ; l’âge ou l’expérience (les interprètes les plus jeunes ou les moins expérimenté·e·s donnent des notes plus élevées à la version monotone) ; la formation (les participant·e·s ayant un

diplôme en traduction ou interprétation apprécient plus l'intonation vivante). La version vivante obtient une note moyenne (3,84 sur 6) légèrement supérieure à celle de la version monotone (3,68). Zwischenberger rappelle donc que l'intonation est importante pour la qualité globale, et suppose que le poids de l'intonation pourrait être plus grand encore pour un extrait plus long.

Shlesinger (1994)

Cette étude porte sur l'effet que la prosodie de l'interprétation peut opérer sur la compréhension du contenu d'un discours par un panel d'auditeur·trice·s. L'autrice a utilisé dix extraits d'interprétations réalisées en situation réelle par des interprètes professionnel·le·s, de l'anglais vers l'hébreu et inversement. L'expérience a été réalisée trois ans après l'enregistrement de ces interprétations. Shlesinger a analysé la prosodie de ces extraits, mettant en évidence notamment des hésitations et des pauses intrasyntactiques. Par ailleurs, l'interprétation a été transcrite puis, trois ans plus tard, cette transcription a été lue à voix haute par le même interprète (pour la plupart, ces interprètes ne se souvenaient pas de cette interprétation). L'autrice a ensuite fait appel à un panel de 15 auditeur·trice·s. Certain·e·s auditeur·trice·s ont écouté l'enregistrement de l'interprétation simultanée, d'autres l'enregistrement de la transcription lue. Les auditeur·trice·s ont ensuite rempli un questionnaire visant à évaluer le degré de compréhension du contenu du discours.

Le groupe ayant écouté la version lue a obtenu en moyenne 41 % de réponses correctes au test de mémorisation et compréhension, tandis que les auditeur·trice·s ayant écouté l'interprétation ont donné en moyenne 21 % de bonnes réponses. Shlesinger conclut qu'ici, on constate en effet que l'intonation spécifique de l'interprétation simultanée est associée à une moins bonne compréhension du discours ; toutefois, elle précise que cet effet pourrait être grandement atténué dans le contexte réel d'une conférence où les auditeur·trice·s connaîtraient le sujet traité.

Collados Aís (1998/2002)

Collados Aís a réalisé une expérience sur l'évaluation d'une interprétation simultanée de l'allemand vers l'espagnol. Elle a utilisé trois versions de cette même interprétation : une version où le contenu était correct et l'intonation vivante ; une dont le contenu était correct et l'intonation monotone ; et une dernière version où l'intonation était vivante et le sens comportait des différences par rapport à l'original. Chaque groupe de participant·e·s a réalisé deux tâches. D'une part, illes ont été interrogé·e·s sur leurs attentes vis-à-vis de l'interprétation ; d'autre part, illes ont écouté l'une des versions et ont l'ont évaluée. Illes ont noté d'une part la qualité globale et d'autre part 13 paramètres : *“native accent, pleasant voice, fluency of delivery, logical cohesion of utterance, sense consistency with original message, completeness of interpretation, use of correct terminology, style, diction, reliability, intonation, professionalism, evaluation of the original speech”*.

Le questionnaire sur les attentes converge avec les résultats d'autres études sur les attentes (par exemple Bühler 1986 ou Kurz 1989 et 1993) : la transmission du sens est considérée comme prioritaire.

L'intonation monotone a été identifiée comme telle par les auditeur·trice·s ; en revanche, les erreurs de fond dans l'interprétation vivante n'ont pas été signalées. Les critères *“intonation”* et *“professionalism”* sont ceux pour lesquels des différences significatives ont été observées entre les trois groupes de participant·e·s. Pour la majorité des critères, la version vivante mais erronée a obtenu de meilleurs scores que les deux autres, et la version exacte mais monotone a obtenu des notes plus basses que celles des deux autres versions.

D'après l'évaluation globale de la qualité, les participant·e·s préfèrent nettement la version exacte et vivante à la version exacte mais monotone ; et illes préfèrent plutôt la version erronée mais vivante à la version exacte mais monotone.

Ainsi, Collados Aís constate une divergence entre les attentes déclarées et les évaluations effectives. De plus, elle constate que les différences dans l'intonation sont associées non seulement à des différences dans la perception de la forme mais également dans celle du contenu.

Rennert (2010)

Cette étude porte sur la fluidité de l'interprétation simultanée et la compréhension par l'auditeur·trice, mesurées de manière objective (avec des outils adaptés) et subjective (la perception de ces différents paramètres par l'auditeur·trice). Les participant·e·s ont écouté deux versions manipulées d'une même interprétation : une version fluide et une version peu fluide. Les participant·e·s qui ont jugé que l'interprétation était fluide (quelle que soit la version entendue) ont aussi estimé qu'ils avaient bien compris l'interprétation. Rennert étudie les corrélations entre différents paramètres, y compris la fluidité telle que perçue par les auditeur·trice·s et la fluidité objectivement mesurée, qui sont deux choses différentes : quelle que soit la version entendue, certain·e·s auditeur·trice·s ont dit que l'interprétation était fluide, et d'autres qu'elle n'était pas fluide.

Holub (2010)

Aux fins de cette expérience, une interprétation de l'anglais vers l'allemand avec une intonation considérée comme vivante a été réalisée en laboratoire par un professionnel allemand A ; cet enregistrement a ensuite été manipulé pour obtenir une version monotone. Le seul paramètre manipulé était la fréquence ("*fundamental frequency*"). Les deux versions ont été évaluées par des humains d'une part, et par le logiciel PRAAT d'autre part.

22 étudiant·e·s du Centre de traductologie de Vienne ont écouté ces deux enregistrements. Pour le paramètre "*liveliness*", la version monotone a obtenu une note plus basse que la version d'origine. Ces étudiant·e·s n'ont pas dit avoir remarqué de manipulation.

Un questionnaire a été mis au point pour tester la compréhension des auditeur·trice·s et recueillir les avis sur l'intonation et sur la qualité de l'interprétation. Une simulation de conférence a été organisée en avril 2010 avec des étudiant·e·s en marketing, qui ont écouté l'interprétation sans prendre de notes puis rendu 49 questionnaires valides.

La version vivante est associée à de meilleurs scores au test de compréhension ; la version monotone semble avoir été moins bien comprise. Holub trouve par ailleurs une corrélation

moyenne entre l'évaluation du caractère vivant ("*liveliness*") et l'évaluation de l'interprétation dans son ensemble. L'autrice en conclut que ces résultats corroborent ceux de Collados Aís 1998/2002.

Christodoulides et Lenglet (2014)

Christodoulides et Lenglet se penchent sur la prosodie de l'interprétation simultanée allemand vers français et son impact sur la perception des auditeur·trice·s, plus précisément : d'une part sur leur compréhension du discours, et d'autres part sur leur perception de deux paramètres, fluidité ("*fluency*") et précision ("*accuracy*"). Notons qu'ici, pour ce qui est des perceptions des auditeur·trice·s, la fluidité et l'intonation sont rassemblées dans une seule catégorie appelée "*fluency*", car d'après les auteurs, les auditeur·trice·s ne font pas de distinction claire entre ces deux paramètres.

Leur méthode est proche de celle de Shlesinger (1994). Christodoulides et Lenglet ont utilisé un discours source en allemand, issu d'une situation professionnelle réelle. L'interprétation simultanée vers le français a été réalisée en cabine* par un interprète professionnel. Cette interprétation a été transcrite, puis lue à voix haute par le même interprète. Les deux versions audio ont été synchronisées avec la vidéo de l'orateur·trice. Une simulation de conférence a été organisée avec 87 participant·e·s : des étudiant·e·s en économie et des étudiant·e·s en traduction, de langue maternelle française. Ils ont rempli un test de compréhension du discours et ont été invité·e·s à donner une évaluation subjective, sur une échelle de Likert à sept points, pour les paramètres "*fluency*" et "*accuracy*" dans l'interprétation, ainsi que pour leur propre compréhension du discours.

Les caractéristiques prosodiques de l'interprétation ont fait l'objet d'une analyse informatique, notamment par les logiciels PRAAT et EasyAlign, complétée par une analyse humaine. Les auteurs montrent que l'interprétation simultanée présente des caractéristiques prosodiques qui diffèrent de la version lue : plus de pauses et autres ruptures de la fluidité, surtout plus de pauses intrasyntactiques, et une gamme de fréquences plus restreinte (c'est-à-dire une intonation moins vivante).

L'évaluation de la fluidité par les auditeur·trice·s est plutôt meilleure pour la version lue (corrélation significative). Les auteurs constatent une corrélation moyenne entre l'évaluation de la fluidité et la mesure de la compréhension : plus les participant·e·s ont trouvé l'interprétation fluide, meilleurs sont leurs scores au test de compréhension. La perception (telle qu'exprimée par les auditeur·trice·s) de la précision du contenu est liée à celle de la fluidité.

On peut s'interroger sur certains résultats : les auteurs écrivent que pour les étudiant·e·s en traduction, les notes médianes portant sur les perceptions subjectives de la fluidité et de la compréhension sont plus élevées pour la version lue ; or, ils indiquent, pour ce groupe de participant·e·s, 2 (sur 7) comme note médiane de la fluidité pour la version lue, contre 3 pour la version interprétée. Mais au-delà de cette apparente incohérence, qui pourrait être due à une faute de frappe, les auteurs constatent que la perception de la précision semble liée à perception de la fluidité.

Quel que soit le mode de présentation (interprétation ou lecture), les résultats au test de compréhension sont plutôt homogènes chez les étudiant·e·s en économie, plus que chez les étudiant·e·s en traduction. Les auteurs en concluent que ce résultat corrobore l'hypothèse de Shlesinger (1994) : l'impact de la prosodie est apparemment plus restreint si les auditeur·trice·s ont une connaissance préalable du sujet, qui leur permet de compenser ce qui entraverait la compréhension, comme les perturbations de la structure prosodique. Toutefois, les étudiant·e·s en traduction ont obtenu en moyenne de meilleurs résultats au test de compréhension ; les auteurs s'en étonnent mais posent comme hypothèse que ces étudiant·e·s ont peut-être bénéficié de leur technique de prise de notes acquise lors des cours d'introduction à l'interprétation.

On remarque que les notes médianes données par les étudiant·e·s en économie sont les mêmes (3) pour les deux versions et pour les trois paramètres (fluidité, précision, et compréhension subjective). Ainsi, les étudiant·e·s en économie ne semblent pas avoir perçu, entre les deux versions, de différence dans la fluidité ni dans leur compréhension. De plus, il est intéressant de noter que les étudiant·e·s en traduction estiment globalement avoir moins bien compris le discours (par rapport aux étudiant·e·s en économie), or, leurs résultats au test de compréhension sont légèrement supérieurs à ceux des étudiant·e·s en économie. Il y a

donc là une disparité entre leur perception de leur compréhension et leur compréhension telle que mesurée par les questions du test.

1.1.A.2. Interactions entre paramètres

Des interactions apparaissent en pratique entre la forme et le fond (Garzone 2002 : 117-118, Gile 1995a : 32). Gile note que tout particulièrement en interprétation, la forme a une grande influence sur la perception par les auditeur·trice·s : parfois, une interprétation prononcée d'une voix claire et assurée est évaluée comme très bonne par les délégué·e·s, quand bien même elle présenterait des erreurs quant à la transmission du sens. À l'inverse, une voix hésitante peut susciter la méfiance des auditeur·trice·s même si le message est transmis fidèlement (Gile 1995a : 33). La présentation peut ainsi servir ou desservir les propos de l'orateur·trice. Et en effet, plusieurs études montrent que des modifications de l'intonation sont associées à des modifications dans la perception du contenu (Shlesinger 1994, Collados Aís 1998/2002, Holub 2010, Christodoulides et Lenglet 2014). Dans l'étude de Donovan (2002 : 4), des participant·e·s s'estiment en mesure de vérifier l'exactitude du contenu via plusieurs canaux, certains relevant de la forme (intonation ou encore précision du vocabulaire technique). Les paramètres de forme ("*presentation*", Donovan 2002 : 5) sont nombreux ("*smooth delivery, synchronicity, lack of hesitation*") et servent d'indicateurs de la compréhension des propos par l'interprète.

Dans cette étude de Donovan, une terminologie inexacte est perçue comme un manque de maîtrise du sujet par l'interprète, ce qui sape la crédibilité de ce dernier. De plus, les études menées du SCIC* (Doerflinger 2003, Renard 2016, SCIC 2018) montrent que la terminologie est un paramètre important pour la perception globale de la qualité : les participant·e·s qui se disent satisfait·e·s de la terminologie sont également satisfait·e·s de l'interprétation globalement (environ 96 %), tandis que ceux qui se disent insatisfait·e·s de la terminologie ne sont que 60 % environ à être globalement satisfait·e·s de l'interprétation.

Ainsi, l'effet de l'interprétation dépend d'une interaction entre la forme et le contenu. Ces interactions entre paramètres semblent jouer un rôle dans la perception des auditeur·trice·s

sans que ces dernier·ère·s en soient forcément conscient·e·s (Shlesinger 1994, Collados Aís 1998/2002, Holub 2010, Christodoulides et Lenglet 2014).

En allant plus loin dans la même direction, on constate que certains paramètres de l'interprétation peuvent également avoir une influence sur la perception non seulement de l'interprétation mais également de l'orateur·trice. Ainsi, Berk-Seligson (1990/2002) montre que dans une interprétation judiciaire, les marqueurs de politesse et le registre de langage influent sur la perception du témoin par les jurés, plus précisément la perception de certains de ses traits de caractère.

Par ailleurs, il faut garder à l'esprit que l'interprétation n'existe pas isolément, elle fait partie d'une situation de communication ; ainsi, certains paramètres qui ne font pas partie intégrante de l'interprétation peuvent tout de même influencer la perception de l'interprétation. Par exemple, les auditeur·trice·s interrogé·e·s par Donovan (2002) ont spontanément parlé du confort des casques dans les salles de réunions (un aspect qui est également abordé dans le questionnaire proposé par Vuorikoski 1993). Ou encore, selon le SCIC* (Doerflinger 2003, Renard 2016, SCIC 2018), les délégué·e·s se montrent plus satisfait·e·s dans les réunions où le régime linguistique est complet (où illes peuvent donc parler et écouter leur langue), par opposition à celles où le régime linguistique est incomplet (où la langue de certain·e·s délégué·e·s est donc indisponible, ces dernier·ère·s devant écouter et parfois s'exprimer dans une langue qui leur est étrangère). Le SCIC (2016, 2018) note un autre paramètre qui pourrait être corrélé avec cette satisfaction : les réunions au régime linguistique réduit sont en général plus techniques. Ainsi, on ne peut pas affirmer que c'est le régime linguistique qui entraîne la satisfaction ou l'insatisfaction des délégué·e·s, mais c'est un paramètre qui pourrait entrer en ligne de compte. On touche là à un élément qui n'est pas du ressort des interprètes mais qui se joue au niveau organisationnel et institutionnel ; le choix des langues pourrait être identifié comme découlant d'une norme préliminaire au sens où l'entend Toury (1980) [cf. section sur les normes, p. 59].

I.1.B. Attentes et perceptions

Deux angles d'approche essentiels ressortent de la littérature : d'une part les attentes, d'autre part les perceptions et/ou évaluations.

La distinction entre attentes et évaluations est importante aux plans conceptuel et méthodologique, comme le rappellent Collados Aís et Gile (2002 : 2), Pöchhacker (2004) ou encore Amini et al. (2013). Souvent implicites, les attentes sont en théorie des caractéristiques souhaitées a priori par les auditeur·trice·s, consciemment ou inconsciemment, mais elles peuvent naître a posteriori d'une expérience passée avec l'interprétation. Il faut toutefois les distinguer des perceptions et évaluations. Les attentes peuvent être exprimées de manière assez générale, éventuellement sans lien avec un exemple précis, tandis que les perceptions et évaluations portent sur une situation concrète et ne sont pas envisageables dans l'absolu. Toutefois, ces deux volets sont liés, puisque les attentes des auditeur·trice·s sont fondées au moins en partie sur leurs expériences passées, leurs évaluations dépendent de leurs attentes, et leurs perceptions d'aujourd'hui influencent leurs attentes de demain.

La satisfaction découle du rapport entre la perception et les attentes (Kurz 2001a : 405 et 2003c : 17), d'où l'importance d'étudier les attentes, mais il convient d'interpréter prudemment les attentes exprimées verbalement : elles peuvent être modulées par l'idée que le/la locuteur·trice se fait d'ellui-même et par l'image qu'elle souhaite présenter ("*social desirability*"). Elles ne reflètent donc pas forcément la réalité.

Les attentes déclarées peuvent différer des perceptions et évaluations en situation réelle (voir par exemple Gile 1990, Collados Aís 1998/2002, Garzone 2002, Foster 2014). Une prestation d'interprétation n'est pas réalisée dans l'absolu, elle a lieu dans un contexte donné.

"In a survey – like Bühler's or Kurz's – carried out by means of a questionnaire, which simply asks people what they think in abstract terms about the different elements that contribute to determining the quality of a SI [simultaneous interpretation], there is no guarantee that the opinions expressed by respondents actually reflect the criteria that they apply in practice when assessing a real performance." (Garzone 2002 : 117)

Les perceptions et les évaluations sont deux concepts proches mais distincts. Les perceptions peuvent être exprimées ou non et peuvent être des réactions non évaluatives ; tandis que les

évaluations constituent des appréciations (positives, négatives ou ambiguës ; étayées ou non) de la qualité d'une ou de plusieurs interprétations perçues, que ce soit dans un contexte *in vitro* ou bien *in vivo*. Beaucoup d'études portent à la fois sur les attentes et les perceptions (par exemple Mack et Cattaruzza 1995, Elsagir 2000, Schwarthorer 2010 ou encore Zwischenberger 2010).

I.1.B.1. Les attentes

Globalement, les études sur les attentes identifient le contenu comme le premier critère : l'interprétation doit transmettre le sens exprimé par l'orateur·trice, de la manière la plus précise et la plus complète possible (voir par exemple Kurz 1993, Vuorikoski 1993, 1995b et 1998, Collados Aís 1998/2002, Diriker 2011). Les interprètes interrogé·e·s par Zwischenberger (2010) considèrent également "*sense consistency with the original*" et "*logical cohesion*" comme les critères prioritaires.

C'est également le contenu qui prime dans l'enquête analysée par Foster (2014). Dans une étude de faisabilité quant à la mise en place d'une interprétation pour certains cours magistraux en Afrique du Sud, le plus important pour les enseignant·e·s est que les interprètes soient des spécialistes du sujet traité (biochimie), peu leur importe qu'elles aient ou non une formation en interprétation.

De plus, les auditeur·trice·s interrogé·e·s par Donovan (2002) souhaitaient que l'interprétation transmette non seulement le sens exprimé par l'orateur·trice mais aussi son style⁸. Dans cette étude de Donovan, le paramètre « contenu » ("*accuracy*") n'a souvent été mentionné qu'à la fin de l'entretien : il semble considéré comme acquis. Les erreurs de contenu, rarement mentionnées, ont toutefois été considérées comme graves (alors que la forme a fait l'objet de critiques plus nombreuses, mais moins sévères). Dans le même esprit, les participant·e·s à l'étude de Diriker (2011) ont signalé des omissions dommageables.

⁸ "[...] respondents explained that the message transmitted should incorporate both semantics and pragmatics, should include style and should convey the thrust of the speaker's reasoning. In other words, participants wished to know where speakers stand on specific issues and how they are expressing their views." (Donovan 2002 : 5)

Les attentes en matière de fidélité informationnelle doivent toutefois être nuancées : dans l'étude de Moser (1995), la majorité des participant·e·s préfèrent que l'interprétation se concentre sur les éléments essentiels, plutôt que d'être parfaitement exhaustive (Moser 1995 : 14).

Dans l'enquête menée par Kopczyński (1994), orateur·trice·s et auditeur·trice·s sont d'accord pour dire que l'interprète doit transmettre le message intégralement et ne doit pas résumer le discours. Les participant·e·s indiquent que l'interprète devrait être très effacé ("*ghost role*"), fidèle reflet du rythme et de l'intensité du discours source, sans toutefois reproduire les gestes de l'orateur·trice. Cependant, les participant·e·s indiquent également que l'interprète peut le cas échéant corriger des éléments du discours source ou ajouter des explications. Plus précisément, les orateur·trice·s sont prêts à accepter que leur discours soit corrigé ponctuellement, tandis que les auditeur·trice·s s'y opposent. En conclusion, Kopczyński s'interroge sur l'apparente contradiction entre ces préférences pour deux attitudes différentes, l'une effacée, l'autre intrusive (corrections et explications) : cette dernière serait peut-être considérée comme « naturelle », faisant partie intégrante de l'interprétation. Cette attitude plus intrusive est également évoquée par Marrone (1993) : "[...] *it is appropriate to attempt a degree of cultural mediation.*" (Marrone 1993 : 39).

Parmi les attentes, le critère « terminologie » est généralement classé comme peu important, à certaines exceptions près : ce critère ressort comme très important dans l'étude de Mack et Cattaruzza (1995), et pour l'un des groupes interrogés par Kurz (1993). Sur ce même paramètre, les dix médecins et scientifiques italiens interrogé·e·s par Meak (1990) se montrent en général indulgent·e·s si la terminologie technique n'est pas parfaitement maîtrisée, mais souhaitent une précision accrue dans certains domaines (notamment l'immunologie).

Si le contenu de l'interprétation ressort comme prioritaire parmi les attentes, la forme n'est pas pour autant négligeable. Dans l'étude de Moser (1995), on a demandé aux participant·e·s quels éléments, outre la fidélité, sont constitutifs d'une bonne interprétation. Un tiers des participant·e·s mentionnent un ou plusieurs des paramètres suivants : régularité, absence d'hésitations, phrases complètes et grammaticalement correctes, et clarté (Moser 1995 : 8). Le décalage est également cité comme devant être le plus petit possible ; il est irritant s'il est

trop grand (Moser 1995 : 19), mais on ne sait pas exactement ce que les participant·e·s entendent par un décalage trop grand. Ainsi, les paramètres de forme ressortent comme importants dans les attentes, même s'ils passent en général après le contenu.

Garzone (2002 : 117) s'interroge sur les études comme celles de Kurz (1993) ou de Bühler (1986) montrant que les attentes sont plus élevées pour le fond que pour la forme, considérée comme peu importante : n'y aurait-il pas là un biais dû à l'idéologie selon laquelle le contenu, essentiel, prime sur la forme, accessoire ?

Bühler (1986)

La première enquête sur les attentes fut menée par Bühler (1986) auprès d'interprètes de conférence, membres du CACL* (*Committee on Admissions and Language Classification*) de l'AIIIC* (Association internationale des interprètes de conférence). On leur a demandé de noter l'importance de différents critères (sélectionnés par l'auteur) pour recommander (ou non) un(e) collègue interprète qui souhaite devenir membre de l'AIIIC. Les interprètes interrogé·e·s avaient la possibilité d'ajouter d'autres critères de leur propre initiative si besoin. Le critère qui ressort comme étant le plus important est que l'interprétation corresponde au sens du discours original ("*sense consistency with original message*").

Kurz (1989 et 1993)

Kurz a mené des enquêtes sur les attentes similaires à celles de Bühler, en reprenant huit de ses seize critères : transmission du sens du discours de départ, cohérence de l'interprétation, transmission de l'intégralité du sens, correction grammaticale de l'interprétation, correction terminologique, authenticité de l'accent, fluidité de l'interprétation, qualité de la voix de l'interprète⁹. Kurz a réalisé de telles enquêtes auprès d'auditeur·trice·s : des médecins (Kurz 1989), des ingénieur·e·s et des délégué·e·s du Conseil de l'Europe (Kurz 1993) ont rempli un questionnaire proposé en allemand et en anglais. Illes

⁹ Ces formulations équivalentes en français sont celles proposées par Collados Aís et Gile (2002 : 3).

ont été invité·e·s à donner à chaque critère une note de 1 (le moins important) à 5 (le plus important).

De manière générale, les délégué·e·s interrogé·e·s par Kurz se montrent moins exigeant·e·s que les interprètes interrogé·e·s par Bühler, sur tous les critères.

Les critères de fond (transmission du sens du discours de départ, cohérence de l'interprétation et transmission de l'intégralité du sens) restent globalement prioritaires, mais des différences apparaissent pour les critères de forme, comme l'accent, la voix et la correction grammaticale : ces critères sont considérés comme peu importants par les délégué·e·s interrogé·e·s ici, contrairement aux interprètes interrogé·e·s par Bühler (1986).

Au-delà de la transmission du sens, considérée comme très importante par les trois groupes interrogés, Kurz constate des différences sur certains critères. Par exemple, la terminologie s'avère être plus particulièrement importante pour les délégué·e·s du Conseil de l'Europe, qui la classent en première position (avant même la transmission du sens). La correction grammaticale est plus importante pour les délégué·e·s du Conseil de l'Europe (score : 2,688) et pour les médecins (2,4) que pour les ingénieur·e·s (2,03). La cohésion logique est considérée comme importante par les médecins (3,6), plus que par les délégué·e·s du Conseil de l'Europe (3,3) ou les ingénieur·e·s (3,1). L'exhaustivité est plus importante pour les délégué·e·s (3,458) que pour les médecins (3) et les ingénieur·e·s (2,9). Notons que ces différences peuvent correspondre à des attentes réellement distinctes entre ces groupes mais elles pourraient aussi être en partie dues à des différences entre les interprétations entendues par les participant·e·s les jours où illes ont été interrogé·e·s, et qui ont pu les sensibiliser plus particulièrement à certains paramètres.

Ainsi, on ne peut pas parler simplement des auditeur·trice·s en général, puisqu'illes ne constituent pas un groupe homogène ; il convient d'explorer les attentes et perceptions de différents groupes dans différents contextes, étant donné la variabilité (cf. p. 51).

Kopczyński (1994)

Cette enquête sur les attitudes et les attentes des utilisateur·trice·s a été menée auprès de 57 orateur·trice·s et auditeur·trice·s polonais issus des sciences humaines, des sciences et technologies, et de la diplomatie. Illes se sont vu proposer un questionnaire avec tout d'abord une liste de critères, similaires à ceux de Bühler (1986), dont illes devaient noter l'importance sur une échelle de un à trois ; puis une liste de facteurs négatifs ("*irritants*"), à classer du plus au moins dérangeant ; enfin, des questions sur leurs attentes quant au rôle de l'interprète.

Pour les orateur·trice·s comme pour les auditeur·trice·s, "*rendition of detailed content*" et "*terminological precision*" sont respectivement le premier et le deuxième critère dans la liste des priorités. Ils sont suivis par les critères de forme : "*fluency*" puis "*grammaticality*" et "*style*" pour les orateur·trice·s ; pour les auditeur·trice·s, c'est "*style*" qui arrive en troisième position, suivi de "*fluency*". Pour les deux groupes, le paramètre le plus gênant est la terminologie incorrecte. Notons que ce résultat est corroboré par d'autres études montrant que la précision terminologique est un paramètre important pour certain·e·s délégué·e·s (Kurz 1993) et qu'elle pèse dans l'évaluation globale de la qualité (Renard 2016 et SCIC 2018).

1.1.B.2. Les perceptions et évaluations

Dans beaucoup d'études, les interprétations ont été perçues globalement par les auditeur·trice·s plutôt de manière positive (voir par exemple Gile 1990, Mack et Cattaruzza 1995, Donovan 2002).

L'évaluation formelle de l'interprétation intervient généralement dans l'un des trois contextes suivants (Moser-Mercer 1996) :

- académique, dans le cadre de la formation des interprètes ;
- à des fins de recherche, avec des interprétations réalisées par des étudiant·e·s ou bien par des interprètes professionnel·le·s qui se prêtent à une expérience ;

- dans un cadre professionnel : les interprètes évaluent les prestations de collègues lors des tests et concours, et leurs propres prestations avec les exercices volontaires ou *“deliberate practise”* (Tiselius 2005 et 2013).

À cela, on peut ajouter les évaluations effectuées par des auditeur·trice·s non interprètes dans le cadre des enquêtes empiriques et/ou des enquêtes de qualité menées par les fournisseur·se·s de services d'interprétations ou associations professionnelles.

Pour l'évaluation de l'interprétation, Tiselius (2005, 2009, s.d.) reprend le principe des échelles mises au point par John Carroll en 1966 pour l'évaluation de la traduction automatique. Ces échelles sont axées sur les deux volets forme et fond déjà évoqués.

“When Carroll developed his instrument for translation he said that a translation can be perfectly true to the original but incomprehensible or perfectly comprehensible but completely untrue to the original. Therefore he developed two scales one for intelligibility (comprehensible or not) and the other for informativeness (different from the original or not). The translations were assessed using both scales.” (Tiselius s.d.)

Tiselius a ensuite adapté ces échelles pour les utiliser dans l'évaluation de l'interprétation plutôt que de la traduction.

L'une des premières études empiriques portant sur les réactions immédiates d'auditeur·trice·s vis-à-vis d'un exemple concret d'interprétation est celle de Gile (1990). Il s'agit d'une étude par questionnaire sur la perception de la qualité par les utilisateur·trice·s (francophones et anglophones) de l'interprétation lors d'une conférence médicale. Les questionnaires ont été rédigés en français et en anglais et ont donné des résultats relativement homogènes. La méthode employée ici est intéressante car elle dégage d'abord l'impression générale de l'auditeur·trice (les premières questions portent sur la qualité globale) avant de l'amener à réfléchir sur des paramètres individuels, qui pourraient éventuellement le/la conduire à réviser son jugement global.

Les anglophones ont unanimement jugé l'interprétation comme « très bonne » tandis que les évaluations des francophones vont de moyenne à très bonne. Cela rejoint les résultats de Donovan (2002), qui écrit que les anglophones ont tendance à être moins exigeant·e·s que les francophones. Gile formule comme hypothèse que les anglophones ici étaient peut-être indulgent·e·s car illes dépendaient davantage de l'interprétation que les francophones, et

indique que cette hypothèse mériterait d'être explorée plus avant, dans d'autres réunions avec une langue de travail minoritaire. De plus, il est intéressant de noter que l'interprétation vers la langue B* (l'anglais) a reçu des évaluations aussi et même plus positives que l'interprétation vers la langue A*. Dans le même sens, certain·e·s auditeur·trice·s interrogé·e·s par Donovan (2002) se déclarent plus satisfait·e·s par une interprétation vers le B que vers le A. Toutefois, certains motifs d'insatisfaction ont été évoqués dans les deux cas, et les défauts notés vers le B semblent toutefois un peu plus marqués et plus gênants que ceux notés dans les interprétations vers le A (Donovan 2002 : 7).

I.1.C. Qualité *ad hoc*

Les premiers travaux sur la qualité en interprétation, abordée de manière prescriptive (voir Seleskovitch et Lederer 1989/2002), proposaient des principes généraux qui seraient applicables pour toutes les langues et dans tous les contextes. Cependant, la qualité de l'interprétation ne peut être définie dans l'absolu : la plupart des auteur·trice·s définissent la qualité comme une combinaison *ad hoc* de paramètres : *"quality under the circumstances"* (Pöchhacker 1994), *"optimum quality"* (Moser-Mercer 1996), ou plus précisément *"a weighted average of quality components, such as informational fidelity, linguistic correctness of the target speech, voice quality, prosodic quality, booth manners, out-of-the-booth behaviour, etc."* (Gile 2003).

Mack et Cattaruzza (1995) font une distinction entre une qualité qualifiée « d'absolue » et une qualité relative :

"A clear-cut distinction should be made between the relative quality required [from] (and hopefully provided by) a professional interpreter under specific circumstances at a particular meeting, and 'absolute' quality, which is subjective in so far as it concerns human factors, which can diachronically evolve, but nonetheless should be assessable by rationally defined criteria."
(Mack et Cattaruzza 1995 : 47)

D'après cette définition, même la qualité dite « absolue » ne l'est pas vraiment puisqu'elle dépend de facteurs humains et peut être amenée à évoluer.

On peut envisager la qualité de l'interprétation dans un cadre conceptuel global, comme ceux proposés par Pöchhacker (1994), Gile (1995e, chapitre 2), Kalina (2002) ou encore Guo (2013). Mais en ce qui concerne l'évaluation concrète d'un échantillon d'interprétation, on doit faire des choix quant à l'angle d'approche, en tenant compte de la subjectivité dans l'évaluation. Il faut également garder à l'esprit que certains mécanismes interprétatifs dépendent de la langue source et de la langue cible (Gile 2011a). Par exemple, dès 1965, Oléron et Nanpon écrivent que la variabilité constatée dans le décalage pourrait être due à plusieurs facteurs dont des spécificités par paire de langues.

Garzone (2002 : 116) rappelle en quoi l'interprétation ne peut pas être détachée de son contexte : “[...] *the translation/interpreting act, i.e. the actual decisions the translator/interpreter makes, can be seen only within the framework of a translation event, [...] which is socio-cultural in nature [...]*”.

Cette idée de qualité *ad hoc* est l'un des fils conducteurs dans les travaux sur la qualité en interprétation tout au long du dernier quart du vingtième siècle ; on la retrouve dans de nombreux travaux, entre autres exemples : ceux de Pöchhacker (1994, 2005), Moser-Mercer (1996) ou encore Zwischenberger (2010). Comme le résumant Collados Aís et Gile (2002), on devrait parler de qualités au pluriel plutôt qu'au singulier : « Il n'existe donc pas une seule "qualité" dans l'absolu, mais plusieurs points de vue sur la qualité, selon les circonstances, et selon la personne concernée. »

Kopczyński (1994) propose ainsi une distinction entre qualité linguistique – la forme du rendu – et qualité pragmatique, une qualité *ad hoc* qui découle de plusieurs facteurs liés à la situation d'interprétation ("*contextually determined*", Kopczyński 1994 : 88). En cela, il va dans le même sens que Stenzl (1983 : 30), qui rappelle que l'interprétation peut difficilement être évaluée dans l'absolu, sans savoir à qui elle est destinée, car l'interprétation doit idéalement être adaptée en fonction du profil des utilisateur-trice-s. Seleskovitch (1986) posait déjà la question de savoir qui est le mieux placé pour évaluer l'interprétation, puisqu'il y a des différences avérées entre les points de vue. La pratique professionnelle tient généralement compte des différences entre les auditeur-trice-s pour fournir une interprétation la mieux adaptée possible, comme en témoignent des preuves anecdotiques rapportées par des interprètes (par exemple Macdonald 2013).

Ainsi, la qualité de l'interprétation n'est pas tant insaisissable (*"the elusive concept of quality"*, Kahane 2000 ; *"that elusive something [...] that no one can define"*, AIIIC 1982) que complexe, multidimensionnelle et *ad hoc*. En ce sens, Zwischenberger (2010 : 128) propose d'envisager ainsi la qualité de l'interprétation : *"not as an intrinsic feature but as a time-, context- and culture-bound social construct which varies from viewpoint to viewpoint"*. Autrement dit, ce n'est pas une image fixe aux contours nets qui se dessine mais plutôt un kaléidoscope en perpétuelle rotation.

1.1.C.1 Différents points de vue sur la qualité de l'interprétation

Toute interprétation peut être perçue par différents acteur·trice·s : auditeur·trice, client·e recruteur·se, interprète (pendant ou après sa propre prestation), collègue interprète, interprète chercheur·se, étudiant·e en interprétation, ou encore (dans le cas de l'interprétation pour les médias) technicien·ne du son, personnel de régie, journaliste. Chaque partie prenante perçoit l'interprétation selon ses propres critères et sa propre sensibilité ; la perception de la qualité dépend donc fortement du point de vue, et chaque point de vue est associé à des limites spécifiques, comme l'explique Gile (1995a : 30-35). Gile (2003) écrit que les parties prenantes dans l'interprétation sont multiples et n'ont pas forcément la même conception des paramètres de qualité :

"Users are primarily the speakers who are interpreted and the listeners who receive the target-language speech, but since interpreting takes place in a professional, economic environment, they also include persons who do not participate directly in the spoken act of communication, but who are affected within that environment, in particular organizers, payers of the service, and technicians in charge of the relevant equipment. For them, the important parameters of quality may not be the same as for the interpreter's listeners."
(Gile 2003 : 109)

Dans le même sens, Mack (2002b : 111) écrit que tout·e participant·e à la communication perçoit seulement une partie de la situation, en fonction du rôle de ce·tte participant·e, de son statut dans le processus de communication, de ses connaissances préalables et ses compétences linguistiques, de son objectif dans la communication et de ses attentes vis-à-vis de l'interprétation. L'évaluation qui peut être faite de l'interprétation par un·e auditeur·trice est forcément liée à tous ces paramètres individuels. Kalina (2002) rappelle ainsi :

“[...] caution is needed in any claim to define objective criteria for interpreting quality. Even in translation, which involves far fewer volatile factors and allows hard facts to be established much more easily than in interpreting, total objectivity is not possible [...]” (Kalina 2002 : 124)

Toute étude sur la qualité de l'interprétation doit donc préciser le point de vue depuis lequel la qualité est envisagée, comme le précise Zwischenberger (2010 : 129) : *“The quality of an interpretation is never inherent in the interpretation itself but attributed to it by somebody.”*

Dans certains cas, une qualité satisfaisante telle que perçue par l'une des parties prenantes ne présente pas forcément de lien apparent avec des paramètres par ailleurs considérés comme essentiels, tels que la fidélité informationnelle, la forme linguistique du discours cible ou sa clarté (Gile 1995a : 30).

Pöchhacker (2001) propose un modèle comprenant d'une part l'évaluation dite « objective », c'est-à-dire l'examen minutieux des caractéristiques du produit fini, et d'autre part l'évaluation subjective, depuis différents points de vue : interprète, client, collègue, orateur·trice source et auditeur·trice de l'interprétation.¹⁰

Gile (1983) analyse les forces et faiblesses de trois points de vue différents en conférence :

- les délégué·e·s : « Bien placés pour juger de la qualité de la présentation et de la cohérence de l'interprétation, ils peuvent difficilement évaluer sa fidélité informationnelle. » (Gile 1983 : 240)
- les interprètes qui ne sont pas en train d'interpréter et écoutent la prestation d'un collègue : illes peuvent juger de la fidélité informationnelle de manière parcellaire, sur la base d'un échantillonnage. Illes sont aussi bien placé·e·s que les délégué·e·s pour juger de la qualité de la présentation, quoique leurs critères puissent être différents.
- l'interprète lorsqu'elle est au micro : ille peut repérer certaines pertes informationnelles dans sa prestation, mais pas toutes ; et ille manque de recul pour juger de la qualité de la présentation.

¹⁰ *“[...] the actual assessment of quality depends inter alia on the specific needs of the assessor, and suggests that although common quality criteria do exist, actual overall quality assessment can vary significantly in any given context for this very reason.” (Gile 1995a : 38)*

Quoique des variations individuelles interviennent au sein de chaque groupe, il est important de voir si l'on peut dégager des tendances.

I.1.C.1.a. Le point de vue des interprètes

Le point de vue des interprètes elleux-mêmes a été exploré notamment par Bühler (étude de 1986 sur les attentes), Chiaro et Nocella (2004) ou encore Zwischenberger (étude de 2010 sur les attentes et les perceptions). Bartłomiejczyk (2004) explore plus en détail le point de vue d'interprètes sur leur propre production, non pas sur une prestation en particulier mais sur leurs interprétations en général, vers la langue A* d'une part, vers la langue B* d'autre part. Gile (1995e : 34) constate un consensus parmi les interprètes professionnel-le-s sur les critères de qualité suivants : *“ideational clarity, linguistic acceptability, terminological accuracy and acceptability, fidelity and professional behaviour”*.

Il n'est pas rare qu'interprètes et/ou chercheur-se-s essaient de se placer du point de vue de l'auditeur. Bühler (1986 : 231) part explicitement du principe que le point de vue du CA¹¹ reflète les attentes et besoins des auditeur-trice-s, ce qui est plausible, mais soulève une réserve au plan méthodologique : l'enquête de Bühler a permis d'obtenir des indications sur ce que ces interprètes attendent de leurs collègues, et pas directement sur ce qu'attendent les auditeur-trice-s. Autre exemple : Fleming (2013) est un interprète qui se place du point de vue d'un délégué dans une conférence internationale et explique ce qui, pour ce délégué, constitue une bonne interprétation. Il nous propose là une vision de la qualité axée sur l'auditeur, sa perception, et l'objectif à atteindre (que l'on pourrait ainsi inscrire dans la théorie du Skopos, qui donne la priorité au but du transfert linguistique) et propose donc d'employer les moyens nécessaires pour que le texte cible atteigne son objectif. Mais il faut garder à l'esprit que Fleming nous livre l'image qu'un-e interprète se fait du point de vue des délégué-e-s, et pas directement le point de vue d'un-e délégué-e. Dans le même esprit, lorsque Wu (2010) demande à des participant-e-s d'évaluer des interprétations, certain-e-s évaluateur-trice-s se mettent « à la place » de l'auditeur-trice. Certain-e-s disent évaluer d'abord l'interprétation en fonction de leurs propres critères, puis, dans le cas où illes

¹¹ Le comité de sélection de l'AICC, l'Association Internationale des Interprètes de Conférence.

n'arrivent pas à départager deux interprétations, elles adoptent alors ce qu'elles pensent être le point de vue de l'auditeur. Ainsi, ces travaux doivent être complétés par des enquêtes auprès des utilisateur·trice·s, car comme l'écrit Gile (1989b : 650), il convient de « ne pas se cantonner dans un nombrilisme interpréto-centrique, mais se tourner également vers les délégués, leur environnement et leurs besoins. »

I.1.C.1.b. Le point de vue des auditeur·trice·s

Comme l'écrit Gile (1995c : 161), les auditeur·trice·s s'intéressent *a priori* peu à la recherche sur l'interprétation ni à l'interprétation en elle-même. On suppose qu'elles écoutent l'interprétation afin de comprendre le message de l'orateur·trice (comme le constate par exemple Vuorikoski 1993, 1995b et 1998) ; en général, le récipiendaire du transfert linguistique considère que la communication fonctionne bien s'il comprend le message de l'émetteur (Gile 1995a : 31). Toutefois, d'autres motivations peuvent entrer en jeu (Donovan 2002 : 4, Straniero Sergio 2003 : 169, Chevalier et Gile 2015 : 22).

Le SCIC*¹² réalise régulièrement des enquêtes de satisfaction auprès des utilisateur·trice·s de ses services d'interprétation, dans des réunions de la Commission européenne, du Conseil et du Comité économique et social européen. Les dernières enquêtes ont été menées en 2010, 2013, 2015 et 2017 et sont de grande envergure (en 2003 : 800 délégué·e·s et 700 interprètes ; en 2017 : 2372 auditeur·trice·s dans 230 réunions). La satisfaction globale augmente au cours du temps : 86 % en 2010, 89 % en 2013, 89 % en 2015, 90 % en 2017.

Parfois, l'interprétation est un confort plus qu'une nécessité : dans l'enquête de Vuorikoski (1993), 70 % des participant·e·s disent qu'elles écoutent l'interprétation car ainsi elles peuvent se concentrer sur le message, alors qu'écouter une langue étrangère est fatigant. Dans le même sens, Donovan (2002) constate qu'une grande partie des personnes interrogées peuvent se débrouiller sans interprétation, et choisissent de l'écouter par commodité, mais à condition que l'interprète leur inspire confiance. À l'inverse, les utilisateur·trice·s interrogé·e·s par Mack et Cattaruzza (1995) étaient pour la plupart dépendant·e·s de l'interprétation

¹² Direction générale qui assure l'interprétation des réunions à la Commission européenne.

(même si certain·e·s d'entre eux avaient une certaine connaissance de la langue source) et ont déclaré qu'écouter l'interprétation les aidait à se concentrer sur le message de l'orateur·trice. Dans tous les cas, l'utilisation de l'interprétation est fluctuante, comme le montrent Vuorikoski (1993) ou Diriker (2011) : souvent, les délégué·e·s n'écourent pas l'interprétation en continu.

En outre, Gile (1991 : 198) signale que les délégué·e·s ne prêtent généralement pas attention à toutes les parties d'une conférence ; quand illes sont peu intéressés par le sujet, illes jugent peut-être plus la présentation que le contenu. De la même manière, l'attention des auditeur·trice·s diffère probablement selon qu'illes écoutent l'interprétation spontanément, parce qu'illes souhaitent avoir accès au contenu, ou qu'illes écoutent en conditions *in vitro* pour les besoins d'une expérience empirique (Gile 2003).

La perception d'une même interprétation peut ainsi varier non seulement en fonction du contexte et du profil de l'auditeur·trice mais également en fonction des raisons pour lesquelles ille écoute l'interprétation (Gile 1998b, Vuorikoski 1998). Gile (1995e : 22) note que le récipiendaire de l'interprétation s'intéresse généralement au message et/ou à l'orateur·trice, mais pas au processus du transfert linguistique. Cette tendance admet toutefois des exceptions, comme celles notées par Straniero Sergio (1999 : 309 et suiv., 2003 : 168), qui seront évoquées plus loin (cf. chapitre « État de la question », p. 87, et chapitre « Discussion », p. 183 et p. 199).

De plus, la perception de la qualité par l'auditeur peut inclure un certain nombre d'éléments annexes, ne relevant pas directement de l'interprétation en elle-même, par exemple les tarifs pratiqués et le rapport prix-performance (Gile 1995a : 34), l'usage du bouton toussoir* pour éviter les bruits parasites (Moser 1995 : 10), ou encore des aspects techniques qui ne sont pas du ressort de l'interprète (Moser 1995 : 10).

I.1.C.1.b.i. Identification de l'interprétation en tant que telle

Si dans certains cas on peut supposer que les auditeur·trice·s identifient l'interprète en tant que tel, dans d'autres cas, on peut se demander si l'interprétation n'est pas dans une certaine mesure assimilée à l'original.

Ainsi, Kurz (2001a : 403) écrit : *"listeners may misjudge a faithful rendering as flawed when in fact it is the source text that accounts for its shortcomings."* On le voit notamment dans l'étude de Meak (1990 : 10) : quelques réponses à la question 2, point b (sur l'interprétation complète ou incomplète des exemples cités par l'orateur·trice) portent en fait plutôt sur les discours source que cible. On peut se demander si les participant·e·s ont bien compris la question et si cette dernière était formulée clairement ; si oui, alors ces réponses pourraient indiquer une certaine confusion entre original et interprétation du point de vue des auditeur·trice·s interrogé·e·s. Quant à la question posée par Meak sur la vitesse d'élocution, on peut se demander si les réactions recueillies (Meak 1990 : 12) portent sur la vitesse de l'interprétation ou sur la vitesse du discours source. Le fait que les participant·e·s aient parlé des exposés source est en tout cas interpellant. Ce phénomène n'est pas très courant dans les études sur les attentes et perceptions des auditeur·trice·s vis-à-vis de l'interprétation, mais il tend à montrer que la frontière entre original et interprétation n'est pas toujours absolument claire pour les auditeur·trice·s.

I.1.C.1.c. Perception de la fidélité

Évaluer la fidélité demande *a priori* d'avoir accès aux deux discours source et cible, ce qui est difficile en interprétation simultanée : écouter les deux en même temps est loin d'être un exercice trivial, comme le rappellent Gile (1995c : 152-153) ou encore Mack (2002b : 111).

La plupart des auditeur·trice·s interrogé·e·s par Donovan (2002 : 5) ne mentionnent la fidélité que vers la fin de l'entretien, et considèrent qu'elle relève du service minimal devant être fourni par l'interprète.

Gile (1999c) a étudié la perception de la fidélité d'une interprétation simultanée, segment par segment. L'auteur se penche sur la variabilité de cette perception entre modes de présentation (visuel ou auditif), entre évaluateur·trice·s et entre groupes d'évaluateur·trice·s. Pour cette expérience, des enregistrements d'interprétations réalisées en situations professionnelles ont été utilisés. L'original et l'interprétation ont été transcrits. Les participant·e·s ont été invité·e·s à indiquer les erreurs et omissions, et à noter la fidélité sur une échelle de 1 (mauvaise) à 5 (très bonne). L'évaluation en mode visuel a été réalisée par 15 interprètes de conférence, 8 enseignant·e·s de traduction et 12 doctorant·e·s (ni traducteur·trice·s ni interprètes). Une évaluation en mode auditif (interprétation sous forme audio, et transcription de l'original) a été réalisée par 18 interprètes de conférence, 26 étudiant·e·s en traduction et interprétation, et 4 chercheur·se·s non interprètes. Illes disposaient de la transcription du discours source, et l'enregistrement de l'interprétation leur a été passé avec des pauses entre chaque phrase pour leur permettre de prendre des notes. Une grande variabilité apparaît dans le nombre d'erreurs et omissions détectées. La courbe est plus étalée pour l'évaluation visuelle que pour l'évaluation auditive. Le nombre moyen d'erreurs et omissions signalées est plus faible en mode auditif que visuel, et le mode auditif est associé à des notes de fidélité plus hautes.

Les résultats de cette étude convergent avec des travaux précédents de Gile (1995c) : l'auteur constate une grande variabilité dans le nombre et la nature des erreurs relevées, et ne constate pas de lien clair entre le nombre d'erreurs et omissions signalées d'une part et l'évaluation de la fidélité d'autre part. La note de fidélité est pour certains évaluateur·trice·s plus élevées que pour d'autres, alors que le nombre d'erreurs et omissions relevées est également plus élevé. Gile propose comme hypothèse explicative que certaines erreurs et omissions minimales ne sont peut-être pas signalées mais jouent tout de même un rôle dans la perception globale de la fidélité ; ou encore : les évaluateur·trice·s ne parviennent pas à faire une distinction claire entre la fidélité et d'autres paramètres.

Gile (1995c) s'interroge sur les raisons pour lesquelles certaines erreurs n'ont pas été détectées et de fausses erreurs ont été signalées ; pour expliquer ce phénomène, il propose de faire appel à d'autres disciplines (psychologie, psycholinguistique, neurolinguistique) et notamment d'envisager des explications liées à la gestion de l'attention (cf. le Modèle d'Efforts, Gile 1995a).

D'après Gile (1999c), étant donné la variabilité inter-groupes et intra-groupe, il convient de faire appel à plusieurs évaluateur·trice·s et pas seulement un ou deux. En outre, la notion de fidélité ressort comme plus complexe qu'elle ne paraît au premier abord, et sa perception peut être influencée par d'autres paramètres auxquels on n'aurait pas pensé.

L'étude de Gile (1999c) a inspiré celle de Krajewska (2012) réalisée auprès de 20 non-interprètes (ayant une certaine maîtrise de la langue source) et 18 interprètes (connaissant la langue source ; 3 interprètes professionnel·le·s enseignant·e·s et 15 étudiant·e·s en deuxième année d'interprétation). Krajewska utilise un questionnaire en deux parties : la première concernant uniquement l'interprétation en elle-même (remplie par tou·te·s les participant·e·s), la deuxième impliquant la comparaison avec l'original (remplie par la moitié des participant·e·s à qui on a donné accès à l'original). Les critères de qualité proposés sont accompagnés de définitions (cf. section sur les méthodologies empiriques, dans ce chapitre, p. 76). Les critères retenus comme composantes de la fidélité sont : "*completeness*", "*sense consistency with original*", "*accuracy*", "*register*" et "*appropriate style*" (Krajewska 2012 : 69). Krajewska entend donc ici la fidélité non pas seulement en tant que fidélité informationnelle, mais dans un sens plus large, incluant des composantes de forme, comme l'avait déjà fait par exemple Donovan (2002).

Gile (1995c : 153) indique deux méthodes d'évaluation de la fidélité informationnelle par l'auditeur en simultané, à savoir : la détection accidentelle d'erreurs ou d'omissions, sur la base d'une phrase ou d'un passage dans l'interprétation qui paraît peu plausible ; et l'échantillonnage, qui implique d'écouter des fragments de l'original, et immédiatement après chacun de ces fragments, un passage de l'interprétation, pour voir si on y retrouve les éléments saisis dans l'original qui précède. Comme le précise Gile, aucune de ces deux méthodes n'est d'une grande fiabilité.

D'autres méthodes de détection d'erreurs ne demandent pas d'accès au discours source. Les délégué·e·s interrogé·e·s par Donovan (2002) ont déclaré prendre des notes et les comparer avec celles de collègues également auditeur·trice·s. De plus, les hésitations, le manque de clarté ou le manque de précision terminologique semblent constituer des indicateurs d'erreurs sémantiques. En outre, dans l'étude de Furthner (2013), les interprètes

interrogé·e·s ont détecté certaines fautes de sens sur la base d'un manque de clarté ou de logique dans l'interprétation consécutive seule, sans avoir eu accès à l'original.

Ces méthodes ne peuvent toutefois donner que des résultats incomplets. Ainsi, de nombreux·ses auteur·trice·s écrivent que les auditeur·trice·s ne sont *a priori* pas les mieux placés pour évaluer la fidélité informationnelle (voir par exemple Kalina 2002 : 123 ou encore Collados Aís 1998/2002 : 335). Mais indépendamment de la compétence réelle des auditeur·trice·s pour évaluer la fidélité, qu'en est-il de leur perception de leur propre capacité en la matière ?

De facto, les auditeur·trice·s évaluent parfois la fidélité informationnelle, comme le montrent par exemple Gile (1995c et e), Collados Aís (1998/2002 : 335) ou encore Donovan (2002 : 4-5).

La majorité des participant·e·s interrogé·e·s par Rennert (2010) ont répondu à la question *"How accurately did the interpreter render the content?"* alors qu'elles n'avaient pas entendu l'original :

"[...] only 5 out of 47 subjects added a comment to the effect that they were not able to judge this as they had not heard the original speech, and two of these still answered the question. All other subjects responded to this question without any further comments." (Rennert 2010 : 110)

Il semble donc que les participant·e·s interrogé·e·s par Rennert s'estiment en mesure d'évaluer la fidélité sans avoir entendu l'original. Les résultats de Collados Aís (1998/2002) vont dans le même sens :

"Despite the fact that it was impossible for the subjects to provide an objective evaluation of certain criteria which they considered highly important at least on a theoretical level (e.g. sense consistency with the original message and completeness of interpretation), very few seemed aware of this limitation. [...] The fact that the vast majority did evaluate these criteria indicates that their evaluations are based either on an overall subjective impression of the interpretation or else on criteria other than the ones analyzed in this study." (Collados Aís 1998/2002 : 335)¹³

Ainsi, des chercheuses comme Rennert ou Collados Aís posent la question des indicateurs sur la base desquels les auditeur·trice·s évaluent la fidélité informationnelle.

¹³ Ce qui est droit ici est italique dans l'original, et inversement.

Dans le même sens, des participant·e·s interrogé·e·s par Vuorikoski (1993) disent écouter à la fois l'original en anglais et l'interprétation en finnois :

"[...] in the case of the Finnish delegates we can see that many of them do compare the original and the interpretation, because in most cases they know enough English to be able to do this, and also because it is a kind of challenge for them. In the case of other languages the reaction to SI [simultaneous interpretation] might be quite different among Finnish listeners." (Vuorikoski 1993 : 324)

On note ainsi qu'il y a probablement une différence selon les paires de langues : l'écoute des auditeur·trice·s diffère peut-être selon qu'elles maîtrisent ou non la langue source ; or, l'anglais étant une langue de très large diffusion, la probabilité pour que les auditeur·trice·s de l'interprétation comprennent un original en anglais est plus grande que la probabilité pour qu'elles comprennent un original dans une langue de plus faible diffusion.

En somme, ces études nous montrent qu'une part non négligeable des auditeur·trice·s interrogé·e·s semblent s'estimer capable de vérifier au moins partiellement l'exactitude du contenu de la simultanée, et ce, selon des indices qui varient selon le contexte et les utilisateur·trice·s.

I.1.C.1.d. Variabilité entre groupes et entre individus

Les attentes et perceptions des utilisateur·trice·s admettent une variabilité inter-groupes (Kurz 1989 et 1993, Kurz et Pöchhacker 1995, Moser 1995, Elsagir 2000, Rennert 2010, SCIC 2013 et 2016) et même interindividuelle et intra-groupe (Gile 1985 et 1990, Vuorikoski 1995b et 1998, Gile 1995a : 35-38 et 2003 : 109, Kahane 2000/2015, Diriker 2011, Chevalier et Gile 2015). Cette variabilité s'exprime dans les attentes (Krajewska 2012) et dans les perceptions (Vuorikoski 1993). Ainsi, il est important de prendre en compte non seulement les tendances globales mais aussi les spécificités de chaque groupe et de chaque utilisateur de l'interprétation.

Même des auditeur·trice·s *a priori* sensibilisé·e·s à l'interprétation peuvent présenter une grande variabilité dans leurs perceptions, comme le montre Gile (1995c). Outre les variabilités entre groupes et entre individus, il y a des évolutions au cours du temps. Albl-Mikasa (2012 : 5)

note que par rapport à il y a quelques années, les participant·e-s aux réunions interprétées aujourd'hui sont de moins en moins souvent de parfaits monolingues et de plus en plus souvent d'imparfaits multilingues. Kurz (2003c : 4) soutient que les utilisateur·trice-s aujourd'hui sont beaucoup plus exigeant·e-s qu'aux débuts de l'interprétation simultanée en cabine*.

De plus, il peut arriver qu'un·e même auditeur·trice se contredise ellui-même dans ses réponses à une enquête. Marrone (1993) a fait le choix d'écarter ces contradictions de l'analyse (les questionnaires présentant des réponses contradictoires n'ont pas été retenus). À l'inverse, Kopczyński (1994) tient compte de ces contradictions dans son analyse, comme on le verra plus loin.

1.1.C.1.d.i. Variabilité entre groupes

Tout d'abord, des différences apparaissent entre le point de vue des interprètes et celui des auditeur·trice-s, comme le notent par exemple Marrone (1993), Krajewska (2012) ou encore Albi-Mikasa (2012 : 6) : *“The interpreter’s perception of how best to accommodate to the listener may or may not be in line with this listener’s own expectations and needs.”* Notamment, les auditeur·trice-s semblent souvent plus indulgent·e-s que les interprètes ne le sont sur leurs propres prestations (voir par exemple Gile 1990 : 68, Kurz 1993, Doerflinger 2003, Foster 2014). Kurz (2001a) compare les résultats de ses propres études (Kurz 1989, 1993, 1994, 1996a) avec ceux de Bühler (1986) et en conclut que l'importance relative des différents critères est la même, mais tous les critères sont considérés comme plus importants par les interprètes (les évaluations de l'importance de chaque critère, sur une échelle de 1 à 5, vont de 2,9 à 3,9 pour les interprètes, tandis que celles données par les délégué·e-s s'échelonnent de 2,3 à 3,6).

Gile (1999c), dans une expérience sur la perception et l'évaluation de la fidélité d'une interprétation simultanée, constate une variabilité entre groupes. Le nombre moyen d'erreurs et omissions détectées est plus faible pour les interprètes que pour les non interprètes (peut-être parce que les interprètes sont conscient·e-s des stratégies et tactiques qui peuvent mener à omettre ou ajouter du contenu). Krajewska (2012) montre que les interprètes donnent des

évaluations de la fidélité plus cohérentes que les non-interprètes, qui se contredisent parfois, et leurs évaluations de la fidélité présentent plus de variabilité. Ainsi, l'autrice montre que la notion de fidélité ne semble pas être comprise de la même manière par les interprètes et les non-interprètes interrogé·e·s.

De plus, une certaine variabilité apparaît également entre différents groupes d'interprètes. Zwischenberger (2010) observe que les membres de l'AIC* se montrent en général plus exigeant·e·s que ceux de la VKD* sur les critères de forme et de rendu.

Toutefois, la variabilité entre groupes, entre interprètes et non-interprètes, est réduite dans l'étude de Tiselius (2009), qui explore l'utilisation des échelles de Carroll (échelles d'évaluation de la traduction automatique, mises au point dans les années 1960) pour évaluer l'interprétation. L'autrice conclut que ces échelles semblent viables pour l'évaluation de l'interprétation simultanée et peut-être également d'autres types d'interprétation. Le fait qu'il y ait peu de différence entre les deux groupes d'évaluateur·trice·s indique, d'après Tiselius, que ces échelles pourraient peut-être permettre, dans certains contextes, de recruter des non-interprètes pour évaluer des interprétations (par exemple à des fins de recherches, dans des communautés de petite taille où tout le monde se connaît, si l'on veut éviter que l'évaluateur identifie le/la collègue dont la prestation est évaluée).

Hofer (2009 : 25) indique que le rôle de l'interprète est loin de faire consensus ; il est au contraire perçu et conçu de manière très différente selon le contexte. Même si toutes les parties prenantes sont souvent d'accord pour dire que le rôle de l'interprète est de permettre la communication (Hofer 2009 : 28), ce rôle se décline en pratique de manières très différentes selon la perception de chaque groupe. C'est d'autant plus vrai lorsqu'on se penche sur des contextes aussi différents que les conférences (Donovan 2002) et l'interprétation judiciaire (Hofer 2009), mais cela reste pertinent y compris au sein même de l'interprétation de conférence (Kurz 1989 et 1993a). Les interprètes de conférence interrogé·e·s par Zwischenberger (2010) expriment une perception globalement homogène de leur propre rôle (ce qui est probablement le fruit d'un processus de socialisation professionnelle efficace) mais avec des différences selon les profils des participant·e·s. Notamment, les femmes font preuve d'une plus grande loyauté à l'orateur·trice que les hommes, tandis que les interprètes expérimenté·e·s sont plus prêts à intervenir dans l'original que les débutant·e·s.

D'où l'intérêt d'établir une typologie des situations d'interprétation, comme celles proposées par Gile (1989b), Pöchhacker (1994 : 52 et suiv.) ou Alexieva (1997).

Moser (1995) fait apparaître une variabilité selon le type de conférence. Par exemple, globalement, la qualité de la voix est mentionnée moins souvent que les autres paramètres ; toutefois, pour les réunions de grande taille et sur des sujets peu techniques, la qualité de la voix est mentionnée à peu près aussi souvent que la fidélité au contenu (Moser 1995 : 9). L'auteur propose d'expliquer la variabilité par des différences entre les auditeur·trice·s individuel·le·s (Moser 1995 : 9). On pourrait envisager d'autres explications. Peut-être que les besoins diffèrent d'un type de conférence à l'autre. Peut-être également que les conférences peu techniques demandent à la fois aux auditeur·trice·s et aux interprètes une concentration moindre que les conférences très techniques ; cela leur laisserait peut-être le temps et l'énergie de prêter attention à des facteurs autrement considérés comme accessoires. Ces hypothèses n'ont pas été testées.

Moser (1995) ou encore Diriker (2011) mettent en évidence une variabilité entre différents groupes d'auditeur·trice·s. Dans l'étude de Moser (1995), parmi les participant·e·s qui assistent depuis longtemps déjà à des conférences avec interprétation, la moitié d'entre eux ont mentionné spontanément la fidélité, tandis qu'elle a été mentionnée spontanément par un tiers des auditeur·trice·s moins expérimenté·e·s (Moser 1995 : 9). Quant à la précision terminologique ("*terminological accuracy*"), elle est plus importante pour les participant·e·s plus âgé·e·s (par rapport aux auditeur·trice·s plus jeunes) et également plus importante dans les réunions techniques (par rapport aux réunions peu techniques). Globalement, les auditeur·trice·s moins expérimenté·e·s ont tendance à classer les différents critères au même niveau, tandis que les plus expérimenté·e·s établissent une hiérarchie.

L'attitude des participant·e·s vis-à-vis de l'interprétation semble liée à de nombreux facteurs. Par exemple, pour deux séminaires comparables (même sujet, mêmes organisateur·trice·s, mêmes objectifs, mêmes interprètes, groupe cible défini de la même manière), Vuorikoski (1993, 1995b, 1998) identifie deux groupes différents parmi les auditeur·trice·s non-interprètes : l'un de ces groupes (moyenne d'âge autour de 40 ans, 50 % de femmes) est beaucoup plus critique que l'autre (moyenne d'âge autour de 50 ans, 10 % de

femmes). Parmi les auditeur·trice·s interrogé·e·s par Mack et Cattaruzza (1995), les plus expérimenté·e·s ont tendance à se montrer plus indulgent·e·s dans leurs évaluations.

Vuorikoski constate que l'utilisation de l'interprétation est corrélée avec le niveau d'étude des participant·e·s : parmi ceux qui ont une formation universitaire¹⁴, un tiers écoutent l'interprétation, contre deux tiers parmi ceux qui n'en ont pas. Elle est également corrélée avec l'âge : les plus jeunes ont tendance à écouter l'original en anglais. L'autrice dégage ainsi trois profils différents parmi les auditeur·trice·s :

- groupe 1 : illes veulent écouter l'original pour avoir toutes les nuances ;
- groupe 2 : leur compétence linguistique est insuffisante pour tout suivre dans l'original, illes écoutent donc l'interprétation partiellement ou tout le temps ;
- groupe 3 : illes écoutent l'original et suivent en même temps l'interprétation comme soutien.

Ainsi, non seulement il existe une variabilité entre les participant·e·s selon les réunions (Moser 1995), mais de plus, selon Vuorikoski, les participant·e·s peuvent aussi passer d'un groupe à l'autre au cours d'une même réunion, par exemple en fonction de leur humeur (voir également à ce sujet Behr 2013) et de leur fatigue, de leurs centres d'intérêt, et également selon les caractéristiques de l'orateur·trice. Cela diffère des résultats de Donovan (2002) et aussi de Moser (1995), qui suggèrent au contraire que les besoins restent stables. D'après Moser (1995), plus de la moitié des auditeur·trice·s déclarent que l'importance des différents critères est selon elleux la même pour la conférence du jour et pour d'autres conférences auxquelles illes ont assisté par le passé (Moser 1995 : 23).

1.1.C.1.d.ii. Variabilité entre individus

Les premières études sur les attentes et perceptions vis-à-vis de l'interprétation envisageaient les auditeur·trice·s comme un groupe plus ou moins homogène. Une étape a été franchie avec la prise en compte du fait que les auditeur·trice·s ne constituent peut-être

¹⁴ Ce paramètre pourrait être considéré comme une mesure indirecte du niveau probable d'anglais.

pas un groupe uniforme, comme le montrent par exemple Vuorikoski (1998) ou encore Diriker (2011). Certes, Donovan (2002 : 4) écrit que les besoins des utilisateur·trice·s de l'interprétation de conférence restent globalement les mêmes quel que soit le type de conférence : marché privé ou organisations internationales, d'où le besoin d'assurer une qualité constante. Mais cette étude porte sur un petit échantillon et les entretiens ont tous été réalisés dans un contexte spécifique (réunions de l'OCDE). Vuorikoski (1998 : 188) met en doute l'hypothèse selon laquelle les utilisateur·trice·s de l'interprétation formeraient un groupe plus ou moins homogène, dont les attentes et besoins varieraient peu. Krajewska (2012) constate une variabilité dans les évaluations globales de la qualité d'une interprétation, et cette variabilité est plus forte chez les non-interprètes que chez les interprètes.

Gile (1995e : 35) montre que les évaluations peuvent varier non seulement selon la position de l'évaluateur dans la situation de communication mais aussi selon sa sensibilité personnelle aux écarts par rapport à une norme. Gile (1985) constate par exemple une variabilité dans la sensibilité des informateur·trice·s, ainsi qu'une variabilité dans les normes de l'oral, et ce, alors même que l'échantillon était relativement homogène d'un point de vue socio-culturel. Furthner (2013) constate également une variabilité entre évaluateur·trice·s : chacun·e semble prêter une attention plus grande à certains types d'erreurs en particulier. Wu (2010), dans son étude sur l'évaluation dans les examens de diplômes en interprétation, dégage des tendances globales mais constate une grande variabilité interévaluateur·trice·s : les critères d'évaluation sont plus ou moins les mêmes, cependant ils sont utilisés de manières différentes selon les évaluateur·trice·s. Parfois les examinateur·trice·s emploient les mêmes critères mais en tirent des conclusions opposées ; dans d'autres cas, illes posent le même jugement sur la base de critères différents ; dans d'autres enfin, les critères employés sont différents et les conclusions le sont également, pour le même enregistrement. De telles variations apparaissent entre les examinateur·trice·s individuel·le·s et entre les groupes d'examineur·trice·s.

Vuorikoski (1993, 1995b et 1998) constate une grande variabilité dans les attentes ainsi que dans les évaluations, et ce, même entre deux séminaires similaires (quant à leur sujet, leur but, et aux profils des participant·e·s) et avec les mêmes interprètes. De plus, Vuorikoski (1998) suggère que les attentes d'un·e même auditeur·trice peuvent varier au cours d'une même réunion.

La perception de certains paramètres semble sujette à une grande variabilité. C'est le cas par exemple de caractéristiques vocales que l'on peut regrouper sous le titre « intonation » : *“intonation and delivery”* (Marrone 1993), « intonation » (Chevalier 2013) *“pleasant voice”* (Foster 2014). Vuorikoski indique que malgré des tendances globales (85 % des participant·e·s décrivent l'interprétation comme *“coherent, or easy to follow”*, et plus de 60 % se disent satisfait·e·s sur les critères *“informed”, “pleasant rhythm”* et *“terminology”*), seulement la moitié des participant·e·s se déclarent satisfait·e·s sur les critères *“accurate”* et *“fluent”*. Quant à la perception de la fidélité, Gile (1999c) constate une grande variabilité intra-groupe, dans le nombre d'erreurs et omissions détectées et aussi dans les notes de fidélité.

I.1.D. Normes

II.1.D.1. Définition d'une norme

Avant d'être adapté pour l'interprétation, le concept de normes fut d'abord employé dans la recherche sur la traduction littéraire (Ben-Ari 2013), dans le cadre de la *Descriptive Translation Studies* ou traductologie descriptive, avec notamment les travaux de Gideon Toury ; or, un certain nombre de normes traductives peuvent être appliquées à l'interprétation, comme l'explique Schjoldager (1995a : 302). La traductologie descriptive adopte une approche analytique pour identifier des normes qui s'appliquent dans le système culturel cible et sont respectées par les traducteur·trice·s ou interprètes. Là où les travaux plus prescriptifs édictaient des règles et lignes directrices pour les traducteur·trice·s, la traductologie descriptive observe les pratiques existantes pour dégager des régularités et sur cette base identifier les normes en vigueur. Toury rompt avec la tradition prescriptive en cela qu'il observe des phénomènes traductionnels et les analyse sans commencer par exprimer un jugement de valeur sur les solutions adoptées par le traducteur. Schäffner (1998 : 1) identifie les normes comme la connaissance de ce qui, dans une communauté donnée, est considéré comme un comportement acceptable, y compris en matière de communication. Schjoldager (1995a : 307) décrit les normes comme *“the intermediary level of more or less codified guiding principles”*. Dans le même sens, Ben-Ari propose la définition suivante :

“Norms have long been regarded as the translation of general values or ideas shared by a group – as to what is conventionally right and wrong, adequate and inadequate – into performance instructions appropriate for and applicable to particular situations, specifying what is prescribed and forbidden, as well as what is tolerated and permitted in a certain behavioural dimension [...].” Ben-Ari 2013

Ainsi, les normes au sens où on l'entend ici sont identifiées sur la base de leurs manifestations observées, telles que les régularités comportementales.

Dans la description proposée par Ben-Ari (2013), il est important de noter que les normes sont applicables à certaines situations ; elles ne sont pas universelles. C'est ce que rappelle également Garzone (2002 : 115) : *“[...] neither the concept of quality nor the norms underlying it are absolute, but strictly dependent on the context of situation and context of culture, and, as such, subject to change in time.”*

Les normes applicables dans un contexte didactique ne sont pas forcément exactement les mêmes que celles qui s'appliquent en situation professionnelle réelle (Gile 1999c : 100). Kurz (2003c : 6) rappelle qu'il est essentiel de tenir compte du contexte dans lequel l'interprétation est réalisée, autrement dit, des facteurs liés à la situation (*“situational factors”*) : qui parle à qui et dans quel but.

“The concept of quality in interpretation can thus be defined as a construct embodying the norms which are deemed appropriate to guarantee the intrinsic and extrinsic properties considered ideal for an interpretation performance in a given social, cultural and historical situation.” (Garzone 2002 : 110)

Ainsi, le concept de normes s'articule avec celui de qualité *ad hoc* évoqué plus haut.

Toury (1980) explique que les normes sont à mi-chemin entre d'une part des règles absolues et objectives, et d'autre part des idiosyncrasies entièrement subjectives. Il estime qu'il faut trouver un équilibre entre le respect des normes de la culture source, donc le caractère adéquat de la traduction, et le respect des normes de la culture cible, qui détermine le caractère acceptable de la traduction dans le contexte cible et sa position dans le système culturel en question. Le cadre proposé par Toury peut s'appliquer non seulement à la traduction littéraire mais de manière plus générale à tous les phénomènes de transfert linguistique et culturel. Dans les comportements traductionnels, on peut observer des régularités, qui ne constituent pas les normes elles-mêmes mais leurs manifestations (Toury

1980). Les normes sont alors des hypothèses par lesquelles le/la chercheur·se tente d'expliquer les comportements observés (Toury 1985).

Les travaux de Toury (1980, 1998) identifient plusieurs types de normes, que l'on peut appliquer à l'interprétation :

- les normes préliminaires (par exemple interpréter vers la langue A*);
- les normes opérationnelles (qui sous-tendent la prise de décision par l'interprète pendant sa prestation), dont :
 - les normes stratégiques générales, par exemple maximiser l'impact du discours cible en termes de communication (cf. Gile 1995a);
 - les normes tactiques locales, par exemple de nombreuses normes spécifiques à chaque paire de langues;
 - les normes matricielles, régissant les omissions, ajouts et modifications, que l'on peut considérer comme des erreurs mais qui peuvent être pourtant parfois un choix contribuant à la qualité globale de la prestation.

D'autres classifications des normes ont été proposées par la suite, par exemple celle de Chesterman (1998).

1.1.D.2. Identification de normes

Pour identifier des normes, il convient d'étudier le produit fini et le processus de sa production, mais également de faire appel à des sources extratextuelles (Toury 1995 : 65).

Chesterman (2006) propose trois types d'indices sur la base desquels on peut déceler une norme, indices qu'il convient d'interpréter avec précaution :

- les déclarations normatives (émises par une institution ou une personne considérée comme habilitée à établir une norme);
- les affirmations, émises par des traducteur·trice·s et des lecteur·trice·s, du type « je pense que dans telles et telles conditions, XY (ne) doit (pas) faire YZ »;

- et les critiques explicites : elles définissent la norme en signalant un comportement qui en dévie.

Aucun de ces indices ne suffit à lui seul pour identifier une norme. En effet, les normes officielles ne sont pas toujours suivies en pratique, et les normes suivies ne sont pas toujours officielles ; les affirmations sont sujettes à caution, puisque l'on ne dit pas toujours ce que l'on pense ni ce que l'on fait ; et les critiques peuvent être motivées par des préférences personnelles plutôt que par des normes. Il convient donc de rester prudent dans l'interprétation de ces indices.

D'autres sources extratextuelles sont disponibles pour identifier les normes en interprétation. Gile (1999c : 100) en propose de nombreux exemples : interroger des interprètes ; lire des ouvrages sur l'interprétation – qu'ils soient didactiques, descriptifs ou encore narratifs ; analyser les réactions des utilisateur·trice·s ; ou encore demander à des interprètes et à des non interprètes d'évaluer le produit fini. Toutes ces sources peuvent contribuer à l'identification des normes applicables en interprétation dans différents contextes et pour différentes parties prenantes.

Duflou (2009 : 10) note à juste titre que les critiques explicites (en tant que source extratextuelle proposée par Chesterman 2006) sont rares si l'on considère le discours des interprètes à propos du travail de leurs collègues. Cependant, des critiques explicites peuvent être recueillies dans les réactions des auditeur·trice·s, comme on le verra plus loin.

Shlesinger (1989) évoque plusieurs obstacles méthodologiques à l'identification des normes en interprétation. Un certain nombre de ces obstacles ont été dépassés depuis. Elle évoque par exemple le caractère souvent inaccessible des prestations d'interprétation (Shlesinger 1989). Or, des corpus regroupant un grand nombre d'interprétations sont maintenant disponibles. Le projet italien CorIT en est un bon exemple. Il s'agit d'un projet initié par Francesco Straniero Sergio à Trieste et qui rassemble des interprétations réalisées à la télévision italienne et transcrites. Ce corpus comprend environ 900 interprétations effectuées par une centaine d'interprètes au cours des trente dernières années.

I.1.D.3. Importance des normes en traductologie

Harris (1990) ou encore Schjoldager (1995a : 302) partent du principe que l'interprétation, en tant qu'activité comportementale, est gouvernée par des normes. Gile (1999c : 98) appelle à employer ce concept de normes dans la recherche empirique sur l'interprétation, ce qui jusqu'alors n'avait pas été fait, à quelques exceptions près (Shlesinger 1989 et Harris 1990). Gile (1999c : 99) explique en quoi l'identification des normes est essentielle pour étudier l'interprétation, faute de quoi on risque de mal interpréter les phénomènes observés.

Ainsi, Gile (1989a) remet en question la méthodologie de l'étude de Barik (1969) qui comptabilise comme erreurs certaines transformations linguistiques qui, d'après Gile, sont inhérentes au processus d'interprétation et ne constituent pas des erreurs. On peut considérer que Barik applique une norme très générale, qui n'est pas spécifiquement adaptée à l'interprétation ; tandis que Gile considère cette norme comme non pertinente dans le cas d'espèce, et en propose une autre plus adéquate.

Macdonald (2013 : 40) omet de faire appel à ce concept de normes lorsqu'il raconte l'anecdote suivante. Il a interprété deux discours très similaires pour deux publics différents : la première fois de manière très complète pour des auditeur·trice·s connaissant bien le sujet ; la deuxième fois avec des omissions volontaires, pour des auditeur·trice·s qui ne connaissaient pas le thème traité. Macdonald affirme que si ces interprétations avaient été enregistrées et évaluées, la deuxième version eût obtenu un score bas étant donné les nombreuses omissions et simplifications qui eussent été considérées comme des erreurs. Or, l'évaluation de l'interprétation, comme le montre par exemple Gile (1999c), ne se résume pas au décompte des omissions, erreurs et ajouts. Ce dernier ne peut être que l'un des éléments du processus d'évaluation, qui doit prendre en compte non seulement les caractéristiques intrinsèques de l'interprétation en question mais aussi le contexte, et les normes applicables qui en découlent. Ainsi, on ne peut pas affirmer que la deuxième interprétation de Macdonald, si elle avait été évaluée, eût été considérée comme mauvaise ; cela eût dépendu de l'évaluateur·trice et des critères choisis en fonction du contexte de l'interprétation et de l'évaluation. Macdonald (2013) ne semble pas avoir compris la démarche de la recherche empirique en traductologie de l'interprétation. On trouve nombre d'études de cas sur la

qualité non pas *per se* mais justement selon des critères proposés par les auteur·trice·s, qui ne prétendent pas à une objectivité absolue.

L'adaptation au public cible est une norme que l'on retrouve souvent dans le contexte des transferts linguistiques, comme l'évoque par exemple Albl-Mikasa :

*“Collaboration in this context means that the interpreter has to shift between speaker orientation (i.e., full representation of the original speaker and their interests and intentions, cf. Gile 1991[a], 198) and **special adaptation to the non-native listener.**”* (Albl-Mikasa 2012 : 5) (Je mets en gras.)

Il en résulte que pour évaluer la qualité d'une interprétation, il faut tenir compte des destinataires, comme l'écrit Stenzl :

“[...] this example [...] illustrates how problematic it is to evaluate an interpretation without considering the receivers and their presupposed knowledge [...].” (Stenzl 1983 : 30)

Pöchhacker (2001 : 411) écrit : *“[...] there is something to gain by taking a comprehensive, unifying view on interpreting before focusing on a particular domain for specific investigations”*. Des cadres conceptuels généraux ont ainsi été définis (cf. par exemple Gile 1991a et 1995e, chapitres 6 et 7, ou Pöchhacker 1994) au sein desquels on a peu à peu identifié des différences selon les paires de langues (voir par exemple Gile 1995a : 232) et selon les types d'interprétation et les contextes. À chaque contexte s'appliquent des normes spécifiques, comme l'écrit Marzocchi (2005) :

“[Alexieva's 1997] analysis of settings in terms of sociolinguistic parameters could be complemented by looking at the different professional and expectancy norms associated with each constellation of parameters”. (Marzocchi 2005 : 89)

Ainsi, des normes spécifiques émergent par exemple pour¹⁵ :

- l'interprétation de service public (cf. Tryuk 2006, Springer 2009, Van de Mierop et al. 2012, Delizée 2015, Krzysztofowicz et Krupienicz 2016) ;
- l'interprétation médicale (cf. Angelelli 2009, Hofer 2009) ;

¹⁵ Ces types d'interprétation ne constituent pas une classification absolue mais plutôt des orientations générales qui ne font pas l'unanimité parmi les chercheur·se·s. Pour ne citer qu'un exemple, l'interprétation médicale et l'interprétation judiciaire sont parfois considérées comme des spécialisations distinctes mais parfois regroupées dans l'interprétation de service public (*“community interpreting”*) (voir par exemple Bancroft et al. 2013).

- l'interprétation judiciaire (cf. Berk-Seligson 1990/2002, Wallmach 2000, Hofer 2009), avec notamment une liberté de reformulation limitée (Kalina 2002 : 121) ;
- l'interprétation en milieu éducatif (Blaauw 2008, Foster 2014) ;
- l'interprétation pour les médias (Straniero Sergio 2003, Dal Fovo 2011), avec une différenciation selon le média et le type d'émission (Andres et Fünfer 2011).

Le concept de normes est particulièrement intéressant en traductologie et en traductologie de l'interprétation car il peut encourager l'interdisciplinarité (Gile 1995c : 98) et constituer un pont entre différentes branches qui sont longtemps restées séparées, comme l'écrit Marzocchi (2005) à propos de Harris (1990) :

"[...] the simple fact of reflecting rather loosely on norms in interpreting elicited an academic discourse that began building bridges between different interpreting settings, otherwise still marked by different social and academic prestige and by separate research paradigms, with a cognitive and process-based one prevailing in conference interpreting and a more socio-culturally oriented and discourse-based one in court and community interpreting (despite unifying efforts notably by Pöchhacker in his more recent work, and by Diriker 2004)." (Marzocchi 2005 : 91)

En outre, Chesterman (1998 : 4) explique que l'identification de normes permet de faire le lien entre une traductologie purement descriptive d'une part et une traductologie évaluative d'autre part. Par exemple, Harris (1990) propose plusieurs oppositions qui serviraient de base pour décrire des normes. L'une de ces oppositions est la suivante : *"The interpreter may neither add to nor omit from the original, or the interpreter may add and omit as circumstances warrant."* Les termes *"may"* et *"may not"* indiquent une permission accordée ou refusée, et à ce titre relèvent d'une attitude prescriptive, alors même que l'article de Harris (en réponse à Shlesinger 1989) fait partie des travaux qui ont ouvert la voie pour l'étude descriptive des normes en interprétation. Autre exemple, l'étude de Schjoldager (1995a) a été d'abord conçue dans une démarche évaluative, puis, comme l'explique l'autrice, le projet a été réorienté dans une démarche descriptive ; toutefois, des éléments prescriptifs subsistent, comme dans la norme suivante dont Schjoldager (1995a : 310) pose l'hypothèse : *"An interpreter is allowed to say something which is apparently unrelated to the source-text item in question [...] provided that s/he can say something which is contextually plausible."* Comme l'explique par exemple Ben-Ari (2013), les normes identifiées sur la base de leurs manifestations

comportementales servent ensuite à établir des principes prescriptifs utilisés notamment dans la formation.

Straniero Sergio (2003 : 171) propose d'adapter les normes de qualité en fonction de la situation d'interprétation : en tenant compte des conditions dans lesquelles l'interprète effectue sa prestation, on peut déterminer une qualité non pas idéale mais réalisable¹⁶. Si les normes professionnelles applicables dans un contexte donné ne sont pas toujours identiques à des normes idéales qui existeraient dans l'absolu (Garzone 2002), les normes appliquées par les auditeur-trice-s sont également actualisées selon la situation :

"[...] the quality of SI [simultaneous interpretation] is the result of a compromise between abstract standards and the constraints imposed by the real conditions under which it is performed. [...] Symmetrically, there is no reason why this should not apply to users as well." (Garzone 2002 : 117)

I.1.D.4. Exemples de normes en interprétation

Les tactiques et les stratégies d'interprétation sont fondées sur des normes, dont notamment : les normes cibles (maximiser la récupération d'information et maximiser l'effet du discours en termes de communication) ; et la norme d'optimisation (minimiser les interférences entre le traitement des différents segments du discours) (cf. Gile 1998a : 99 et 1995e : 201 et suiv.).

On peut par ailleurs envisager des normes englobantes ou « hypernormes » :

" 'maximising the communication impact of the speech' can be considered a hypernorm covering norms such as 'making the meaning sufficiently clear', 'avoiding potentially offending translations', 'finishing one's interpretation as rapidly as possible' (for TV interpreting), 'in a setting with many non-native speakers of the target language, making one's language neutral' [...] etc." (Gile 1998a : 99)

¹⁶ *"[...] quality standards should be adjusted to concrete SI [simultaneous interpreting] situations. We should, therefore, frame the conditions in which the interpreter has to translate a particular text, and, consequently, consider and decide the achievable quality of the interpretation."*(Straniero Sergio 2003 : 171)

Colucci (2011) propose en outre de tenir compte de la subjectivité de l'interprète : ce dernier, en effet, n'est jamais parfaitement neutre¹⁷. La neutralité qui est attendue de lui peut être reformulée comme loyauté à l'orateur·trice (Gile 1998a : 99) : “[...] *a prevailing norm in conference interpreting is the interpreter's 'neutrality', meaning s/he takes side with the speakers as they take the floor [...]*”.

Un autre exemple de norme en interprétation est l'usage de la première personne lorsque l'orateur·trice le fait. On observe une grande régularité en ce sens dans le comportement des professionnel·le·s, et le discours à la première personne est également indiqué dans des textes sur l'interprétation issus d'organisations professionnelles telles que l'AIC*. Harris (1990) identifie cet usage comme une norme applicable en interprétation professionnelle. Duflou (2009) pose la question de savoir s'il s'agit bien là d'une norme, qui a été tellement intégrée qu'elle n'est plus identifiée en tant que norme par les interprètes professionnel·le·s ; ou s'il s'agit simplement d'un choix par défaut, en l'absence d'alternative. Elle propose de considérer le discours à la première personne comme une règle constitutive (“*constitutive rule*”, Duflou 2009 : 7) plutôt qu'une norme. Cette règle ou cette norme admet par ailleurs des exceptions. Un des exemples proposés par Duflou (2009) est celui de débats avec plusieurs intervenants et des prises de paroles très brèves : les interprètes passent alors parfois en « mode reportage » (“*reporting mode*”), c'est-à-dire qu'elles ajoutent à leurs phrases « dit [nom ou fonction de l'intervenant] » afin de clarifier le discours pour l'auditeur ; on sait ainsi qui a dit quoi, ce qui ne serait pas limpide autrement, étant donné le décalage. Duflou (2009) propose ainsi trois catégories de cas où l'interprète n'emploie plus la première personne. L'une de ces catégories (l'information donnée aux collègues en relais par un interprète pivot) est mentionnée dans des documents officiels de la DG SCIC* et de la DG INTE¹⁸ (Duflou 2009 : 15). *In fine*, Duflou défend l'idée selon laquelle les dérogations à la règle de la première personne (règle qu'on considérera ici comme une norme) sont des outils complémentaires utilisés exceptionnellement et qui contribuent justement à préserver l'usage ordinaire de la première personne. En d'autres termes, l'exception confirme la règle, ou plutôt la norme.

¹⁷ “[...] *in spite of theory, in practice interpretation is never completely unbiased – no matter how desirable. Additions and omissions are to be expected, as simultaneous translation implies mental processing and modulation.*” (Colucci 2011 : 62)

¹⁸ Direction générale de l'interprétation au Parlement européen.

On part généralement du principe que l'objectif de l'interprétation est de transmettre le message de l'orateur·trice. *"Sense consistency with the original"* constitue une norme professionnelle, selon Zwischenberger (2010 : 141). Mais ce principe général demande à être précisé, nuancé, et on peut le décomposer en un certain nombre de normes en application. En théorie, une fidélité informationnelle totale est l'objectif global : Gile (1989b : 649) écrit que d'après le point de vue qui prévalait alors (et il prévaut encore aujourd'hui) dans la profession, « les interprètes ont pour mission de restituer fidèlement et intégralement le message véhiculé par chaque intervention ». En pratique, la fidélité informationnelle totale n'est pas toujours possible :

« Si l'on devait appliquer rigoureusement cette définition sur le terrain, force serait de constater que les interprètes sont en général incapables de restituer ce message dans tous les détails dès qu'interviennent certaines difficultés auxquelles on n'échappe que rarement : intervention dense, rapide, lue, noms propres, termes techniques inconnus de l'interprète, chiffres, énumération, etc. (voir Gile : 1984a, b). » Gile 1989b : 649

Des auteur·trice·s comme Gile (1999c, 1998a : 104 et 2003 : 177) ou encore Garzone (2002 : 114) notent que les entorses à la fidélité informationnelle (omissions, ajouts et changements), généralement considérées comme des erreurs, peuvent parfois, en réalité, contribuer à la qualité globale de la prestation. Elles peuvent procéder d'une stratégie, d'un choix conscient pour une meilleure adaptation au public cible ; elles peuvent également découler d'une tactique appliquée dans l'urgence de la simultanée, par exemple l'omission d'un élément mineur afin de privilégier les concepts plus importants dans le propos de l'orateur·trice, lorsque les conditions ne permettent pas une fidélité informationnelle totale et que l'interprète doit effectuer un arbitrage.

Ainsi, quoique transmettre le message de l'orateur·trice en le reformulant semble *a priori* être la fonction première et essentielle de l'interprétation, la réalité est en fait plus complexe, comme l'explique par exemple Kalina (2002) :

"For conference interpreting, a variety of factors determine the extent to which the original wording has to be maintained, and quality cannot be determined simply on the basis of sense predominating over words." (Kalina 2002 : 121)

Schäffner (1998 : 1-2) indique qu'il faut distinguer au plan linguistique deux volets : d'une part, ce qu'il est possible de faire indépendamment du contexte, selon les règles de la langue en question ; d'autre part, ce qui est considéré comme acceptable dans un contexte donné, décrit par des conventions ou normes. Schäffner (1998) décrit comment la traductologie a peu

à peu dépassé une vision purement linguistique (avec des ouvrages prescriptifs portant souvent sur la traduction de phrases isolées) pour intégrer une approche tenant compte du texte et du contexte dans son ensemble. Ainsi, un ensemble de textes de même type constitue un genre, et à chaque genre correspondent des conventions ou normes spécifiques, qui sont associées à des attentes vis-à-vis des textes. Ces normes s'appliquent aux textes originaux et également aux traductions. On peut ainsi parler de normes traductives ("*translational norms*"), à l'instar de Toury (1980), Shlesinger (1989), Schäffner (1998) ou encore Gile (1998a). Ces normes traductives varient au cours du temps et en fonction des sociétés. Enfin, comme le signale par exemple Schäffner (1998 : 7), il convient de faire une distinction entre deux acceptions du terme "*normative*", en anglais dans l'original, que l'on peut traduire en français par « normatif ». Au sens descriptif, « afférant aux normes », il fait référence à l'étude des normes (en tant que conventions identifiées sur la base de régularités comportementales) et de leurs manifestations. C'est selon cette acception que le terme « normatif » sera employé ici (et non au sens de « prescriptif »).

I.2. Méthodologies empiriques

Les méthodologies des expériences empiriques offrent de plus en plus de possibilités : non seulement on utilise des exemples d'interprétations tantôt réalisées *in vitro* et tantôt *in vivo*, mais on manipule également les interprétations afin d'isoler les effets de certains paramètres. Une expérience comme celle de Christodoulides et Lenglet (2014) présente une méthodologie intéressante dans le sens où les auditeur·trice·s ont entendu une interprétation manipulée mais dans le contexte d'une simulation de conférence, avec un interprète présent et travaillant au micro en cabine* : ainsi, les auditeur·trice·s qui entendaient dans le casque une interprétation préenregistrée et modifiée croyaient très probablement entendre une interprétation réalisée en direct.

On constate également une évolution méthodologique dans le sens où, dans une certaine mesure, la recherche en traductologie de l'interprétation s'est peu à peu professionnalisée. Quoiqu'une grande partie des travaux soient effectués par des interprètes plus ou moins isolé·e·s et plus ou moins formé·e·s, pour qui la recherche ne constitue qu'une activité

secondaire voire annexe, on a également vu émerger des projets de recherche à plus grande échelle, commandités par des organismes ou institutions, et réalisés par des entreprises spécialisées, avec donc une qualité professionnelle pour la rédaction des questionnaires et l'analyse statistiques des réponses.

La première étude de cette envergure est celle dirigée par Moser (1995) à la demande de l'AIIIC* (Association internationale des interprètes de conférence) : cette étude a été conçue par une entreprise spécialisée, qui a également analysé les données. Par ailleurs, le SCIC* (le service d'interprétation de la Commission européenne) commande régulièrement une enquête de satisfaction réalisée auprès des utilisateur·trice·s de ses services (Doerflinger 2003, Renard 2016 et SCIC 2018).

Enfin, les évolutions méthodologiques sont également liées aux évolutions technologiques : il est aujourd'hui possible de réaliser et dupliquer des enregistrements, de les transcrire, d'analyser l'intonation ou encore de les manipuler au moyen de logiciels tels que Audacity, EasyAlign ou encore PRAAT, pour obtenir différentes versions (Ahrens 2005a, Holub 2010, Christodoulides et Lenglet 2014, Pöchhacker 1997, entre autres).

I.2.A. Questionnaires et listes de paramètres

Les questionnaires ont été fréquemment employés pour explorer les attentes des auditeur·trice·s (Meak 1990, Kopczyński 1994) mais également leurs évaluations (Gile 1990) ainsi que dans des études portant à la fois sur les attentes et les évaluations (Marrone 1993, Vuorikoski 1993, Elsagir 2000, Schwarthorner 2010). Les réponses peuvent être récoltées soit sous forme écrite (Bühler 1986), soit dans le cadre d'un entretien (Donovan 2002, Moser 1996). Le questionnaire est parfois complété par une conversation téléphonique après coup (Vuorikoski 1993, Mack et Cattaruzza 1995). Les taux de réponse semblent être meilleurs si les organisateur·trice·s ou président·e·s de réunions (et non les interprètes) distribuent les questionnaires et demandent aux délégué·e·s de les remplir, comme cela a été fait par Gile (1990) ou encore Vuorikoski (1993).

Cette méthode du questionnaire a été employée pour explorer le point de vue des auditeur·trice·s mais aussi des interprètes : sur leur rôle et la qualité de leurs propres prestations (Bartłomiejczyk 2004, Pöchhacker et Zwischenberger 2010/2016) ou encore sur leurs conditions de travail et les facteurs influant sur la qualité (Chiaro et Nocella 2004, Andres et Fünfer 2011, Albl-Mikasa 2012).

La plupart des études sur la qualité en interprétation utilisent des listes de paramètres prédéfinis, pour étudier tant l'évaluation (Collados Aís 1998/2002, Gile 1990, Krajewska 2012,) que les attentes en matière de qualité (Bühler 1986, Kopczyński 1994, Kurz 1993a, ...), ou les deux (Elsagir 2000, Schwarthorer 2010). Ces listes de paramètres ont peu évolué depuis 1986, comme le montre par exemple De Gregoris (2015 : 60) : les désignations ont parfois changé, certains paramètres ont été regroupés, d'autres scindés, mais dans les grandes lignes, les paramètres proposés sont restés globalement les mêmes, ce qui présente le double avantage de la cohérence et de la comparabilité. Toutefois, la base sur laquelle ces critères ont été établis au départ reste assez floue. De Gregoris appelle à faire le point et à examiner la qualité dans le cadre d'une approche plus globale.

Plus rares sont les études ne proposant pas aux participant·e·s de critères prédéfinis. Certaines études emploient non pas une liste de critères mais plutôt un questionnaire avec des questions ouvertes (Donovan 2002, Diriker 2011) ou des phrases affirmatives avec lesquelles les participant·e·s disent être d'accord ou non (Vuorikoski 1993 et 1998, Krajewska 2012).

Pour étudier l'évaluation de l'interprétation, Wu (2010) n'a pas proposé de liste de paramètres ; toutefois, une partie de l'échantillon est constituée d'interprètes enseignant·e·s habitué·e·s à participer à des jurys de diplôme, qui ont donc une perception différente de celle des auditeur·trice·s, et disposent déjà d'un bagage important quant aux normes de qualité appliquées en interprétation. Wu a recueilli les réactions des évaluateur·trice·s puis les a classées en employant la théorie ancrée¹⁹ ("*grounded theory*", Glaser et Strauss 1967). Ces catégories pourraient être discutées. Par exemple, "*coherence*" ou encore "*translates half*" (Wu 2010 : 160) sont classés dans "*presentation and delivery*" alors qu'on aurait pu envisager

¹⁹ Méthode de recherche exploratoire partant du concret pour aller vers l'abstrait, sans hypothèse préalable à vérifier.

de les mettre dans le contenu. Ou encore, “*steady pace*” d’une part et “*pace, rhythm, tempo, fluency, slow, fast*” d’autre part se trouvent dans deux catégories différentes au sein de “*Presentation and delivery*” (ibid. : 161) alors qu’on aurait pu envisager de les regrouper. Cela ne remet pas en cause la validité des résultats mais montre plutôt à quel point la subjectivité intervient dans un tel classement.

Lorsqu'on interroge des auditeur·trice·s, on recueille parfois des réactions non pertinentes aux fins des études sur l'interprétation. Par exemple, Donovan (2002 : 5) indique que certain·e·s participant·e·s souhaitaient exprimer leur insatisfaction quant à des paramètres annexes comme le bruit ambiant ou le confort des écouteurs, paramètres qui ne relèvent pas directement de l'interprétation ; ces informations sont donc peu utiles pour les interprètes. Toutefois, ces paramètres font partie intégrante de l'expérience vécue par l'auditeur. Vuorikoski (1993 : 322) en tient compte : un fabricant de casques ayant manifesté son intérêt quant à cette question, l'autrice a intégré une question sur la qualité technique des écouteurs.

I.2.B. Validité écologique des études

Un des éléments de la validité écologique repose sur la sélection des participant·e·s, comme l'écrit par exemple Bastian (2012) : on ne peut explorer le point de vue des auditeur·trice·s qu'en étudiant les réactions de ces auditeur·trice·s, pas des interprètes ni des étudiant·e·s en interprétation.

L'étude de Wu (2010) porte sur les comportements des évaluateur·trice·s pour les examens de diplômes en interprétation. Il faut noter que si l'échantillon de participant·e·s inclut 13 personnes qui sont effectivement amenées à juger les prestations d'étudiant·e·s en interprétation lors des examens de diplôme, il comporte aussi 31 personnes sans expérience en la matière. Par ailleurs, les examinateur·trice·s ont été invité·e·s à comparer les interprétations par paires ; or, les jurys lors des examens ne sont pas censés comparer les différentes prestations, mais seulement juger de la qualité de chaque prestation. Ces deux éléments amènent à émettre une réserve quant à la validité écologique de l'étude.

De plus, et même si cela peut paraître évident, pour étudier la perception et l'évaluation de l'interprétation, il est nécessaire de s'adresser à des personnes qui ont effectivement eu accès à l'interprétation. Pourtant, Foster (2014) analyse une enquête où des enseignant·e-s ont évalué la qualité de l'interprétation de leurs propres cours magistraux, ce qui est problématique au plan méthodologique puisqu'elles n'ont *a priori* pas écouté l'interprétation, ou seulement très partiellement. Leur avis se fonde apparemment sur l'effet produit par l'interprétation sur leurs étudiant·e-s, ce qui est pertinent à condition d'être utilisé comme complément à une évaluation de l'interprétation à proprement parler.

De plus, lorsqu'on étudie la perception d'une interprétation, les auditeur·trice-s peuvent être amené·e-s à donner leur avis sur des interprétations de durées diverses, depuis un extrait d'une minute (Zwischenberger 2010) jusqu'à plusieurs journées entières (Diriker 2011) en passant par exemple par des extraits de trois à cinq minutes (Chevalier 2013) ou de vingt minutes (Alhalaki 2019). Un extrait très court peut paraître insuffisant pour se faire une impression, mais d'après García Becerra (2012 et 2016) la première impression est souvent décisive. À l'inverse, un extrait plus long donne plus de « matière » mais implique des fluctuations dans la concentration de l'auditeur·trice.

Un autre volet important de la validité écologique des études concerne le choix des interprétations étudiées : *in vivo* ou *in vitro*.

1.2.B.1. Interprétations in vitro et in vivo

On appelle ici *in vitro* des interprétations réalisées non pas en situation professionnelle mais pour les besoins d'une expérience. Oléron et Nanpon (1965/2002) recommandaient d'étudier des situations d'interprétation optimales pour bien identifier les processus. Les premiers travaux prescriptifs (voir par exemple Seleskovitch 1968, Lederer 1981) envisageaient une situation théorique idéale : l'orateur·trice parle sa langue maternelle, librement (sans lire, ou alors le texte a été communiqué à l'interprète à l'avance), à un rythme raisonnable (environ 120 mots par minute) ; l'interprète est un·e professionnel·le correctement formé·e, a disposé du temps et de la documentation nécessaire pour se préparer à la prestation en question, et parle sa langue maternelle. Ille transmet fidèlement

le propos de l'orateur·trice, sans rien ajouter, retrancher ni modifier. L'étude d'une telle situation peut certes permettre d'identifier certains mécanismes, mais dans la pratique professionnelle quotidienne, ces conditions optimales représentent l'exception plutôt que la règle. Gile (1983 : 238) le signalait déjà il y a plus de trente ans et la situation ne s'est pas améliorée depuis. Il est donc indispensable que la recherche se penche également sur des interprétations réalisées dans des conditions plus réalistes et moins parfaites, appelées ici *in vivo*, comme le recommande notamment Gile (1983). Straniero Sergio également appelle à utiliser pour la recherche des enregistrements tirés de situations professionnelles réelles et à effectuer des études descriptives plutôt que prescriptives afin de mettre au jour, par l'observation, les normes appliquées (au sens employé notamment par Toury 1980) qui permettront alors de définir la qualité dans le contexte d'une éthique de la traduction.

Peu à peu, on s'est donc dirigé vers des approches plus pragmatiques.

De nombreuses études depuis les années 1980 portent ainsi sur des interprétations réalisées en conditions réelles et pas toujours optimales, que l'on qualifiera d'*in vivo* (entre autres exemples Gile 1990, Vuorikoski 1995b, Elsagir 2000, Donovan 2002, Schwarnthorer 2010 ou encore SCIC 2018).

Il existe par ailleurs quelques cas particuliers, par exemple l'étude de Marrone (1993) : au plan méthodologique, il est délicat de classer l'interprétation entendue ce jour-là comme *in vitro* ou *in vivo*. Il s'agit d'une prestation réalisée dans un cadre professionnel et non pour les besoins spécifiques de l'expérience, et à ce titre c'est une interprétation *in vivo*. Cela dit, l'interprète indique avoir intégré dans son interprétation des éléments susceptibles d'inspirer les participant·e·s pour répondre à la question sur le rôle de l'interprète. La prestation a donc été modifiée pour les besoins de l'expérience, et à ce titre, peut être qualifiée d'*in vitro*. De plus, l'interprète savait que les auditeur·trice·s allaient ensuite remplir un questionnaire, et se savait écouté par un collègue qu'il avait invité (Marrone 1993 : 36), ce qui a pu éventuellement influencer sa façon de travailler à un niveau inconscient, en plus des modifications délibérées qu'il signale. On doit donc émettre une réserve quant à la fiabilité de cette étude.

L'accès à des enregistrements d'interprétations réalisées en situation professionnelle peut être malaisé, ce qui pose un obstacle méthodologique dans la recherche sur l'évaluation de la qualité. Les obstacles sont de plusieurs ordres : technique, lorsqu'il est difficile de réaliser un

enregistrement sonore d'une qualité suffisante ; juridique, lorsque les enregistrements ne sont pas accessibles au public ; ou encore « diplomatique », dans la mesure où on comprend bien que les interprètes puissent se montrer réticente·e·s quant à ce que leurs prestations soient réécoutées et évaluées. La recherche doit beaucoup aux interprètes qui ont accepté d'être écouté·e·s à des fins de recherche²⁰, et qui méritent toute notre reconnaissance.

Cet obstacle est parfois contourné : en utilisant des enregistrements qui sont déjà publics (télévision, radiodiffusion, web streaming, podcasts), ou bien en enregistrant des étudiant·e·s en interprétation, sous réserve de leur consentement, qui est plus facile à obtenir puisque l'expérience contribue à leur formation. Cette dernière méthode donne des résultats intéressants, par exemple Ng 1992, Gile 1995c, Wu 2010, Furthner 2013. Ces études tiennent compte du fait que ces interprétations sont l'œuvre d'interprètes encore en formation, disposant en général de très peu d'expérience, et qu'elles sont réalisées dans un contexte académique ; elles ne sont pas nécessairement représentatives de ce qui est effectué au quotidien sur le marché par des interprètes plus expérimenté·e·s en situation professionnelle.

D'autres études portent sur des interprétations réalisées pour les besoins de l'expérience (sans que les conditions en soient forcément optimales), souvent pour appréhender le rôle d'un paramètre en particulier. Certaines études utilisent des enregistrements d'interprétation qui sont ensuite manipulés afin d'isoler certains paramètres (Collados Aís 1998/2002, Holub 2010 par exemple).

I.2.C. Risques de biais et solutions

I.2.C.1. Biais personnel

Un problème méthodologique qui se pose est celui d'un éventuel biais : si les entretiens sont réalisés ou les questionnaires distribués par un·e interprète, l'auditeur pourrait être influencé par cette information ; il pourrait notamment se montrer réticent à exprimer un point de vue négatif sur l'interprétation, comme le signalent Gile (1998b), Collados Aís et Gile

²⁰ Par exemple pour les études de Tiselius (2009), Zwischenberger (2010) ou encore celle de Christodoulides et Lenglet (2014).

(2002 : 5), ou encore Donovan (2002). Ainsi, dans l'enquête dont Moser (1995) fait le rapport, les participant·e·s ont été interrogé·e·s lors de réunions auxquelles illes assistaient, et les entretiens ont été réalisés par des interprètes de l'équipe en cabine* ce jour-là, qui pouvaient donc être identifié·e·s comme tel·le·s. Cette limite est également présente dans l'étude de Marrone (1993), dans une plus grande mesure, puisqu'il s'agissait alors d'une consécutive, réalisée par un seul interprète, qui pouvait alors être identifié par tou·te·s les participant·e·s.

Le biais personnel est contourné, par exemple, dans l'étude de Gile (1990) : les questionnaires ont été distribués et recueillis non par les interprètes mais par les organisateur·trice·s. Dans celle de Donovan (2002), l'enquêtrice ne s'est pas présentée en tant qu'interprète, elle a seulement indiqué aux personnes interrogées que l'enquête était menée par le service des conférences. Dans l'enquête réalisée par Vuorikoski (1993), ce sont les président·e·s de réunion, et non les interprètes, qui ont attiré l'attention des participant·e·s sur le questionnaire à remplir. Ainsi, on évite un biais car les participant·e·s ignoraient que leurs réponses seraient lues par des interprètes. Dans l'étude de Gile (1999c), pour garantir l'anonymat de l'interprète, l'auteur a réenregistré l'interprétation avec sa propre voix, à partir d'une transcription, et les participant·e·s en étaient informé·e·s. Ainsi, comme le précise Gile (1999c : 60-61), on peut *a priori* écarter le risque de biais personnel : illes savaient que l'interprétation d'origine n'avait pas été effectuée par leur interlocuteur.

L'étude de Furthner (2013) devait au départ porter sur des interprétations consécutives, mais le sujet de ce travail a dû être modifié à un stade avancé, bien après le recueil des données, et l'étude se penche finalement sur les évaluations de ces interprétations. Ainsi, les interprètes participant·e·s qui ont accepté d'évaluer les enregistrements ne pouvaient pas savoir, au moment où illes ont participé à l'expérience, que ce serait cette évaluation, plutôt que les interprétations consécutives, qui constituerait le sujet de recherche. On peut donc exclure un éventuel biais.

1.2.C.2. Désignations et définitions des paramètres de qualité

Il est difficile de définir des catégories auxquelles les évaluateur·trice·s non spécialisé·e·s se réfèrent dans leurs évaluations. Les auditeur·trice·s interrogé·e·s dans les études par

questionnaire n'ont peut-être pas toujours une idée très claire de ce que recouvre telle ou telle désignation (voir par exemple Ng 1992, Mack et Cattaruzza 1995, Christodoulides et Lenglet 2014 ou encore Donovan 2002). C'est là une autre limite des études par questionnaires : la fiabilité des résultats peut être mise en cause si l'on n'est pas certain que les participant·e·s comprennent les termes employés, ou en tout cas les comprennent dans le même sens que les chercheur·se·s.

Christodoulides et Lenglet (2014) notent que le terme "*fluency*", que l'on peut traduire par « fluidité », a deux acceptions différentes. En langage courant, il peut signifier la compétence linguistique générale, tandis qu'en langage spécialisé, il désigne un ensemble de paramètres temporels : flux de la parole, absence de ruptures telles que pauses, hésitations, répétitions. Ces deux auteurs se réfèrent à des études antérieures ayant constaté que les auditeur·trice·s ne distinguent pas forcément les paramètres temporels et les éléments constituant l'intonation, dont la variation de fréquence vocale. Dans leur étude, illes ont proposé un questionnaire demandant aux participant·e·s de noter l'interprétation sur trois paramètres : "*accuracy*" (précision), "*fluency*" (fluidité) et "*subjective comprehension*" (compréhension subjective : les auditeur·trice·s devaient dire s'illes pensaient avoir compris le discours interprété qu'illes venaient d'entendre). Christodoulides et Lenglet considèrent qu'en notant le paramètre "*fluency*", les auditeur·trice·s notent également, implicitement, l'intonation. Les participant·e·s ne disposant pas de définitions précises de ces deux paramètres, ces derniers constituent pour elleux, d'après les auteurs, une seule et même catégorie. Et illes constatent effectivement que pour l'enregistrement présentant les caractéristiques prosodiques spécifiques de l'interprétation, les auditeur·trice·s ont mis pour le paramètre « fluidité » une note plus basse que pour l'enregistrement de la transcription lue (par opposition à l'interprétation en conditions réelles). Leur définition de "*fluency*" diffère de celle employée par Rennert (2010 : 104) qui inclut des éléments uniquement temporels, et pas l'intonation.

De plus, les critères de Bühler ont été reformulés à plusieurs reprises et traduits en différentes langues pour différentes études, et l'on peut dès lors se poser la question de la comparabilité : les participant·e·s anglophones (natifs ou non natifs) qui notent l'importance du critère "*sense consistency with original message*" (Bühler 1986) comprennent-illes exactement la même chose que ceux qui notent le critère "*faithfulness to meaning*" (Moser

1995 : 18) ? Et que les participant-e-s francophones qui notent le critère « fidélité » (Gile 1990), que l'on traduit également parfois par « transmission du sens du discours de départ » ou encore « sens conforme à l'original » ? Comprennent-elles la même chose que les participant-e-s germanophones lorsqu'elles notent le critère „*sinngemäße Wiedergabe des Originals*”²¹ (Elsagir 2000 : 110) ? Ainsi, Moser (1995 : 17) note que le questionnaire employé pour l'étude en question a été traduit en cinq langues et précise à juste titre que cela entraîne une incertitude quant à l'idée que les participant-e-s se font des critères proposés. De plus, bien souvent, les résultats d'études sont présentés dans des articles rédigés dans une langue (souvent l'anglais ou le français) autre que celle dans laquelle l'enquête a été réalisée (par exemple le polonais pour Kopczyński 1994 et Krajewska 2012, l'allemand pour Kurz 1989, l'italien pour Meak 1990 et Marrone 1993) : on ignore alors quels sont les termes exacts des questions posées aux participant-e-s.

Pour pallier la conception peut-être trop floue des paramètres par les participant-e-s, Christodoulides et Lenglet (2014) ont volontairement choisi des désignations englobantes. Ils ont demandé aux participant-e-s d'évaluer entre autres la fluidité (“*fluency*”), en considérant que ce terme recouvrait à la fois la fluidité et l'intonation, et qu'il était inutile de subdiviser ce critère car les participant-e-s ne feraient pas de distinction claire entre fluidité et intonation. Dans le même esprit, Donovan (2002) a choisi d'interroger les participant-e-s sur les « styles d'interprétation » (“*interpreting styles*”), terme englobant qui peut recouvrir un grand nombre de critères et ne limite donc pas les réactions des auditeur-trice-s.

Diriker (2011) a interrogé les participant-e-s sur leurs attentes et leur a ensuite demandé de préciser ce qu'elles entendaient par tel ou tel terme ; il apparaît que les termes employés par les participant-e-s ont différentes acceptions. Par exemple, “*convey the meaning of the original speech*” a été paraphrasé ainsi par différent-e-s participant-e-s : “*rendering the 'feeling behind the concepts', conveying the 'spiritual world of the philosopher'”, “render the original meaning and not the words”*”, effectuer un transfert correct des termes et concepts, ou encore faire un résumé du discours source (Diriker 2011 : 5).

Une autre solution est de donner aux participant-e-s des éléments de définition pour chaque critère (Moser-Mercer 1998, Vuorikoski 1998, Krajewska 2012). Le questionnaire

²¹ Littéralement : transmission conforme au sens de l'original.

proposé par Krajewska (2012 : 105) indique une liste de 22 critères, et pour chaque critère, trois phrases descriptives, comme dans cet exemple :

“Fluency of delivery

The interpreter did not make unnatural pauses.

The interpreter hesitated (e.g. 'umed', 'aahed' and 'ered').

The delivery was fluent.” (Krajewska 2012 : 105)

Notons que le libellé porte souvent sur l'interprète (par exemple *“The interpreter was unambiguous”*) plutôt que sur l'interprétation. L'autrice conclut ainsi :

“[...] knowledge of what interpreting is translates into a better understanding of what criteria constitute quality and what their definitions are. It also helps limit the influence of personal factors and helps produce a more uniform and universal approach to quality in simultaneous interpreting. It might be concluded from the experiment that interpreters are generally more precise than non-interpreters, they know what criteria constitute quality and are able to recognise and understand them separately.” (Krajewska 2012 : 90-91)

On pourrait toutefois ajouter que ce que les interprètes connaissent mieux, ce sont leurs propres critères de qualité, pas les critères de qualité dans l'absolu, si tant est qu'il en existe. Si l'approche des interprètes est plus uniforme, cela ne veut pas forcément dire que leur avis soit plus valable qu'un autre, mais peut-être simplement qu'elles partagent un tronc commun de formation et d'expérience par lequel elles ont intégré des normes communes, ce qui influence leur jugement dans un certain sens.

Vuorikoski (1993), plutôt que de proposer aux participant-e-s des intitulés de paramètres, leur a présenté des phrases affirmatives et leur a demandé d'indiquer s'elles étaient d'accord ou non avec ces énoncés, par exemple : *“It doesn't matter whether I listen to the original speaker or the interpreter, the important thing is that I get the essential points of the presentation.”* (Vuorikoski 1993 : 321). Or, il semble difficile d'en juger dans l'absolu car cet énoncé semble partir du principe que le contenu peut être compris dans l'une ou l'autre version, ce qui n'est souvent pas le cas. L'interprétation des résultats peut également être discutée. Avec 66 % de « oui » et 28,6 % de « non », Vuorikoski en déduit : *“This seems to indicate that about one third of those who filled in the questionnaire thought that they prefer listening to the original speaker [...]”*. Pourtant, les auditeur-trice-s qui ne sont pas d'accord avec l'énoncé en question ne sont pas forcément des personnes qui préfèrent écouter

l'original ; il peut également s'agir de personnes qui ne comprennent pas du tout l'original, et pour qui l'écoute de l'une ou l'autre version linguistique n'est donc pas du tout équivalente.

Cet exemple rappelle que la formulation des questionnaires est délicate, comme le notent par exemple Marrone (1993) ou encore Donovan (2002), et ne saurait être parfaite. Il est parfois difficile de savoir exactement comment les questions ou désignations seront comprises par les personnes interrogées, en particulier lorsqu'elles s'adressent à des auditeur·trice·s aux profils variés et issus de groupes socio-professionnels différents de ceux des chercheur·se·s.

1.2.C.3. Risque de sur- ou sous-pondération de certains paramètres

Outre les questions évoquées jusqu'ici, il ne faut pas négliger le risque de perturber le phénomène observé. Pour la plupart des participant·e·s aux études, l'invitation à donner leur avis est inhabituelle et amène probablement les personnes interrogées à une réflexion qu'elles n'auraient autrement pas menées. Il n'existe donc pas de participant·e·s parfaitement libres de toute influence de la part du chercheur·se. En particulier, il est possible que certains des critères inclus dans un questionnaire soient des éléments auxquels les auditeur·trice·s ne prêteraient en temps normal aucune attention ; la mention de ces paramètres risque donc d'augmenter artificiellement leur poids (Chevalier et Gile 2015). Dans ce cas de figure, la collecte de données perturbe et modifie le phénomène observé. Ce risque est présent malheureusement dès que l'on mentionne quelque paramètre que ce soit, même sans proposer de liste détaillée. Par exemple, Donovan (2002 : 5) pose une question sur le fait que les interprètes travaillent vers une langue maternelle ou une langue acquise. Inévitablement, cette question attire l'attention des participant·e·s sur le paramètre de la langue A* ou B*, alors qu'il·les n'y avaient peut-être pas prêté attention spontanément.

Marrone (1993) ou encore Donovan (2002) n'utilisent pas de liste de critères précis mais plutôt une série de questions ouvertes. Ces questions plus larges constituent une première innovation par rapport aux nombreuses études employant les critères de Bühler (1986). Cette méthode n'est cependant pas parfaite puisque la formulation de ces questions ou affirmations reste complexe et ne peut pas être parfaitement neutre. Donovan (2002 : 5) explique en quoi

l'élaboration du questionnaire s'est avérée délicate et a demandé un certain nombre d'essais. Donovan note que la distinction entre langue A (maternelle) et langue B (acquise) ne semble pas pertinente pour les délégué-e-s, et a donc choisi de parler des différents « styles » d'interprétation :

“At this meeting you have heard some (one) interpreter(s) working into their mother tongue and others working into an acquired language. Did you notice this? Did it bother you? How did you feel about the individual interpreting styles?” (Donovan 2002 : 5)

Une autre solution consiste à explorer l'effet de l'interprétation d'une manière moins directe. Ainsi, Shlesinger (1994), Holub (2010) ou encore Christodoulides et Lenglet (2014) ont demandé à leurs participant-e-s de remplir un questionnaire portant sur le contenu du discours interprété, afin de voir dans quelle mesure ce dernier avait été compris et mémorisé par les auditeur-trice-s. Ces tests suggèrent que les participant-e-s avaient plus ou moins bien compris et retenu le propos selon qu'elles avaient entendu une interprétation enregistrée en conditions réelles, une interprétation où certains paramètres avaient été manipulés, ou encore un texte lu à voix haute.

Dans tout projet de recherche, il convient de se demander si les paramètres ou catégories choisi(e)s représentent correctement la réalité observée (Chesterman 2001 : 7). Des critères de qualité préétablis (par exemple Bühler 1986, Kurz 1989 et 1993, Gile 1990, Kurz et Pöchhacker 1995, Chiaro et Nocella 2004) impliquent le risque d'exclure certains paramètres qui seraient toutefois importants pour les auditeur-trice-s, comme le note par exemple Diriker (Diriker 2011 : 1). Certaines études contournent partiellement ce problème en donnant aux participant-e-s la possibilité d'ajouter des commentaires librement formulés (Bühler 1986, Meak 1990, Furthner 2013).

1.2.C.4. Définition de l'objet d'étude : attentes ou évaluations

Malgré l'importance de la distinction entre attentes et évaluations, cette dernière n'apparaît pas toujours clairement dans toutes les études. C'est en partie dû à des obstacles pratiques. En effet, les chercheur-se-s sont souvent elleux-mêmes interprètes, et peuvent ainsi aborder des utilisateur-trice-s justement lors d'un événement interprété (interprétation in situ

et non à distance). Parfois, il est possible en pratique de s'adresser à elleux pendant les pauses, comme cela a été fait par exemple par Donovan (2002) ou Diriker (2011), ou bien de distribuer ou faire distribuer un questionnaire par les organisateur·trice·s, comme cela a été fait par exemple par Gile (1990) ou encore Vuorikoski (1993). Si l'étude porte sur les évaluations des auditeur·trice·s (Gile 1990), alors cette approche est particulièrement pertinente puisqu'elle permet de recueillir les avis des auditeur·trice·s sur l'interprétation qu'elles viennent d'entendre. En revanche, pour les études sur les attentes, cette approche est moins justifiée au plan méthodologique, comme le note Donovan :

“Another limitation of such surveys is that participants will presumably react to the specific interpretation they have just heard and thus tend to identify quality criteria that are lacking or on the contrary particularly appreciated in that particular instance.” (Donovan 2002 : 6)

Donovan explique ensuite de quelle manière elle a su exploiter au mieux ces réactions immédiates, en intégrant les évaluations dans son étude.

Il faut donc rester conscient de cette limite, bien qu'elle soit difficilement contournable, puisque cette méthode reste le moyen le plus simple et donc le plus efficace pour recueillir les avis d'auditeur·trice·s. C'est une limite qui apparaît dans de nombreuses études (par exemple Kurz 1989 et 1993, Marrone 1993, Moser 1995).

Dans les enquêtes du SCIC* (Doerflinger 2003, Renard 2016, SCIC 2018), apparemment, les questionnaires étaient distribués aux délégué·e·s lors de réunions mais portaient sur les prestations des interprètes du SCIC en général, pas sur l'une ou l'autre réunion en particulier. Toutefois, on peut raisonnablement imaginer que les réactions des délégué·e·s sont influencées, dans une mesure plus ou moins grande, par les interprétations qu'elles avaient entendues le jour même.

Dans le même ordre d'idée, lorsqu'on interroge des participant·e·s sur leurs attentes et aussi sur leurs perceptions, le questionnaire sur les attentes peut influencer les réponses des participant·e·s dans la partie évaluation (ou vice-versa, selon l'ordre dans lequel ces deux parties sont présentées) : les participant·e·s risquent d'ajuster leurs réponses à la deuxième partie du questionnaire en fonction de ce qu'elles ont indiqué dans le premier, dans le but (conscient ou inconscient) de masquer d'éventuelles incohérences.

I.3. L'interprétation pour les médias

L'interprétation pour les médias est un domaine encore insuffisamment exploré, comme le constatait déjà Mack (2002b : 204) : *“most of the specific differences between traditional interpreting and television interpreting have not yet been sufficiently investigated”*. De plus, l'interprétation pour les médias a jusqu'ici fait l'objet d'une couverture géographique inégale. Elle a déjà été étudiée en Autriche (par exemple Strolz 1997 ; Kurz et Pöchhacker 1995 ; Kurz 1997/2002, 2012 ; Pöchhacker 2011), en Italie (par exemple Chiaro 2002, Straniero Sergio 1999, 2003, Amato and Mack 2011, Colucci 2011, Dal Fovo 2011) ou au Japon (par exemple Mizuno 1997, Gile 2011a, Tsuruta 2011). En revanche, peu de recherches ont été réalisées jusqu'ici sur l'interprétation pour les médias francophones, à l'exception notable des travaux de Gile (2011a) et des études sur l'interprétation français <> allemand pour Arte (Andres et Fünfer 2011, Bastian 2012)

I.3.A. Spécificités de l'interprétation pour les médias

L'interprétation (en langues vocales et en langues des signes) est intégrée dans les émissions télévisées et s'est peu à peu étendue aux webcasts (Braun 2006 : 161). Elle est parfois classée parmi les différentes formes de traduction audiovisuelle (Pöchhacker 2018 : 253, Gambier 2004). Si la consécutive* a pu être utilisée dans les médias, aujourd'hui, en Europe occidentale, pour les diffusions en direct, c'est la simultanée qui domine, simultanée en cabine* pour la télévision et chuchotée* pour la radio²². L'interprétation ne constitue qu'une partie du produit fini pour l'auditeur, comme l'écrit Assis Rosa (2016 : 201) : *“[...] the synchronous target text produced by the AV translator is only one (additional) constituent of the final product, the translated audiovisual text.”*

Kurz et Bros-Brann (1996 : 208) parlent des « nombreux auditeurs qui maîtrisent eux-mêmes, dans une certaine mesure, la langue à partir de laquelle se fait l'interprétation » et expliquent que « ce public averti et compétent est ordinairement très critique : il réagit

²² Bien entendu, pour les émissions en différé, c'est le doublage ou la surimpression vocale qui est privilégié, techniques se trouvant hors du champ de la présente étude.

lorsque les prestations de l'interprète [...] ne sont pas au niveau que l'on peut exiger pour une émission de radio ou de télévision. Il pose fréquemment des questions aux services à la clientèle. » Cependant, notamment à cause de la distance, l'interprète ne reçoit souvent aucun retour immédiat sur sa prestation de la part des téléspectateur·trice·s (Strolz 1997 : 194), soit que ces dernier·ère·s n'aient pas réagi, soit que leurs réactions n'aient pas été transmises.²³

Une caractéristique saillante de l'interprétation dans les médias est que le son de l'original, pas systématiquement mais le plus souvent, reste audible en arrière-plan (cf. par exemple Pöchhacker 1997 : 207 ou encore Kurz et Bros-Brann 1996 : 208). C'est presque toujours le cas à la radio et à la télévision, et parfois le cas également dans les webcasts et conférences de presse. Kurz (1997a : 197) ou encore Kurz et Bros-Brann (1996 : 208) écrivent que les auditeur·trice·s peuvent ainsi vérifier la fidélité informationnelle et l'exhaustivité de l'interprétation, sous réserve qu'elles maîtrisent la langue de départ. Cependant, les auditeur·trice·s dans les médias n'ont pas la possibilité de régler séparément le volume de l'original et celui de l'interprétation. À cet égard, elles sont même désavantagé·e·s par rapport aux participant·e·s aux conférences, qui peuvent écouter l'original directement dans la salle et écouter l'interprétation par une seule oreille dans le casque, dont le volume est réglable.

L'interprétation dite « pour les médias » regroupe en fait une grande diversité de contextes : différents médias (radio, télévision, webstream) diffusant des contenus variés (interviews, talk-shows, conférences de presse, etc.). D'après les interprètes interrogé·e·s par Zwischenberger (2010), les critères varient selon la situation d'interprétation. Ainsi, pour les événements médiatiques et conférences de presse, les interprètes membres de l'AIIC* considèrent le décalage minime et la voix agréable comme les critères prioritaires, tandis que l'exhaustivité et la terminologie sont considérées comme moins importantes. Dans ce même contexte, les interprètes membres de l'association professionnelle VKD* donnent la priorité à la fluidité, à la vivacité de l'intonation, au style et à l'exhaustivité ; mais l'exhaustivité est également citée, parmi les critères moins importants, ainsi que la voix agréable. Il est donc important de tenir compte du contexte.

²³ La situation diffère pour l'interprétation en langues des signes, par exemple lors du discours de Barack Obama aux funérailles de Nelson Mandela : la mauvaise qualité de l'interprétation en langue des signes avait fait l'objet d'une couverture médiatique relativement grande.

I.4.A.1. Un métier à part entière

L'interprétation pour les médias a longtemps été considérée comme une branche de l'interprétation de conférence, mais cela ne fait pas l'unanimité. Comme le rappelle Mack (2002b : 204), certain·e·s chercheur·se·s et beaucoup d'interprètes professionnel·le·s considèrent l'interprétation télévisée comme de l'interprétation de conférence réalisée dans des conditions plus difficiles que la moyenne, tandis que d'autres pensent que la nature des prestations est différente et demande une approche spécifique.

"[...] there are not only authors who stress the profoundly different character of performances expected from television interpreters, but also professionals who acknowledge a completely different approach on television by comparison with traditional interpreting settings." (Mack 2002b : 204).

Selon de nombreux auteur·trice·s, l'interprétation pour les médias constitue une activité professionnelle à part entière, qui demande des compétences spécifiques et n'est pas simplement une subdivision de l'interprétation de conférence (Kurz et Bros-Brann 1996 : 213, Mack 2002b : 204, Pöchhacker 2011 : 22, Straniero Sergio 2003 : 136). En Europe, elle est souvent réalisée par des interprètes de conférence « généralistes », contrairement par exemple au Japon où elle constitue une spécialisation (Gile 2011a). Certaines chaînes de télévision, comme Arte, emploient même des interprètes salarié·e·s, qui travaillent alors à l'antenne mais également dans les réunions internes qui constituent alors un contexte d'interprétation simultanée plus « classique ».

I.4.A.2. Des conditions de travail difficiles pour les interprètes

Comme le rappellent par exemple Kurz et Pöchhacker (1995), l'interprétation pour les médias est considérée comme particulièrement stressante pour les interprètes, car aux difficultés habituelles de la simultanée s'ajoutent des facteurs spécifiques au contexte médiatique.

Comme dans toute situation d'interprétation, les discours originaux peuvent être rapides et/ou techniques, les textes indisponibles (Straniero Sergio 2003 : 170), les accents inhabituels (Straniero Sergio 2003 : 139), et les conditions techniques peuvent varier (qualité du matériel

et du son, éventuels sons parasites, etc.). Lorsque la transmission est en direct, il n'est pas possible de corriger quelque erreur que ce soit.

Mais en outre, des facteurs de stress supplémentaires sont présents en interprétation pour les médias, liés tant à l'environnement physique qu'au travail en lui-même, facteurs à la fois psychologiques et émotionnels (Kurz 2002). Le recrutement des interprètes pour les médias se fait souvent en dernière minute, ce qui laisse peu de temps disponible pour la préparation. Les interventions peuvent avoir lieu à des horaires atypiques. Elles peuvent être extrêmement courtes, ce qui oblige l'interprète à une très grande réactivité : il n'a pas le temps de s'habituer à l'orateur·trice ou au sujet. Du site où est prononcé le discours original, l'interprète ne voit que ce qui s'affiche à l'écran, et ne peut pas toujours voir l'orateur·trice (Bastian 2012 : 35). Une contrainte supplémentaire s'applique au décalage (*ear-voice-span*) : les interprètes dans les médias doivent terminer l'interprétation idéalement en même temps que l'intervention de l'orateur·trice, si l'anticipation le permet, ou en tout cas très rapidement après la fin de l'intervention (Mizuno 1997, Gile 1998a : 99). Ces caractéristiques n'apparaissent pas exclusivement dans l'interprétation pour les médias, mais sont certainement plus marquées et plus fréquentes dans ce contexte.

De plus, pour la télévision, l'interprète travaille souvent dans un studio situé loin du lieu de l'événement, et ne partage donc pas la situation d'énonciation (Dal Fovo 2011 : 4 et suiv.), ce qui perturbe le caractère dialogique de l'interprétation, comme l'explique Straniero Sergio (2003 : 136) lorsqu'il décrit l'interprétation des conférences de presse données par les pilotes lors des grand prix de Formule 1. En cela, l'interprétation pour les médias diffère de la conception conventionnelle du transfert linguistique oral simultané : comme le rappelle Braun (2006 : 158), traditionnellement, l'interprétation est associée à une situation de communication où tou·te·s les participant·e·s (interlocuteur·trice·s et interprète) partagent le même environnement physique. Andres et Fünfer font la distinction entre deux groupes d'utilisateur·trice·s de l'interprétation télévisée :

"[...] on the one hand there are the on-screen users, [...] and on the other hand viewers as off-screen participants in communication, i.e. a virtual audience with whom interpreters have no contact whatsoever [...]" (Andres et Fünfer 2011 : 101)

I.4.A.3. Les auditeur·trice·s

L'interprétation dans les médias s'inscrit dans le paysage plus large de la traduction audiovisuelle, qui s'effectue selon des modalités variées (sous-titrage, doublage* intra- ou interlinguistique, *voice over*, etc. ; voir Gambier 2004 : 2 et suiv. pour une liste détaillée des modes de transfert linguistique audiovisuel). L'interprétation cohabite non seulement avec d'autres modes de transfert linguistique mais aussi avec des contenus originaux. Il n'y a *a priori* aucune raison pour que le consommateur final du média connaisse les différences entre les modalités de production de tous ces contenus, ni pour qu'il soit capable de différencier à l'oreille une interprétation simultanée d'un autre type de transfert linguistique présenté sous forme verbale (*voice over*, commentaire libre, doublage* intra- ou interlinguistique). Ainsi, une caractéristique commune des auditeur·trice·s de l'interprétation pour les médias est qu'elles ne sont généralement pas sensibilisé·e·s à la problématique de l'interprétation (Kurz 1997a : 197 et 1997/2002 : 160). Les caractéristiques prosodiques spécifiques de l'interprétation simultanée (Shlesinger 1994, Ahrens 2005a, Martellini 2013, Christodoulides et Lenglet 2014), permettant à un auditeur averti de l'identifier comme telle et ainsi de la distinguer du discours libre ou de la lecture à voix haute d'un texte, ne sont pas forcément évidentes pour un·e auditeur·trice non sensibilisé·e à cette problématique. D'où l'hypothèse avancée notamment par Kurz (1997/2002 : 159-160), selon laquelle les auditeur·trice·s perçoivent et jugent l'interprétation simultanée à la même aune que n'importe quel autre type de transfert linguistique ou contenu médiatique original présenté sous forme verbale (y compris, par exemple, la lecture d'un prompteur par un présentateur).

Même dans des situations d'interprétation de conférence les plus classiques, où un contact visuel est possible entre auditeur·trice·s et interprètes, il n'est pas rare que ces dernier·ère·s passent complètement inaperçus, comme le note Mack 2002b : 210 : “[...] *the audience does not always have a correct perception of the interpreting process (the ‘talking box’ idea seems still very popular)*”. Si les auditeur·trice·s ne sont pas toujours conscient·e·s de la présence de l'interprète alors même qu'elles partagent une même situation de communication, on peut raisonnablement supposer qu'elles n'en seront pas plus conscient·e·s, voire plutôt moins conscient·e·s, lorsqu'elles ne partagent pas le même espace physique.

Le grand nombre d'auditeur·trice·s est une source supplémentaire de stress pour l'interprète (voir par exemple Kurz et Pöchhacker 1995 ; Kurz 1995, 1997/2002, 2000, 2002a ; Andres et Fünfer 2011 : 100). Bastian (2012 : 47) se penche sur l'interprétation télévisée pour la chaîne ARTE ; elle établit une liste des facteurs entrant en jeu dans l'interprétation, y compris toutes les conditions externes pendant la prestation ("*peri-process*"). L'un des facteurs du "*peri-process*" est le nombre d'auditeur·trice·s et l'hétérogénéité de l'audience. Une des difficultés rencontrées en interprétation pour les médias est justement qu'on ne connaît pas les auditeur·trice·s. Il s'agit de transmettre des discours auprès du grand public, des auditeur·trice·s donc nombreux·ses et dont le profil n'est pas défini (Straniero Sergio 2003 : 167).

Rares sont jusqu'ici les études menées directement auprès des téléspectateur·trice·s sur leur perception de l'interprétation. On note toutefois les travaux d'Elsagir (2000) et Schwarthorer (2010), deux études employant des questionnaires et explorant d'une part les attentes, d'autre part les évaluations (voir l'aperçu des études empiriques sur l'interprétation télévisée, section suivante).

I.3.B. Normes applicables

L'interprétation pour les médias présente un certain nombre de normes spécifiques, selon Mack (2002b : 204) : "*the norms of behaviour internalised by professional conference interpreters are not always adequate to television communication, and can even lead to conflicts about the perception of interpretation quality.*" De plus, comme l'évoque Schjoldager (1995a : 303), il existe des normes qui ne sont pas spécifiques à l'interprétation télévisée mais spécifiques aux situations de grande pression (discours très rapide, situations très stressantes, etc.) où les normes ordinaires ne sont matériellement pas applicables. Étant donné les contraintes citées plus haut, l'interprétation pour les médias requiert des tactiques et/ou stratégies spécifiques, y compris des solutions auxquelles les interprètes ne feraient appel, en d'autres contextes, qu'en dernier recours, mais qui deviennent la norme pour certaines prestations à la télévision (Straniero Sergio 2003 : 140 et suiv.).

Un exemple de norme qui diffère en interprétation pour les médias, par rapport à d'autres contextes d'interprétation, est la durée de parole de chaque interprète. Harris (1990) note que l'interprétation télévisée applique des normes qui diffèrent de la demi-heure traditionnelle en interprétation de conférence (quoique cette norme admette des exceptions même en conférence). Les tours de micro en interprétation télévisée dépendent plutôt de l'AIIIC : Association internationale des interprètes de conférence.

appariement²⁴ de la voix en fonction du sexe/genre et des caractéristiques prosodiques. Il y a ainsi en général un interprète par orateur·trice quelle que soit la durée des interventions (souvent brèves).

La norme généralement applicable dans beaucoup de situations d'interprétations, à savoir : transmettre le sens de l'original de la manière la plus complète possible, ne s'applique pas systématiquement en interprétation pour les médias, selon Straniero Sergio (2003 : 171) : non seulement la fidélité informationnelle totale est souvent impossible, mais elle n'est pas toujours le principal but de l'interprétation²⁵. Les téléspectateur·trice·s qui entendent une interprétation depuis le confort de leur domicile souhaitent être divertis (Straniero Sergio 2003 : 168), au moins pour certains types d'émissions comme les talk-shows (Pöchhacker 2018 : 256) ; illes souhaitent surtout voir une personnalité et percevoir ses émotions, et l'information concrète passe au second plan (Straniero Sergio 2003 : 169). Straniero Sergio (2003) considère que les interprètes dans les médias sont jugé·e·s sur le caractère convaincant du produit fini plutôt que sur la fidélité informationnelle, bien que cette dernière doive évidemment être maintenue dans toute la mesure du possible :

“So, in reality, the norm is that media interpreters are judged not for interpreting a speech correctly but convincingly well. Ultimately, though I am not suggesting throwing the quality baby out with the accuracy bath water, it is the form and not the content that both broadcasters and viewers respond to.”
(Straniero Sergio 2003 : 172)

Katan et Straniero Sergio (2001 : 224) écrivent qu'en interprétation pour les médias, la fonction de distraction prime sur la fonction informative. Pignataro et Velardi (2013 : 129-130)

²⁴ Choisir un interprète avec une voix masculine pour interpréter un orateur et une voix féminine pour interpréter une oratrice.

²⁵ “[...] the criteria of accuracy of content and completeness (usually ranking first in all quality evaluation grids) may not necessarily be fully met, nor are they always the primary objective of SI [simultaneous interpreting].”
(Straniero Sergio 2003 : 171)

partent du postulat suivant : *“We are proposing that quality norms in [media interpreting] are based more on form than on content [...]”*. L'étude de Chiaro (2002) va dans le même sens, comme on le verra plus loin.

De même, Pöchhacker (1997 : 207) ou encore Mack (2002b) considèrent que les normes de qualité quant à la forme du produit fini sont plus strictes à la télévision que dans des situations d'interprétation ordinaires comme des réunions multilingues. D'après Kurz (1997a : 203), les normes qui s'appliquent à l'interprétation télévisée en matière de voix et de diction sont particulièrement exigeantes.

Kurz et Pöchhacker (1995) ont interrogé des professionnel·le·s de la télévision, qui ont déclaré des attentes élevées quant aux caractéristiques formelles de l'interprétation, plus élevées que pour d'autres groupes d'utilisateur·trice·s. Comme l'écrit Gambier (2004 : 8), « les publics aiment ce à quoi ils sont habitués ». En l'occurrence, il est probable que les normes applicables à l'interprétation simultanée dans les médias soient influencées par les normes applicables à d'autres types de contenus médiatiques.

La liberté de reformulation est relativement grande en interprétation pour les médias (von Müllmann 2002), beaucoup plus que, par exemple, en interprétation judiciaire (Kalina 2002 : 121). On peut relier cela à la norme dont Schjoldager (1995a : 310) fait l'hypothèse : *“[...] an interpreter is allowed to say something which is apparently unrelated to the source-text item in question, i.e. to employ the strategy of [...] Substitution Proper [...], provided that s/he can say something which is contextually plausible.”* Cette norme s'appliquerait dans les cas où l'interprète arrive à saturation de sa capacité de traitement.

Mack (2002b) écrit que l'interprétation pour les médias est en pleine mutation. Elle conclut qu'à la télévision italienne, certain·e·s interprètes ne sont pas encore conscient·e·s des réalités : illes restent fixé·e·s sur l'objectif d'une transmission fidèle du contenu, pour un public coopératif, et même si cela doit se faire au détriment de la forme. Faute de s'adapter aux médias d'aujourd'hui, les interprètes risquent d'être remplacé·e·s par d'autres médiateur·trice·s plus partiaux. Les retombées d'un point de vue éthique sont cruciales et encore inexplorées. Toujours selon Mack (2002b), les solutions doivent passer par la formation pratique et la remise en question par l'interprète de son propre rôle dans

l'interaction. Gile (2011a) formule l'hypothèse suivante : certain·e·s interprètes dans les médias privilégieraient la forme, et ce, même au détriment du fond.

I.3.C. Travaux empiriques

Kurz et Pöchhacker (1995)

Ces deux chercheur·se·s ont repris les critères de Bühler utilisés par Kurz (1989 et 1993) et ont posé les mêmes questions à des professionnel·le·s de la télévision en Allemagne et en Autriche. Illes constatent que presque tous les critères proposés, notés de 1 à 5 en fonction de leur importance, obtiennent des notes plus élevées auprès des représentant·e·s des chaînes de télévision, par rapport aux délégué·e·s interrogé·e·s précédemment par Kurz. Les critères prioritaires restent les mêmes : *“sense consistency with the original message”* et *“logical cohesion”* mais se voient attribuer un score plus important pour la télévision. Il semble donc que les professionnel·le·s de la télévision interrogé·e·s en 1995 soient plus exigeant·e·s que les conférencier·ère·s interrogé·e·s en 1989 et 1993. Les seuls critères pour lesquels la télévision se montre moins exigeante sont *“use of correct terminology”* (différence minime) et *“completeness of interpretation”* (différence très nette). Les professionnel·le·s de la télévision se disent ainsi moins sensibles aux omissions mais plus sensibles à la voix, l'accent et la fluidité.

Kurz et Pöchhacker rappellent ici que la fluidité n'est pas un paramètre unique mais en fait un ensemble de paramètres :

“What is conveniently labelled “fluency of delivery” for the purpose of user expectations surveys is actually a highly complex paralinguistic criterion which relates to such interdependent features as speaking speed, pauses, voiced hesitations, and false starts.” (Kurz et Pöchhacker 1995 : 354)

Kurz et Pöchhacker présentent ensuite une étude de cas qui se penche non sur les attentes des utilisateur·trice·s mais sur les caractéristiques objectives d'une interprétation, telles qu'analysées au moyen d'un logiciel, identifiant le nombre de syllabes prononcées, le nombre de pauses et leur durée, etc., et en déduisent que l'interprétation étudiée ici est aussi proche que possible d'une fluidité « idéale ».

Ils concluent que les professionnel·le·s des médias interrogé·e·s ici ont vis-à-vis de l'interprétation des attentes au moins aussi élevées et même plus élevées que celles des délégué·e·s en conférence. En effet, il est très important pour eux que l'interprète ait une voix agréable, un accent natif et une grande fluidité d'expression. D'après eux, ces attentes sont élevées mais pas irréalistes, puisque l'étude de cas montre que ces attentes ont été remplies dans le cas d'espèce.

Elsagir (2000)

Elsagir (2000) a sélectionné une émission télévisée (talk-show) interprétée ; les 58 participant·e·s ont regardé les deux extraits (une vingtaine de minutes au total) puis rempli un questionnaire (57 fiches-réponses valides ont été retenues pour cette étude de cas). Le questionnaire portait sur l'évaluation de l'interprétation en question et sur les attentes des utilisateur·trice·s envers l'interprétation en général. Toutefois, comme il a été proposé aux participant·e·s immédiatement après l'écoute, on peut supposer que les réponses sur les attentes reflètent indirectement la perception de la qualité de cette interprétation.

D'après les évaluations, le facteur le plus dérangeant est le mauvais ajustement du volume sonore (original trop fort ou interprétation trop faible ; Elsagir 2000 : 115). Les premières qualités attendues sont une voix agréable („*angenehme Stimme*“) et la fluidité („*flüssige Verdolmetschung*“) (ibid.) ; les auditeur·trice·s souhaitent également que l'interprétation transmette l'atmosphère de la discussion („*die Vermittlung der Atmosphäre zwischen den Gesprächspartnern*“, Elsagir 2000 : 116).

Quant aux attentes, les utilisateur·trice·s considèrent les paramètres suivants comme des défauts (du plus dérangeant au moins dérangeant) : les « euh », la monotonie, les reprises fréquentes, un volume sonore faible, un grand décalage, les longues pauses. Notons que sur une échelle de 1 à 4 (4 pour le plus dérangeant), les scores moyens s'étalent de 2,6 à 3,3 ; aucun de ces éléments n'a obtenu de note moyenne inférieure à 2,6. Les participant·e·s confirment par-là que tous ces éléments les dérangent effectivement.

Les critères classés comme les plus importants, obtenant un score supérieur à 3, sont : une interprétation complète, la cohésion logique, la fluidité, la précision terminologique, une voix

agréable, la correction grammaticale. Entre 3 et 2, on trouve : l'AIIIC : Association internationale des interprètes de conférence.

appariement des voix*, l'absence d'accent marqué, l'original audible. En revanche, la similitude entre les voix obtient une note inférieure à 2.

Elsagir compare ces résultats avec ceux de l'AIIIC* (Moser 1995). Elle constate que les téléspectateur·trice·s se montrent plus exigeant·e·s (plus que les délégué·e·s participant à des conférences) sur les points suivants : l'équilibre des volumes sonores entre interprétation et original (qui peut être réglé individuellement en conférence mais pas à la télévision), l'intonation (un ton monotone gêne plus fortement les téléspectateur·trice·s), les « euh ». En revanche, les longues pauses gênent moins les téléspectateur·trice·s que les délégué·e·s.

Elsagir compare ensuite ses résultats avec ceux de Bühler (1986) et de Kurz (1996a et 1996b). Il s'agit donc de comparer les attentes des groupes suivants : téléspectateur·trice·s germanophones (Elsagir 2000), interprètes membres de l'AIIIC* (Bühler 1986), participant·e·s à des conférences, professionnel·le·s de la télévision, interprètes travaillant à la télévision (Kurz 1996a et 1996b).

Pour les téléspectateur·trice·s, la priorité est que le message soit complet, tandis que ce paramètre est moins important pour les autres groupes. La précision terminologique, en revanche, est moins importante pour les téléspectateur·trice·s que pour les autres non-interprètes, ce que l'auteur propose d'expliquer par le fait que les discours télévisés présentent rarement une terminologie technique.

L'accent natif semble peu important, et ce pour tous les groupes : parmi les sept paramètres proposés, il arrive en cinquième, sixième ou septième position ; les téléspectateur·trice·s le classent en septième et dernière position. Elsagir envisage deux explications. Les téléspectateur·trice·s entendent peut-être de toute façon exclusivement des interprètes de langue maternelle allemande. Il est également possible que, contrairement à ce qui a été avancé par exemple par Kurz (1997/2002), les téléspectateur·trice·s ne comparent pas les interprétations avec les prestations des présentateur·trice·s télévisés.

Quant au paramètre « voix agréable », il est classé en deuxième position, donc très important, pour les professionnel·le·s de la télévision et les interprètes travaillant à la télévision. Il est important dans une moindre mesure pour les téléspectateur·trice·s, qui le classent en quatrième position. Il arrive respectivement en cinquième et sixième positions pour les interprètes de l'AIC et les participant·e·s aux conférences.

Elsagir conclut qu'il serait intéressant pour les chaînes de télévision d'explorer ces perceptions plus avant, notamment la question des deux bandes son superposées, qui pourrait être résolues par une diffusion sur deux canaux différents. Elle ajoute qu'une meilleure coopération serait souhaitable entre interprètes et chaînes de télévision quant aux conditions de travail.

Chiaro (2002)

Cette étude a ceci de particulier qu'elle porte sur une interprétation consécutive effectuée non pas par un·e professionnel·le formé·e à l'interprétation, mais par un présentateur de télévision. Il s'agit d'une émission de la télévision italienne, animée par un présentateur italophone qui assure également la liaison linguistique avec l'invité anglophone. Cet enregistrement a été présentée à deux groupes de participant·e·s : ceux qui maîtrisent bien l'anglais et ceux qui le maîtrisent peu ou pas du tout. Ces participant·e·s ont répondu à un questionnaire sur différents aspects dont la confiance accordée au présentateur en tant qu'interprète.

L'autrice affirme que cette interprétation comporte de nombreux défauts, que les compétences du présentateur en interprétation sont très limitées et qu'il commet un grand nombre d'erreurs et maladresses. Cependant, cette interprétation a été globalement plutôt bien perçue par les participant·e·s interrogé·e·s. Il y a une corrélation négative avec le niveau de maîtrise de l'anglais : moins les téléspectateur·trice·s parlent anglais, plus illes font confiance à ce médiateur. Chiaro (2002 : 225) conclut ainsi : *"It would be unlikely that an anonymous albeit professional interpreter would have the emotional impact on the public of a personality like Limiti."* Il y aurait donc là peut-être une norme qui serait spécifique à la télévision ou aux médias en général : privilégier l'effet émotionnel plutôt que les critères qui

s'appliquent dans la plupart des contextes (fidélité informationnelle, correction linguistique, etc.).

Schwarthorer (2010)

Schwarthorer (2010) a réalisé une étude auprès d'un groupe de consommateur·trice·s purs, comparé à un groupe d'étudiant·e·s interprètes, pour comprendre dans quelle mesure la connaissance du métier d'interprète influence l'évaluation de la performance. Son étude porte d'une part sur les attentes quant à l'interprétation en général, d'autre part sur les évaluations portant sur deux exemples concrets d'interprétations (les participant·e·s ont entendu l'interprétation allemande seule, sans l'original). Elle a été réalisée au moyen d'un questionnaire basé sur celui d'Elsagir (2000), reprenant un certain nombre de critères dont les auditeur·trice·s ont été invité·e·s à noter l'importance sur une échelle de 1 à 6.

La majorité des participant·e·s non-interprètes sont conscient·e·s d'être utilisateur·trice·s d'interprétation relativement souvent. Interrogé·e·s sur leurs attentes, les participant·e·s classent les critères dans l'ordre suivant, du plus important au moins important :

- cohésion logique,
- exhaustivité,
- fluidité,
- voix agréable,
- correction de la grammaire,
- absence d'accent,
- voix qui ressemble à celle de l'original.

Quant aux défauts, du plus grave au moins gênant :

- corrections fréquentes,
- hésitations (« euh »),
- voix monotone,

- débit rapide,
- longues pauses.

Dans l'évaluation de l'interprétation 1, les qualités les plus appréciées sont l'absence d'accent, l'exhaustivité et la correction grammaticale. Les défauts considérés comme les plus gênants sont la rapidité et la monotonie.

Dans l'évaluation de l'interprétation 2, les qualités que les participant·e·s ont appréciées sont à nouveau l'absence d'accent, l'exhaustivité et la correction grammaticale. En revanche, illes n'ont pas aimé la voix, peu agréable, et différente de l'original. Les défauts les plus gênants sont ici les hésitations et les corrections fréquentes.

52 % des participant·e·s ont préféré l'interprétation 1, 32 % la 2, et 16 % n'ont pas exprimé de préférence. Les critères les plus fréquemment cités pour justifier l'une ou l'autre préférence étaient : « la voix est agréable », « j'ai bien tout compris », « la présentation est vivante ».

Les résultats pour le groupe des étudiantes en interprétation sont les suivants. Interrogées sur leurs attentes, les étudiantes ont déclaré qu'une interprétation doit être :

1. logique
2. fluide

En revanche, l'absence d'accent et le *voice matching*²⁶ sont de moindre importance.

Comme défauts très gênants, elles ont cité les corrections fréquentes et les hésitations, contrairement aux longues pauses et au débit rapide qui sont considérés comme des défauts mineurs.

Dans l'évaluation de l'interprétation 1, les qualités suivantes ont été appréciées par les étudiantes interprètes : la voix sans accent et la fluidité. Les défauts les plus gênants étaient le débit rapide et la monotonie. Toutefois, les étudiantes signalent que l'interprète a rarement hésité et s'est rarement corrigé.

²⁶ Une voix masculine qui interprète un orateur, et une voix féminine qui interprète une oratrice.

Quant à l'interprétation 2, les étudiantes ont indiqué comme ses principales qualités l'exhaustivité et la fluidité. En revanche, la voix était peu agréable, et peu semblable à celle de l'original, ce qui a été évalué également comme un défaut. Les défauts les plus fréquemment cités étaient le débit rapide et les longues pauses. En revanche, les étudiantes ont trouvé que les hésitations étaient rares et que la présentation n'était pas monotone.

48,5 % des étudiantes ont préféré la première interprétation, 42,5 % la deuxième, et 9 % n'ont pas exprimé de préférence.

Les deux groupes d'utilisateur-trice-s ont trouvé que la « voix agréable » était un critère de qualité. En revanche, les étudiantes interprètes ont attaché plus d'importance que les non-interprètes à la présentation vivante et à la transmission de l'ambiance de l'original. De plus, Schwarnthorer met en évidence certaines incohérences entre les critères exprimés (attentes) et ceux appliqués (évaluations) par les mêmes personnes interrogées.

L'autrice avait pour hypothèse que les néophytes seraient plus exigeant-e-s que les étudiant-e-s en interprétation ; or, cette hypothèse n'est étayée que pour trois variables seulement (sur 36 variables étudiées).

Schwarnthorer conclut que les deux groupes d'auditeur-trice-s interrogé-e-s ont des attentes élevées, mais pas inaccessibles puisque les deux interprétations ont été évaluées par les deux groupes comme étant de bonne qualité. Les divergences observées entre les deux groupes sont minimes, leurs attentes et leurs critères d'évaluation sont donc semblables. Selon Schwarnthorer, cela suggère aussi que les étudiantes en interprétation, malgré leur manque d'expérience, semblent conscientes des critères que doit remplir une interprétation.

Notons que Schwarnthorer formule comme hypothèse que les deux interprétations seront évaluées différemment, mais elle ne parle pas du rôle de l'ordre de l'écoute. Or, cet ordre pourrait influencer les évaluations. Les participant-e-s ont pu apprécier ou au contraire trouver gênants certains éléments qu'illes n'auraient pas remarqué si la première interprétation n'avait pas attiré leur attention sur ces aspects. Par ailleurs, au moment où illes remplissent le questionnaire, leurs souvenirs de la dernière interprétation entendue sont plus frais et donc peut-être plus précis que ceux de la première interprétation entendue.

En outre, l'une de ces interprétations a été effectuée pour la radio et l'autre pour la télévision. Les téléspectateur·trice·s pouvaient donc voir l'orateur, Barack Obama, ce qui n'était pas le cas des participant·e·s à l'étude réalisé par M. Schwarnthorer. Il est possible que les attentes de l'utilisateur diffèrent selon qu'il est en train de regarder la télévision ou d'écouter la radio ; il est probable en effet que la présence ou l'absence d'élément visuel influe sur la perception par l'auditeur voyant, qui doit diviser ou non son attention entre le son et l'image.

Notons par ailleurs que parmi les paramètres sélectionnés et présentés dans le questionnaire se trouve l'exhaustivité de l'interprétation. Or, les participant·e·s interrogé·e·s ici n'ont entendu que la version allemande, sans l'original. Illes ne peuvent donc estimer l'exhaustivité du contenu que par des moyens indirects comme ceux mentionnés par Gile (1995c) ou encore Donovan (2002). Il semble que comme dans d'autres études (notamment Rennert 2010, Donovan 2002, Collados Aís 1998/2002), les participant·e·s interrogé·e·s par Schwarnthorer n'aient pas mentionné cette limite dont illes ne sont peut-être pas conscient·e·s.

1.4. Conclusion de l'état de la question

La qualité en interprétation ne peut pas être définie dans l'absolu ; la plupart des études sur la qualité envisagent cette dernière non pas de manière abstraite mais au contraire dans un contexte donné et selon un point de vue donné. La qualité dépend d'un certain nombre de facteurs non immuables, y compris des facteurs humains ; la qualité et son évaluation ne peuvent être *qu'ad hoc* même si l'on peut identifier des normes et tendances générales, qui s'appliquent dans une mesure variable selon les contextes et les points de vue.

L'approche consistant à utiliser la satisfaction des utilisateur·trice·s comme mesure de la qualité est tout à fait valide, du moment qu'elle est employée en tant que telle (en gardant conscience des limites de cette approche, notamment quant à l'évaluation de la fidélité informationnelle) et non pas comme équivalente à une évaluation « objective ». Seleskovitch (1986) s'interrogeait : qui est le meilleur juge d'une prestation d'interprétation ? Étant donné la variabilité entre groupes, il est nécessaire de ne pas se cantonner à un seul point de vue,

mais plutôt de croiser des points de vue complémentaires pour se faire une image la plus complète possible de la qualité.

Les études réalisées jusqu'ici montrent que les paramètres individuels doivent être considérés non pas comme des entités clairement séparées, mais plutôt des segments situés sur un continuum, segments qui peuvent parfois se chevaucher, et les termes employés pour désigner ces paramètres sont sujet à débat et sont difficiles à définir en termes absolus. Les limites entre la forme et le fond demandent à être explorées plus avant, ainsi que les interactions entre ces deux volets.

Il semble qu'en interprétation pour les médias, les rôles respectifs de la forme et du fond diffèrent par rapport à d'autres contextes d'interprétation. L'hypothèse de Gile (2011a) (selon laquelle certain·e·s interprètes dans les médias soigneraient la forme plus que le fond) pourrait peut-être indiquer l'intégration, consciente ou inconsciente, d'une norme spécifique.

Autre exemple de frontière floue entre forme et fond, les variations de la fluidité influent sur la perception du contenu. La fluidité reste un paramètre de forme, mais les ruptures de la fluidité peuvent être considérées comme se rapportant au contenu si l'insertion des pauses ne correspond pas à la syntaxe, car dans certains cas l'absence de pause syntaxique et l'insertion d'une pause à un autre endroit peut modifier le sens perçu, par exemple en liant acoustiquement le complément d'une phrase au sujet de la phrase suivante.

Par ailleurs, les caractéristiques spécifiques de chaque paire de langues jouent *a priori* un rôle dans le processus d'interprétation mais leur éventuelle influence sur la perception des auditeur·trice·s dans les médias ne semble pas avoir été étudiée jusqu'ici.

On a vu que le public de l'interprétation dans les médias était hétérogène. Peut-on imaginer que les auditeur·trice·s d'une émission ou d'un discours en particulier forment un groupe qui aurait une certaine cohérence ? Vu le nombre d'auditeur·trice·s potentiel·le·s, c'est à la fois peu probable et difficile à vérifier. Il est d'autant plus important d'étudier les perceptions de ces auditeur·trice·s, pour dégager des éléments sur lesquels on constaterait une grande variabilité, et ceux pour lesquels on observerait une convergence.

Recueillir et analyser des réactions émanant directement des auditeur·trice·s de l'interprétation est souhaitable et même nécessaire dans une démarche de maintien et d'amélioration de la qualité de l'interprétation, puisque la qualité ne peut pas être définie dans l'absolu mais doit être adaptée au contexte et aux auditeur·trice·s. Étant donné le nombre limité de travaux réalisés jusqu'ici sur la perception de l'interprétation télévisée ou webstreamée par ses auditeur·trice·s francophones, il apparaît utile de proposer ici une étude exploratoire, qui vise à formuler des hypothèses.

Enfin, s'il est pertinent d'explorer les réactions des auditeur·trice·s face à l'interprétation, il ne faut toutefois pas surestimer l'importance de l'interprétation pour les utilisateur·trice·s, qui perçoivent un produit global, dont l'interprétation n'est qu'une des composantes.

II. Méthodologie

Des enregistrements vidéo de discours interprétés (télévisés ou webstreamés) ont été présentés à des évaluateur·trice·s, dont les commentaires oraux ont été recueillis, d'abord sans orientation aucune, puis en les orientant sur leur perception du résultat du transfert linguistique. Dans une démarche de théorie ancrée (Glaser et Strauss 1967), expliquée en détails plus loin dans ce chapitre, des catégories ont été élaborées sur la base des régularités observées dans les réactions des participant·e·s. Chaque catégorie correspond à un aspect de la qualité mentionné par les participant·e·s.

II.1. Remarques générales sur la démarche

Pour toute enquête sur la qualité de l'interprétation, il convient d'effectuer un arbitrage entre ce que l'on veut communiquer aux participant·e·s afin de déclencher et recueillir des réactions, et ce que l'on ne souhaite pas leur communiquer, afin de ne pas les influencer. Il y a là un équilibre à trouver au cas par cas, qui ne sera jamais parfait mais qui peut être bon, et suffisant pour faire avancer la recherche.

La méthode employée ici est fondée sur celle mise au point pour mon mémoire de master (Chevalier 2013) et également expliquée dans Chevalier et Gile (2015) ; cette méthode a été affinée et améliorée. Elle innove en cela qu'elle n'utilise pas de liste de paramètres prédéfinis, et ce, pour les raisons citées dans le premier chapitre (I. État de la question). En complément des études employant des listes de paramètres, les entretiens visaient à susciter des réactions qui ne soient pas pré-orientées ou influencées, pour dégager des concepts directement à partir de la perception exprimée par les auditeur·trice·s. Les objectifs sont qualitatifs, mais on utilisera la quantification pour déterminer la fréquence des phénomènes dans l'échantillon.

Cette méthode est proche de celle employée par Soler Caamaño (2006) ainsi que de celle de Wu (2010). Soler Caamaño a travaillé sur l'évaluation en fin de formation à l'interprétation médicale : sur la base des délibérations orales d'un jury, transcrites, l'autrice a identifié les indicateurs de qualité employés par ce jury. Wu (2010) n'a pas non plus proposé de liste de paramètres ; il a analysé les commentaires formulés spontanément par des évaluateur·trice·s.

Toutefois, dans l'un et l'autre cas, les participant·e·s se trouvaient dans un contexte spécifique. Illes devaient évaluer des étudiant·e·s interprètes en fin de formation : soit réellement (dans l'étude de Soler Caamaño, il s'agissait de professionnel·le·s suivant une formation continue à l'interprétation médicale), soit de manière fictive, pour les besoins de l'expérience (dans l'étude de Wu). Les participant·e·s sont elleux-mêmes soit interprètes (parfois interprètes enseignant·e·s), soit traducteur·trice·s enseignant·e·s. Dans la présente étude, le principal échantillon est constitué d'auditeur·trice·s qui n'ont pas d'expérience de l'interprétation ni de la traduction, et ne se trouvent pas dans un contexte d'évaluation. C'est seulement à la fin de l'entretien qu'il leur a été demandé de noter les extraits enregistrés. Certes, la frontière entre perceptions et évaluations est parfois floue, et certain·e·s participant·e·s ont spontanément formulé des commentaires évaluant l'interprétation tandis que d'autres ont plutôt parlé de leur ressenti sans jugement de valeur sur l'interprétation. Mais dans les entretiens, il s'agit surtout de perceptions dans un premier temps ; l'évaluation à proprement parler n'intervient que dans un second temps seulement.

Toutes les remarques et hypothèses formulées sur chaque paramètre sont bien des remarques et hypothèses, et non des affirmations. Lorsqu'on note une présence simultanée de deux paramètres, cela ne démontre pas de lien de causalité et n'exclut pas une corrélation (ni une éventuelle causalité) avec d'autres variables.

II.2. Questions de recherche

Les questions que l'on explore ici sont les suivantes : comment des auditeur·trice·s réagissent-illes à un discours interprété à la télévision ou en web streaming²⁷ ? Quelle est leur attitude : prêtent-illes attention à l'original ou seulement à l'interprétation, et pourquoi ? Quelles sont les caractéristiques d'une interprétation télévisée qui plaisent aux auditeur·trice·s ? Quelles sont celles qui leur déplaisent et lesquelles passent inaperçues ?

Étant donné la nature exploratoire de la présente étude, ces questions pourront être détaillées et subdivisées lors de la phase d'analyse des données, pour pousser plus avant

²⁷ Diffusion sur Internet.

l'étude de certains aspects apparaissant comme importants pour l'échantillon d'auditeur·trice·s en présence.

II.3. Méthode de collecte des données

16 enregistrements d'interprétations télévisées ou webstreamées ont été sélectionnés selon les critères exposés plus loin. L'identité des interprètes n'est pas connue. Ces enregistrements sont organisés en 6 séries, chaque série étant composée de 2 à 4 enregistrements.

62 participant·e·s non-interprètes (PNI) et 7 participant·e·s interprètes (PI) ont été invité·e·s à participer à des entretiens individuels (dont le déroulement précis sera décrit plus loin). Illes ont reçu à chaque fois quelques informations générales sur l'enregistrement qu'illes allaient entendre : identité de l'orateur·trice, date et contexte du discours. Après chaque écoute de chaque extrait, les participant·e·s étaient invité·e·s à s'exprimer. Les participant·e·s interprètes ont écouté chaque extrait une seule fois, les non-interprètes ont écouté chaque extrait deux fois, selon le déroulement indiqué plus loin.

II.3.A. Perfectionnement de la méthode initiale

Dans la méthode initiale (Chevalier 2013), les participant·e·s n'avaient pas reçu d'explications quant à la nature du discours, son orateur·trice ou son contexte. De cette manière, le cadre dans lequel se déroulait l'enquête était relativement proche d'une situation réelle dans le sens où les auditeur·trice·s se trouvaient dans la position d'un·e téléspectateur·trice qui « tombe » sur un discours en changeant de chaîne. Toutefois, en situation réelle, le/la téléspectateur·trice disposerait d'indices visuels (sauf pour les personnes non voyantes, mais ces dernières sont habituées à exploiter d'autres indices) ; or, cette enquête (Chevalier 2013) employait des extraits au format audio uniquement. De plus, en situation réelle, le discours interprété serait directement ancré dans l'actualité, tandis que dans le cadre de l'expérience, le discours et son interprétation dataient de deux ou trois ans,

et le souvenir de ces événements n'était plus aussi vif dans la mémoire des participant·e·s. Cela explique probablement que certain·e·s auditeur·trice·s aient exprimé qu'illes se sentaient perdu·e·s et avaient de grandes difficultés à comprendre le propos. Cela a pu orienter leur attention, puisqu'avant de prêter attention au discours et/ou à l'interprétation, il fallait d'abord un effort pour saisir le contexte.

Pour éviter cet écueil dans la présente étude, j'ai communiqué aux participant·e·s un minimum d'informations sur chaque extrait avant de l'écouter : identité de l'orateur·trice, événement, contexte. Illes étaient ainsi dans des conditions plus proches d'une situation réelle : un discours télévisé ou webstreamé est le plus souvent précédé ou accompagné d'informations indiquant dans quel contexte il est prononcé. Les enregistrements étaient sous format audiovisuel, les participant·e·s disposaient donc du son et de l'image (sur un ordinateur portable avec un écran de 10 pouces, donc relativement petit).

II.3.B. Plusieurs versions d'un même discours

Dans les séries 1, 2 et 3, les auditeur·trice·s ont entendu deux ou trois interprétations différentes du même texte source, ce qui peut arriver en conditions réelles, comme on le verra plus loin. De plus, tous les enregistrements utilisés ici étaient disponibles gratuitement sur Internet : tou·te·s participant·e·s auraient donc pu y avoir accès.

Cette méthode se rapproche donc de celle employée par Wu (2010), qui a demandé à ses participant·e·s évaluateur·trice·s de comparer par paires les différentes interprétations d'un même discours. Une telle comparaison n'est pas indispensable, notamment pas pour les participant·e·s interprètes (qui ont l'habitude d'écouter des interprétations et parfois de les évaluer). Lors des entretiens que j'ai menés avec les participant·e·s interprètes, la comparaison de deux versions a été effectuée seulement lorsque c'était possible, c'est-à-dire lorsque deux conditions étaient remplies : le/la participant·e interprète était disponible pour écouter au moins deux extraits et ne reconnaissait aucune des voix sur les enregistrements en question (afin de garantir l'anonymat des interprètes ayant réalisé les extraits enregistrés).

Pour des participant·e·s non interprètes, en revanche, on voit bien l'intérêt d'une comparaison telle que celle proposée par Wu (2010) : des auditeur·trice·s non ou peu expérimenté·e·s n'ont pas l'habitude d'identifier les éléments qui sont importants pour elleux dans l'interprétation, et la comparaison pourrait les aider à cet égard. Les participant·e·s n'ont pas reçu pour consigne spécifique de comparer les interprétations, mais on verra plus loin (chapitre « Résultats ») qu'elles les ont souvent comparées spontanément.

II.3.C. La double écoute

Cette double écoute (c'est-à-dire que les PNI ont écouté deux fois un même enregistrement) a été jugée nécessaire pour les participant·e·s non-interprètes et non pour les participant·e·s interprètes. En effet, j'ai constaté par le passé (pendant mes études d'interprète et lors de la mise au point de la méthode pour mon travail de master, Chevalier 2013) qu'il était difficile d'obtenir des commentaires sur une interprétation de la part de personnes qui ne sont pas elles-mêmes interprètes. Les commentaires spontanés exprimés à la première écoute concernent souvent le contenu du discours (« je suis d'accord / je ne suis pas d'accord », « c'est une bonne / une mauvaise nouvelle »). Il semblerait que les auditeur·trice·s ne soient peut-être pas très sensibles à l'interprétation en elle-même ou en tout cas qu'elles n'expriment pas souvent leur avis sur l'interprétation de manière spontanée. Or, la présente étude vise justement à connaître l'avis des utilisateur·trice·s sur l'interprétation, et non sur le fond du discours et son orateur·trice. La deuxième écoute a permis aux participant·e·s de verbaliser ce qu'elles n'avaient peut-être pas exprimé spontanément dès la première écoute. La première écoute amorce le processus, et la deuxième permet de récolter plus de données. Les interprètes, en revanche, sont familiarisé·e·s (via leur formation et leur pratique professionnelle) avec l'écoute de l'interprétation en tant que telle, et sont donc plus à même de réagir sur l'interprétation en elle-même après une seule écoute.

Ajoutons que cette double écoute peut intervenir en situation réelle puisque, parfois, les téléspectateur·trice·s écoutent une interprétation une première fois en direct, puis une deuxième fois lorsque le discours est repris dans un bulletin d'information (ce qui sera étayé

plus loin dans les réactions dites *in vivo*, cf. chapitre « Résultats », p. 187). Il peut s'agir de la même interprétation rediffusée, ou d'une autre interprétation dans un autre média (puisque chaque chaîne recrute ses propres interprètes), ou encore d'une surimpression vocale (non pas réalisée en direct, mais retravaillée). De plus, l'interprétation webstreamée peut facilement être écoutée plusieurs fois (par exemple, certains des extraits sélectionnés sont disponibles sur YouTube). Ainsi, cette double écoute, quoique n'étant peut-être pas typique, est tout de même réaliste.

II.3.D. Sélection des extraits

Les enregistrements choisis sont extraits d'interprétations télévisées ou webstreamées, réalisées en situations professionnelles réelles, comme le préconise Gile (1983 : 243), par opposition à des interprétations de discours composés spécialement à des fins de recherche. Ces dernières risquent d'introduire des éléments différant des discours spontanés, d'où une validité écologique²⁸ incertaine (Straniero Sergio 1999 : 323). Par ailleurs, la présente étude porte sur l'interprétation dans les médias, plus précisément la télévision et Internet (web streaming). Or, l'enregistrement fait partie intégrante de la prestation de l'interprète pour les médias : ainsi la captation ne risque pas d'influencer le phénomène observé (Straniero 1999 : 324). Dans les extraits sélectionnés, comme il est de coutume pour l'interprétation dans les médias, les discours sources sont audibles en même temps que l'interprétation (à une exception près, qui sera indiquée plus loin).

Les conditions dans lesquelles les interprétations ont été réalisées ne sont pas connues et ne sont pas pertinentes par rapport à l'objectif principal, qui n'est pas d'évaluer la qualité intrinsèque des extraits sélectionnés, mais seulement d'explorer la façon dont ces extraits ont été perçus et évalués par des auditeur-trice-s. Il n'est donc pas nécessaire ici de tenir compte des conditions dans lesquelles les interprétations en question ont été réalisées (ce qui peut être problématique dans d'autres types d'études ; c'est ce qui est par exemple reproché à Barik (1971) par Kalina (2002 : 122)).

²⁸ Validité d'une analyse menée dans l'environnement le plus semblable possible à la réalité.
<https://www.cairn.info/l-analyse-de-contenu-des-medias--9782804153014-page-399.htm>

La priorité a été donnée à des extraits pour lesquels différentes interprétations du même discours étaient disponibles, afin de disposer de données comparatives. Les extraits choisis sont suffisamment longs pour avoir de la « matière » mais aussi suffisamment courts pour que les participant·e·s restent concentré·e·s. Afin de déterminer la durée des segments, j'ai sélectionné pour chaque enregistrement une partie du discours présentant une certaine cohérence sémantique interne, et j'ai demandé à un·e auditeur·trice « cobaye » de regarder cet extrait et de me dire s'il arrivait à suivre tout du long ou bien si l'extrait était trop long et si la concentration de l'auditeur·trice fluctuait beaucoup. Les extraits retenus durent ainsi entre une et cinq minutes chacun.

Pour faciliter la participation des auditeur·trice·s, il fallait également choisir un sujet qui soit susceptible de les intéresser : un sujet grand public, pas trop technique (*a priori*, c'est le cas de la majorité des discours diffusés à la télévision) et d'actualité (pas trop ancien). De plus, il était intéressant de comparer deux interprétations (voire plus) d'un même discours. Lorsque cela était impossible (puisque, pour certains discours, une seule interprétation était disponible), j'ai choisi plusieurs discours d'un·e même orateur·trice et/ou deux ou plusieurs discours sur le même sujet, afin de maintenir une certaine cohérence dans un même entretien.

Les vidéos ont été téléchargées depuis leurs sources respectives sur Internet, et les fichiers ont été convertis au format mp4 dans VLC, puis scindés dans Windows Movie Maker afin d'obtenir un fichier contenant uniquement l'extrait sélectionné.

Le tableau suivant récapitule les principales caractéristiques des extraits sélectionnés, qui seront ensuite décrits plus en détail.

tableau 1, caractéristiques des extraits sélectionnés

extrait	durée	langue source	langue cible	voix de l'orateur-trice	voix de l'interprète	classement Braun 2006 : 160	classement Mack 2002b
E1.1	4'37"	EN	FR	féminine	féminine	monologique ²⁹	événements ³⁰
E1.2	4'37"	EN	FR	féminine	féminine	monologique	événements
E2.1	2'20"	EN	FR	masculine	féminine	monologique	événements
E2.2	2'20"	EN	FR	masculine	masculine	monologique	événements
E2.3	2'20"	EN	FR	masculine	masculine	monologique	événements
E2.4	2'20"	EN	FR	masculine	masculine	monologique	événements
E3.1	3'50"	EN, RU	FR	masculine	masculine	dyadique ³¹	événements
E3.2	3'50"	EN, RU	FR	masculine	masculine	dyadique	événements
E4.2	2'39"	EN	FR	inaudible	masculine	monologique	événements
E4.3	3'10"	PL	FR	masculine	féminine	monologique	événements
E4.1	1'23"	PL	FR	féminine	féminine	monologique	événements
E5.2	2'01"	EN	FR	féminine	féminine	monologique	divertissement ³²
E5.1	1'22"	EN	FR	féminine	féminine	dyadique	divertissement
E6.1	2'10"	EN	FR	féminine et masculine	féminine et masculine	dyadique	divertissement
E6.2	1'07"	EN	FR	féminine	féminine	dyadique	divertissement
E6.3	2'43"	EN	FR	féminine	féminine	monologique	divertissement

Série 1 : Discours de Malala Yousafzai

Suivant les critères susmentionnés, le choix s'est porté sur le discours prononcé en novembre 2014 par la lauréate pakistanaise du prix Nobel de la paix. Les deux interprétations, réalisées pour deux chaînes de télévision différentes, portent les codes E1.1 et E1.2. Le discours contient des éléments personnels et des anecdotes, ce qui semble avoir facilité la concentration du/de la premier-ère auditeur-trice « cobaye ».

²⁹ "In monologic communication the primary participants are the speakers and their audience." (Braun 2006 : 160)

³⁰ "planned or unplanned media events" (Mack 2002b : 111)

³¹ "In dyadic communication, such as a conversation between two people or a small-group discussion, the primary participants are the interlocutors who interact with each other and continuously find themselves in alternate roles" (Braun 2006 : 160)

³² "[T]he entertainment genre (breakfast television, talk-shows etc.), with informal or formal conversation and narration adapted to television requirements [...]" (Mack 2002b : 211).

Série 2 : Discours de Barack Obama

Ce discours a été prononcé en 2013 lors des funérailles de Nelson Mandela. Il présente plusieurs avantages :

- il s'agit d'un événement qui trouve un écho à l'échelle planétaire ; aussi bien le défunt que l'orateur sont des personnalités connues de tou-te-s, donc tou-te-s les participant-e-s pourraient être intéressé-e-s par le sujet ;
- cet événement a été interprété en direct sur plusieurs chaînes de télévision différentes, c'est pourquoi on dispose de plusieurs interprétations simultanées du même discours ;
- cet événement a eu lieu fin 2013, il était donc encore relativement récent au moment où les entretiens ont été réalisés (début 2015).

Parmi plusieurs versions réalisées pour plusieurs chaînes différentes, quatre ont été retenues car le son était d'une qualité suffisante. Ces quatre versions portent les codes E2.1, E2.2, E2.3 et E2.4.

Le segment choisi :

- dure moins de trois minutes, afin de faciliter le maintien de la concentration et de pouvoir en faire écouter plusieurs versions différentes sans que l'entretien ne soit exagérément long ;
- présente des différences entre les versions, y compris différents écarts par rapport aux normes de la langue orale (normes qui peuvent par ailleurs varier selon les locuteur·trice·s, cf. Gile 1985).

Chaque participant·e a visionné trois versions (sur les quatre disponibles). En effet, faire écouter quatre versions à chacun·e eût été trop ambitieux : les participant·e-s risquaient de se lasser ou de confondre les différentes versions et n'auraient plus eu un regard neuf sur le dernier extrait.

Série 3 : Conférence de presse de Vladimir Poutine

Cette intervention de Vladimir Poutine était très récente au moment des entretiens, et elle portait sur un sujet qui était alors au cœur de l'actualité. Il était donc probable que les participant·e·s seraient intéressé·e·s par ce sujet et écouterait avec attention. Les langues sources sont l'anglais (pour la question) et le russe (pour la réponse). La situation de communication a un caractère dyadique (Braun 2006), avec une question d'un journaliste puis une réponse du président russe, mais se rapproche toutefois d'une situation monologique puisque la réponse constitue un discours relativement long. Sur YouTube, deux versions françaises différentes de cette conférence de presse étaient disponibles, toutes les deux portant le logo de la même chaîne. Les extraits portent les codes E3.1 et E3.2.

Si l'une des versions françaises était disponible en intégralité, seuls des extraits étaient accessibles pour l'autre version. Cela restreignait donc les possibilités : il fallait choisir un segment pour lequel les deux versions fussent disponibles. Dans cet éventail plus restreint, le segment choisi forme une unité de sens.

Pour la vidéo appelée E3.2, un doute subsiste : il pourrait s'agir d'une interprétation simultanée ou bien d'une surimpression vocale (*voice over*)³³ ; des interprètes, consultés pour avis, ont exprimé des avis divergents à cet égard. Il est impossible de le vérifier. Toutefois, cet enregistrement reste utilisable aux fins de la présente étude. S'il s'agissait de juger la performance des interprètes, on ne pourrait pas alors utiliser ce discours, puisque les deux versions françaises ont probablement été réalisées dans des conditions différentes. En revanche, ici, il ne s'agit pas de juger la qualité de la prestation : l'objectif est d'étudier la perception des utilisateur·trice·s. L'extrait peut donc être utilisé puisqu'il s'agit du contenu tel que présenté aux téléspectateur·trice·s et internautes. Dans un souci de lisibilité, la version E3.2 sera donc appelée une « interprétation », même s'il n'est pas absolument certain qu'il s'agisse bien d'une interprétation simultanée ; les lecteur·trice·s en sont informé·e·s, par souci de précision et de transparence.

³³ C'est-à-dire une version réalisée en différé et sur la base d'un texte, ou comme le définit Gambier (2004 : 3) : « Le **voice over** ou **demi-doublage** est, en français, la surimposition de la voix de la langue d'arrivée sur celle de la langue de départ ; en anglais, la notion correspond à la seule voix du commentateur invisible (équivalent à la voix off). Dans tous les cas, la traduction est préparée, en synchronie avec les images [...]. » (Grasses et italiques dans l'original.)

Un autre doute subsiste sur ce même extrait E3.2 : la plupart des participant·e·s non-interprètes semblent considérer que cet extrait est interprété par une seule et même personne, tandis que les deux participant·e·s interprètes qui ont entendu cet extrait disent entendre deux voix différentes, l'une qui interprète la question, l'autre la réponse.

Certain·e·s participant·e·s ont fait des commentaires distinguant les deux parties de l'extrait (question et réponse). Les subdivisions sont donc codées comme suit :

E3.1q : extrait 1 (de la série 3), partie « question » ;

E3.1r : extrait 1 (de la série 3), partie « réponse » ;

E3.2q : extrait 2 (de la série 3), partie « question » ;

E3.2r : extrait 2 (de la série 3), partie « réponse ».

Seuls quelques participant·e·s ont fait cette distinction entre question et réponse. En conséquence, dans le traitement des résultats, les commentaires sur les extraits E3.1q et E3.1r ont été agrégés avec les commentaires sur E3.1 dans son ensemble. Idem pour E3.2q, E3.2r et E3.2.

Série 4 : La crise ukrainienne

Cette série d'enregistrements est composée de trois extraits différents portant sur une même thématique, la crise ukrainienne, et tous diffusés en web streaming.

Le premier enregistrement vient d'une conférence de presse donnée à l'Élysée lors des consultations franco-polonaises de 2015. L'oratrice est Ewa Kopacz, la Première ministre polonaise. Cet extrait porte le code E4.1.

Le deuxième enregistrement est extrait d'un discours prononcé par un député russe, Alekseï Pushkov, invité à la commission Affaires étrangères du Parlement européen en 2015. Ce discours a été diffusé sur le site Internet du Parlement européen. L'interprétation, dans ce contexte, est destinée à la fois aux député·e·s européen·ne·s sur place et aux internautes via

le web streaming. Dans cet extrait, contrairement aux autres, l'orateur est inaudible. Cet extrait porte le code E4.2.

Le troisième enregistrement est issu d'une conférence de presse lors du sommet franco-polonais de 2014 à l'Élysée. L'orateur est Donald Tusk, qui occupait alors le poste de Premier ministre en Pologne. Cet extrait porte le code E4.3.

Série 5 : Patricia Arquette

Cette série est composée de deux interventions de la même oratrice, Patricia Arquette, actrice de cinéma américaine. Les interprètes dans ces extraits ont des voix féminines.

Le premier enregistrement est celui d'un entretien télévisé donné par Patricia Arquette à Cannes en 1996. Les questions du journaliste sont posées en français sans interprétation ; les réponses de l'actrice sont données en anglais et interprétées vers le français. L'extrait dure une minute et 22 secondes ; il porte le code E5.1.

Le deuxième enregistrement est le discours de cette actrice prononcé en 2015 lorsqu'elle a reçu l'Oscar du meilleur second rôle (pour le film *Boyhood*). Cet extrait dure deux minutes et une seconde et porte le code E5.2.

Ce discours de 2015 a d'abord été sélectionné parce que la qualité du son était bonne et qu'il s'agit d'un événement à la fois de très large diffusion et qui présente des difficultés pour les interprètes. Puis, comme il n'y avait pas d'autre interprétation disponible pour ce discours, c'est une autre intervention de la même oratrice qui a été employée pour compléter cette série.

Série 6 : Kristen Stewart

Là aussi, à défaut de trouver plusieurs interprétations différentes du même discours, ce sont plusieurs interventions différentes de la même oratrice qui ont été choisies.

Le premier extrait est issu d'un entretien donné à la télévision française en 2008 par Kristen Stewart et Robert Pattinson, qui jouent les rôles principaux dans la série de films *Twilight*. Cet extrait dure deux minutes et dix secondes. L'interprète de Kristen Stewart a une voix féminine, et celui de Robert Pattinson une voix masculine. Cet extrait porte le code E6.1. Pour cet enregistrement, certain·e·s participant·e·s ont fait une distinction entre l'interprète de Robert Pattinson et l'interprète de Kristen Stewart. La distinction a donc été maintenue dans l'analyse des commentaires. La subdivision est codée ainsi :

E6.1a : Interprétation de Kristen Stewart ;

E6.1b : Interprétation de Robert Pattinson.

Il y a également des commentaires et des évaluations portant sur l'ensemble de la prestation, sans distinction entre les deux interprètes. Si l'auditeur a mis deux notes différentes pour E6.1a et E6.1b, alors la note indiquée pour E6.1 est la moyenne de ces deux notes.

Le deuxième extrait date de 2015 ; c'est un entretien juste après la cérémonie des Césars de 2015. Les questions du journaliste sont posées en français sans interprétation ; les réponses de l'actrice sont données en anglais et interprétées vers le français. L'extrait dure une minute et sept secondes. L'interprète a une voix féminine. Cet extrait porte le code E6.2.

Le troisième extrait, enregistré à la même date, est un discours prononcé par l'actrice américaine lors de la remise de son César du meilleur second rôle. L'interprète a une voix féminine. Cet extrait dure deux minutes et 43 secondes et porte le code E6.3.

II.3.E. Sélection des participant·e·s

II.3.E.1. Participant·e·s non-interprètes

II.3.E.1.a. Critères et modes de recrutement

Les critères de sélection des participant·e·s non-interprètes étaient les suivants :

- Langue maternelle française, ou très bonne maîtrise du français (personne vivant ou ayant longtemps vécu en pays francophone) ;
- Pas d'expérience ni de formation en interprétation ni en traduction.

J'ai effectué un échantillonnage de commodité³⁴ et un échantillonnage par réseau, également appelé en boule de neige³⁵. Les premier·ère·s participant·e·s recruté·e·s sont des personnes de ma connaissance (ami·e·s, famille), puis des personnes contactées par ces premier·ère·s participant·e·s. Par ailleurs, j'ai rencontré des participant·e·s lors de voyages en train. Cette méthode présente un grand avantage : ces participant·e·s sont *a priori* neutres puisqu'elles ne me connaissent pas et ignorent que je suis interprète. De plus, elles sont souvent disponibles pour participer car cela leur permet d'occuper leur temps de trajet. Cela a permis le recrutement relativement rapide de personnes ne me connaissant pas, ce qui évite le biais personnel. L'utilisation d'un casque permet de s'assurer que le volume sonore de l'enregistrement écouté reste suffisant même dans les conditions du train, à savoir un lieu assez calme mais public.

Le tableau 21 en annexe (p. 289) indique le nombre de participant·e·s en fonction du mode de recrutement. Plus de la moitié (36) de l'échantillon total de participant·e·s non-interprètes

³⁴ Méthode qui consiste à choisir les sujets en fonction de leur accessibilité (voir par exemple <http://uis.unesco.org/fr/glossary-term/echantillonnage-de-commodite-ou-laveuglette>).

³⁵ Constitution d'un échantillon où on demande aux premières personnes interrogées d'identifier ou recruter les participant·e·s suivant·e·s, et ainsi de suite (source : http://www.academie-des-sciences-commerciales.org/dictionnaire_new/definition.php?id=2797).

(62) sont des personnes qui ne me connaissaient absolument pas : on peut donc écarter un biais personnel pour ces participant·e·s.

Les participant·e·s sont désigné·e·s de la façon suivante :

Pour la série 1 : participant·e P1.01, P1.02, etc.

Pour la série 2 : participant·e P2.01, P2.02, etc.

Et ainsi de suite.

Leurs caractéristiques sont indiquées en annexe p. 290 et suivantes (catégories socio-professionnelles, tranches d'âge et langues maternelles). Le panel inclut une personne non-voyante et également deux personnes souffrant d'un handicap auditif partiel, ce qui pourrait influencer la perception de l'interprétation. Toutefois, avec un équipement adéquat (casque), ces deux participant·e·s ont pu suivre l'enregistrement sans difficulté.

II.3.E.1.b. Participant·e·s interprètes

Les participant·e·s interprètes sont désigné·e·s par le code PI suivi d'un chiffre : PI1, PI2, etc. Le panel a été constitué par un échantillonnage de commodité, en fonction des disponibilités des collègues interprètes. Il était important de maintenir l'anonymat des interprètes ayant réalisé les enregistrements sélectionnés. En fonction du marché sur lequel travaille chaque auditeur·trice interprète, j'ai donc invité des personnes qui, très probablement, ne reconnaîtraient pas la voix du collègue interprète sur l'enregistrement. Pour plus de sûreté, lors de chaque écoute dans chaque entretien, j'ai mis l'écoute en pause au bout de quelques secondes pour demander à l'interprète auditeur·trice s'il·le reconnaissait la voix sur l'enregistrement. Nous avons ensuite poursuivi l'écoute uniquement si l'auditeur·trice était sûr·e de ne pas connaître la voix. Étant donné ces contraintes, la taille de l'échantillon est limitée : sept interprètes, qui ont chacun·e écouté de un à trois extraits. Tou·te·s les PI comprenaient l'anglais, aucun·e ne comprenait le russe, et seul un·e PI comprenait le polonais.

II.3.F. Entretiens

II.3.F.1. Déroulement des entretiens

Les entretiens, d'une durée de 20 à 50 minutes, se sont déroulés comme suit :

- J'invite le/la participant·e à un entretien dans le cadre d'une étude pour un travail de doctorat. Si les participant·e·s demandent des informations le sujet de l'étude, je leur explique que l'étude porte sur la perception de contenus médiatiques. Le participant·e n'est donc pas explicitement informé que ces contenus sont des interprétations simultanées.
- J'informe le/la participant·e qu'il·le va regarder une courte vidéo et sera ensuite invité·e à dire ce qu'il·le en pense. Je lui communique quelques éléments de contexte sur l'extrait : orateur·trice, événement, date.
- Première écoute du premier extrait.
- Je demande : « Qu'en pensez-vous ? » et note les réactions. S'il n'y a aucune réaction sur l'interprétation, je demande : « Que pensez-vous de la version française ? »³⁶.
- Deuxième écoute du premier extrait.
- Je note les réactions.
- Première écoute du deuxième extrait.
- Je note les réactions.
- Deuxième écoute du deuxième extrait.
- Je note les réactions.
- Ces étapes sont répétées le cas échéant pour le troisième extrait.
- Je demande au/à la participant·e de noter la prestation de la personne qui a fait la version française sur une échelle de Likert de 1 (très mauvaise) à 5 (excellente).

³⁶ Cette question a été jugée nécessaire sur la base de l'expérience réalisée dans le cadre de mon travail de master (Chevalier 2013, tel que décrit dans l'article de Chevalier et Gile 2015), cf. chapitre « Discussion », section « Méthodologie ».

- Le/La participant·e donne une note à chaque extrait entendu et, parfois, justifie son choix.
- Je collecte des informations sur le/la participant·e : tranche d'âge, catégorie socio-professionnelle, expérience éventuelle en tant qu'auditeur·trice de l'interprétation. Je lui demande s'il/elle souhaite être informé·e des résultats de l'enquête, et note ses coordonnées le cas échéant.

L'expérience passée (Chevalier 2013) a montré que les termes « traduction » et « interprétation » devaient être utilisés avec la plus grande prudence. Les participant·e·s non-interprètes, le plus souvent, n'associent pas « interprétation » à un transfert linguistique ; illes entendent plutôt ce mot dans son acception plus courante (interprétation biblique, artistique, etc.). Il était donc peu utile de demander aux participant·e·s « Que pensez-vous de l'interprétation ? » puisque cela les eût potentiellement envoyé·e·s sur une fausse piste. Le terme « traduction », dans ce contexte, risquait également de prêter à confusion : les auditeur·trice·s à qui l'on demande leur avis sur la « traduction » semblent souvent chercher à comparer les textes source et cible et à établir des correspondances. Dans le cadre de la présente étude, les participant·e·s étaient bien sûr libres de le faire, mais le but n'était pas de les orienter spécifiquement dans cette direction. Il fallait au contraire les canaliser sans les influencer : les amener à exprimer leur avis sur l'interprétation entendue s'illes avaient un avis, mais sans les inciter à commenter l'un ou l'autre aspect de l'interprétation en particulier. À ce titre, la formulation des questions posées est épineuse, comme le note par exemple Donovan (2002 : 5). À cette fin, la formulation finalement choisie est, comme indiqué ci-dessus : « Que pensez-vous de la version française ? ». Cette phrase est suffisamment précise pour orienter les réponses vers l'objet de l'étude mais également suffisamment englobante pour laisser aux participant·e·s une grande liberté d'expression. Les auditeur·trice·s ont ensuite souvent choisi leurs propres termes pour désigner l'interprétation et l'interprète, comme on le verra par la suite.

II.3.F.1.a. Prise de notes

Pendant les entretiens, pour éviter de biaiser les résultats, tout a été pris en notes, y compris les éléments non pertinents. Autrement, me voir prendre des notes sélectives, seulement à certains moments, aurait pu influencer les participant·e·s.

Les notes ont été prises à la main en employant la technique de prise de notes de l'interprétation consécutive*. Cette méthode permet de conserver :

- toutes les idées importantes ;
- les liens logiques ;
- certains termes, lorsque le/la participant·e emploie un vocabulaire spécifique ;
- dans certains cas, ce qui est exprimé par le langage corporel, lorsque cela fait partie intégrante du message, comme dans le cas d'une phrase inachevée mais qui se termine par une expression faciale exprimant un avis tranché. Par exemple, dans le cas suivant : « l'extrait 1 était bien, mais le 2, là... [le participant fait la moue] », j'ai noté un commentaire positif sur l'extrait 1 et un commentaire négatif sur l'extrait 2, sur le paramètre III.1 (impression générale).

Les notes ont été dactylographiées immédiatement après chaque entretien, afin que le souvenir soit encore très récent, pour limiter le risque d'erreur. Seuls les éléments pertinents ont été conservés : certain·e·s participant·e·s ont longuement parlé de sujets n'ayant aucun lien direct avec l'extrait ni avec l'interprétation ; ces passages n'ont donc pas été intégralement dactylographiés et ont été exclus de l'analyse. De même, les commentaires portant sur les éléments visuels de la vidéo n'ont pas été retenus pour la présente analyse dans la mesure où ces commentaires ne portaient pas sur l'interprétation.

II.3.F.1.b. Ordre de l'écoute

Les tableaux ci-après indiquent dans quel ordre les extraits ont été entendus :

tableau 2, ordre de l'écoute : série 1

série 1	E1.1	E1.2
nombre de participant·e·s	10	10
écouté en premier lieu	5	5
écouté en second lieu	5	5

tableau 3, ordre de l'écoute : série 2

série 2	E2.1	E2.2	E2.3	E2.4
nombre de participant·e·s	12	12	12	12
écouté en premier lieu	4	4	4	4
écouté en deuxième lieu	4	4	4	4
écouté en troisième lieu	4	4	4	4

tableau 4, ordre de l'écoute : série 3

série 3	E3.1	E3.2
nombre de participant·e·s	10	10
écouté en premier lieu	5	5
écouté en second lieu	5	5

tableau 5, ordre de l'écoute : série 4

série 4	E4.1	E4.2	E4.3
nombre de participant·e·s	9	9	9
écouté en premier lieu	3	3	3
écouté en deuxième lieu	3	3	3
écouté en troisième lieu	3	3	3

tableau 6, ordre de l'écoute : série 5

série 5	E5.1	E5.2
nombre de participant·e·s	10	10
écouté en premier lieu	5	5
écouté en second lieu	5	5

tableau 7, ordre de l'écoute : série 6

série 6	E6.1	E6.2	E6.3
nombre de participant·e·s	9	9	9
écouté en premier lieu	3	3	3
écouté en deuxième lieu	3	3	3
écouté en troisième lieu	3	3	3

II.3.F.2. Traitement des résultats

Tous les commentaires extraits des comptes rendus d'entretiens ont été rassemblés dans un tableau Excel. Pour chaque commentaire sont indiqués :

- l'identité du/de la participant·e qui l'a formulé, anonymisée, sous forme de code ;
- les informations relatives à ce·tte participant·e, notamment la tranche d'âge et la catégorie socio-professionnelle ;
- le moment auquel le commentaire a été formulé : après la première ou la deuxième écoute de l'extrait en question, après avoir entendu d'autres extraits ou non ;
- le ou les paramètres de qualité au(x)quel(s) le commentaire fait référence (cf. le classement des commentaires, p. 119 dans le présent chapitre) ;
- le caractère positif ou négatif (ou neutre ou ambigu) du commentaire ;
- la note donnée à chaque extrait par chaque participant·e.
- éventuellement des informations complémentaires au cas par cas.

Si l'on considérait uniquement le nombre de commentaires, un·e participant·e qui a fait 30 commentaires pèserait plus dans l'analyse que celui ou celle qui n'en a formulé que trois ou quatre ; or, si un·e participant·e a fait un seul commentaire sur un extrait donné, cela ne veut pas dire que ce commentaire n'est pas important. C'est pourquoi l'analyse ne se fonde pas uniquement sur des nombres mais plutôt sur des proportions : part d'occurrences de tel paramètre, sur tel extrait, positif ou négatif, etc. La distinction entre commentaire et occurrence sera expliquée plus loin. De plus, l'analyse tient compte des notes attribuées à chaque extrait par les participant·e·s. Un coefficient 1 est attribué à chaque note, donc chaque participant·e a le même poids à cet égard.

II.3.F.2.a. Système de classement

Chaque commentaire peut être considéré comme une référence à une composante de la qualité de l'interprétation. Les commentaires sont donc classés dans différentes catégories, chaque catégorie correspondant à un paramètre de qualité.

Notons bien que les intitulés des (méta)paramètres représentent une classification de ce qui a été exprimé par le panel. Il ne s'agit pas de valeurs absolues, mais bien d'une manière d'analyser les réactions des auditeur·trice·s. Il s'agit d'un « découpage » pour mieux décrire la réalité observée. Cette classification implique une part de subjectivité et n'a pas vocation à être absolue.

Bien que les déclarations des participant·e·s soient scindées en commentaires individuels, ce découpage, puis le classement en catégories, tiennent compte du contexte. Par exemple, un·e participant·e a dit : « Cet extrait était plus clair, au niveau du doublage. » Hors contexte, on pourrait penser qu'il s'agit de la clarté du contenu de l'interprétation. Mais d'après les commentaires précédant celui-ci, il ne s'agit pas du contenu mais plutôt du son, de l'intelligibilité purement acoustique due au mixage sonore. Il s'agit donc d'un aspect technique du produit fini, et non pas des formulations choisies par l'interprète. Si donc le lecteur ou la lectrice s'interroge sur le classement d'un commentaire en particulier, ille sera invité·e à tenir compte des commentaires précédents et suivants, car il y a souvent une explication dans le contexte. (Le tableau complet avec tous les commentaires est disponible dans un fichier Excel, fourni avec la présente thèse.)

Voici comment les propos des participant·e·s ont été scindés en commentaires individuels. Par exemple, si un·e participant·e a dit :

« Je trouve que ce discours est intéressant. Cette jeune fille, Malala Yousafzai, est une très bonne oratrice. La voix française est agréable parce que la traductrice a l'air d'être jeune, et cela correspond bien à Malala. Par contre elle fait des "euh", ça c'est désagréable. Mais sinon, elle parle bien, elle ne fait pas de fautes de français. »

Dans cet exemple, les deux premières phrases n'ont pas été retenues car elles ne concernent pas l'interprétation. Le reste a été pris en compte et scindé en trois commentaires :

1. La voix française est agréable parce que l'interprète a l'air d'être jeune, et cela correspond bien à l'oratrice.
2. Elle fait des « euh », ça c'est désagréable.
3. Elle parle bien, elle ne fait pas de fautes de français.

II.3.F.2.a.i. Positifs et négatifs

Les commentaires ont été classés comme exprimant un avis plutôt positif ou négatif sur l'interprétation entendue et sur le paramètre mentionné. Cela permet d'identifier ce que les participant·e·s ont perçu comme étant des points forts ou des points faibles dans l'interprétation. Cette indication positif / neutre / négatif précise si le commentaire de l'auditeur·trice est positif ou non sur la prestation d'interprétation dans son ensemble, y compris les aspects qui ne dépendent pas de l'interprète.

Ainsi, les commentaires de la catégorie « compétences d'évaluation » ne portent pas de signe + ni - (seulement une indication n/a pour « non applicable ») puisque ce sont des commentaires qui portent sur les caractéristiques de l'auditeur·trice, et non sur celles de l'interprétation.

II.3.F.2.a.ii. Identification des paramètres

La présente étude applique le principe de la théorie ancrée, qui constitue une méthode de recherche exploratoire partant du concret (les données) pour aller vers l'abstrait (la théorie) sans hypothèse préalable à vérifier (Glaser et Strauss 1967, Glaser et Strauss 1967/2010). Le codage a été effectué en deux étapes : codage initial puis codage sélectif ("*initial coding*" et "*focused coding*", Charmaz 2006). Ainsi, les paramètres ont été élaborés non pas en amont, mais après les entretiens, sur la base des déclarations des auditeur·trice·s.

La première étape consiste à associer chaque donnée (ici : chaque commentaire) à un code, par exemple « contenu », « voix », « intonation », etc. À ce stade, on peut déjà effectuer

certaines regroupements. Par exemple, « c'est vraiment bien synchronisé » et « le traducteur est très en retard par rapport à l'orateur » sont deux commentaires auxquels le code « décalage » a été associé. Comme le signale Charmaz (2006 : 46), "*during initial coding, the goal is to remain open to all possible theoretical directions indicated by the reading of your data*". Ainsi, cette première phase a permis d'établir une liste détaillée de paramètres.

La deuxième phase est celle du codage sélectif ("*focused coding*", Charmaz 2006). À ce stade, les données sont organisées et synthétisées. Les paramètres précédemment identifiés sont affinés et rassemblés dans des catégories englobantes. À l'issue de cette deuxième phase, après un grand nombre d'ajustements (pour préciser certains paramètres, en fusionner certains ou en scinder d'autres), la liste finale est composée de 25 paramètres et métaparamètres comme définis ci-après.

Les paramètres sont définis ici comme des composantes concrètes de la qualité, par exemple la voix ou le lexique. Quant aux métaparamètres ou paramètres englobants, ils sont l'expression d'un sentiment résultant de la perception de différentes composantes de la qualité (perception rendue explicite ou non), comme l'impression générale.

Ici, on s'intéresse à la perception de la prestation d'interprétation dans son ensemble, y compris quelques éléments qui ne sont pas maîtrisés par l'interprète : équilibre des volumes sonores dans le produit fini (cf. Elsagir 2000), qualité technique du son. C'est pourquoi tous les commentaires relatifs à l'interprétation telle que perçue par l'auditeur·trice ont été retenus, et ce même lorsque les paramètres cités ne sont pas du ressort de l'interprète, voire ne sont liés qu'indirectement à l'interprétation (par exemple la perception qu'exprime l'auditeur·trice quant à sa propre compétence pour évaluer l'interprétation).

La taxinomie ainsi obtenue est présentée ici dans sa version finale et relativement stable, qui constitue l'aboutissement d'un long cheminement sur la base des données disponibles, avec plusieurs étapes intermédiaires et en tenant compte de contributions externes³⁷. Cette taxinomie permet d'interpréter les données présentées plus loin dans le chapitre « Résultats ». C'est pourquoi elle est indiquée dès maintenant par anticipation, pour faciliter la lecture.

³⁷ À ce titre, je tiens à exprimer ma reconnaissance envers mon directeur, Monsieur le Professeur Daniel Gile, ainsi qu'envers Benjamin Peuch, pour leurs contributions précieuses respectives.

Les 25 paramètres et métaparamètres ainsi identifiés sont rassemblés en six catégories :

- trois catégories (I, II et III) portant sur le discours produit par l'interprète, l'interprétation proprement dite ;
- une catégorie (IV) portant sur l'interprétation plus globalement, en tant que produit fini, mais seulement pour les éléments qui ne sont pas du ressort de l'interprète ;
- une catégorie (V) concernant les conditions dans lesquelles l'interprétation a été réalisée ;
- et une catégorie (VI) concernant l'auditeur·trice, son attitude et les conditions d'écoute.

Liste des paramètres retenus

I. Commentaires sur le discours de l'interprète : forme

I.1. Paramètre : rendu - forme textuelle, y compris :

- lexique
- registre, humour, style, liaisons et répétitions
- grammaire et syntaxe
- calques
- idiomatismes

I.2. Paramètre : rendu - forme vocale et rythmique, y compris :

- décalage
- débit
- régularité
- fluidité
- autocorrections
- hésitations

- « euh »
- silences
- accent, élocution et intelligibilité
- timbre et fréquence de la voix
- intonation
- sons parasites produits par l'interprète et gestion du micro

II. Commentaires sur le discours de l'interprète : fond³⁸

II.1. Paramètre : contenu informationnel, y compris :

- structure logique, cohérence
- précision, exhaustivité, fidélité à l'original

III. Commentaires sur le produit fini dans son ensemble : paramètres modulables par l'interprète

III.1. Méta-paramètre : impression générale et préférence générale

III.2. Méta-paramètre : agrément et facilité d'écoute, caractère captivant et convaincant

III.3. Méta-paramètre : charge émotionnelle

III.4. Méta-paramètre : clarté et transmission du message

III.5. Méta-paramètre : attitude de l'interprète et tactiques d'interprétation

III.6. Méta-paramètre : image de la personnalité de l'orateur·trice à travers l'interprétation

IV. Commentaires sur le produit fini dans son ensemble : éléments ne dépendant pas de la prestation de l'interprète

IV.1. Paramètre : caractéristiques inhérentes à l'interprétation simultanée

³⁸ Cette liste a dû être remaniée à plusieurs reprises, ce qui explique que les paramètres II.2 et VI.2 aient disparu car ils n'étaient finalement pas pertinents.

IV.2. Paramètre : équilibre des volumes orateur·trice et interprète

IV.3. Paramètre : qualité technique du son

IV.4. Paramètre : *voice matching* ou AIIC : Association internationale des interprètes de conférence.

appariement des voix*

IV.5 Méta-paramètre : impression générale ne dépendant pas de l'interprète

V. Commentaires sur les conditions de production de l'interprétation

V.1. Méta-paramètre : conditions « environnementales » : prestation réalisée en direct ou non, avec ou sans préparation, avec ou sans texte

V.2. Méta-paramètre : conditions textuelles : langue et difficulté du discours source

V.3. Méta-paramètre : caractéristiques de l'interprète (y compris combinaison linguistique)

VI. Attitude de l'auditeur·trice et contexte de l'écoute³⁸

VI.1 Méta-paramètre : confiance de l'auditeur·trice

VI.3 Méta-paramètre : empathie avec l'interprète et admiration pour son travail

VI.4 Méta-paramètre : références à d'autres auditeur·trice·s potentiel·le·s

VI.5 Méta-paramètre : empathie avec d'éventuel·le·s autres interprètes qui pourraient travailler en relais*

VI.6 Méta-paramètre : attentes des auditeur·trice·s vis-à-vis de l'interprétation et du rôle de l'interprète

VI.7 Méta-paramètre : écoute (de l'interprète et/ou de l'original)

VI.8 Méta-paramètre : compétences d'évaluation

VI.9 Méta-paramètre : conditions d'évaluation

II.3.F.2.a.iii. Liens entre paramètres

Les paramètres de qualité dans l'interprétation ne sont pas isolés mais, au contraire, liés, selon par exemple Garzone (2003 : 25) ou encore Iglesias Fernández (2013b : 59). À partir des données, on pourra donc identifier non seulement à quels paramètres de qualité les auditeur·trice·s font référence mais également, le cas échéant, les liens établis par les auditeur·trice·s entre différents paramètres. En effet, s'il est intéressant de savoir qu'un·e auditeur·trice a dit d'une interprétation « c'est agréable à écouter » et « c'est fluide », il est encore plus utile de savoir qu'elle a dit « c'est agréable à écouter **parce que** c'est fluide ».

Définition opérationnelle

Un lien est, dans ce contexte, un rapprochement exprimé par les participant·e·s entre deux éléments de perception. Il s'agit d'un ancrage explicatif spontanément mentionné par un·e auditeur·trice. Le rapport de cause à effet n'est pas démontré. Ce qui est intéressant ici, c'est l'expression, par l'auditeur·trice, d'un lien entre sa perception d'un paramètre et sa perception d'un autre paramètre.

Les liens (entre tel et tel (méta)paramètres) sont ceux exprimés explicitement par les auditeur·trice·s. L'absence de lien signalé dans les commentaires entre deux paramètres ne veut pas dire qu'aucun lien n'existe, cela veut seulement dire que les participant·e·s n'ont pas exprimé de lien.

En pratique

Chaque commentaire a ainsi été classé dans une ou deux catégories. Par exemple, si un·e auditeur·trice a dit : « La voix est agréable donc c'est plaisant à écouter », ce commentaire est classé dans le paramètre initial I.2. (rendu : forme vocale et rythmique) avec le métaparamètre associé III.2. (agrément et facilité d'écoute).

Cette distinction entre paramètres initiaux et associés permet de conserver les connexions entre les perceptions exprimées. Il faut noter que la plupart des paramètres se trouvent parfois placés en position initiale (avec ou sans paramètre associé) et parfois en position de paramètre associé. Par exemple :

- Lorsqu'un·e participant·e a dit « c'est pénible à écouter », il y a un seul métaparamètre : le commentaire est classé dans III.2 (agrément et facilité d'écoute).
- Si un·e participant·e a dit « C'est haché donc c'est pénible à écouter », il y a deux (méta)paramètres : le commentaire est classé dans I.2 (rendu : forme vocale et rythmique) comme paramètre initial et dans III.2 (agrément et facilité d'écoute) comme métaparamètre associé.

Dans ces exemples, le métaparamètre III.2 (agrément et facilité d'écoute) peut être cité tantôt comme paramètre initial et tantôt comme paramètre associé.

Ce système de classement explique que le nombre total des occurrences de paramètres dépasse le nombre total de commentaires.

II.3.F.2.a.iv. Décompte des liens, commentaires et occurrences de paramètres

La méthode de comptage employée ici est similaire à celle de Moser (1995 : 8).

Voici comment les commentaires et les occurrences de paramètres ont été comptés. Les participant·e·s (interprètes et non-interprètes confondu·e·s) ont fait au total 1752 commentaires individuels sur les extraits entendus. Parmi ces commentaires, 1447 font référence à un seul (méta)paramètre, tandis que 305 font référence à un (méta)paramètre initial et un (méta)paramètre associé. Il y a ainsi au total 2057 occurrences de paramètres et métaparamètres.

Voici comment les liens ont été comptés :

- 1 occurrence de lien = 1 lien exprimé par 1 participant·e pour 1 extrait.

- Si un·e même participant·e a exprimé deux fois le même lien sur un même extrait = 2 occurrences.
- Si des participant·e·s ont exprimé au total 3 fois un lien entre les mêmes paramètres, que ce soit sur le même extrait ou sur trois extraits différents = 3 occurrences.

Voici maintenant comment le nombre de participant·e·s par lien a été compté. Pour un lien entre les deux mêmes paramètres :

- exprimé par 1 participant·e sur 2 extraits différents = 1 participant·e ;
- exprimé par 1 participant·e 2 fois sur le même extrait = 1 participant·e ;
- exprimé par 2 participant·e·s au total 4 fois sur 2 extraits = 2 participant·e·s.

III. Résultats

62 non-interprètes et 7 interprètes ont écouté au total 16 enregistrements d'interprétations télévisées ou webstreamées. Illes ont formulé au total 1752 commentaires sur les interprétations entendues et attribué une note à chaque extrait entendu. Notons que certains commentaires ont été exclus de l'analyse car ils n'étaient pas pertinents aux fins de la présente étude, c'est pourquoi la numérotation est discontinue (la numérotation va jusqu'à 2122 mais il y a en réalité 1911 commentaires puisque certains commentaires numérotés ont été supprimés). En outre, des commentaires complémentaires (portant sur l'interprétation en général ou sur des interprétations entendues dans un autre cadre) ont également été notés. Les commentaires sont numérotés comme suit :

- Commentaires n° 1 à 1565 : commentaires des participant·e·s non-interprètes (PNI), formulés pendant les entretiens. Après exclusion de 200 commentaires considérés comme hors du champ de l'étude (comme expliqué ci-dessus), cette catégorie comprend en fait 1365 commentaires.
- Commentaires n° 1566 à 1953 : commentaires des participant·e·s interprètes (PI) (387 commentaires) ;
- Commentaires n° 1954 à 2049 : commentaires formulés par les PNI non pas spécifiquement sur les interprétations entendues lors des entretiens, mais sur l'interprétation de manière plus générale, ou sur d'autres interprétations entendues dans un autre cadre (86 commentaires) ;
- Commentaires n° 2050 à 2122 : réactions (ou absences de réactions) notées *in vivo*, formulés par des contributeur·trice·s (C), dont certain·e·s sont interprètes et certain·e·s ne le sont pas (73 relevés). Ces personnes ne font pas partie du panel de participant·e·s (PI et PNI).

Il est important de noter ceci : la majorité des PNI ont commencé par réagir non pas sur l'interprétation, mais en donnant un avis personnel sur le fond du discours, l'orateur·trice ou l'événement. Les auditeur·trice·s semblent avoir reçu le message de l'orateur·trice sans

percevoir l'interprétation comme un obstacle qu'elles auraient mentionné d'emblée. Il s'agit d'un premier résultat, qui, à ma connaissance, n'avait jamais été présenté jusqu'ici.

III.1. Attitudes des participant·e·s

III.1.A. La visibilité de l'interprète et de l'interprétation pour les participant·e·s non-interprètes (PNI)

Les extraits ont été présentés aux PNI sans qu'il leur soit précisé que ce qu'elles allaient entendre était de l'interprétation simultanée. Les PNI ont reçu comme information qu'il s'agissait de contenus médiatiques (avec des informations sur le contexte de chaque extrait) ; elles ont reçu pour seule consigne de donner leur avis sur l'extrait entendu (« Que pensez-vous de la version française ? »). L'un des objectifs était de savoir si les auditeur·trice·s allaient réagir spontanément à l'interprétation.

Avant que la question ne fût posée, environ un tiers des PNI (19 personnes) ont commenté l'interprétation dès la première écoute sans que leur attention ne fût attirée sur cet élément, et environ un tiers des commentaires sur l'interprétation ont été formulés à ce stade. Après la question, 87 % des PNI ont commenté l'interprétation, formulant deux tiers du nombre total de commentaires³⁹.

A l'inverse, deux tiers de cet échantillon (43 PNI) n'ont fait aucun commentaire sur l'interprétation avant que la question ne leur fût posée. Ces auditeur·trice·s ont commencé par réagir sur l'orateur·trice ou l'événement, en donnant souvent leur opinion personnelle sur le contenu du discours.

Cette tendance est appuyée par quelques observations *in vivo* (cf. p. 187 et suiv.) où les auditeur·trice·s ont réagi en donnant leur opinion personnelle sur le message transmis, sans faire quelque commentaire que ce soit sur l'interprétation. Je me suis trouvée quelquefois par

³⁹ Le total dépasse 100 % car les participant·e·s ayant commenté l'interprétation avant la question l'ont, pour la plupart, également commentée après la question lorsqu'elle a été posée.

hasard en présence de personnes qui étaient en train d'écouter une interprétation dans les médias, et dans aucun de ces cas je n'ai été témoin de réactions spontanées à propos de l'interprétation. Les auditeur·trice·s soit n'ont exprimé aucune réaction, soit ont réagi sur l'événement, le contenu du discours et/ou l'orateur·trice, mais pas sur l'interprétation. Les réactions *in vivo* sur l'interprétation ont toutes dû être sollicitées. Ces exemples anecdotiques ne démontrent rien en soi mais s'ajoutent aux données collectées, et vont dans le même sens.

Dans quelques rares cas (deux), aucune réaction sur l'interprétation n'a pu être récoltée : malgré la question sur la « version française », l'auditeur·trice interrogé·e ne s'est exprimé·e que sur le contenu du discours et la personnalité de l'orateur·trice et n'a à aucun moment indiqué qu'il·elle était conscient·e d'écouter une interprétation. Ces deux entretiens ne sont donc pas repris dans les présents résultats puisqu'ils ne livrent pas de réactions sur l'interprétation, mais il est tout de même important de les prendre en compte.

On aurait pu formuler une hypothèse selon laquelle les PNI du sous-groupe 1 (ayant un lien personnel avec l'enquêtrice) commenteraient l'interprétation sans y avoir été spécifiquement invité·e·s et feraient plus de commentaires positifs sur l'interprétation que les PNI du sous-groupe 3 (ne connaissant pas personnellement l'enquêtrice). Mais aucune tendance en ce sens n'apparaît ici. Au contraire, par rapport aux sous-groupes 2 et 3, les PNI du sous-groupe 1 ont fait aussi peu (et parfois moins) de commentaires sur l'interprétation avant que la question ne leur fût posée (cf. Annexe vii : tableau 33 et tableau 34, p. 299).

Par ailleurs, certain·e·s PNI semblent parfois confondre les discours source et cible. Certain·e·s PNI font des commentaires qui semblent porter sur un original qu'il·elles n'ont pourtant pas entendu (exemples : commentaires n° 1174 et 1185 sur E4.2) ou seulement très partiellement entendu (exemples : commentaires n° 410, 614, 738, 1026). Par exemple, P2.05 dit : « Je comprends très bien ce que dit Obama. » (commentaire n°410). Or, la bande son originale est en majeure partie couverte par l'interprétation. Il est donc probable que l'auditeur·trice ait compris l'interprétation plutôt que l'original. Dans le même sens, plusieurs PNI (surtout P2.13, P5.03, P4.02, P4.07) font des commentaires sur le discours original comme s'il·elles l'avaient écouté et compris (en disant par exemple que la personnalité en question est un·e bon·ne ou un·e mauvais·e orateur·trice, ou encore que le discours est émouvant) alors que ce qu'il·elles ont entendu est essentiellement l'interprétation. Il est possible que ces PNI

fassent un amalgame entre les discours source et cible et/ou qu'elles fassent entièrement confiance à l'interprétation, la considérant comme identique à l'original.

Les sept PI, comme on pouvait s'y attendre, ont commenté uniquement l'interprétation et n'ont presque pas donné leur avis sur le fond du discours.

Dans les commentaires des PNI, pour le paramètre VI.3 (empathie avec l'interprète et admiration pour son travail), on trouve deux tiers de commentaires ambigus (16 occurrences sur 23). Mais, souvent, les commentaires sur ce paramètre suivent un commentaire négatif sur un autre paramètre ; ils visent peut-être à atténuer une critique. En substance, plusieurs PNI disent que, malgré tel ou tel défaut qu'elles ont remarqué, il faut se mettre à la place de l'interprète, dont le travail est extrêmement difficile. Certain-e-s participant-e-s disent admirer ce travail d'autant plus qu'elles-mêmes ne seraient pas en mesure de faire la même chose.

III.1.A.1. Identification de l'interprète en tant que tel·le

La plupart des auditeur·trice·s semblent conscient·e·s du fait qu'un transfert linguistique a lieu et que ce qu'elles écoutent n'est pas le discours original.

Pour les 19 PNI qui ont mentionné l'interprétation sans que leur attention ne fût attirée sur ce point, on peut supposer que ces auditeur·trice·s étaient d'emblée conscient·e·s d'écouter le discours d'un·e interprète (tout en tenant compte des réserves évoquées par ailleurs sur le caractère *in vitro* plutôt qu'*in vivo* des entretiens). Toutefois, ces participant·e·s pensaient peut-être qu'un·e journaliste lisait une traduction ; on ne peut exclure cette possibilité. Deux tiers des participant·e·s, en revanche, n'ont parlé de l'interprétation que lorsque leur attention a été attirée sur ce point. Il est possible qu'elles n'aient pris conscience de la présence de l'interprète qu'à partir du moment où la question leur a été posée. Il est également possible qu'elles en aient eu conscience dès le départ mais que cela leur ait semblé trop évident pour le mentionner spontanément.

De plus, presque un tiers des auditeur·trice·s ont évoqué les conditions dans lesquelles l'interprétation a été réalisée (avec ou sans texte, en direct ou en différé, etc.). Là aussi, cela tend à indiquer qu'elles identifient probablement l'interprète en tant que tel·le.

Les PNI emploient une grande variété de termes pour désigner l'interprète et l'interprétation. Un relevé des termes en question, classés par champ lexical, se trouve en annexe (p. 290). Une grande partie de ces termes font effectivement référence à un transfert linguistique tandis que quelques autres en sont plus éloignés. La très grande majorité des PNI ont recours au champ lexical de la traduction (cf. Annexe iv : tableau 25, p. 293). Ainsi, les termes employés par les auditeur·trice·s ne permettent pas de savoir si les PNI sont conscient·e·s des différences entre le métier de traducteur et celui d'interprète.

Quelques participant·e·s ne semblent pas identifier l'interprétation en tant que telle. Au moins quatre PNI n'ont peut-être pas compris que le discours en français était censé être un équivalent du discours source : P1.09, P2.04, P2.07 et P3.06 semblent considérer que les propos en français sont un *commentaire* fait par un·e journaliste à *propos* du discours de l'orateur·trice. C'est ce qui ressort de la façon dont ces PNI parlent de l'interprétation, par exemple : « La journaliste oriente » (commentaire n°261), « superbe reportage » (n°273), « Le commentaire est très bien » (n°473). Notons que l'un·e de ces PNI, P1.09, a par ailleurs indiqué avoir déjà utilisé des services d'interprétation dans le cadre de sa profession : il est donc surprenant que cet·te auditeur·trice ne fasse pas de distinction entre le rôle du/de la journaliste et celui de l'interprète, comme cela apparaît dans beaucoup de ses commentaires, par exemple : « Dans beaucoup de reportages, j'entends le discours, j'admire les journalistes qui arrivent à se souvenir d'un discours d'un quart d'heure, ils ont deux ou trois minutes de retard, et ils se rappellent et ils arrivent à traduire tout ça. » (n° 1902). Il n'est toutefois pas exclu que l'emploi du terme « commentaire » soit inexact et que ces participant·e·s pensent en réalité à un transfert linguistique sans savoir le nommer ; ou peut-être pensent-elles que c'est la même personne qui est à la fois interprète et journaliste.

Dans le cadre des entretiens, 30 PNI ont déclaré n'avoir jamais ou presque jamais entendu d'interprétations, et 25 PNI ont déclaré en avoir entendu seulement dans les médias. Notons que la fiabilité de ces déclarations n'est pas connue. Peut-être que certain·e·s PNI ont entendu des interprétations dans les médias sans être conscient·e·s qu'il s'agissait d'interprétations, et ont alors déclaré n'en avoir jamais entendu. A l'inverse, parmi les PNI qui ont dit en avoir entendu à la radio ou à la télévision, certain·e·s ont peut-être en fait entendu du doublage* ou des surimpressions vocales*.

Cinq PNI (P1.02, P1.09, P2.03, P4.01, P4.06) ont dit avoir déjà utilisé des services d'interprétation dans un cadre professionnel (ponctuellement ou rarement) ; et ces PNI semblent identifier la présence et l'activité de l'interprète, avec toutefois la nuance évoquée plus haut.

Plusieurs PNI, lorsqu'on leur demande s'elles ont déjà entendu des interprétations et, si oui, dans quel cadre, parlent de transferts linguistiques d'autres types : doublage* (par exemple P1.06), sous-titrage. Il est rare que les PNI interrogé·e·s ici évoquent la distinction entre interprétation d'une part et traduction lue d'autre part, comme le fait toutefois P1.04 : « À la radio, dès qu'on nous donne quelqu'un qui parle on nous met la traduction, Obama, Merkel, ... mais ce n'est pas une traduction pareille, puisqu'ils commencent après et ils finissent avant. Donc ce n'est pas le même type de traduction » (commentaire n° 1886).

III.1.B. Écoute de l'interprétation et/ou de l'original

Dans le contexte de l'interprétation télévisée, l'orateur·trice est généralement audible : la bande son de l'original est diffusée en même temps que l'interprétation, mais à un volume sonore plus bas. Dans l'étude de Chevalier (2013) décrite par Chevalier et Gile (2015), certain·e·s évaluateur·trice·s indiquent écouter directement l'original et pas seulement l'interprétation. Qu'en est-il pour le panel interrogé dans la présente étude ? Certain·e·s PNI disent prêter attention à l'original, tandis que d'autres disent écouter uniquement l'interprétation. Voyons donc ci-dessous quelles sont les attitudes des participant·e·s en matière d'écoute, et pour quelles raisons elles cherchent parfois à écouter l'original.

III.1.B.1. Participant·e·s non-interprètes (PNI)

42 PNI n'ont pas indiqué s'elles avaient écouté l'interprétation ou l'original ou les deux, mais ont fait des commentaires sur les deux, ce qui indique implicitement qu'elles ont prêté une certaine attention aux deux bandes sonores.

Cependant, deux tiers des PNI n'ont fait aucun commentaire sur l'interprétation avant la question « Que pensez-vous de la version française ? » ; illes ont d'abord et surtout réagi en parlant de l'orateur·trice, de l'événement, et en exprimant leurs opinions personnelles, par exemple politiques ou artistiques. Il semble donc qu'une majorité des PNI aient écouté en priorité le contenu, sans prêter tout d'abord attention à l'interprétation. Ainsi, P1.06 déclare : « Quand c'est aux infos, s'il y a par exemple Netanyahu qui parle et qui est traduit, là je me concentre vraiment sur ce qu'il dit, sur le contenu. Pour les nouvelles, ce n'est pas pareil que pour les films. »

On ne constate pas de différence majeure selon qu'il s'agit du premier, du deuxième ou du troisième extrait écouté : les PNI ne montrent pas de tendance à écouter plutôt l'interprétation seule ou plutôt les deux pistes audio selon qu'illes sont, par exemple, au début ou à la fin de l'entretien (cf. tableau 26 p. 295 en annexe).

20 PNI et 2 PI ont dit explicitement s'illes écoutaient l'interprétation seulement ou bien l'interprétation et l'original. Un·e seul·e participant·e (P5.02) a déclaré écouter principalement l'original parce qu'elle en maîtrisait la langue, et écouter la version française « sans trop faire attention » ; étant donné les volumes sonores sur l'extrait en question (E5.2), on peut raisonnablement supposer que P5.02 a probablement écouté les deux, original et interprétation.

Parmi les 20 PNI qui se sont exprimé·e·s à ce sujet, un peu moins de la moitié déclarent n'écouter que le français, tandis qu'un peu plus de la moitié affirme écouter les deux, original et interprétation (cf. tableau 26 p. 295).

Pour quelles raisons les PNI choisissent-illes de concentrer leur écoute sur l'interprétation uniquement ou bien également sur l'original ?

Une dizaine de participant·e·s déclarent écouter les deux versions simultanément. Les raisons évoquées sont diverses et ne permettent donc pas de dégager de tendance générale. Il convient toutefois de noter que quelques participant·e·s disent apprécier d'entendre l'original pendant les « blancs » dans l'interprétation. Illes apprécient un grand décalage et/ou des pauses dans l'interprétation, afin de pouvoir entendre l'orateur·trice. Notons que cela

peut être difficile à concilier avec une interprétation fluide, qui est censée au contraire ne pas laisser de longues pauses.

Parmi ceux qui déclarent n'avoir écouté que l'interprétation, P5.02 dit que c'est parce que l'interprétation ne présente pas d'hésitations (contrairement à un autre extrait écouté) et parce que le son du français est plus fort (que dans un autre extrait). P4.07 déclare se concentrer sur la version française car ille ne maîtrise pas la langue d'origine. Les autres PNI qui ont dit n'écouter que l'interprétation n'ont pas expliqué pourquoi.

Parmi les PNI qui déclarent avoir écouté à la fois l'original et l'interprétation, certain·e·s ne donnent pas d'explication (P1.03, P1.04, P3.08, P6.07). Illes semblent considérer cela comme une évidence. Les raisons indiquées par les autres sont variées :

- P4.01 a indiqué qu'ille voyait l'image de l'oratrice sur l'écran et que cela invitait à écouter l'original. Cet·te auditeur·trice a trouvé cela perturbant car ille ne maîtrisait pas la langue source mais pouvait tout de même en identifier quelques mots, ce qui faisait dévier son attention. P4.09 également a déclaré être déconcentré·e parce qu'ille reconnaissait quelques mots dans l'original.
- P1.08 a déclaré écouter l'original pendant les « blancs » de l'interprétation et être ensuite perturbé·e lorsque l'interprétation redémarrait. P1.09 a déclaré écouter l'oratrice parce qu'ille maîtrisait dans une certaine mesure la langue source, de même que P5.04 qui « [se fait] déjà une idée de ce que [l'oratrice] dit avant que la personne ne traduise » (commentaire n° 1313) et préfère donc un grand décalage.
- P2.16 a indiqué qu'ille avait essayé d'écouter les deux parce qu'ille pensait que l'étude portait sur « la langue » (c'est probablement ce que lui avait dit la personne qui m'a mise en contact avec ellui, et qui avait apparemment mal compris l'objet de l'étude).
- Pour P6.04 se pose un problème de volume sonore sur l'un des extraits : les deux voix se chevauchent, et donc on ne peut entendre le français qu'au prix d'un effort de concentration. (On reviendra sur ce point dans une partie ultérieure sur l'équilibre des volumes sonores.)
- P6.06 écoute l'original pour entendre l'intonation et connaître ainsi l'état d'esprit, les émotions de l'oratrice. Cela va dans le même sens que P4.05, qui préférerait entendre

l'orateur (inaudible ou presque, dans l'extrait en question) afin d'entendre son intonation, même si l'auditeur·trice ne maîtrise pas la langue source.

III.1.B.2. Participant·e·s interprètes (PI)

Les PI, elleux, semblent s'être plutôt concentré·e·s sur l'interprétation. Ponctuellement, illes indiquent avoir également écouté une partie de l'original. PI4 et PI6 disent avoir prêté attention surtout à l'interprétation et très peu à l'original. Puis, lors d'une autre écoute, PI6 dit avoir essayé d'écouter à la fois l'interprétation et l'original. PI6 et PI7 signalent que l'équilibre des volumes sonores ne permet pas d'écouter vraiment l'original. Ainsi, les PI semblent écouter différemment l'interprétation, peut-être parce qu'illes portent un regard professionnel curieux sur la prestation, et/ou parce qu'illes se demandent comment illes auraient elleux-mêmes interprété le discours.

III.1.C. Perception du contenu et de la fidélité informationnelle

Les études sur les attentes comme celles de Bühler (1986), Kurz (1993) et Kopczyński (1994) tendent à indiquer que les auditeur·trice·s considèrent le contenu comme étant plus important que la forme. Dans la même veine, l'étude de Marrone (1993) sur les attentes et les perceptions suggère que le contenu et la fidélité sont plus importants, pour les auditeur·trice·s interrogé·e·s, que la présentation (voix, fluidité, etc.). Or, ici, le fond arrive après la forme parmi les éléments faisant l'objet de critiques. Globalement, le contenu et la fidélité informationnelle ont été évoqués moins souvent que la forme dans l'échantillon en présence. Le paramètre II.1 (contenu et fidélité) a toutefois été mentionné par 6 PI et 42 PNI, soit une part considérable des auditeur·trice·s interrogé·e·s.

Le paramètre II.1 (contenu informationnel) représente moins de 11 % des occurrences de paramètres dans les commentaires des PNI. La majeure partie (85 % des occurrences de ce paramètre chez les PNI) a été formulée après la question « Que pensez-vous de la version française ? », pas avant. Or, dans la plupart des études sur les attentes, la fidélité informationnelle ressort comme un paramètre essentiel. Il est donc important de se pencher

sur ce que les participant-e-s ont dit à ce sujet. Dans le chapitre IV (Discussion), on s'interrogera sur les raisons pour lesquelles les participant-e-s ont choisi de commenter ou non la fidélité informationnelle.

Sur ce paramètre II.1, à une exception près, les extraits pour lesquels le contenu a beaucoup été commenté négativement (par un tiers des PNI ou plus) sont les extraits pour lesquels les PNI ont entendu deux interprétations différentes du même passage. Illes ont dès lors comparé les deux, ont parfois remarqué de petites variations dans le contenu et en ont généralement conclu que l'une des versions comportait des erreurs ou des omissions. Leur perception ne semble pas clairement associée à l'ordre d'écoute (illes n'ont pas jugé systématiquement plus sévèrement la première ou la deuxième version entendue). Dans les séries comportant plus d'une version interprétée d'un même passage original, le contenu a été commenté négativement par une proportion d'auditeur-trice-s allant de 8 à 40 %. Pour les séries où il y avait des extraits originaux différents (pas plus d'une interprétation pour un même passage original), le paramètre II.1 a été commenté négativement par 11 à 25 % des auditeur-trice-s. Ainsi, pour les PNI, comparer deux versions est associé à des commentaires négatifs sur le contenu plus nombreux que si une seule version a été écoutée. Cette tendance ne se retrouve pas chez les PI : les commentaires sur le contenu informationnel (II.1) ne sont ni plus nombreux, ni plus négatifs lorsque les PI ont pu comparer deux interprétations différentes du même original.

De plus, il est intéressant de noter que, dans les cas où le contenu était plus complet dans une version que dans l'autre, les PNI ont considéré que la version moins complète omettait certaines informations ; illes n'ont pas envisagé que la version plus complète puisse comporter des ajouts⁴⁰. Illes ont signalé de potentielles omissions comme des erreurs de la part de l'interprète et aucun PNI n'a émis l'idée qu'il pourrait s'agir d'une tactique. Par ailleurs, lorsqu'il y avait des différences de contenu entre deux interprétations d'un même original, les auditeur-trice-s les ont parfois signalées en disant qu'une version était plus précise que l'autre,

⁴⁰ Par exemple, P1.02 note l'emploi du mot « directrice » dans l'extrait E1.1, alors que dans E1.2 l'interprète dit « enseignante » : pour P1.02, cela contribue à indiquer que la version E1.1 est plus précise que la version E1.2. Or, l'original emploie le mot "*teacher*" : le terme « enseignante » transmet bien le même concept, il n'y a donc pas d'erreur identifiable ici (et l'emploi de « directrice » pourrait éventuellement être considéré comme un ajout ou un faux sens).

et parfois en constatant simplement la différence et en précisant qu'il leur était impossible de savoir laquelle des deux versions correspondait le mieux à l'original.

Les commentaires négatifs sur le contenu ont plus fréquemment été signalés sur des extraits pour lesquels les auditeur·trice·s interrogé·e·s ont pu comparer deux interprétations différentes d'un même passage original. Il s'agit surtout de la série 3, pour laquelle E3.2 a été considérée par 4 auditeur·trice·s sur 10 comme beaucoup plus complète et plus précise que la version E3.1 (les autres ne se sont pas exprimé·e·s clairement à ce sujet). Pour ces extraits, l'original n'était pas accessible et on n'a donc pu vérifier la fidélité informationnelle. En revanche, j'ai pu transcrire et comparer les deux interprétations. Or, il apparaît que les différences notables entre ces deux extraits concernent la forme : les formulations, l'élocution, l'intonation. Sur le fond à proprement parler, le contenu informationnel de E3.1 et de E3.2 est presque identique. Et pourtant, quatre auditeur·trice·s sur dix affirment que le contenu est différent (trois disent que E3.2 est plus complet et un·e auditeur·trice dit que les deux versions expriment des idées différentes). Il semble que dans la version E3.1, dont la forme a été globalement perçue comme moins bonne (formulations plus maladroitement, élocution moins claire), une partie du message n'ait pas été comprise.

Un tiers des PNI (parfois sans préciser s'il·les écoutaient les deux pistes) et la majorité des PI ont évoqué la correspondance entre le contenu de l'original et celui de l'interprétation. Les commentaires sur ce point sont essentiellement de deux sortes : certain·e·s valident la fidélité de l'interprétation ; d'autres signalent des erreurs perçues (faux sens, omissions, incohérences). Neuf participant·e·s ont explicitement dit si l'interprétation leur semblait correspondre ou non à ce qu'il·les avaient entendu de l'original. Ces commentaires restent ponctuels. Pour les PNI, seuls 29 commentaires (sur 1365) évoquent la correspondance entre le sens de l'original et celui de l'interprétation. Toutefois, ces 29 commentaires ont été formulés par 19 PNI, soit presque un tiers du panel, ce qui n'est pas négligeable. Douze PNI disent que l'interprétation correspond à l'original tandis que cinq disent qu'elle n'y correspond pas ou pas exactement et indiquent parfois avoir repéré des erreurs ou omissions ; trois PNI expriment un doute sans pour autant affirmer qu'il y ait des erreurs (cf. tableau 42 p. 305). Par ailleurs, le paramètre « clarté » (III.4) rassemble à lui seul une centaine de commentaires, soit environ 6 % du nombre total de commentaires.

Quant aux PI, trois d'entre elleux ont commenté de manière critique la fidélité sur quatre extraits, et deux PI ont commenté positivement la fidélité sur deux extraits.

Les avis des PNI sont relativement tranchés sur le paramètre II.1 (contenu informationnel) : il a fait l'objet de commentaires, presque tous négatifs ou bien presque tous positifs (selon l'extrait concerné), pour dix extraits sur 16 (E6.3, E6.2, E5.1, E4.3, E4.2, E3.2, E3.1, E2.1, E1.1, E2.3). Toutefois, les avis sont partagés sur le paramètre II.1 pour cinq extraits sur 16 (E6.1, E5.2, E2.4, E1.2, E2.2). Pour un extrait sur 16 (E4.1), II.1 n'a pas été commenté du tout. Notons toutefois que, dans certains cas, ce paramètre a été commenté par un-e seul-e participant-e (sur huit à douze PNI ayant entendu l'extrait en question). Les chiffres indiqués ici sont le nombre de PNI ayant commenté le paramètre II.1.

Quant aux PI, elles se montrent plutôt prudent-e-s dans leurs commentaires sur la fidélité informationnelle : elles précisent que les conditions ne sont pas réunies pour effectuer une vraie comparaison entre original et interprétation. Toutefois, PI1, PI2 et PI6 indiquent si l'interprétation semble correspondre ou non à ce qu'elles ont entendu de l'original, tout en précisant qu'elles n'ont entendu l'original que partiellement.

On note un désaccord sur l'extrait E5.2, considéré comme fidèle par un-e PI alors qu'un-e autre PI a signalé des omissions. La comparaison entre original et interprétation indique qu'il y a effectivement des omissions⁴¹. Parmi les PNI, seul-e P5.08 a commenté la fidélité de cet extrait, et ce commentaire est positif (n° 1392). P5.08 indique toutefois qu'elle n'est pas en mesure de vérifier la fidélité mais qu'elle fait confiance à l'interprétation à condition que l'original soit audible, car alors, selon P5.08, il y a sûrement des auditeur·trice·s plus compétent·e·s qui vérifieront la fidélité. Ainsi, l'attitude par défaut de P5.08 semble être de faire confiance à d'autres auditeur·trice·s potentiel·le·s et pas forcément à l'interprète.

Deux tiers des PNI n'évoquent pas la fidélité et la considèrent peut-être comme acquise. En revanche, 22 PNI (soit un tiers du panel) ont évoqué explicitement la correspondance entre le contenu de l'interprétation et celui de l'original. Parmi les 46 commentaires sur cet aspect, 21 expriment une comparaison entre deux interprétations ; et 12 commentaires n'expriment

⁴¹ On ne peut pas déterminer ici s'il s'agit d'erreurs ou de tactiques ; en tout cas, vu la densité et la rapidité du discours source et la présence de nombreux noms propres, il était difficile voire impossible d'interpréter ce passage de manière exhaustive.

pas explicitement de comparaison mais interviennent après que l'auditeur·trice a entendu plus d'un extrait. Les 13 autres commentaires ont été formulés à l'écoute du premier extrait. Ainsi, les PNI réagissent plus sur la fidélité lorsqu'elles ont pu comparer deux versions, mais il leur arrive également de commenter ce paramètre à l'écoute d'un seul extrait.

Pour affirmer que le contenu de l'interprétation est (in)fidèle à l'original, les auditeur·trice·s disent se fonder sur les éléments suivants :

1. la comparaison de deux interprétations du même discours : P1.02, P3.01, P3.03, P3.04, P3.07. Ces PNI semblent considérer l'une des versions (pas forcément la première entendue) comme référence (cf. p. 137 : les différences sont interprétées par l'auditeur·trice comme des omissions) ; il est possible que cette version considérée comme correcte ait gagné leur confiance via des paramètres autres que le contenu (voir p. 179 pour les facteurs de la confiance).
2. ce qu'elles pensent comprendre de l'original : P1.02, P1.10, P2.01, P2.03, P2.06, P2.09, P2.14, P6.06, P6.07. Ces PNI semblent peu conscient·e·s des limites évoquées par presque tou·te·s les PI, à savoir : l'original n'est pas audible suffisamment clairement pour effectuer une comparaison précise.
3. le style rhétorique de l'interprétation, par comparaison avec ce à quoi l'auditeur·trice s'attend de la part de l'orateur·trice : P1.05 (commentaires n° 92 et 97), P1.06 (n° 152 et 154).
4. la brièveté des phrases et la fréquence des pauses permettent de soupçonner des omissions : P2.16, P4.02.
5. l'attitude de l'interprète telle que perçue par l'auditeur·trice, qui se sent en confiance si l'interprète lui semble à l'aise ou au contraire doute si l'interprète ne lui semble pas sûr·e de lui/d'elle : P2.10. Il semble que si l'utilisateur·trice perçoit l'interprète comme n'ayant pas confiance en ellui-même, l'utilisateur·trice de ses services ne lui fait pas non plus confiance, comme c'est probablement le cas pour la plupart des professions.
6. le volume sonore : pour P5.08, si l'on entend l'original, alors « on se dit qu'il y a bien quelqu'un qui parle anglais et qui va vérifier si la traduction est bonne »

(commentaire n° 1386), alors que si l'original est inaudible, « on a l'impression qu'il y a une arnaque » (n° 1385).

La série 3 constitue un exemple intéressant. Entre ces deux versions françaises du même discours original russe, trois PNI⁴² pensent que E3.2 est plus complet, et un·e participant·e⁴³ dit que E3.1 et E3.2 expriment des idées différentes. Or, ces deux versions transmettent presque exactement le même contenu informationnel ; seule la forme diffère, et elle est en effet très différente (intonation, rythme, fluidité, lexique, syntaxe).

Cinq PI évoquent la correspondance entre le sens de l'interprétation et celui de l'original (onze commentaires). Deux de ces commentaires indiquent que l'interprétation semble correspondre à ce que le/la participant·e pense avoir saisi de l'original (audible dans les silences de l'interprétation). Les neuf autres commentaires expriment des soupçons d'omissions ou autres erreurs de contenu, toujours d'après ce que le/la participant·e a entendu de l'original.

Ainsi, la fidélité informationnelle a été mentionnée par cinq PI sur sept (70 %) mais par 19 PNI sur 62 (30 %) ; ce paramètre ressort donc comme plus prégnant dans les commentaires des PI. Il est probable que les interprètes et les non-interprètes n'appliquent pas tout à fait les mêmes normes en la matière. Les interprètes semblent plutôt prudents dans leur évaluation : la plupart soulignent l'impossibilité d'une vérification efficace étant donné l'accès limité à l'original. Certain·e·s se montrent (trop ?) indulgent·e·s : par exemple, PI1 dit que l'interprétation E5.2 est complète, ce qu'une consultation de l'original permet d'infirmier. Certain·e·s PNI semblent fonder leur évaluation de la fidélité sur un très petit échantillonnage⁴⁴ et en ont donc une vision très partielle. Il semble que ces PNI aient une vision de la fidélité plutôt littérale : pour P2.05, par exemple, l'interprète doit traduire « mot pour mot » ce que dit l'orateur·trice. D'autres ont une vision plus globale et peut-être aussi plus floue. Pour P1.05, par exemple, le contenu de l'interprétation doit être exact puisque le style de l'interprétation correspond à ce à quoi on peut s'attendre de la part de l'oratrice en question. Ces PNI n'expriment pas de préoccupation quant à la fidélité, qui leur semble

⁴² P3.03, P3.04, P3.07.

⁴³ P3.08.

⁴⁴ Par exemple, commentaire n° 296 : « Obama a dit *"afraid"*, or le traducteur n'a pas parlé de peur. ».

apparemment acquise tant que rien ne leur indique expressément le contraire. Ainsi, les PNI semblent se situer à différents niveaux sur un spectre entre deux attitudes opposées : d'un côté, ceux qui considèrent la fidélité comme acquise ; de l'autre, ceux qui estiment une vérification nécessaire, et se considèrent comme plus ou moins compétents pour ce faire. Cela a des répercussions sur la confiance accordée par l'auditeur-trice au propos de l'interprète (cf. p. 224).

III.1.D. Remise en cause du principe de l'interprétation simultanée (PNI)

Six participant-e-s non-interprètes remettent directement en cause le fait même que le discours et son interprétation soient diffusés simultanément. Comme on pouvait s'y attendre, aucun-e PI ne s'est exprimé-e en ce sens. Les PNI qui ont soutenu cette idée sont de langue maternelle française sauf un-e (de langue maternelle flamande).

P1.08, P2.16 et P6.03 regrettent que les deux bandes son soient superposées car illes trouvent cela inaudible. P1.08 souhaiterait idéalement un décalage nul. P6.06 et P2.09 disent qu'illes préféreraient écouter seulement le discours original. P2.09, P2.16 et P6.04 souhaiteraient plutôt des sous-titres ; P6.03 préférerait une interprétation consécutive*.

Ces remarques, formulées sur les séries 1, 2 et 6, sont plutôt d'ordre général : ces PNI ne lient pas explicitement ce commentaire à la qualité d'une interprétation en particulier, et ces commentaires ne sont pas non plus associés à des notes particulièrement basses. Cependant, les auteur-trice-s de ces commentaires ont fait un grand nombre de commentaires négatifs (plus que les autres PNI). Dans la série 1, P1.08 (le/la seul-e participant-e de cette série qui dit ne pas souhaiter d'interprétation) a fait beaucoup plus de commentaires négatifs que les autres PNI sur le paramètre I.2 (rendu : forme vocale et rythmique) (cf. tableau 45 p. 310). Dans les séries 2 et 6, en revanche, il n'y a pas de différence nette : les PNI qui disent ne pas souhaiter d'interprétation n'ont pas commenté tel ou tel paramètre davantage que tou-te-s les autres PNI (cf. tableau 47 p. 312 et tableau 46 p. 311).

Ci-dessous, voici un récapitulatif des commentaires remettant en cause le principe même de diffuser une interprétation simultanée :

tableau 8, PNI qui ne souhaitent pas d'interprétation simultanée

série	participant	extrait	commentaire	note pour cet extrait	moyenne des notes données par ce-tte PNI
1	P1.08	E1.1	deux bandes son = inaudible	4	3,5
1	P1.08	E1.1	Le rythme serait meilleur si le décalage était nul.	4	3,5
2	P2.16	E2.2	problème : deux bandes son simultanées	2	3
2	P2.16	E2.3	problème : deux bandes son simultanées	3	3
2	P2.16	E2.4	préférerait des sous-titres	4	3
2	P2.09	E2.4	préférerait des sous-titres	3	3,33
6	P6.03	E6.1	deux bandes son = inaudible	3,5	3,25
6	P6.03	E6.2	deux bandes son = inaudible	2	3,25
6	P6.06	E6.2	C'est dommage qu'on n'entende pas plus la voix de l'actrice.	4	3,75
6	P6.06	E6.3	C'est dommage que ce soit traduit car les émotions ne passent pas.	3	3,75

III.1.E. Profils et commentaires des participant-e-s

Parmi les 25 (méta)paramètres identifiés, chaque participant-e en a commenté certains ; aucun-e n'en a commenté la totalité. Aucun-e participant-e n'a mentionné plus de 16 (méta)paramètres : 67 % des participant-e-s ont commenté de 5 à 11 (méta)paramètres ; 10 % en ont commenté 2 à 4 ; et 12 % en ont commenté de 12 à 16.

29 participant-e-s ont commenté seulement 2 à 7 (méta)paramètres chacun-e. Ces participant-e-s sont presque tou-te-s des PNI. Les 6 participant-e-s situé-e-s à la médiane sont tou-te-s des PNI. 34 participant-e-s ont commenté 9 à 16 (méta)paramètres chacun-e. Les PI sont parmi les participant-e-s qui ont commenté le plus de (méta)paramètres différents (moyenne = 12,7 et médiane = 15, contre une moyenne et une médiane situées à 8 pour les PNI).

Ainsi, pour la majeure partie de l'échantillon d'auditeur-trice-s (en excluant les 10 % inférieurs et supérieurs), le nombre total de commentaires est de 9 à 43 par personne ; le nombre de (méta)paramètres abordés va de 5 à 13 ; et le nombre d'occurrences de (méta)paramètres par extrait entendu va de 5 à 20.

Globalement, les participant·e·s qui ont fait le plus grand nombre de commentaires sont aussi ceux qui ont mentionné le plus grand nombre de paramètres. Il n'y a pas d'exceptions notables (pas de participant·e qui aurait fait par exemple beaucoup de commentaires mais sur un nombre très restreint de paramètres).

Dans l'échantillon d'auditeur·trice·s en présence, il n'a pas été possible de dégager de tendance claire dans les réactions à l'interprétation selon des caractéristiques telles que l'âge ou la catégorie socio-professionnelle.

Dans les commentaires des participant·e·s, on peut identifier quelques schémas atypiques :

PI7 a fait beaucoup plus de commentaires que les autres participant·e·s : en moyenne, 41,7 occurrences de paramètres par extrait écouté, contre une moyenne de 16,7 pour les autres PI et 10,4 pour les PNI. Sur les catégories I et III, PI7 a fait au moins trois fois plus de commentaires que les autres PI, aussi bien des commentaires négatifs que positifs.

Un profil atypique se dessine chez deux PNI : un grand nombre de commentaires exprimés et de paramètres abordés, avec une majorité de commentaires qui ne sont ni clairement positifs ni clairement négatifs. P1.09 a fait un grand nombre de commentaires non pertinents, mais également des commentaires sur l'interprétation, plus que les autres PNI : 17,5 occurrences de (méta)paramètres par extrait entendu (contre 10,4 en moyenne pour les autres PNI). P1.09 a également commenté plus de paramètres et métaparamètres que la moyenne : 13, alors que la moyenne est de 8,5 et la médiane est 8. Par ailleurs, plus de la moitié des commentaires de P1.09 rentrent dans la catégorie « ambigu » (qui ne rassemble qu'une minorité de commentaires chez la plupart des autres PNI). P4.02 a aussi fait plus de commentaires que la moyenne : 15 occurrences de (méta)paramètres par extrait entendu (contre 10,3 en moyenne pour les autres PNI). Et P4.02 a commenté 10 paramètres et métaparamètres, soit légèrement plus que la moyenne. Par ailleurs, un tiers des commentaires de P4.02 sont dans la catégorie « ambigu », ce qui est beaucoup plus que pour les autres participant·e·s.

Mis à part ces deux profils atypiques, les PNI ont fait en général plus ou moins un tiers de commentaires négatifs, un tiers de commentaires positifs, et un tiers de commentaires neutres ou ambigus. Les profils atypiques sont rares dans cet échantillon. S'ils étaient

fréquents, on eût pu considérer les réactions des participant·e·s comme très variables, mais ce n'est pas le cas ici.

III.2. Données numériques : les notes

Les participant·e·s ont été invité·e·s à attribuer une note de 1 à 5 à chaque extrait entendu. J'ai ensuite regardé non seulement quelles notes avaient été attribuées à chaque extrait mais également dans quel ordre, pour voir si par exemple les participant·e·s avaient eu tendance à donner des notes plus élevées aux extraits selon qu'ils avaient été entendus au début ou à la fin de l'entretien. Or, on ne constate pas de grande différence selon que les extraits ont été entendus en première, deuxième ou troisième position. Pour les PNI, les moyennes des notes données se situent entre 3,51 et 3,67 indépendamment du positionnement de l'extrait au cours de l'entretien. Il ne semble donc pas que l'ordre de l'écoute soit associé à des évaluations plus ou moins hautes ni basses (détail des notes disponible en annexe p. 296.)

Pour les PI, les notes attribuées vont de 1 à 5. L'échantillon est trop petit pour qu'on puisse calculer des moyennes par extrait ou pour observer une éventuelle corrélation entre la hauteur des notes et l'ordre de l'écoute.

III.3. Données : les commentaires

L'analyse emploie deux types de données chiffrées, des nombres de commentaires et des nombres d'occurrences de paramètres (cf. chapitre II, Méthodologie). Sauf indication contraire, les pourcentages des occurrences sont calculés par rapport au nombre total d'occurrences de paramètres dans les commentaires pertinents par catégorie de participant·e·s, soit 1604⁴⁵ pour les PNI et 453 pour les PI.

⁴⁵ Ce chiffre dépasse le nombre de commentaires pertinents (1365) car, comme indiqué précédemment, il y a 239 commentaires qui expriment un lien et font donc référence à deux paramètres. Ainsi, pour les PNI, le nombre total d'occurrences des différents paramètres est $1365 + 239 = 1604$.

Le nombre de commentaires par participant·e va de 2 à 103. En moyenne, PI et PNI confondus, les participant·e-s ont fait 5 à 6 commentaires par extrait écouté. Il y a une nette différence entre groupes dans le nombre moyen de commentaires ou d'occurrences par extrait écouté : environ 17 commentaires / 20 occurrences pour les PI, environ 9 commentaires / 10 occurrences pour les PNI. Sur l'échantillon total d'auditeur·trice-s, les 10 % qui ont fait le plus de commentaires sont surtout des PI, tandis que les 10 % qui ont fait le moins de commentaires sont uniquement des PNI. Les PI se sont ainsi montré·e-s globalement beaucoup plus prolixes que les PNI, bien qu'on observe également des variations au sein de chacun de ces deux échantillons.

Parmi les PNI, les 10 % qui ont fait le moins de commentaires se sont concentré·e-s sur l'impression générale (III.1 représente presque 60 % des occurrences pour ce sous-groupe) et ont également évoqué la forme (catégorie I) et la clarté (III.4). Illes n'ont pas du tout évoqué le contenu. Les PNI qui ont fait un nombre de commentaires moyen ou élevé ont surtout évoqué les paramètres des catégories I et III, qui représentent respectivement environ un tiers des occurrences pour ce sous-groupe.

Les commentaires analysés ci-après sont essentiellement de deux types. Il y a des commentaires très concrets, sur des éléments que l'on pourrait considérer comme rationnels, objectifs, même si leur perception reste subjective : le volume sonore, la fréquence des pauses, le vocabulaire, etc. (surtout dans les catégories de paramètres I, II et IV). Par ailleurs, il y a des commentaires qui relèvent plutôt du domaine émotionnel et d'une perception globale très subjective : « ça me plaît », « je préfère ce traducteur », « la traduction donne une mauvaise image de l'orateur », « le traducteur a un parti-pris », etc. (essentiellement dans la catégorie III). Bien sûr, ces deux volets interagissent puisque ce sont souvent des éléments concrets (I, II et IV) qui influencent les perceptions subjectives plus globales (III). À ces deux volets, on peut ajouter les commentaires qui ne portent pas directement sur l'interprétation mais nous informent indirectement sur la façon dont elle est perçue et la façon dont l'auditeur·tric·e se positionne vis-à-vis d'elle (catégories V et VI).

III.3.A. Répartition des paramètres

Les paramètres et métaparamètres mentionnés par les PI et les PNI sont similaires à bien des égards : les commentaires se concentrent globalement sur la forme et l'impression générale. Ils diffèrent toutefois sur quelques points, notamment :

- la fidélité informationnelle a été commentée par un peu moins d'un tiers des PNI (17 sur 62) et par la majorité des PI (cinq sur sept) ;
- la forme textuelle (lexique, registre, style, liaisons, grammaire, etc.) a été évoquée par la moitié seulement des PNI mais par la totalité des PI.

III.3.A.1. Participant·e·s non-interprètes (PNI)

- Ont été commentées par la quasi-totalité des PNI : la forme vocale et rythmique (I.2) ainsi que l'impression générale (III.1).
- Ont été abondamment commentés (par 60 à 70 % des PNI) : le contenu informationnel (II.1) et la clarté (III.4).
- Ont été commentés par environ la moitié des PNI : le caractère agréable de l'écoute (III.2) et la forme textuelle (I.1).
- Ont été commentés par une part des PNI située entre un tiers et la moitié : les compétences d'évaluation de l'auditeur (VI.8), l'attitude de l'interprète (III.5), l'équilibre des volumes sonores (IV.2) et l'attitude d'écoute (VI.7, écoute de l'interprète et/ou de l'original).

Les autres paramètres et métaparamètres ont été commentés par moins d'un tiers des PNI ; le détail est indiqué en annexe p. 299, tableau 37 et tableau 38.

Les (méta)paramètres commentés tantôt de façon positive, tantôt de façon négative sont essentiellement ceux des catégories I (commentaires sur le discours de l'interprète : forme), II (commentaires sur le discours de l'interprète : fond) et III (commentaires sur le produit fini dans son ensemble : paramètres modulables par l'interprète), ainsi que les paramètres V.1

(conditions « environnementales »), VI.1 (confiance de l'auditeur·trice), VI.4 (références à d'autres auditeur·trice·s potentiel·le·s) et VI.6 (attentes des auditeur·trice·s). On verra plus loin les paramètres qui ont été commentés majoritairement de manière négative.

III.3.A.2. Participant·e·s interprètes (PI)

Dans les commentaires des sept PI, les deux catégories les plus représentées sont, par ordre décroissant :

- la catégorie I (forme de l'interprétation), environ 40 % des occurrences ;
- la catégorie III (produit fini dans son ensemble : paramètres modulables par l'interprète) : plus d'un tiers des occurrences.

Les (méta)paramètres les plus fréquemment mentionnés sont, par ordre décroissant :

- I.2 (rendu : forme vocale et rythmique) ;
- III.1 (impression générale) ;
- I.1 (forme textuelle).

Presque tou·te·s les participant·e·s interprètes ont mentionné les (méta)paramètres des catégories I, II, III, V et VI. Seule la catégorie IV (produit fini dans son ensemble : paramètres ne dépendant pas de l'interprète) n'a été mentionnée que par deux PI (cf. tableau 55 p. 321).

III.3.A.3. Différences entre PI et PNI

Pour les catégories les plus commentées (I et III), les proportions sont similaires chez les PNI et chez les PI. Mais certains paramètres mentionnés par les PNI sont totalement absents des commentaires des PI, à savoir :

- VI.8 compétences d'évaluation (mentionnée par 43 % des PNI) ;
- IV.6 facilité / difficulté de l'écoute, pour des raisons ne dépendant pas de l'interprète (14,5 % des PNI) ;

- III.6 image de la personnalité de l'orateur·trice à travers l'interprétation (14 % des PNI) ;
- IV.1 caractéristiques inhérentes à l'interprétation simultanée (11 % des PNI) ;
- IV.4 *voice matching** (8 % des PNI) ;
- IV.5 impression générale ne dépendant pas de l'interprète (6 % des PNI) ;
- IV.3 qualité technique du son (3 % des PNI).

Par ailleurs, on note des différences sur les points suivants :

Presque la moitié des PNI ont exprimé qu'elles n'étaient pas compétent·e·s pour évaluer l'interprétation (VI.8), et presque un quart ont dit qu'elles n'étaient pas dans des conditions adéquates pour l'évaluer (VI.9). Parmi les PI, au contraire, personne ne s'est déclaré·e incompetent·e pour évaluer l'interprétation, mais trois PI sur sept ont dit que les conditions n'étaient pas réunies pour pouvoir l'évaluer.

Les PI n'ont presque pas mentionné les paramètres qui sont présents dans le produit fini mais indépendants de l'interprète (la catégorie IV a été évoquée par deux PI sur sept, et elle ne représente que 0,44 % des occurrences), tandis que ces paramètres ont été évoqués par plus d'un tiers des PNI et représentent 7 % des occurrences de paramètres chez les PNI. Il semblerait donc que les PI se soient plus concentré·e·s sur le travail de l'interprète et son résultat direct, tandis que les PNI auraient plutôt eu tendance à considérer le produit fini dans son ensemble, incluant les éléments qui ne sont pas du ressort de l'interprète. De plus, la moitié des PI ont évoqué les conditions dans lesquelles l'interprétation a été réalisée (V.1), paramètre qui n'a été évoqué que par un quart des PNI.

Conformément à ce que l'on pouvait supposer, aucun PI n'a remis en cause le principe même de la diffusion d'une interprétation simultanée.

Les (méta)paramètres suivants ont été commentés par tou·te·s les PI ou presque, et commentés aussi par les PNI mais dans une moindre mesure (entre un cinquième et la moitié des PNI) :

- I.1 forme textuelle ;

- III.2 agrément et facilité d'écoute, caractère captivant et convaincant ;
- III.5 attitude de l'interprète et tactiques d'interprétation ;
- V.1 conditions « environnementales » : direct ou non, avec ou sans préparation, avec ou sans texte ;
- V.3 caractéristiques de l'interprète (y compris combinaison linguistique).

Ce résultat est conforme à ce à quoi l'on pouvait s'attendre. Il est intéressant de noter que le paramètre III.2 (agrément et facilité d'écoute) a été évoqué par 85 % des 7 PI, une plus grande proportion que celle des PNI (53 % des 62 PNI, ce qui reste important). Les interprètes interrogé·e·s expriment là un souci de la facilité d'écoute pour les auditeur·trice·s.

III.3.B. Répartition des commentaires positifs et négatifs

III.3.B.1. Participant·e·s non-interprètes

On cherche ici à comprendre comment les auditeur·trice·s perçoivent la qualité de l'interprétation écoutée, notamment : quels aspects leur ont plu ou déplu, et s'elles sont globalement satisfait·e·s de l'interprétation entendue. Voyons donc quelle est la part de commentaires positifs et négatifs pour les PNI. Le tableau 9 ci-dessous indique les occurrences de commentaires positifs et négatifs selon les catégories de paramètres (catégories initiales et associées confondues). Les pourcentages sont donnés par rapport au nombre total d'occurrences de paramètres dans les commentaires des PNI (1604).

tableau 9, répartition des occurrences dans des commentaires positifs ou négatifs (+/-) par catégorie de paramètres, pour les PNI

catégories	occurrences	% total	% +	% -	% n	% a	% n/a
I	458	28,6 %	10,8 %	12,6 %	1,8 %	3,4 %	0 %
II	176	11 %	2,9 %	2,6 %	2 %	3,5 %	0 %
III	586	36,5 %	19,6 %	11,4 %	2,4 %	2,9 %	0,2 %
IV	119	7,4 %	1 %	5,1 %	0,7 %	0,4 %	0,3 %
V	93	5,8 %	1,3 %	0,9 %	1 %	2,1 %	0,6 %
VI	172	10,7 %	1,8 %	2,1 %	0,9 %	1,6 %	4,4 %
total	—	—	38,8 %	32,9 %	9,1 %	13 %	6,2 %

Les catégories les plus fréquemment commentées sont les catégories I (forme du discours de l'interprète) et III (produit fini dans son ensemble : paramètres relevant de l'interprète). Pour les catégories I, II et V, les commentaires sont répartis de manière plus ou moins égale entre positifs et négatifs. Pour la catégorie III, il y a plus de commentaires positifs que négatifs. Pour la IV, à l'inverse, il y a plus de commentaires négatifs.

Commentaires positifs par les PNI

On constate des disparités entre extraits. Les extraits les plus abondamment commentés positivement par les PNI sont les suivants :

- Série 1 : E1.2, E1.1
- Série 2 : E2.3, E2.4
- Série 3 : E3.2
- Série 5 : E5.2

En annexe (tableau 44 p. 308) est indiquée, pour chaque extrait, la part d'auditeur·trice·s ayant commenté positivement chaque paramètre (par rapport au nombre d'auditeur·trice·s ayant écouté l'extrait en question, de 9 à 12 selon les extraits).

Globalement, les commentaires se concentrent sur les catégories I (commentaires sur la forme de l'interprétation) et III (commentaires sur le produit fini dans son ensemble : paramètres modulables par l'interprète). Pour 7 extraits sur 16, la catégorie I est fréquemment commentée positivement ; de même pour la catégorie III pour 12 extraits sur 16.

La forme vocale et rythmique (paramètre I.2) et l'impression générale (méta-paramètre III.1) sont les plus fréquemment commentées positivement. Le tableau 43 en annexe (p. 306) indique le nombre exact d'occurrences positives de chaque (méta)paramètre pour chaque extrait.

Pour les deux paramètres les plus souvent commentés de façon positive⁴⁶, I.2 (forme) et III.1 (impression générale), voici les aspects positifs évoqués par les participant·e·s non-interprètes :

Dans le paramètre I.2, qui représente 21,4 % des occurrences positives de commentaires :

- L'intonation (commentée de façon explicitement positive par 9 participant·e·s non-interprètes) : naturelle, calme mais pas monotone, donnant une impression de confiance en soi, transmettant les émotions de l'original.
- L'absence d'hésitation (cf. p. 181).
- La fluidité : 16 PNI apprécient un discours fluide, avec peu de silences, car illes trouvent cela agréable à écouter et facile à comprendre. 5 PNI disent au contraire apprécier les silences, s'ils sont bien placés, notamment car cela permet d'entendre l'orateur·trice.⁴⁷
- Le décalage : 4 PNI apprécient un décalage minime tandis que 3 PNI préfèrent que l'interprétation démarre avec un grand décalage (de même que pour les silences, il s'agit d'entendre l'orateur·trice).
- Le débit : un·e participant·e apprécie un débit lent, un·e autre apprécie un débit rapide et 3 PNI notent comme qualité que le débit est calé sur celui de l'original.
- L'accent : 5 PNI apprécient le fait que l'interprète n'ait « pas d'accent » (un accent assez neutre) tandis que 2 PNI apprécient le fait que l'interprète ait un accent étranger de la même origine que l'orateur·trice.

Notons que pour l'extrait E3.2 (pour lequel un doute existe quant à savoir s'il s'agit d'une interprétation simultanée ou bien d'une traduction lue), il y a peu de commentaires sur la fluidité. Sur les aspects vocaux en général (I.2), environ la moitié des commentaires sur E3.2 sont positifs et la moitié sont négatifs. Ainsi, cette version (qui est peut-être une surimpression vocale*) a été appréciée mais pas de manière unanime. Beaucoup des commentaires positifs sur E3.2 ont été faits par comparaison avec E3.1.

⁴⁶ On verra par la suite que ce sont ces mêmes catégories qui ont aussi été le plus commentées négativement.

⁴⁷ Les avis sont partagés sur l'interprétation E2.4 : 2 PNI la trouvent trop peu fluide ; 3 PNI la trouvent fluide ; et 2 PNI disent qu'il y a des silences et que c'est une bonne chose.

Commentaires négatifs par les PNI

Parmi les commentaires des PNI formulés avant la question « Que pensez-vous de la version française ? », le paramètre I.2 (rendu : forme vocale et rythmique) est le plus fréquemment mentionné, positivement et négativement. Il semble donc que le « rendu » (débit, fluidité, intonation, etc.) soit ce qui frappe tout d'abord les auditeur-trice-s, en tout cas ce qu'elles évoquent le plus souvent sans que leur attention n'ait été attirée sur l'interprétation.

La forme est également prééminente dans les commentaires des PI : la catégorie de paramètres I (forme de l'interprétation) rassemble environ 40 % des occurrences ; ce chiffre atteint 55 % si l'on ajoute l'impression générale (III.1). Parmi les réactions *in vivo* (cf. section « Réactions *in vivo* » p. 187, dans ce chapitre), les commentaires négatifs portent également surtout sur I.2 (forme vocale et rythmique) et III.1 (impression générale).

Huit extraits⁴⁸ ont fait l'objet de beaucoup plus de commentaires positifs que de commentaires négatifs. À l'inverse, sept extraits⁴⁹ ont reçu plus de commentaires négatifs. Pour ces extraits, les avis des PNI penchent donc clairement soit d'un côté, soit de l'autre. Ainsi, il n'y a que deux extraits pour lesquels les avis ne vont pas nettement dans un sens ou dans l'autre. On verra par ailleurs une variabilité dans les paramètres commentés, mais on constate ici que des tendances se dégagent : certains extraits ont majoritairement plu ou majoritairement déplu.

Dès la première écoute du premier extrait, parmi les commentaires pertinents, il y a environ un tiers de commentaires négatifs et un tiers de commentaires positifs ; cette proportion est similaire pour les PI et pour les PNI. À la première écoute du premier extrait, un tiers des PNI ont fait des commentaires négatifs sur l'interprétation. 11 d'entre eux l'ont fait avant que la question « Que pensez-vous de la version française ? » ne leur soit posée, tandis que 14 l'ont fait après la question (mais avant la deuxième écoute).

⁴⁸ E1.1, E1.2, E2.3, E2.4, E3.2, E4.3, E5.2, E6.11b.

⁴⁹ E2.1, E2.2, E3.1, E4.1, E6.1a, E6.2, E6.3.

En ce qui concerne les paramètres mentionnés dans les commentaires négatifs des PNI, la répartition diffère selon les extraits (cf. annexes : tableau 41 p. 304, tableau 47 p. 312, tableau 46 p. 311) ; mais, globalement, les paramètres sur lesquels portent les commentaires négatifs sont similaires pour les PI et les PNI. Principalement, PI et PNI ont commenté négativement des paramètres concrets de forme (I.2, rendu : forme vocale et rythmique), y compris : décalage, débit, régularité, fluidité, autocorrections, hésitations, « euh », silences, accent, élocution et intelligibilité, timbre et fréquence de la voix, intonation, sons parasites produits par l'interprète et gestion du micro. Illes ont également exprimé des impressions générales négatives (III.1).

Dans une moindre mesure, les commentaires négatifs portent sur la forme textuelle (I.1, y compris lexique, registre, humour, style, liaisons et répétitions, grammaire et syntaxe, calques, tournures idiomatiques) et le contenu informationnel (II.1, y compris structure logique, cohérence, précision, exhaustivité, fidélité à l'original), ainsi que sur l'équilibre des volumes entre orateur·trice et interprète (IV.2). Les impressions globales négatives exprimées par les PNI correspondent aux métaparamètres suivants : III.2 (agrément et facilité d'écoute, caractère captivant et convaincant) et III.4 (clarté et transmission du message).

Les 6 extraits pour lesquels la majorité des commentaires sont négatifs ont également obtenu des notes moyennes plutôt basses (en dessous des autres extraits de la même série). Voyons, pour ces 6 extraits, ce que les auditeur·trice·s ont signalé comme étant des points faibles (cf. tableau 41 p. 304).

Les commentaires négatifs sur 4 de ces 6 extraits portent surtout sur le paramètre I.2 (rendu : forme vocale et rythmique) et les métaparamètres de la catégorie III (commentaires sur le produit fini dans son ensemble : paramètres modulables par l'interprète), surtout III.1 (impression générale et préférence générale). Pour les 2 autres extraits, les paramètres les plus commentés négativement sont I.2 (rendu : forme vocale et rythmique) et IV.2 (équilibre des volumes sonores). La tendance est ainsi similaire au reste de l'échantillon, puisque globalement, les commentaires négatifs portent surtout sur le paramètre I.2 et la catégorie III.

Certains (méta)paramètres ont été commentés en (très large) majorité de manière négative (cf. tableau 48 p. 314) :

- IV.1 (caractéristiques inhérentes à l'interprétation simultanée),
- IV.2 (équilibre des volumes),
- IV.3 (qualité technique du son),
- IV.5 (impression générale ne dépendant pas de l'interprète),
- IV.6 (facilité d'écoute pour des raisons ne dépendant pas de l'interprète),
- V.3 (caractéristiques de l'interprète).

Il apparaît que les catégories⁵⁰ IV (commentaires sur le produit fini : paramètres ne dépendant pas de la prestation de l'interprète) et V (conditions de production) n'ont été signalées que lorsqu'elles posent problème. De même, il y a peu de commentaires positifs sur la catégorie II (contenu informationnel) (sauf pour E3.2, par comparaison avec E3.1, cf. p.218).

Par ailleurs, 3 paramètres font l'objet de commentaires qui ne sont considérés ni comme négatifs, ni comme positifs, car ils ne qualifient pas directement la prestation d'interprétation :

- VI.7 (attitude de l'auditeur·trice en matière d'écoute),
- VI.8 (compétences d'évaluation chez l'auditeur·trice),
- VI.9 (conditions d'écoute et d'évaluation).

Le tableau 39 en annexe indique, pour chaque paramètre, si une minorité ou une majorité des PNI se sont montré·e·s insatisfait·e·s pour chacun de ces paramètres dans les extraits entendus. Les trois quarts des auditeur·trice·s interrogé·e·s ont ainsi commenté négativement le paramètre I.2 (rendu : forme vocale et rythmique du discours prononcé par l'interprète). Par ailleurs, les PNI sont relativement nombreux·ses à avoir commenté négativement les paramètres de la catégorie III, essentiellement III.1 (impression générale), III.2 (agrément et facilité d'écoute et caractère captivant) et III.4 (clarté et transmission du message). De plus, un quart des PNI émettent des critiques sur le paramètre IV.2 (équilibre des volumes sonores). Ces tendances varient bien sûr en fonction des extraits (cf. tableau 49 p. 316).

⁵⁰ La catégorie VI n'est pas pertinente ici puisqu'elle concerne l'attitude de l'auditeur·trice, donc beaucoup des commentaires de cette catégorie ne sont ni positifs ni négatifs quant à l'interprétation ; ils portent donc un code « n/a » plutôt que « + » ou « - ».

Par ailleurs, on constate une cohérence entre les commentaires sur I.2 (rendu : forme vocale et rythmique) et les évaluations globales. Pour la plupart, les extraits ayant reçu des commentaires négatifs sur I.2 de la part de la majorité des auditeur-trice-s sont aussi les extraits qui ont reçu une note moyenne inférieure à la moyenne de la série. Ainsi, la forme ressort bien comme importante pour la perception globale de la qualité.

III.3.B.2. Participant-e-s interprètes

Le tableau 53 en annexe p. 319 indique que les proportions sont similaires chez les PI et chez les PNI à quelques nuances près, notamment : les PI ont fait plus de commentaires négatifs sur la catégorie I (forme de l'interprétation).

Il y a 7 extraits⁵¹ pour lesquels la majorité des occurrences de paramètres sont positives. Seuls trois de ces extraits sont les mêmes que ceux commentés surtout positivement par les PNI. Quant aux 7 extraits⁵² pour lesquels la majorité des commentaires sont négatifs, ce résultat est similaire à celui des PNI : à deux exceptions près, ce sont les mêmes extraits qui ont surtout été commentés négativement. Il semblerait donc qu'il y ait une certaine convergence entre PI et PNI quant à ce qui est de mauvaise qualité, mais pas quant à ce qui est de bonne qualité.

Tout comme chez les PNI, les commentaires négatifs se concentrent sur les catégories I (forme) et III (produit fini), surtout I.2 (forme vocale et rythmique) et III.1 (impression générale). Pour deux extraits (E6.2 et E6.1b), il y a également des commentaires négatifs sur II.1 (contenu informationnel). Le détail des chiffres est disponible en annexe (tableau 56 p. 322).

⁵¹ E2.4 (100 %), E3.1r (100 %), E3.2 (83 %), E6.1 (71 %), E5.1 (67 %), E1.1 (61 %), E4.3 (58 %).

⁵² E4.1 (85 %), E2.1 (83 %), E6.1b (75 %), E2.2 (68 %), E4.2 (64 %), E6.2 (62 %), E6.1a (55 %). Notons que, pour E6.1a et b, les commentaires négatifs sur les deux prestations individuelles des deux interprètes sont contrebalancés par des commentaires positifs sur la prestation d'ensemble dans l'extrait E6.1.

III.3.B.3. Principales critiques, et comparaison entre PI et PNI

En résumé, le tableau 10 ci-après présente les principaux points faibles identifiés par le panel. Pour les PI, étant donné l'échantillon restreint, chaque élément n'a pu être signalé que par 1 ou 2 PI, c'est pourquoi le chiffre n'est pas indiqué car il n'est pas pertinent ici. Pour les PNI, le chiffre indiqué correspond au nombre de PNI ayant signalé chaque élément. On constate une certaine variabilité, c'est pourquoi les colonnes suivantes indiquent, le cas échéant, si certain·e·s participant·e·s (et si oui, combien) ont exprimé un avis divergent. Dans un souci de concision, les défauts signalés par un seul PNI n'ont pas été retenus ici ; seuls apparaissent ceux signalés par au moins 2 PNI.

Une mention « peut-être » est indiquée dans certains cas où les commentaires semblent porter sur le même aspect, mais formulé différemment, si bien qu'on ne peut en être certain⁵³.

⁵³ Exemple sur E5.2 : un PNI dit « C'est hésitant », un PI dit « C'est saccadé et elle allonge trop ses voyelles ». On peut considérer que le rythme saccadé et l'allongement des voyelles sont des signes d'hésitation, mais on ne peut pas en être certain.

tableau 10, principaux défauts signalés par le panel

cat.	extrait	défaut	signalé par :		avis contraires :	
			PI	PNI	PI	PNI
I	E1.1	voix peu agréable	non	3	1	1
I	E2.1	l'interprète « bafouille »	oui	4	—	—
III	E2.1	mauvaise impression générale	oui	7	—	6
III	E2.1	l'interprétation ne sert pas le message	peut-être	4	—	4
III	E2.1	interprète peu à l'aise	oui	2	—	—
I	E2.2	intonation trop plate	oui	3	—	—
I	E2.2	rythme trop haché	oui	5	1	—
III	E2.2	impression générale pas très bonne	oui	4	—	1
I	E2.4	manque de fluidité	non	2	—	3
I	E3.1	mauvais français	oui	5	—	1
I	E3.1	accent non natif	oui	3	—	—
I	E3.1	manque de fluidité	non	2	—	—
III	E3.1	mauvaise impression générale	oui	3	—	2
III	E3.1	difficile à comprendre	oui	6	—	3
I	E4.1	accent non natif	oui	5	—	1 (apprécie l'accent non natif)
I	E4.1	hésitations	non	3	—	—
I	E4.1	français pas très bon	oui	non	—	1
III	E4.1	mauvaise impression générale	oui	4	—	4
III	E4.1	difficile à comprendre	non	4	—	4
IV	E4.1	volumes mal réglés (oratrice trop forte)	non	3	—	1
I	E4.2	rythme saccadé	oui	5	—	—
III	E4.2	mauvaise impression générale	oui	4	1	5
III	E4.2	difficile à écouter	oui	4	1	3
IV	E5.1	volumes mal réglés (oratrice pas assez forte)	non	3	—	2
I	E5.2	hésitations	peut-être	2	—	—
I	E5.2	débit mal maîtrisé	oui	non	—	—
I	E5.2	voix laisse transparaître le stress	oui	non	—	—
I	E5.2	trop d'emphase	oui	non	—	—
IV	E6.1	volumes mal réglés (oratrice trop forte)	non	4	—	—
I	E6.1a	décalage trop grand	oui	non	—	1 (apprécie le décalage pour entendre l'original)
I	E6.1a	voix mal adaptée à l'oratrice	non	2	—	—
IV	E6.2	volumes mal réglés (interprétation trop forte)	non	3	1 (original pas assez audible)	—

Ce tableau 10 nous indique une variabilité certaine, qui sera commentée plus loin dans les sections sur les différents paramètres : sur un même extrait, un même paramètre peut être perçu comme bon par certain·e·s auditeur·trice·s et mauvais par d'autres.

III.3.C. Perception de la voix et de l'intonation

La voix a été commentée explicitement par au moins un tiers des participant·e·s (beaucoup plus si l'on inclut les commentaires sur l'accent, l'intonation et la fluidité). Pour 5 extraits sur 16, la voix a été commentée parfois en négatif et parfois en positif, par des auditeur·trice·s différent·e·s (E1.1, E1.2, E2.4, E3.1, E3.2, E6.1) voire par un·e même auditeur·trice (E1.1, E1.2). Notons que pour l'extrait E6.1, où l'on entend deux interprètes, c'est surtout la voix féminine qui a été commentée et ce, plutôt de manière négative. Pour l'extrait E3.2, P3.08 regrette que les deux parties de l'extrait (question du journaliste et réponse de Vladimir Poutine) soient interprétées par une seule et même voix française : cet·te auditeur·trice aurait préféré une voix par orateur. Pourtant, PI2 pense qu'il y a deux interprètes différents dans cet extrait E3.2.

L'intonation semble un paramètre important et dont la perception fait l'objet d'une certaine variabilité. Les PNI comme les PI en parlent, et il semble assez difficile de placer le curseur, puisque les participant·e·s reprochent parfois à l'interprète de mettre trop d'emphase, et parfois pas suffisamment. Les auditeur·trice·s sont parfois d'accord (par exemple illes trouvent l'intonation bonne sur E2.4 mais mauvaise sur E3.1) et parfois en désaccord (par exemple sur E3.2 : un PNI et un PI trouvent que l'intonation est bonne, tandis qu'un autre PNI reproche à l'interprétation de présenter une intonation trop différente de l'original). Parfois, l'avis des PNI (qui trouvent par exemple que E1.2 a une bonne intonation) diffère de celui des PI (qui trouvent ce même extrait monotone).

III.3.C.1. Un paramètre transversal : l'accent

L'accent est inclus dans le paramètre I.2 (forme vocale et rythmique).

Pour les PNI, parmi les commentaires formulés avant la question « Que pensez-vous de la version française ? », les commentaires négatifs sur le paramètre I.2 (rendu : forme vocale et rythmique) représentent 14 % des occurrences de (méta)paramètres. Au total (commentaires positifs et négatifs confondus), I.2 représente 24 % des occurrences de paramètres mentionnés avant la question. C'est donc le paramètre le plus souvent évoqué par les PNI avant qu'une question sur la « version française » leur soit posée, même devant III.1 (impression générale, qui totalise 16 % des occurrences avant la question).

L'accent a été évoqué 41 fois par 12 participant·e·s non-interprètes (soit un cinquième du panel), et ce, toujours en paramètre initial, dans 18 commentaires négatifs, 11 positifs, 5 neutres et 7 ambigus, selon une répartition indiquée dans le tableau 11 ci-après.

tableau 11, commentaires sur l'accent⁵⁴

extraits	E3.1	E4.1	E4.2	E4.3	E6.3	E6.2	E6.1
Nombre de PNI total	10	9	9	9	9	9	9
PNI ayant évoqué l'accent	3	7	2	4	2	1	1
Commentaires positifs sur l'accent	0	1	1	4	3	2	0
Commentaires négatifs sur l'accent	4	11	0	1	0	0	2
Commentaires neutres sur l'accent	0	3	1	0	1	0	0
Commentaires ambigus sur l'accent	4	3	0	0	0	0	0

Quant aux PI, presque tou·te·s (6 sur 7) ont évoqué l'accent. Les commentaires négatifs portent sur un accent polonais (E4.1), un accent russe (E3.1) et des accents français natifs (E3.2, E4.2). Les commentaires positifs ou neutres portent sur des accents natifs (E2.3, E3.2r) et un accent anglophone (E6.3).

Les PNI évoquent l'accent à plusieurs titres :

- lorsqu'il entrave la compréhension (accent non natif perçu comme trop marqué) ;
- lorsqu'il est agréable à écouter et donne une impression « d'authenticité » (accent anglophone pour interpréter un·e orateur·trice anglophone) ;

⁵⁴ Les totaux ne sont pas indiqués car un·e même PNI apparaît parfois deux fois, comme ayant fait par exemples des commentaires négatifs et neutres sur l'accent d'un même extrait, donc le total dépasserait le nombre de PNI ayant écouté cet extrait : le total n'est donc pas pertinent ici.

- en tant qu'indicateur du positionnement de l'interprète (neutralité ou parti-pris). Ce dernier aspect sera évoqué plus loin, dans la partie sur le positionnement de l'interprète (p. 230).

Sur l'accent comme obstacle à l'intelligibilité, les commentaires explicites sont ponctuels, formulés par P3.02 et P3.05 à propos de E3.1 (série 3) ; par P4.05, P4.07 et P4.09 sur E4.1 (série 4).

Dans le cas de l'interprétation d'un·e orateur·trice anglophone, un accent anglophone chez l'interprète semble être apprécié, ou en tout cas ne pas gêner. Par exemple, P6.05 dit que l'accent anglophone est « sympa » car il donne « l'impression que c'est l'actrice [l'oratrice] qui a fait l'effort de parler en français » (commentaire n° 1467). Il est possible que cette perception soit liée à la perception de la personnalité de l'oratrice, qui, dans ce cas, est vue de manière positive.

On constate ici que les PNI qui ont évoqué l'accent l'ont commenté le plus souvent de manière négative. Les commentaires positifs sur l'accent ont été faits par comparaison avec un autre extrait, comme l'indique le tableau 12 ci-dessous. La colonne « oui » indique que le commentaire exprime une comparaison entre deux extraits ; « non » indique que le participant n'a pas explicitement comparé deux extraits dans ce commentaire, mais en avait déjà entendu plus d'un dans le cadre de l'entretien ; « impossible » indique que le participant n'avait entendu qu'un seul extrait et ne pouvait donc pas le comparer aux autres extraits dans le cadre de l'entretien.

tableau 12, commentaires sur l'accent, avec ou sans comparaison des extraits

comparaison	oui	non	impossible
nombre de commentaires positifs sur l'accent	6	4	1
nombre de commentaires négatifs sur l'accent	6	10	2
nombre de commentaires neutres sur l'accent	0	2	3
nombre de commentaires ambigus sur l'accent	1	6	0

Par ailleurs, les réactions diffèrent selon les extraits et selon le type d'accent. L'accent russophone de E3.1 et l'accent polonais de E4.1 ont été commentés très négativement. En revanche, les commentaires négatifs sont rares sur E4.3 (léger accent polonais, qui n'a pas toujours été perçu comme tel par les auditeur·trice·s : certain·e·s disent que l'interprète n'a

« pas d'accent »), E4.2 et le *Grand Journal* (accents francophones natifs) ainsi que la cérémonie de remise des Césars (accent anglophone).

Voyons quels paramètres ont été associés dans les commentaires sur l'accent (inclus dans I.2) :

tableau 13, paramètres associés à l'accent

cat. associée	nb. de PNI	nb. de PI	paramètre associé	nb. de PNI	nb. de PI
aucune (commentaire sans lien)	8	5	aucun (commentaire sans lien)	8	5
I	1	—	I.1	—	—
II	—	1	I.2	—	1
III	6	2	II.1	—	1
IV	—	—	III.1	—	1
V	3	—	III.2	3	2
VI	1	1	III.3	—	—
			III.4	1	—
			III.5	—	—
			III.6	1	—
			IV.1	—	—
			IV.2	—	—
			IV.3	—	—
			IV.4	—	—
			IV.5	—	—
			V.1	—	—
			V.2	—	—
			V.3	3	—
			VI.1	—	1
			VI.3	1	—
			VI.4	—	—
			VI.5	—	—
			VI.6	—	—
			VI.7	—	—
			VI.8	—	—
			VI.9	—	—

Dans la majorité des cas, l'accent est évoqué seul, sans lien vers un autre paramètre. Lorsqu'il y a un lien, c'est le plus souvent vers un paramètre de la catégorie III, essentiellement III.2 (agrément et facilité d'écoute).

Les PI interrogé·e·s ici ont critiqué les accents russe et polonais marqués (extraits E3.1 et E4.1), mais deux accents natifs (E4.2 et E3.2, qualifiés d'accents parisiens) ont également été

critiqués. Un accent natif belge et un accent anglophone léger ont été signalés comme n'étant pas gênants. Ainsi, les réactions des PI sont similaires à celles des PNI en cela que les accents non natifs légers ne semblent pas poser problème, mais elles diffèrent en cela que certains accents natifs ont été critiqués par les PI mais pas par les PNI. De plus, l'accent anglophone léger a été considéré comme une qualité par certain·e·s PNI, mais pas par les PI qui ont seulement dit qu'il n'était pas gênant.

Ces résultats tendent à indiquer qu'il existe peut-être des normes, enseignées aux interprètes, qui influencent leur perception des accents : les PI interrogé·e·s ici semblent plus critiques que les PNI vis-à-vis des accents, lorsque ces derniers présentent des variations par rapport à un accent « standard ».

III.3.C.2. : paramètre IV.2, équilibre des volumes sonores

La majorité des commentaires sur ce paramètre (71 %) sont des commentaires négatifs. Il est cité 76 fois (soit 4,7 % des occurrences de paramètres) par 20 PNI (environ un tiers du panel). Ce paramètre a été commenté pour 11 des 16 extraits. Dans la plupart des cas où ce paramètre a été commenté, les auditeur·trice·s sont plutôt d'accord entre elleux : sur un extrait donné, illes disent tou·te·s (tou·te·s ceux qui se sont exprimé·e·s à ce sujet) par exemple que le son de l'orateur·trice est trop fort. Les seuls cas d'avis divergents sur un même extrait sont E5.1 (série 5) et E6.2 (série 6).

Dans la majorité des cas, ce paramètre a été commenté seul, sans paramètre associé (41 commentaires formulés par 18 PNI). Lorsque ce paramètre a été mentionné comme paramètre initial dans un lien, les paramètres associés sont le plus souvent IV.6 (facile ou difficile à écouter, pour des raisons ne relevant pas de la prestation de l'interprète), mentionné 14 fois par 8 PNI. Dans une moindre mesure, des paramètres de la catégorie VI (attitude de l'auditeur·trice) ont été mentionnés comme paramètres associés par 8 PNI.

Si l'on regarde l'ordre dans lequel les commentaires ont été formulés, le paramètre IV.2 ne fait pas partie des tout premiers commentaires exprimés : en moyenne, il arrive environ en 13^e position (en faisant la moyenne du numéro attribué à chaque commentaire au sein d'un même entretien : 1 pour le premier commentaire formulé par un·e participant·e donné·e, 2

pour le deuxième, etc.). Par ailleurs, IV.2 a été mentionné avant la question « Que pensez-vous de la version française ? » 10 fois, par 4 PNI au total, donc nettement moins que par la suite : après la question, IV.2 a été mentionné 66 fois par 18 PNI.

Les commentaires sur ce paramètre sont légèrement plus nombreux à la première écoute, mais la différence est légère. On note en revanche l'absence de commentaires positifs sur IV.2 après les écoutes du premier extrait. Jusqu'aux deux premières écoutes, IV.2 n'a été commenté que de façon négative. Les commentaires positifs arrivent seulement à partir de la troisième écoute, donc à un stade où les auditeur·trice·s pouvaient comparer deux extraits.

Voyons également le nombre de commentaires selon que les PNI pouvaient ou non comparer plusieurs extraits. La comparaison « impossible » indique que l'auditeur·trice avait entendu un seul extrait au moment où le commentaire a été exprimé, il ne peut donc pas y avoir de comparaison avec d'autres extraits dans le cadre de cet entretien. « Oui » indique que le commentaire en question exprime une comparaison entre deux extraits. « Non » indique que l'auditeur·trice aurait pu faire une comparaison (ille avait entendu plus d'un extrait) mais que le commentaire en question parle d'un seul extrait et ne le compare à aucun autre.⁵⁵

tableau 14, nombre de commentaires positifs/négatifs sur IV.2 selon que les auditeur·trice·s ont effectué ou non une comparaison entre deux extraits

comparaison	positifs	négatifs	neutres	ambigus	n/a	total
impossible	0	14	4	3	0	21
oui	9	10	1	0	0	20
non	3	30	0	1	1	35
total	12	54	5	4	1	76

On voit que les commentaires exprimant une comparaison entre deux extraits sont parfois négatifs et parfois positifs sur IV.2 ; tandis que lorsqu'il n'y a aucune comparaison possible, on ne trouve aucun commentaire positif sur ce paramètre.

⁵⁵ Notons qu'on parle là de comparaisons entre les différents extraits sélectionnés et présentés aux auditeur·trice·s dans le cadre de l'entretien. Il est possible que les auditeur·trice·s aient effectué une comparaison avec d'autres enregistrements qu'elles auraient entendu par ailleurs, et ce, sans toutefois l'exprimer explicitement.

Parmi les réactions *in vivo* sur ce paramètre, on en trouve une seule non sollicitée, dans une vidéo publiée sur Facebook le 7 janvier 2016 par Philippe Genion, un journaliste et essayiste belge qui commente un reportage de RTL Info à propos de la grève ferroviaire en Belgique. Cet auditeur déplore le fait que le son de l'original soit trop élevé, rendant la version française (en l'occurrence, probablement une traduction lue par un journaliste, quoique cela ne puisse pas être attesté) inaudible.

Des données plus précises sur ce paramètre sont disponibles dans les tableaux en annexe (Annexe ix : p. 318).

Notons que sur l'extrait E4.2 (où l'orateur est inaudible), les résultats ne présentent pas de différence marquée par rapport au reste de l'échantillon.

Il est intéressant de noter que l'équilibre des volumes sonores a été mentionné surtout par les PNI. Seuls deux PI l'évoquent, et ce, simplement pour signaler de manière neutre que le volume de l'original n'est pas suffisant pour permettre d'entendre l'orateur·trice et effectuer une comparaison avec l'interprétation. Ce paramètre semble donc presque absent des perceptions exprimées par les PI, alors qu'il paraît important pour les PNI. Cependant, un·e PI reproche à l'interprète de E5.1 de parler « plus fort que le journaliste » (commentaire n° 1595), alors que l'interprète ne peut pas être tenue pour responsable du volume de sa voix dans le produit fini, dont le son est mixé : les ingénieur·e·s du son peuvent augmenter ou diminuer le volume de chaque piste individuellement. Dans ce cas d'espèce, donc, il semble tout de même que le/la PI en question ait été gêné·e par l'équilibre des volumes, mais ait exprimé cette perception en attribuant la responsabilité à l'interprète, ce qui est inattendu.

III.3.D. Erreurs signalées : « vraies » ou « fausses » ?

Voyons maintenant dans quelle mesure les critiques à l'encontre des extraits entendus peuvent être considérées comme plutôt fondées ou infondées.

Presque tou·te·s les PNI (55 sur 62) ont critiqué l'interprétation : elles ont formulé 449 commentaires négatifs (soit un tiers du total des commentaires). Parmi ces commentaires négatifs, voyons lesquels peuvent être confirmés ou infirmés sur la base des données

disponibles. On peut classer les commentaires négatifs sur l'interprétation selon les catégories suivantes : subjectifs, fondés, infondés, discutables, invérifiables, non pertinents.

- Commentaires subjectifs : La majorité des commentaires négatifs (65 %) portent sur des éléments subjectifs (par exemple « je n'aime pas le ton de cette dame », commentaire n° 70). On ne peut pas dire que ces commentaires soient exacts ou erronés : ils sont l'expression de la perception subjective de l'auditeur·trice.
- Fondés : 9 % des commentaires négatifs signalent des éléments considérés comme de « vraies » erreurs, c'est-à-dire qu'on peut les vérifier par un examen factuel. Par exemple, « on entend des "euh" » (commentaire n° 860) : l'écoute attentive de l'extrait permet d'affirmer qu'effectivement, l'interprétation comprend de nombreux « euh ».
- Infondés : Environ 5 % des commentaires négatifs peuvent être considérés ici comme de « fausses » erreurs, c'est-à-dire qu'une vérification factuelle permet de les infirmer. Par exemple, un·e auditeur·trice critique l'emploi d'un terme qui n'apparaît pas en réalité dans l'interprétation (commentaire n° 606). Ces « fausses erreurs » portent surtout sur les catégories I et II et ont presque toutes été signalées par des PNI, pas par des PI.
- Invérifiables : 2 % des commentaires négatifs sont considérés comme invérifiables. Par exemple, « c'est encore moins fluide » (commentaire n° 333) : il faudrait tout d'abord savoir précisément la définition de la fluidité telle que l'entend l'auditeur·trice en question, et ensuite disposer de logiciels pour analyser objectivement les différentes composantes de la fluidité dans le cas d'espèce (fréquence et durée des pauses, nombre de pauses intrasyntactiques, etc.). Une telle vérification est impossible avec les moyens disponibles ici.
- Discutables : 2 % sont des commentaires pour lesquels la vérification factuelle ne donne pas de réponse tranchée. Par exemple, un·e auditeur·trice reproche à un·e interprète de faire des répétitions : « Il y a des termes qui sont employés à répétition, par exemple "commun", "commune", ça revient dans beaucoup de phrases. » (commentaires n° 1105). Vérification faite, le terme « commun(e) » apparaît 3 fois

dans un extrait de 3 minutes, ce qui ne semble pas un emploi « à répétition » ; cependant, le mot en question est effectivement employé 2 fois dans une même phrase, ce qui peut être considéré comme une répétition.

- Commentaires non pertinents quant aux prestations d'interprétation écoutées : 15 % de ces commentaires ne portent pas sur les caractéristiques spécifiques de la prestation de l'interprète. En majorité, ces commentaires portent sur l'équilibre des volumes sonores. Par exemple, un-e auditeur·trice regrette qu'on entende « seulement la traduction, on n'entend pas [l'orateur·trice] » (commentaire n° 683) : il s'agit là à la fois d'une caractéristique inhérente à l'interprétation simultanée (la simultanéité) et d'un réglage technique (les volumes sonores respectifs de l'original et de l'interprétation), éléments qui ne dépendent pas de la prestation de l'interprète.

Par ailleurs, j'ai effectué un relevé des fautes de langue (grammaire, maladroesses, erreurs de prononciation, etc.) que j'ai pu détecter dans les extraits. L'échantillon présente des maladroesses mais peu de fautes, et en majorité, ni les unes ni les autres n'ont été signalées par les PNI. Une nuance doit cependant être apportée pour les extraits E3.1 et E4.1 : plusieurs PNI ont dit que le français de l'interprète n'était pas bon et que l'élocution était difficilement intelligible (deux accents non natifs, l'un russe et l'autre polonais), sans pour autant indiquer quelles étaient les erreurs. De plus, pour E6.3, une erreur de liaison (devant-z-un) a été signalée, mais seulement par 2 PNI ; et un-e seul-e PNI a dit qu'il y avait, dans cette interprétation, des fautes de français et de grammaire, sans préciser lesquelles (en réalité, il n'y avait que quelques maladroesses, mais pas de fautes de grammaire). Les autres PNI ayant écouté cet extrait n'ont rien mentionné de tel. Ainsi, à l'exception des deux extraits E3.1 et E4.1, soit les PNI n'ont pas remarqué la plupart des maladroesses de langue, soit illes les ont considérées comme trop peu importantes pour être mentionnées. C'est seulement lorsque les maladroesses d'expressions sont nombreuses et associées à un accent non natif marqué que les PNI semblent trouver cela gênant.

III.3.E. Agrément et facilité d'écoute, caractère captivant et convaincant

Le métaparamètre III.2 (agrément et facilité d'écoute, caractère captivant et convaincant) a été commenté par 33 PNI et par 6 PI. Dans les commentaires des PNI, il apparaît 35 fois comme paramètre initial et 48 fois comme paramètre associé. Comme on l'a vu dans la partie sur les liens, c'est l'un des paramètres associés à la catégorie I (forme de l'interprétation). Il a été commenté positivement par 18 PNI sur 9 extraits et négativement par 23 PNI sur 11 extraits. Les PI ont commenté ce paramètre négativement pour 6 extraits et positivement pour 5 extraits.

III.3.E.1. Commentaires positifs

Dans les commentaires des PNI, huit extraits⁵⁶ sont décrits comme agréables, faciles à écouter, captivants, pour diverses raisons : l'interprète n'a « pas d'accent » (commentaires n° 1221, 1238), l'intonation est accentuée (n° 876), la voix est bien placée (n° 312). Il y a également des commentaires très généraux du type « c'est captivant » (n° 6), « c'est agréable à écouter » (n°130), « on ne décroche pas » (n° 1007, 1008), « on a envie d'écouter » (n° 1196, 1197). Plus précisément, le paramètre **III.2** (agrément et facilité d'écoute, caractère captivant et convaincant) est associé **positivement** à la **catégorie I** pour cinq extraits⁵⁷.

Trois extraits décrits par les PI comme étant agréables à écouter⁵⁸ sont les mêmes que pour les PNI, mais le reste diffère. Ainsi, les avis des PI et ceux des PNI ne se recoupent qu'en partie. Dans les commentaires positifs des PI, III.2 apparaît en paramètre initial et n'apparaît jamais dans un lien : les PI n'ont pas dit explicitement pourquoi les extraits étaient agréables à écouter.

⁵⁶ E1.2 (2 PNI), E1.1 (1), E2.3 (2), E2.4 (2), E3.2 (5), E4.3 (3), E4.2 (2), E5.2 (2)

⁵⁷ E1.1 (1 participant-e ; 1 occurrence) ; E2.3 (1 ; 1) ; E2.4 (1 ; 2) ; E3.2 (2 ; 3) ; E4.3 (1 ; 2).

⁵⁸ E1.1, E3.2, E6.1.

III.3.E.2. Commentaires négatifs

Onze extraits⁵⁹ sont décrits comme étant désagréables à écouter ou ne retenant pas l'attention de l'auditeur-trice. Plus précisément, le paramètre **III.2** (agrément et facilité d'écoute, caractère captivant et convaincant) est associé à la **catégorie I** dans des commentaires **négatifs** pour huit extraits⁶⁰.

Il est difficile de dégager une caractéristique particulière appréciée ou non dans une prestation, mais les motifs d'insatisfaction évoqués sont le plus souvent les suivants :

- hésitations, manque de fluidité, pauses trop fréquentes (voir par exemple commentaires n° 331, 344, 354, 406, 561, 1056, 1157) ;
- voix désagréable (n° 306), accent trop marqué (n° 892, 1095, 1216) intonation plate ou irrégulière (n° 725, 1110), timbre de voix trop différent de celui de l'orateur-trice (n° 1451) ;
- décalage trop grand (n° 56) ;
- volume de l'orateur-trice trop élevé (n° 1448) ;
- l'interprète semble peu à l'aise (n° 570), ne semble pas sûre d'elle (n°1607), l'interprète se reprend (n° 346).

Il y a également des commentaires très généraux, du type : « on a du mal à suivre » (commentaire n° 1152), « j'avais du mal à comprendre » (n° 886).

Dans les commentaires des PI, six extraits⁶¹ sont décrits comme étant désagréables ou difficiles à écouter. Le paramètre III.2 apparaît le plus souvent de façon isolée, sans lien. Dans les cas où il apparaît dans un lien, ce paramètre est associé à I.2 (par 3 PI) ou à III.5 (par 2 PI).

⁵⁹ E1.2 (1 participant-e) ; E2.3 (2) ; E2.2 (4) ; E2.4 (2) ; E2.1 (2) ; E3.1 (4) ; E4.2 (5) ; E4.1 (3) ; E5.1 (1) ; E6.3 (1) ; E6.1a (1). Sur l'extrait E2.3, ce qui a déplu à l'un-e de ces PNI (P2.09) est le fait que l'interprétation comporte peu de silences : P2.09 dit que c'est plus désagréable à écouter car ille doit se concentrer pour entendre l'orateur. P2.09 ne souhaite en fait pas d'interprétation simultanée.

⁶⁰ E1.2 (1 participant-e, 1 occurrence) ; E2.4 (2, 2) ; E2.2 (3, 4) ; E2.1 (2, 3) ; E2.3 (1, 1) ; E3.1 (3, 4) ; E4.1 (3, 5) ; E4.2 (4, 5).

⁶¹ E2.1, E2.2, E3.1, E4.1, E4.2, E5.2.

III.3.F. Convergences et divergences entre auditeur·trice·s

On a vu ci-dessus quelles sont les tendances globales quant aux paramètres évoqués. Voyons maintenant dans quelle mesure les réactions convergent ou diffèrent d'un·e participant·e à l'autre, pour différents extraits et pour les catégories de paramètres les plus fréquemment commentées, à savoir les catégories I (commentaires sur le discours de l'interprète : forme) et III (commentaires sur le produit fini dans son ensemble : paramètres modulables par l'interprète). Le détail des résultats est disponible dans l'Annexe viii : p. 310.

Il apparaît que certains paramètres présentent une faible variabilité pour certains extraits : par exemple, les auditeur·trice·s ont tou·te·s fait beaucoup de commentaires négatifs et peu de commentaires positifs pour la catégorie I sur l'extrait E3.1.

D'autres extraits présentent au contraire une forte variabilité. Des divergences d'opinion sur le caractère agréable de l'écoute (III.2) apparaissent pour quatre extraits (E2.3, E2.4, E4.2 et E5.2). Dans la série 6, sur l'extrait E6.3, les avis sont divergents globalement sur la catégorie III : trois PNI font seulement des commentaires négatifs, quatre font seulement des commentaires positifs, et un·e auditeur·trice fait des commentaires négatifs et des commentaires positifs.

Si l'on regarde les six extraits ayant reçu les plus grandes parts de commentaires négatifs, pour la catégorie I :

- Les avis sont partagés sur E6.2, E6.1a, E4.1 ;
- Une grande majorité des avis sont négatifs pour E3.1, E2.1 et E2.2.

Pour la catégorie III :

- Les avis sont partagés sur E2.1, E2.2, E4.1, E6.1a ;
- Plus de deux tiers des avis sont négatifs sur E3.1 ;
- Les avis sont plutôt positifs sur E6.2.

III.3.F.1. paramètre I.2, rendu : forme vocale et rythmique

Globalement, les avis sont plutôt partagés pour le paramètre I.2 : la plupart des extraits font l'objet de commentaires positifs et négatifs sur ce paramètre, sauf E3.1 (seulement des commentaires négatifs). Toutefois, des tendances apparaissent : les commentaires sont plutôt positifs sur E2.3, E2.4, E3.2, E4.3, E5.1 et plutôt négatifs sur E4.2, E4.1, E3.1, E2.2, E2.1. C'est pour la série 1 que les avis sur le paramètre I.2 sont vraiment mitigés : les nombres de PNI faisant des commentaires positifs d'une part et négatifs d'autre part sont plus ou moins égaux.

Au sein du paramètre I.2, dans les commentaires des PNI, la voix apparaît dans 40 occurrences⁶² émanant de 15 PNI (sans compter les commentaires sur l'accent ou sur l'élocution). Presque la moitié de ces commentaires sont négatifs et presque la moitié sont positifs. Ce paramètre apparaît pour toutes les séries ; il a été commenté pour 12 extraits sur 16. Lorsque plusieurs auditeur-trices commentent la voix, les avis sont partagés pour E1.1 (série 1), E2.4 (série 2) et le *Grand Journal* (série 6). Sur les autres extraits, la voix n'a souvent été commentée que par un-e auditeur-trice.

Outre les commentaires sur la voix, si l'on ajoute les commentaires sur l'accent, l'élocution, l'intelligibilité et l'intonation, cela représente un total de 146 commentaires émanant de 38 PNI. Sur ces aspects :

- Les avis sont majoritairement négatifs pour six extraits : E2.1, E6.1a, E5.1, E2.2, E4.1, E3.1 (75 % à 100 % des PNI expriment un avis négatif sur ces extraits sur les aspects vocaux);
- les avis sont majoritairement positifs (entre 75 % et 100 % des PNI) sur trois extraits : E6.1b, E4.3, E2.4 ;
- les avis sont partagés sur sept extraits : E1.2, E6.2, E6.3, E1.1, E4.2, E3.2, E2.3.

Voyons donc le profil des commentaires sur les extraits pour lesquels les aspects vocaux ont été commentés surtout négativement par les PNI. Sur ces six extraits, la majorité des commentaires sont négatifs, pas seulement sur les aspects vocaux mais également sur les autres paramètres, à une exception près : E5.1 a reçu environ un tiers de commentaires

⁶² 17 commentaires négatifs, 16 positifs, 4 ambigus et 3 neutres.

positifs et un tiers de commentaires négatifs. Le cas de E5.1 est par ailleurs intéressant car, tous paramètres confondus, 50 % des PNI ayant écouté cet extrait ont fait des commentaires négatifs mais 87 % font des commentaires positifs (le total dépasse 100 % puisque beaucoup de PNI ont fait des commentaires positifs et des commentaires négatifs). Sur les aspects vocaux susmentionnés, il n'y a que des commentaires négatifs de la part des PNI sur E5.1. Cependant, sur le paramètre I.2 dans son ensemble, il y a deux tiers de commentaires positifs.

Pour quatre des six extraits, les commentaires négatifs portent surtout sur les catégories I et III ; tandis que pour E5.1 et E6.1a, ils concernent surtout la catégorie IV. En effet, près d'un quart des occurrences de paramètres sur ces deux extraits sont des occurrences négatives du paramètre IV.2 (équilibre des volumes sonores). Notons que l'équilibre des volumes a été commenté négativement pour E6.1a mais pas pour E6.1b, alors qu'il s'agit de deux parties différentes du même enregistrement. On ne dispose pas de mesure du volume sonore de l'interprétation ni de l'original pour cet extrait, mais il ne semble pas y avoir de différence flagrante entre les volumes respectifs de E6.1a et E6.1b. Par ailleurs, la voix de l'interprète sur E6.1a a été commentée négativement par deux PNI, ce qui n'est pas le cas de E6.1b. Les PNI ont notamment dit que le timbre de voix de l'interprète sur E6.1a (trop aigu) ne correspondait pas à celui de l'oratrice (plus grave) ; étonnamment, ces mêmes auditeur·trice·s ont également dit que ces deux voix se mélangeaient. On aurait pu penser que deux timbres de voix bien différents auraient facilité la différenciation, mais cela ne semble pas être le cas ici. Il est également possible que l'équilibre des volumes sonores et le timbre de voix soient étroitement liés dans la perception des auditeur·trice·s.

Voyons maintenant le profil des commentaires sur les trois extraits⁶³ pour lesquels les aspects vocaux ont été commentés surtout positivement par les PNI. Les commentaires sont aussi concentrés sur les catégories I et III, surtout I.2 et III.1, avec une majorité de commentaires positifs et une majorité d'occurrences positives pour tous les (méta)paramètres. Notons que la voix a été commentée positivement sur E6.1b ; il est possible que cet aspect ait été remarqué par contraste avec E6.1a, autre segment du même enregistrement.

⁶³ E6.1b, E4.3 et E2.4.

Ce résultat pour les PNI diffère de celui des PI. Ces dernier·ère·s ont commenté négativement la catégorie I, soit la forme de l'interprétation (pour E4.3 et E6.1b) ainsi que la catégorie II, soit le contenu (E6.1b). Les PI ont en revanche commenté positivement l'impression générale (III.1) pour E2.4 et E6.1b.

III.3.F.2. paramètre III.1 Impressions et préférences générales

Pour III.1 (impression générale) : dans les commentaires des PNI, on observe des divergences d'opinion pour la moitié des extraits, tandis que pour l'autre moitié, les commentaires sur III.1 sont essentiellement positifs (E6.2, E6.1, E5.2, E5.1, E4.3, E3.2, E2.4, E2.3, et E1.1). Dans les commentaires des PI, on constate des divergences d'opinion ponctuelles, mais la faible taille de l'échantillon ne permet pas de dégager des tendances.

III.3.G. Liens entre paramètres

Comme expliqué dans la partie « Méthodologie », certains commentaires font référence à un seul paramètre tandis que d'autres expriment un lien entre deux paramètres. Ces liens ne constituent pas la démonstration d'un lien de causalité mais permettent d'en formuler l'hypothèse. Ils sont intéressants car, par ces liens, les participant·e·s précisent certaines de leurs impressions.

Dans les commentaires des PNI, il y a 1126 commentaires sans lien (faisant référence à un seul paramètre) et 239 commentaires comportant un lien entre deux paramètres de qualité. Voici la répartition des 239 liens selon que les commentaires sont positifs ou négatifs. Les pourcentages sont donnés par rapport au nombre total de liens (239 ; deuxième colonne) et au nombre total de PNI (62 ; troisième colonne).

tableau 15, répartition des liens dans les commentaires des PNI

dans des commentaires :	% des liens	% des PNI ⁶⁴
positifs	28 %	53 %
négatifs	45 %	71 %
ambigus	19 %	34 %
neutres	7 %	16 %
n/a	1 %	5 %

On voit ici que près de la moitié des liens apparaissent dans des commentaires négatifs, et plus d'un quart dans des commentaires positifs. Ainsi, il semble que les PNI expriment des liens en priorité pour expliciter leurs critiques.

Le tableau 16 ci-dessous indique quels paramètres sont associés à quels autres paramètres dans les liens. Les chiffres sont le nombre de liens exprimés, tous PNI confondus.

tableau 16, paramètres liés dans les commentaires des PNI

catégories : associées → initiales ↓	I	II	III	IV	V	VI	total
I. Commentaires sur le discours de l'interprète : forme	3	11	86	2	16	10	128
II. Commentaires sur le discours de l'interprète : fond	0	0	5	0	0	6	11
III. Commentaires sur le produit fini dans son ensemble : paramètres modulables par l'interprète	3	0	9	0	4	8	24
IV. Commentaires sur le produit fini dans son ensemble : paramètres ne dépendant pas de la prestation de l'interprète	1	0	0	17	0	18	36
V. Commentaires sur les conditions de production de l'interprétation	13	1	6	0	0	9	29
VI. Attitude de l'auditeur·trice et contexte de l'écoute	1	0	5	1	0	4	11
<i>total</i>	<i>21</i>	<i>12</i>	<i>111</i>	<i>20</i>	<i>20</i>	<i>55</i>	<i>239</i>

Les seules catégories ayant été associées à toutes les autres sont les catégories I et VI. Les catégories le plus fréquemment associées sont les catégories I et III. Elles apparaissent respectivement dans 61 % et 52 % des 239 liens. La catégorie I apparaît comme paramètre initial dans 53 % des liens ; la catégorie III apparaît comme paramètre associé dans 46 % des liens. Ainsi, les PNI expriment fréquemment une influence de la forme (I), en particulier la forme vocale et rythmique⁶⁵ (I.2), sur les autres paramètres ; et elles explicitent leurs

⁶⁴ Le total dépasse 100 % car les mêmes PNI ont exprimé des liens dans des commentaires positifs et négatifs.

⁶⁵ Apparaît comme paramètre initial dans 39 % des liens, émanant de 71 % des PNI.

perceptions plus globales (III) le plus souvent par des commentaires sur la forme (I). Les paramètres qui sont associés à I.1 et I.2 sont le plus souvent les suivants :

- III.2 agrément et facilité d'écoute (16 % des liens, 35 % des PNI)
- III.4 clarté et transmission du message (7 % des liens, 21 % des PNI)
- III.1 impression générale (6 % des liens, 21 % des PNI)

Dans les commentaires des PI, on trouve 321 commentaires sans lien et 66 commentaires avec un lien. Le paramètre I.1 (forme textuelle) est celui qui apparaît le plus souvent comme paramètre initial ; en position de paramètre associé, le métaparamètre III.4 (clarté) est le plus fréquemment cité.

Ainsi, les perceptions des PI et celles des PNI diffèrent légèrement. Parmi les paramètres de forme cités comme ayant une influence sur la perception d'autres paramètres, le plus fréquent est la forme textuelle pour les PI, alors que pour les PNI, c'est la forme vocale et rythmique. Quant aux paramètres associés, les PNI citent le plus souvent l'agrément d'écoute (III.2) alors que les PI mentionnent en priorité la clarté (III.4). Cela ne veut pas dire que la forme vocale n'ait aucune importance pour les interprètes, ni que les PNI ne se préoccupent pas de la clarté. Mais il y a peut-être là des priorités différentes, en tout cas dans les perceptions exprimées : les interprètes donnent peut-être la priorité à la transmission du message et aux mots pour y parvenir ; tandis que cette transmission est peut-être considérée comme une évidence par les PNI, qui ne pensent donc peut-être pas à le mentionner et disent seulement si le message leur est transmis de manière agréable à écouter ; la voix semble être un facteur prioritaire pour elleux à cet égard.

III.3.H. Perceptions des conditions de réalisation de l'interprétation, du rôle et du positionnement de l'interprète

III.3.H.1. Interprétation en direct ou préparée

La catégorie V rassemble les commentaires des auditeur·trice·s sur les conditions dans lesquelles l'interprétation a été réalisée. Le paramètre V.1 correspond aux conditions

« environnementales » : en direct ou en différé, avec ou sans le discours écrit, avec ou sans préparation – et ce, toujours selon la perception exprimée par les auditeur·trice·s⁶⁶.

Le paramètre V.1 a été mentionné en tant que paramètre initial 28 fois par 16 PNI, et en tant que paramètre associé 14 fois par 8 PNI. Au total on compte 42 occurrences exprimées par 18 PNI, soit un tiers du panel (certain·e·s PNI ont mentionné ce paramètre en position initiale et également en tant que paramètre associé). Les occurrences de V.1 représentent 2,62 % du nombre total d'occurrences de paramètres.

Les auditeur·trice·s estiment parfois que l'interprétation a été réalisée en direct ; illes émettent cette hypothèse notamment sur la base d'indices dans les caractéristiques vocales (interprétation fluide ou saccadée, assurée ou hésitante, avec ou sans « euh », rapide ou lente). Le tableau 17 ci-dessous montre que ce sont les paramètres I.2 (forme vocale) et III.1 (impression générale) qui servent d'indications aux auditeur·trice·s pour dire dans quelles conditions illes pensent que l'interprétation a été réalisée. Voyons ci-dessous les paramètres associés à V.1 (conditions « environnementales »).

tableau 17, paramètres associés à V.1

cat. initiale	param. initial	cat. associée	param. associé	nb. d'occurrences	nb. de PNI
V	V.1	n/a (cité sans lien)		23	16
V	V.1	III	III.5	1	1
V	V.1	III	III.3	1	1
V	V.1	III	III.1	2	2
V	V.1	I	I.1	1	1
III	III.1	V	V.1	14	8
I	I.2	V	V.1	14	8

Au total, 18 PNI évoquent le fait que l'interprétation est réalisée en direct ou a été préparée. Une variabilité inter-auditeur·trice·s apparaît en ce sens que certain·e·s auditeur·trice·s décrivent le fait que l'interprétation a été réalisée en direct comme une bonne chose, et d'autres au contraire considèrent que c'est dommageable pour la qualité globale ; mais les auditeur·trice·s individuellement ne changent pas d'avis d'un extrait à l'autre, c'est-à-dire qu'aucun·e ne qualifie le direct de manière positive pour un extrait et négative pour un

⁶⁶ Exemples de commentaires : « Je pense que là c'est du direct » (commentaire n° 167), « L'interprète avait le texte avant ou pas ? » (n° 40).

autre. En revanche, certain·e·s auditeur·trice·s tirent des conclusions différentes selon les extraits : par exemple, P1.06 dit que c'est en direct pour E1.2 mais que l'interprétation sur E1.1 a été préparée, ce qui explique que P1.06 apparaissent deux fois dans les résultats ci-dessous.

Le tableau 18 ci-dessous montre, pour chaque PNI et pour chaque extrait, si l'auditeur·trice pense que l'interprétation est faite en direct et s'il·le pense que c'est une bonne chose ou que c'est au contraire dommageable pour la qualité. Parmi les 13 PNI qui indiquent que, d'après elleux, l'interprétation a probablement été réalisée en direct, seulement trois (P1.06, P2.13, P2.16) disent clairement qu'il·les considèrent cela comme positif et préférable à une autre interprétation perçue comme plus préparée. Seul un·e PNI (P1.05) affirme clairement que le direct est dommageable pour la qualité. Cinq PNI disent que le fait que ce soit en direct excuse l'interprète pour certaines faiblesses qu'il·les ont par ailleurs signalées.

tableau 18, conditions de réalisation : direct ou non

série	participant	extrait	direct ou non	positif/négatif
1	P1.06	E1.2	direct	Positif
1	P2.13	E2.1	direct	Positif
2	P2.16	E2.4	direct	Positif
2	P2.16	E2.2	direct	Positif
2	P2.13	E2.1	direct	Excuse
2	P2.14	E2.2	direct	Excuse
2	P2.14	E2.1	direct	Excuse
2	P2.14	tou·te·s	direct	Excuse
2	P5.04	E5.2	direct	Excuse
1	P6.02	E6.3	direct	Excuse
1	P6.03	E6.3	direct	Excuse
5	P1.05	E1.1	direct	Négatif
1	P1.05	E1.1	direct	n/a
1	P1.06	E1.2	direct	n/a
1	P2.09	E1.2	direct	n/a
2	P5.01	E5.1	direct	n/a
2	P5.07	E5.2	direct	n/a
3	P6.07	E6.3	direct	n/a
6	P3.03	E3.1	direct	n/a
5	P2.14	E2.4	préparé	Positif
6	P4.03	E4.3	préparé	Positif
1	P1.06	E1.1	préparé	négatif
2	P2.16	E2.3	préparé	négatif
1	P1.02	E1.1	préparé	n/a
1	P2.01	E2.3	préparé	n/a

série	participant	extrait	direct ou non	positif/négatif
1	P2.03	E2.1	préparé	n/a
5	P3.03	E3.2	préparé	n/a
1	P1.03	E1.2	question	n/a
2	P3.03	E3.2	question	n/a
2	P6.02	E6.3	question	n/a

Les conditions dans lesquelles l'extrait a été interprété ont été évoquées par tou-te-s les PI. Le plus souvent, les PI disent que si l'interprétation a été réalisée en direct, cela excuse certaines faiblesses qu'elles ont par ailleurs signalées. En cela, les avis des PI rejoignent ceux de certain-e-s PNI (mais les PNI expriment une vision moins réaliste des conditions de réalisation de l'interprétation, puisque plusieurs PNI disent que l'interprète dispose du texte écrit, ce qui est possible mais loin d'être certain). On voit que la perception des conditions (en direct ou en différé) semble jouer parfois un rôle dans la perception globale, puisque cinq PNI disent qu'elles évaluent l'interprétation de manière plus indulgente si elle semble avoir été réalisée en direct plutôt qu'en différé. On ne trouve en revanche aucun signe, dans leurs commentaires, d'une sévérité accrue s'elles considèrent que l'interprète a pu se préparer.

III.3.H.2. Accès direct à l'original

Par ailleurs, huit auditeur-trice-s non-interprètes (13 % des PNI) expriment le souhait d'avoir accès au discours original :

- pour l'écouter, s'elles en maîtrisent la langue (P2.09, P5.04) ;
- pour que la fidélité informationnelle puisse être vérifiée, par elleux-mêmes ou par d'autres auditeur-trice-s plus compétent-e-s (P5.04, P5.08, P6.04) ;
- pour entendre l'intonation et donc les émotions même s'elles ne comprennent pas la langue (P3.08, P5.08) ;
- pour éviter d'associer la voix de l'interprète à la personne oratrice (P4.05) ;
- parce qu'elles s'intéressent à l'oratrice en tant que personnalité (P6.01) ;
- ou sans en préciser la raison (P5.03).

Ainsi, ces auditeur·trice·s préféreraient que l'on privilégie non seulement un volume sonore suffisant pour l'orateur·trice mais également une interprétation qui démarre avec un certain décalage et qui ménage des silences permettant d'entendre des bribes du discours source. En ce sens, trois PNI (P2.09, P2.16, P3.08) commentent positivement les silences car cela leur permet d'entendre l'orateur·trice (commentaires n° 522, 527, 714, 937, 938). Six PNI (P1.08, P2.09, P2.16, P6.03, P6.04, P6.06) remettent en cause le principe même de la simultanée et disent qu'elles préféreraient des sous-titres, voire pas de traduction du tout.

D'autres PNI expriment le souhait que l'interprétation présente certaines caractéristiques garantissant la plus grande proximité possible avec l'original. L'interprétation « fait plus vrai », semble plus authentique :

- si elle semble avoir été réalisée en direct (P1.05) ;
- si l'intonation de l'interprète semble suivre celle de l'orateur·trice (P2.14) ;
- si l'interprète a un accent étranger qui semble être de la même origine que l'orateur·trice : cela donne l'impression que l'orateur·trice lui-même s'adresse au public en français (P6.05 et P4.06).

Cinq PNI (P1.05, P2.14, P2.16, P4.05, P6.05) ont parlé, sous diverses formes, de ce désir « d'authenticité », en disant que telle ou telle interprétation « fait plus vrai », est plus « crédible » ou encore donne l'impression que c'est l'orateur·trice qui nous parle en français. Ces commentaires relèvent le plus souvent des paramètres suivants : III.1 (impression générale) et I.2 (rendu : forme vocale et rythmique).

III.3.I. Confiance

Le paramètre VI.1 (confiance de l'auditeur·trice en l'interprétation) est évoqué 31 fois au total par 15 PNI (environ un quart du panel) et 8 fois par 4 PI (plus de la moitié des PI). Ce paramètre est évoqué parfois de manière très explicite (« je suis rassuré », commentaire n° 1390, ou au contraire « on n'est pas en confiance », n° 565), parfois de manière moins directe (« je pense que c'est bien traduit », n° 687, ou au contraire « on n'entend presque pas [l'original] donc on se demande presque si ce n'est pas le traducteur qui énonce le discours »,

n° 1111). Les commentaires des PNI sur la confiance sont répartis de façon quasi égale entre positifs (8 PNI, 11 occurrences) et négatifs (9 PNI, 15 occurrences), plus quelques commentaires ambigus (4 PNI, 5 occurrences)⁶⁷. Dans les commentaires des PNI, le paramètre VI.1 n'est que rarement présent dans un lien, mais deux participant·e·s l'associent à I.2 (forme vocale et rythmique, 2 occurrences), à II.1 (contenu, 1 occurrence) et à l'impression générale (III.1, 1 occurrence).

Le tableau 19 ci-dessous montre la fréquence d'apparition du paramètre VI.1 (confiance de l'auditeur·trice) dans les commentaires des PNI, ainsi que les paramètres auxquels il est associé.

tableau 19, occurrences du paramètre VI.1 dans les commentaires des PNI

cat. initiale	param. initial	cat. associée	param. associé	nb. d'occurrences	nb. de PNI
VI	VI.1	— (cité sans lien)		9	7
II	II.1	VI	VI.1	5	4
III	III.5	VI	VI.1	3	3
IV	IV.2	VI	VI.1	8	3
VI	VI.9	VI	VI.1	2	2
I	I.1	VI	VI.1	2	1
I	I.2	VI	VI.1	1	1
VI	VI.8	VI	VI.1	1	1

Le paramètre VI.1 (confiance) apparaît le plus souvent seul ; il n'apparaît jamais comme paramètre initial dans un lien. Lorsqu'il apparaît dans un lien comme paramètre associé, il est associé le plus souvent à II.1 (contenu informationnel), III.5 (attitude de l'interprète) ou encore IV.2 (équilibre des volumes).

On constate quelques désaccords : sur trois extraits (E3.1, E5.1, E5.2), un ou deux PNI expriment leur confiance tandis qu'un ou deux expriment leur méfiance ou un doute. Sur neuf autres extraits, les PNI sont d'accord entre eux. Il y a quatre extraits pour lesquels la confiance n'a pas été évoquée par les PNI. Tous extraits confondus, huit PNI expriment leur confiance tandis que neuf expriment une méfiance et quatre expriment un doute sur la question. Ainsi, la confiance accordée par défaut à l'interprète ne semble pas être une attitude majoritaire parmi les avis exprimés dans l'échantillon étudié. Cependant, les 47 PNI qui ne se

⁶⁷ Le total dépasse 15 car certain·e·s PNI se sont exprimé·e·s à ce sujet à propos de plusieurs extraits.

sont pas exprimé-e-s à ce sujet font probablement confiance d'emblée à l'interprétation, bien qu'on ne puisse en être certain-e.

Voyons maintenant à quels (méta)paramètres VI.1 est associé selon que les commentaires sont positifs (confiance) ou négatifs (défiance).

tableau 20, paramètres auxquels VI.1 est associé

commentaires	cat. initiale	param. initial	cat. associée	param. associé	occurrences	PNI
positifs	VI	VI.1	- (cité sans lien)		6	6
positifs	IV	IV.2	VI	VI.1	2	1
positifs	VI	VI.9	VI	VI.1	1	1
positifs	I	I.1	VI	VI.1	2	1
négatifs	VI	VI.1	- (cité sans lien)		2	2
négatifs	II	II.1	VI	VI.1	3	2
négatifs	III	III.5	VI	VI.1	2	2
négatifs	IV	IV.2	VI	VI.1	6	4
négatifs	VI	VI.9	VI	VI.1	1	1
négatifs	I	I.2	VI	VI.1	1	1
ambigus	VI	VI.1	- (cité sans lien)		1	1
ambigus	II	II.1	VI	VI.1	2	2
ambigus	III	III.5	VI	VI.1	1	1
ambigus	VI	VI.8	VI	VI.1	1	1

On voit dans le tableau 20 ci-dessus que, lorsque la confiance est évoquée seule, c'est le plus souvent de manière positive (six PNI). Les auditeur·trice-s qui expriment une méfiance (commentaires négatifs) ou un doute (commentaires ambigus) l'associent parfois au paramètre IV.2 (équilibre des volumes ; quatre PNI) ou au II.1 (contenu informationnel ; quatre PNI).

La perception des hésitations semble être un facteur de la confiance ou de la méfiance vis-à-vis de l'interprétation. Par exemple, P2.10 dit de E2.1 : « elle cherche ses mots, donc ça ne met pas en confiance » (commentaire n° 565). Au total, les hésitations sont mentionnées explicitement 31 fois par 16 PNI sur 11 extraits. Ces mentions d'hésitations sont généralement associées à un avis négatif ; les commentaires positifs sont ceux disant qu'il n'y a pas, ou peu, d'hésitations. Seuls deux PNI trouvent que la présence d'hésitations est positive. Par exemple, P1.06 dit à propos de E1.2 : « La traduction change ! C'est plus lent. C'est plus hésitant. C'est plus humble. Et elle [cette interprète], elle traduit, vraiment. Elle est plus neutre. [...] C'est

intéressant parce que ça change presque la personnalité. Ça change comment on la perçoit. Elle est plus neutre, cette traductrice. C'est mieux. » (n° 139 à 148).

La confiance est évoquée par quatre PI, soit de manière générale, soit (pour un-e seul-e PI) du point de vue du collègue potentiel en cabine* (commentaire n°1762). Il n'y a pas de divergence : sur un même extrait, la confiance est évoquée soit positivement, soit négativement. Par ailleurs, il n'y a pas de différence nette, dans la confiance ou la méfiance exprimée, selon la langue source de l'extrait.

III.3.J. Positionnement de l'interprète (selon les PNI)

La confiance accordée ou non à l'interprétation et le positionnement de l'interprète sont évoqués ici ensemble car, logiquement, la « neutralité » de l'interprète (ainsi évoquée par les PNI uniquement) peut faire partie des conditions pour que l'auditeur-trice lui accorde sa confiance : si les auditeur-trice-s soupçonnent l'interprète d'avoir un parti-pris, illes pourraient mettre en doute ses paroles.

Six PNI évoquent la neutralité (ou le manque de neutralité) de l'interprète (29 occurrences). Dans tous les cas, lorsque l'interprète ou l'interprétation sont qualifié-e-s de neutres, cela est présenté comme positif ; tandis que les commentaires négatifs reprochent à l'interprète de ne pas être neutre et d'avoir au contraire un parti-pris. Dans la majorité des cas (24 occurrences sur 29), la neutralité de l'interprète est évoquée dans un commentaire où deux interprétations sont comparées.

Seuls un-e ou deux PNI par extrait ont commenté explicitement la neutralité. Il n'y a pas d'avis divergents, sauf pour E3.1 : deux PNI ont dit que l'interprète était neutre (P3.01 a dit que E3.1 donnait « de l'information pure », et P3.03 a dit qu'il n'avait pas de parti-pris), puis, plus tard dans le même entretien, le/la même participant-e P3.03 a dit que l'interprète avait probablement un parti-pris pour le pays de l'orateur (prenant comme indicateur son accent perçu comme étranger et de la même origine que l'orateur, en l'occurrence Vladimir Poutine). Les commentaires négatifs sur le positionnement de l'interprète sont par exemple :

-
- P1.06 reproche à E1.1 de trop « prendre le rôle » de l’oratrice et « falsifier le personnage » ;
 - P1.09 reproche à E1.1 de donner au « reportage » une « orientation différente » et de présenter différemment la personnalité de l’oratrice ;
 - P2.06 trouve que sur E2.1, « le traducteur donne plus son avis » sur le sujet du discours ;
 - P3.01 trouve que E3.2 donne une image positive de l’orateur, image qui lui semble faussée puisque P3.01 a une opinion négative de l’orateur ;
 - P5.03 trouve que E5.1, par son intonation, exprime son avis sur les propos de l’oratrice.

Les commentaires positifs sur la neutralité sont presque toujours exprimés en comparaison avec un autre extrait pour lequel la neutralité de l’interprète a été critiquée. Ainsi, cela semble être un métaparamètre dont les auditeur·trice·s prennent conscience par contraste ; en tout cas, le panel ne l’a jamais évoqué à la première écoute du premier extrait.

La neutralité est remise en cause sur la base de l’accent (E3.1), l’intonation (E5.1) ou l’impression générale (E1.1). Ces commentaires restent trop ponctuels pour identifier une tendance. Lorsque les participant·e·s disent que l’interprète est neutre, illes n’expliquent généralement pas pourquoi, sauf exceptions (deux PNI qui trouvent que l’interprétation est plus « neutre » si elle semble avoir été réalisée sur le vif, sans préparation).

III.3.K. Fonction de l’interprétation et rôle de l’interprète

A priori, l’interprétation a pour le plus souvent pour fonction première de transmettre le sens de l’original à un auditeur qui ne maîtrise pas la langue source. Toutefois, comme le signale Straniero Sergio (2003), ce n’est pas forcément là la seule fonction de l’interprétation télévisée, ni même sa fonction première. Dans l’échantillon en présence, une dizaine de participant·e·s disent que l’interprétation a pour fonction de transmettre le sens de l’original, et une dizaine indiquent qu’elle a pour fonction de transmettre l’émotion de l’orateur·trice (parfois, un·e même participant·e a évoqué ces deux fonctions).

Dans l'échantillon en présence, la plupart des auditeur·trice·s qui parlent de la charge émotionnelle dans l'interprétation considèrent sa transmission comme positive ; lorsque la charge émotionnelle de l'interprétation est trop faible, cela est décrit comme un défaut.

Il y a toutefois quelques exceptions ; par exemple, P1.06 trouve que l'interprétation qui transmet de l'émotion n'est pas assez « neutre » (commentaires n° 156 et suiv.) : « E1.2 est plus neutre dans l'émotion qu'elle transmet. Il y a moins d'émotion que dans la version E1.1, où c'est plus dramatique, plus rempli d'émotion. E1.1, c'est déjà rempli ; E1.2, on peut mieux remplir nous-mêmes les paroles. Sur E1.2, elle dit juste le texte. Je préfère quand elle dit juste le texte. Dans E1.1, elle falsifie un peu le personnage. » Ce point de vue reste toutefois minoritaire. La grande majorité des participant·e·s qui se sont exprimé·e·s à ce sujet considèrent la transmission de l'émotion dans l'interprétation comme une qualité souhaitée.

À ce titre, une certaine variabilité apparaît. Par exemple, sur la série 1, trois participant·e·s (deux PNI, un·e PI) trouvent que E1.2 transmet plus d'émotion que E1.1 (l'autre interprétation du même original), tandis que deux PNI disent l'inverse. Un tel désaccord entre participant·e·s apparaît également pour l'extrait E2.3. En revanche, la variabilité est moindre sur les trois autres extraits de la série 2, ainsi que sur E5.2 et E6.3 : les participant·e·s expriment tou·te·s le même avis sur ce métaparamètre. Sur les autres extraits, ce métaparamètre n'a pas été évoqué.

On note par ailleurs que la transmission de l'émotion a été évoquée plus souvent sur la série 2 : peut-être parce que le discours original sur la série 2 comportait une composante émotionnelle importante, et parce que les auditeur·trice·s ont pu entendre plusieurs versions du même original et ont ainsi pu remarquer certaines choses par contraste.

Les moyens d'expression de cet élément ne sont pas toujours clairement décrits, mais il semble que l'intonation y joue un rôle majeur.

Si la charge émotionnelle apparaît comme une composante importante, transmettre le contenu informationnel de l'original reste une fonction essentielle de l'interprétation, fonction qui n'est toutefois évoquée que par 4 PNI⁶⁸ (et aucun·e PI) ; les autres participant·e·s ne l'ont pas mentionnée, peut-être parce que cela leur paraissait évident.

⁶⁸ P2.05, P3.08, P4.07 et P5.08.

Un·e seul·e participant·e a évoqué explicitement le rôle de l'interprète « transparent » : selon P5.07, l'interprétation est réussie si la communication est tellement fluide que l'auditeur·trice ne remarque même pas que les propos sont interprétés.

Quelques PNI évoquent également des attentes complémentaires : un ton de voix différent de celui de l'orateur·trice (pour que les deux ne se confondent pas acoustiquement), un langage simple (pas trop soutenu, adapté au grand public), pas de pauses non syntaxiques, une interprétation claire et captivante. Les PI évoquent également quelques attentes complémentaires : d'après elleux, l'interprète ne doit pas mettre trop d'emphase, ne pas se mettre en avant ; et ille doit être capable de masquer ses difficultés.

De plus, PI2 a reproché à E3.1 d'avoir travaillé de sa langue C* (langue passive) vers sa langue B* (langue étrangère active), ce que PI2 considère comme une faute déontologique. Interpréter de A vers B (et non de C vers B) correspond-il à une norme ? Les écoles d'interprétation de conférence en Europe francophone⁶⁹ forment à l'interprétation vers une langue B depuis la langue A* (langue maternelle) et généralement pas depuis une autre langue⁷⁰. Les travaux sur l'interprétation de conférence et sur la directionnalité* partent souvent du principe que l'interprétation vers B se fait seulement depuis la langue A, implicitement (voir par exemple Dejean 2002, Bartłomiejczyk 2004 et 2009, Seel 2005, Martin 2005, Furthner 2013) ou explicitement (Seleskovitch 1988 : 136, Godijns et Hinderdael 2005 : 3). Toutefois, certain·e·s auteur·trice·s et professionnel·le·s⁷¹ indiquent que la langue B est une langue étrangère vers laquelle l'interprète travaille, selon les cas, depuis une ou plusieurs autre(s) de ses langues, sans préciser si la langue source doit être une langue A ou s'il peut s'agir d'une langue B ou C, par exemple Seeber (2014 : 4), ou encore Mackintosh 1995b : 124 qui définit ainsi la langue B : *“a language other than the interpreter's native language of which she or he has a perfect command and into which he/she works from one or more of his or her other languages”*. Et sur les marchés privés, le fait est que certain·e·s interprètes travaillent de C vers B. Donc, interpréter vers le B seulement depuis le A constitue

⁶⁹ Par exemple des écoles membres de la CIUTI* (conférence internationale permanente d'instituts universitaires de traducteurs et d'interprètes) : ESIT* et ISIT* à Paris, ISTI* en Belgique, FTI* à Genève, mais également des écoles non membres de la CIUTI comme l'ITI-RI* à Strasbourg.

⁷⁰ On n'entrera pas ici dans le débat entre d'une part l'approche occidentale, qui privilégie l'interprétation *vers* la langue A*, d'autre part l'approche adoptée dans l'ancien bloc soviétique, qui privilégie l'interprétation *depuis* la langue A (voir par exemple Gile 2005a : 9-10, Iglesias Fernández 2005 : 103 ou Seeber 2014 : 5).

⁷¹ Cf. par exemple le blog d'Edgar Weiser, interprète de conférence : weiser.fr/glossaire.html

apparemment une norme dans certains contextes mais elle ne fait pas l'unanimité, et comme le constate Gile (2005a : 9), *“interpreting directionality preferences are [...] based on traditions rather than on research”*.

III.3.L. Données complémentaires

III.3.L.1. Commentaires généraux

En complément, les PNI ont également fait des commentaires portant non pas sur les interprétations entendues dans le cadre de l'entretien mais sur l'interprétation en général et/ou sur des interprétations entendues dans un autre cadre. Il y a là 96 commentaires dont 41 expriment un lien entre deux paramètres, soit au total 136 occurrences de paramètres.

Le paramètre I.2 (forme vocale et rythmique) est le plus fréquemment commenté (20 % des occurrences), suivi de VI.6 (attentes) (12 % des occurrences). Il faut noter que le paramètre VI.6 correspond à des attentes exprimées vis-à-vis de l'interprétation, et ces attentes peuvent à leur tour porter sur divers paramètres. En l'occurrence, le paramètre VI.6 est lié à neuf autres paramètres, le plus fréquent étant I.2. Plus de la moitié des 46 liens dans cet échantillon font intervenir le paramètre I.2 et/ou le paramètre VI.6.

Dans une moindre mesure, la confiance (VI.1) et l'empathie (VI.3) vis-à-vis de l'interprète apparaissent également relativement souvent dans cet échantillon (8 à 10 % des occurrences). Les 17 autres paramètres mentionnés représentent chacun moins de 6 % des occurrences.

Ces commentaires généraux sont répartis différemment (par rapport aux commentaires spécifiques sur les interprétations entendues). 57 % des commentaires généraux sont neutres, un cinquième sont négatifs et moins de 15 % sont positifs. En effet, ces commentaires expriment souvent des attentes vis-à-vis de l'interprétation en général, considérées ici comme « neutres » puisque cela ne constitue pas une évaluation d'un cas concret.

Au sein du paramètre I.2, l'intonation est mentionnée douze fois, y compris dans des liens avec VI.6 (attentes) et III.3 (charge émotionnelle).

III.3.L.2. Réactions *in vivo*

Ces commentaires sont dits *in vivo* car ils ont été formulés par des contributeur·trice·s lors de leur écoute habituelle des médias ou de l'interprétation dans d'autres cadres, bien que la plupart de ces réactions aient été sollicitées. Elles portent sur 38 exemples (d'interprétations ou de *voice overs*⁷²) différents.

Il y a également des commentaires que je n'ai pas sollicités, et qui émanent de contributeur·trice·s qui me connaissent personnellement et connaissent le sujet de mon étude. Ces réactions portent parfois sur ce qui semble être du *voice over* plutôt que de l'interprétation simultanée. En effet, les auditeur·trice·s ne semblent pas toujours identifier clairement l'interprétation simultanée. Dans certains cas seulement, j'ai pu écouter l'enregistrement et ainsi évaluer s'il s'agissait plus probablement d'une interprétation ou d'une surimpression vocale. Cette identification « à l'oreille » est relativement fiable mais pas absolue (d'autant plus que, comme on l'a vu sur l'extrait E3.2, il peut y avoir des divergences d'opinion même entre des interprètes professionnel·le·s confronté·e·s au même enregistrement, certain·e·s disant qu'il s'agit d'une simultanée et d'autres préférant l'hypothèse d'une surimpression vocale).

À ma demande, un contributeur, ici appelé C2, a accepté de noter ses réactions à chaque fois qu'il entendait ce qui lui semblait être une interprétation dans les médias, pendant plusieurs mois. Ces réactions peuvent être considérées comme *in vivo* puisque C2 n'a pas modifié ses habitudes, il a seulement noté son avis à chaque fois que, au hasard de son écoute quotidienne de la radio, il entendait un transfert linguistique. Toutefois, ces commentaires ne sont pas entièrement spontanés puisqu'ils ont été sollicités et que C2 connaissait le sujet de mon étude. Ainsi, C2 est le principal contributeur pour les réactions *in vivo* par des non-interprètes : il a fourni des réactions représentant au total 28 occurrences de paramètres (soit un tiers du total des occurrences dans les réactions *in vivo*). Notons que, pour toutes les réactions *in vivo*, les contributeur·trice·s non-interprètes sont des personnes qui savent que je suis interprète et qui ont réagi à mes sollicitations. Une absence de réaction a par ailleurs été notée lorsque j'ai constaté, me trouvant en présence d'auditeur·trice·s, que

⁷² Dans certains cas, il n'a pas été possible de déterminer s'il s'agissait d'interprétation ou de *voice over*.

l'interprétation entendue ne déclenchait chez elleux aucune réaction particulière. De plus, j'ai noté 23 réactions de la part de collègues interprètes que je n'avais pas sollicité-e-s.

La principale différence entre cet échantillon *in vivo* et les commentaires recueillis lors des entretiens est qu'une forte majorité (70 %) de ces commentaires *in vivo* sont négatifs.

Dans cet échantillon de réactions *in vivo*, il est très rare d'avoir des réactions de plus d'un-e contributeur-trice sur un même exemple. On ne dispose donc pas de données comparatives.

Ce relevé comprend 73 commentaires notés de 2008 à 2018 (la plupart datant de 2014, 2016 et 2017 ; 53 % des réactions datent de 2017) dans des contextes divers. Il y a 55 commentaires sans lien et 18 commentaires avec un lien. Les paramètres évoqués sont globalement les mêmes que dans les commentaires formulés lors des entretiens (numérotés de 1 à 1565). Au total, 14 paramètres différents sont mentionnés dans cet échantillon. Parmi les 91 occurrences de paramètres :

- 75 portent sur des exemples que j'ai identifiés comme de l'interprétation ;
- 10 portent sur des exemples que j'ai identifiés comme du *voice over* ;
- 6 portent sur des exemples pour lesquels le type de transfert n'a pas pu être établi (l'enregistrement n'était pas disponible, et les indications du contributeur ne permettaient pas de savoir s'il s'agissait d'une interprétation ou d'une surimpression vocale).

Un tiers des réactions *in vivo* émanent d'interprètes. Parmi les réactions *in vivo* des contributeur-trice-s interprètes, plus de deux tiers n'ont pas été sollicitées ; cela représente 32 occurrences de paramètres, dont deux tiers dans des commentaires négatifs et un quart dans des commentaires positifs. Il s'agit de commentaires formulés par exemple pendant les pauses en cabine* ou lors de déplacements professionnels, et portant sur des interprétations entendues par les contributeur-trice-s le jour même ou bien à d'autres occasions.

Les deux autres tiers des réactions *in vivo* émanent de contributeur-trice-s non-interprètes. Cela représente au total 59 occurrences de paramètres. Les deux tiers de ces réactions ont dû être sollicitées. Plus de la moitié des occurrences (68 %) apparaissent dans des commentaires négatifs, et un cinquième dans des commentaires positifs.

Dans cet échantillon, on retrouve les mêmes tendances que dans l'échantillon *in vitro* : les catégories les plus commentées sont les impressions générales (III) et la forme (I). L'ensemble des contributeur·trice·s ont essentiellement commenté l'impression générale (III.1) et la forme vocale et rythmique (I.2), tandis que la forme textuelle (I.1) ressort plus fréquemment dans les commentaires des contributeur·trice·s interprètes que des non-interprètes. Pour les contributeur·trice·s non-interprètes, on note des réactions sur le décalage (8 occurrences) et l'intonation (6 occurrences). Les contributeur·trice·s interprètes ont réagi notamment sur le lexique (7 occurrences). Quatre non-interprètes et un·e interprète ont réagi sur l'équilibre des volumes (IV.2) ; ces commentaires expriment en général le souhait d'entendre l'original (soit les contributeur·trice·s disent que les volumes étaient bien réglés car les deux pistes étaient audibles, soit illes regrettaient que l'original ne fût pas audible).

IV. Discussion

IV.1. Remarques générales

V.1.A. Méthodologie

La méthode employée ici a permis d'obtenir les résultats recherchés : on a pu mettre en évidence des éléments qui semblent importants dans la perception des auditeur-trice-s interrogé-e-s.

Demander aux participant-e-s de réagir à un enregistrement, sans plus de précision, a donné les résultats escomptés tout en respectant la contrainte de ne pas influencer les participant-e-s à travers la désignation préalable d'un phénomène qui aurait pu attirer leur attention sur lui. Par rapport aux enquêtes traditionnelles avec des paramètres prédéfinis, ma méthode a peut-être perdu en sensibilité, car les auditeur-trice-s auraient éventuellement eu des perceptions à exprimer sur des paramètres particuliers qu'elles n'ont pas mentionnés, par exemple s'elles n'y ont pas pensé ou si ces paramètres étaient pour elles si évident qu'elles ne les ont pas verbalisés. Cependant, ma méthode a ainsi gagné en fiabilité : ce que les participant-e-s ont exprimé, ce sont vraiment les perceptions qu'elles ont choisi de verbaliser, et pas ce qui leur a été suggéré. C'est là une force de ma méthodologie, qui est donc viable et pourra être utilisée dans des travaux ultérieurs, malgré une marge d'amélioration (cf. p. 235). Ainsi, et grâce à l'exploitation des données fondée sur la théorie ancrée (Glaser et Strauss 1967 ; cf. p. 120), on a pu mettre en évidence certains paramètres qui jusqu'ici n'avaient pas été inclus dans les études sur la qualité de l'interprétation.

L'emploi de la théorie ancrée (Glaser et Strauss 1967) a donné lieu à des difficultés spécifiques. Le codage en deux étapes de 1911 commentaires (total des commentaires des PNI et des PI et des réactions *in vivo*) a pris beaucoup de temps. Le codage est dit en deux étapes (initial puis ciblé) mais en réalité, chaque étape a été subdivisée en plusieurs tentatives, à chaque fois relues et corrigées, en coopération avec mon directeur de thèse, jusqu'à la mise

en place d'une catégorisation stable. Cette classification a dû être modifiée plusieurs fois, ce qui a demandé à chaque fois de recalculer les fréquences et modifier l'interprétation des résultats. Mais ce processus a finalement permis d'établir la liste de paramètres et métaparamètres employée dans la présente étude ; cette liste (disponible en annexe p. 286) constitue une grille de lecture fonctionnelle qui pourra peut-être être employée dans des travaux ultérieurs.

Un inconvénient de la méthode sans critères préétablis est qu'elle génère une quantité certaine de bruit puisque les participant·e·s sont nombreux à avoir commenté des éléments non pertinents ; il a dès lors fallu effectuer un tri parmi les propos recueillis en retenant uniquement les commentaires relatifs à l'interprétation.

Quant à la pertinence des indicateurs numériques (nombres d'occurrences, de commentaires et de participant·e·s) pour une étude qui est plus qualitative que quantitative, elle a été confirmée : ces indicateurs se sont avérés utiles, à condition de les envisager de manière globale et sans prétendre à une grande précision.

Tous les commentaires, y compris ceux portant sur les caractéristiques de l'interprétation et de l'interprète, sont l'expression des réactions des participant·e·s et contributeur·trice·s ; cela ne préjuge en rien des caractéristiques réelles des prestations. Par exemple, les commentaires sur l'attitude de l'interprète (qui semble par exemple à l'aise ou au contraire stressé·e) correspondent à la perception de l'auditeur·trice en question ; on ne saura jamais quel était le véritable ressenti de l'interprète (qui pourrait d'ailleurs tout à fait donner une impression d'aisance alors qu'elle se sentait très stressé·e, ou l'inverse). Toutefois, lorsque c'était possible, j'ai vérifié si les déclarations des auditeur·trice·s semblaient fondées ou non : par exemple, si les omissions signalées pouvaient être confirmées en comparant l'original et l'interprétation, dans les cas où l'original était disponible. Cette vérification a permis de repérer un certain nombre de fausses erreurs signalées, comme on l'a vu.

En moyenne, les PI ont fait nettement plus de commentaires que les PNI, ce qui converge avec les résultats de Foster (2014, enquête C). De plus, on a observé que les PNI ont fait beaucoup de commentaires portant sur le message plutôt que sur l'interprétation (propos non pertinents aux fins de la présente étude, qui ont donc été écartés dans la phase d'analyse des données). La question « Que pensez-vous de la version française ? » a permis de canaliser

les commentaires. Étant donné la répartition des commentaires (cf. chapitre « Résultats », section « La visibilité de l'interprète », p. 129), cette question semble avoir eu l'effet recherché : récolter un plus grand nombre de commentaires pertinents sur l'interprétation. De plus, il ne semble pas qu'elle ait trop orienté les réponses des participant·e·s. En effet, les commentaires ne sont pas fondamentalement différents avant et après la question : les paramètres abordés sont plus ou moins les mêmes, et la répartition des commentaires positifs/négatifs est similaire. Les commentaires sur l'interprétation sont ainsi plus nombreux après la question mais restent globalement de même nature ; la différence est quantitative plutôt que qualitative.

Dans 17 % des commentaires, les participant·e·s explicitent leur perception d'un paramètre de qualité en établissant un lien avec leur perception d'un autre paramètre de qualité. Ces liens entre paramètres sont importants car ils peuvent indiquer des associations d'idées et de paramètres dans l'esprit des auditeur·trice·s, alors que jusqu'à présent, les chercheur·se·s ont surtout étudié les paramètres isolément, en dépit du fait que plusieurs études ont montré que les paramètres de qualité s'influencent les uns les autres. De plus, ces liens exprimés par les auditeur·trice·s permettent de poser l'hypothèse de liens de causalité. Ces commentaires particulièrement utiles à des fins de recherche ont donc été analysés. Ils permettent de déceler ce que les auditeur·trice·s ont identifié comme facteurs de certaines de leurs perceptions.

V.1.B. Paramètres identifiés

Certains des paramètres de qualité que l'analyse des commentaires des participant·e·s a permis de dégager sont connus et figurent déjà dans la littérature. La présente analyse a permis d'examiner leurs fréquences relatives ainsi que des liens explicités entre eux. D'autres ne sont mentionnés que rarement dans la littérature.

Les catégories I et II correspondent à des paramètres qui apparaissent dans la plupart des études : forme de l'interprétation (langage, fluidité, intonation, etc.) et contenu informationnel (exhaustivité, cohésion logique, fidélité). C'est le cas également des métaparamètres III.1 (impression générale) et III.4 (clarté).

Les (méta)paramètres suivants, bien qu'ils ne soient pas fréquents dans la littérature, y apparaissent déjà :

- Le métaparamètre III.2 (facilité d'écoute) peut être rattaché à celui employé par Vuorikoski (1993 : 322) ainsi que par Mack et Cattaruzza (1995) : *“easy to follow”*, ce que De Gregoris (2015 : 58 et 2014a : 82) propose d'appeler un *“supra-parameter”* puisque cela dépasse la distinction entre fond et forme.
- Les métaparamètres III.5. (attitude de l'interprète et tactiques d'interprétation, telles que perçues par l'auditeur), V.3 (caractéristiques de l'interprète) ainsi que VI.1 (confiance de l'auditeur) peuvent être rattachés au paramètre englobant employé par Collados Aís et al. (2007) : l'impression de professionnalisme et de fiabilité de l'interprète.
- Le paramètre IV.2 (équilibre des volumes sonores) n'a jusqu'ici été étudié, à ma connaissance, que par Elsagir (2000)⁷³. Dans la présente étude, un tiers du panel a mentionné cet aspect, et les commentaires à ce sujet sont souvent tranchés et négatifs ; il semble donc que ce paramètre importe pour les auditeur·trice·s interrogé·e·s ici, plus que ce qui apparaît jusqu'ici dans la littérature.
- Le métaparamètre III.3 (charge émotionnelle) n'apparaît pas tel quel dans les listes de paramètres fréquemment utilisées, mais on peut le rattacher à la « transmission de l'ambiance » („die Vermittlung der Atmosphäre zwischen den Gesprächspartnern“) telle qu'évoquée par Elsagir (2000 : 116).

En revanche, certains des paramètres identifiés ici ne semblent pas avoir été explorés jusqu'ici. Il est donc intéressant de les noter même si ces paramètres représentent, chacun individuellement, moins de 3 % des occurrences :

- III.6. Image de la personnalité de l'orateur·trice à travers l'interprétation ;
- IV.1. Caractéristiques inhérentes à l'interprétation simultanée ;
- IV.3. Qualité technique du son ;
- IV.5 Impression générale ne dépendant pas de l'interprète ;

⁷³ Et ce, avec un angle d'approche différent, comme on le verra plus loin.

- paramètres des catégories V (conditions de production de l'interprétation) et VI (attitude de l'auditeur·trice ; sauf VI.1, la confiance de l'auditeur·trice, qui apparaît déjà dans la littérature).

Par ailleurs, un paramètre habituellement présent dans la littérature est presque absent de l'échantillon en présence : la terminologie n'est presque jamais évoquée à proprement parler. Lorsque les participant·e·s mentionnent l'emploi de tel ou tel terme, il s'agit plus de style rhétorique et/ou de fidélité informationnelle que de terminologie pure. Cela n'est toutefois pas très étonnant, étant donné la nature des discours sources dans les interprétations sélectionnés : il s'agit de discours plutôt destinés au grand public et, pour la plupart, relativement peu techniques. On peut donc supposer que les normes applicables pour ce type de discours ne mettent pas l'accent sur la terminologie. L'exigence de précision sémantique dans un discours grand public, par exemple à caractère politique, est probablement moindre que dans une conférence scientifique.

Un paramètre habituellement présent dans la littérature, l'accent, apparaît ici (il est mentionné par un sixième des participant·e·s), mais il est abordé de manière différente, comme on le verra plus loin.

Enfin, le métaparamètre V.1. (conditions « environnementales » : direct ou non, avec ou sans préparation, avec ou sans texte) correspond à des commentaires portant sur les circonstances dans lesquelles l'interprète a effectué sa prestation, par exemple : « Je pense qu'il a eu le texte avant. » ou encore « Le traducteur traduit en direct. ». Cette catégorie ne porte pas de signe + ni -, puisqu'il ne s'agit pas de juger la qualité du résultat. Parfois, cette catégorie est liée à une autre, dans le cadre d'un commentaire exprimant un lien, comme expliqué dans la section suivante. Par exemple, si un·e participant·e a dit : « Ça doit être du direct, donc je trouve que le travail du traducteur est impressionnant », ce commentaire est classé dans le paramètre initial V.1 (conditions « environnementales »), avec paramètre associé VI.3 (empathie avec l'interprète et admiration pour son travail). Dans cet exemple, l'avis sur l'interprétation est positif ; le commentaire porte donc un signe +.

IV.1.C. Identification de normes

Les propos des participant·e·s constituent parfois une évaluation négative de certains aspects de l'interprétation. Ces critiques explicites peuvent être interprétées comme l'expression d'une norme (au sens où l'entend Toury 1995), dans la mesure où la critique signale que le comportement observé n'est pas conforme à la norme (Chesterman 2006). Mais, comme le précise Chesterman, il faut garder à l'esprit que ces critiques sont parfois l'expression d'une préférence personnelle et non d'une norme. De la même façon, Chesterman propose d'interpréter avec prudence les déclarations du type « je pense que dans telles et telles conditions, telle personne [ici, l'interprète] doit ou ne doit pas faire telle chose ». Elles peuvent constituer des indices permettant d'identifier une norme, mais cet indice seul n'est pas suffisant, notamment parce qu'il peut y avoir un écart entre les déclarations et les faits. Les données récoltées permettent d'identifier certaines préférences et tendances au sein du panel mais ne permettent pas nécessairement de postuler des normes.

Dans les commentaires des PI et ceux des PNI, certains indices convergent. Par exemple, PI et PNI semblent plutôt d'accord pour dire que l'interprète ne doit pas se mettre en avant, ce qui pourrait constituer une norme à la fois pour les professionnel·le·s et leurs client·e·s. Toutefois, on ne sait pas exactement ce qui est entendu ici par « ne pas se mettre en avant ». Dans d'autres cas, on trouve des indices chez l'un mais pas l'autre groupe de participant·e·s. Par exemple, pour les PI interrogé·e·s ici, l'interprète doit être capable de masquer ses difficultés (cf. p. 185), mais cela n'est pas évoqué par les PNI. Sous réserve de confirmation, on pourrait y voir un indicateur d'une norme professionnelle, proche de la norme de substitution postulée par Schjoldager (cf. p. 63). Si masquer ses difficultés constitue une norme professionnelle, il se pourrait que cette norme soit plus importante dans les situations de grande pression, y compris l'interprétation pour les médias (cf. p. 87).

IV.2. Rappel et approfondissement des questions de recherche

Les questions de recherche ont été exposées dans la partie « Méthodologie ». Étant donné certains aspects saillants des données recueillies, ces questions peuvent être subdivisées de la manière suivante :

- Les auditeur·trice·s prêtent-elles attention à l'interprétation ? Essaie-t-elles d'écouter l'original ? Pourquoi choisissent-elles de concentrer leur écoute plutôt sur l'interprétation seule ou plutôt sur les deux pistes audio ?
- Sont-elles attentif·ve·s à la qualité de l'interprétation en tant que telle, ou écoutent-elles plutôt le message de l'orateur·trice à travers les paroles de l'interprète ?
- Sont-elles sensibles à certaines faiblesses de l'interprétation, et si oui, lesquelles choisissent-elles de signaler ?
- Quelles différences apparaissent entre les perceptions de participant·e·s non-interprètes et celles de participant·e·s interprètes ?
- Lorsque les auditeur·trice·s critiquent l'équilibre des volumes entre orateur·trice et interprète, qu'est-ce qui leur pose problème ? Est-ce la voix de l'orateur·trice ou celle de l'interprète qui leur paraît trop forte ?
- Certain·e·s participant·e·s disent que, d'après l'un ou l'autre des paramètres identifiés (clarté, fluidité, intonation, etc.), elles pensent que l'interprétation est réalisée en direct, et elles présentent parfois cela comme quelque chose de positif : l'interprétation est perçue comme plus « vraie », plus « authentique » et/ou plus « neutre » qu'une version qui aurait été préparée à l'avance. Est-ce une tendance majoritaire, ou une attitude ponctuelle de certain·e·s participant·e·s seulement ? Peut-on relier cela à un désir de l'auditeur·trice d'avoir accès, autant que possible, au « vrai » discours ? voire à une défiance *a priori* vis-à-vis de l'interprète, parfois perçu comme un « intermédiaire » : « *traduttore, traditore* » ?
- Partant de la question précédente, les auditeur·trice·s ont-elles confiance en l'interprétation ? L'attitude majoritaire est-elle l'expression d'une confiance accordée

a priori à l'interprète ? Ou bien cette confiance serait-elle accordée en partie après une « vérification » effectuée par l'auditeur ?

- Quels sont les éléments qui font que l'auditeur « accroche », a envie d'écouter, trouve l'interprétation agréable à écouter ?
- Comment les auditeur·trice·s conçoivent-elles le rôle de l'interprète ?

IV.3. Attitudes des auditeur·trice·s

Globalement, les PNI ont souvent une attitude positive ou neutre vis-à-vis de l'interprétation (ce qui va dans le même sens que l'étude de Meak 1990). Une variabilité apparaît entre les auditeur·trice·s, mais on peut tout de même dégager des tendances dans leurs réactions. Il arrive ponctuellement qu'un·e même auditeur·trice se contredise ; contrairement à Marrone (1993), j'ai fait le choix d'inclure ces réponses dans l'analyse, considérant que ces contradictions (toutefois rares) font partie des réactions des auditeur·trice·s.

IV.3.A. Identification de l'interprète en tant que tel·le

La majorité des PNI (92 %) désignent l'interprétation par le champ lexical de la traduction ; il est donc difficile de savoir s'elles sont conscient·e·s ou non de la différence entre interprétation et traduction. La distinction est d'ailleurs relativement récente. Dans le langage spécialisé, le terme « traduction » fut longtemps utilisé pour un transfert linguistique oral : l'ouvrage de Lederer (1981) porte sur la « traduction simultanée ». Plus anciennement, le terme « interprétation » pouvait désigner une traduction écrite, comme l'indique le Littré (1873-1874/2018) : « Interprétation [...] : Traduction d'une langue en une autre. L'interprétation en français d'un texte latin. » Les acceptions distinctes de *traduction* – écrite – et *interprétation* – orale –, établies en langage spécialisé, ne sont, semble-t-il, pas (ou pas encore) passées dans la langue courante.

On ne peut donc pas affirmer que les auditeur·trice·s interrogé·e·s fassent une distinction claire entre différents modes de transfert linguistique.

Outre l'amalgame possible entre traduction et interprétation, 18 % des participant·e·s désignent l'interprète ou l'interprétation par des termes relevant de domaines bien différents : médias (« journaliste », « reportage ») et cinéma (« doublage », « doublure »). Cela tend à confirmer la remarque de Kurz⁷⁴ :

„Der Medienkonsument, der üblicherweise wenig Ahnung von Simultandolmetschen hat – und warum sollte er auch? –, erwartet im Grunde, daß eine Mediendolmetschung wie eine Nachrichtenmoderation klingt.“ (Kurz 1997 : 160)

Ainsi, on ignore si les participant·e·s ont une idée claire du transfert linguistique qui s'opère lors de l'interprétation télévisée. Cette tendance est confirmée dans les réactions *in vivo*, qui portent parfois sur des exemples que j'ai identifiés comme étant une traduction lue et non pas de l'interprétation simultanée.

La plupart des enquêtes réalisées auprès d'auditeur·trice·s posent la question de l'expérience de ces auditeur·trice·s vis-à-vis de l'interprétation. Pour ne citer qu'un exemple, Elsagir (2000 : 115) a demandé aux participant·e·s dans quel(s) contexte(s) illes avaient déjà entendu des interprétations ; trois quarts des participant·e·s répondent « à la télévision » ou « à la radio ». Les participant·e·s que j'ai interrogé·e·s ont également, pour la plupart, déclaré qu'illes entendaient de temps en temps de l'interprétation dans les médias. Or, si les participant·e·s n'identifient pas clairement l'interprétation en tant que telle, alors cela met en doute la fiabilité des réponses à de telles questions lorsqu'elles s'adressent au grand public : lorsque les participant·e·s répondent qu'illes ont entendu des interprétations dans les médias, on ignore si ce à quoi illes font référence est de l'interprétation ou du *voice over* (voire du doublage*).⁷⁵

⁷⁴ « L'utilisateur des médias, qui généralement ne connaît rien à l'interprétation simultanée – et pourquoi devrait-il en être autrement ? –, a en principe, vis-à-vis de l'interprétation, les mêmes attentes que vis-à-vis du journal télévisé. » (Ma traduction.)

⁷⁵ La problématique est différente lorsqu'on s'adresse à des délégué·e·s qui ont entendu des interprétations lors de conférences interprétées *in situ*, où l'interprète est plus facilement identifié·e en tant que tel par le/la délégué·e.

De plus, certain·e·s participant·e·s semblent parfois faire un amalgame entre les discours source et cible. A ce sujet, Vuorikoski (1995b : 172) notait : *“If the respondents were critical, it was often due to features that were inherent in the original text, or that were part of the speaker’s way of presenting his message.”* Pour les interprétations depuis l’anglais, dans cette étude de Vuorikoski, les participant·e·s ont commenté la qualité de l’original plutôt que de l’interprétation. On peut également évoquer à cet égard de nombreuses anecdotes issues de la pratique professionnelle de l’interprétation, comme celle rapportée par Gile (1995a : 33) : dans l’exemple qu’il cite, la perception de la qualité de l’interprétation est clairement corrélée avec le positionnement de l’auditeur·trice par rapport à l’orateur·trice et son propos (cf. section « Perception de l’orateur·trice », p. 221 dans ce chapitre). Par nature, ce sont des anecdotes, et il convient de les traiter avec prudence, mais elles nous conduisent à nous poser la question suivante : à quoi les auditeur·trice·s réagissent-elles vraiment lorsqu’elles écoutent une interprétation ? Dans l’échantillon en présence, elles semblent réagir à l’interprétation mais aussi, dans une certaine mesure, à l’original.

IV.3.B. Attention prêtée à l’interprétation et/ou à l’original

Les auditeur·trice·s prêtent-elles attention à l’interprétation ? Essaient-elles d’écouter l’original ? Pourquoi choisissent-elles de concentrer leur écoute plutôt sur l’interprétation seule ou bien sur les deux pistes audio ?

Certain·e·s auditeur·trice·s, comme P6.06 ou P2.09, disent qu’elles préfèrent entendre l’original car elles s’intéressent à l’orateur·trice en tant que personnalité, ne souhaitent pas que sa voix soit couverte par une version française qui « gâche le côté anglais » (P6.06) ou n’aiment pas « voir Barack Obama parler français » (P2.09). Ce point de vue, toutefois minoritaire dans l’échantillon étudié ici (exprimé par environ 10 % des participant·e·s), fait écho à ce qu’affirme Straniero Sergio (2003 : 169) : pour certains programmes télévisés (comme les interviews des pilotes du Grand Prix de Formule Un, l’objet de l’étude de Straniero Sergio), les téléspectateur·trice·s suivent l’émission non pas pour être informé·e·s mais pour voir les personnalités dont elles sont « fans » (cf. section sur la fonction de l’interprétation,

dans ce chapitre, p. 183). Cette affirmation de Straniero Sergio, qui n'avait pas encore été explorée empiriquement, est étayée par les résultats de la présente étude.

De plus, certain·e·s auditeur·trice·s apprécient d'entendre l'original pendant les silences de l'interprétation (cf. résultats p. 134). Sous réserve de confirmation, cela pourrait remettre en question l'approche adoptée dans la plupart des études sur la fluidité, à savoir que les pauses constituent une rupture indésirable de la fluidité. Toutefois, les pauses perçues positivement sont peut-être plutôt des pauses intersyntaxiques*, tandis que les pauses intrasyntaxiques* et les pauses qualifiées de longues ont plutôt été critiquées. On considère généralement qu'une pause silencieuse de moins de 2 secondes est courte et n'est pas gênante pour l'auditeur·trice (Pöchhacker 1997, Pradas Macías 2006, Martellini 2013). Or, il est possible que la perception des silences dépende non seulement de leur durée mais également de l'original, notamment son volume sonore (est-il audible ?) et la façon dont il est perçu (l'auditeur·trice comprend-ille la langue source et a-t-il un parti-pris vis-à-vis de l'orateur·trice et de son propos ?).

IV.3.C. Attention prêtée à l'interprétation *per se* ou bien au message de l'orateur·trice

Les auditeur·trice·s sont-illes attentif·ve·s à la qualité de l'interprétation en tant que telle, ou écoutent-illes plutôt le message de l'orateur·trice à travers les paroles de l'interprète ?

Les auditeur·trice·s interrogé·e·s ici semblent écouter plutôt le message de l'orateur·trice à travers les paroles de l'interprète et ne réagissent pas prioritairement à l'interprétation en elle-même. Cette constatation va dans le même sens que, par exemple, celle de Vuorikoski (1995b : 173) : “[...] like conference participants in other countries, the Finnish seminar participants, too, tended to concentrate on the substance of the message when they listened to interpreters.” C'est également ce que montre Donovan (2002 : 6) : les participant·e·s qu'elle a interrogé·e·s écoutent la conférence et non l'interprétation. Ces deux études portent sur des conférences ; il est intéressant de voir qu'ici cette tendance se confirme pour l'interprétation médiatique.

Ainsi, l'interprétation ne fait pas écran, en ce sens que les auditeur·trice·s réagissent essentiellement à ce que dit l'orateur·trice, non seulement sur le fond, mais aussi sur la forme, alors même que ce qu'elles écoutent en réalité, c'est le discours d'un·e interprète.

IV.4. Aspects perçus négativement

Peut-on dire que les auditeur·trice·s sont sensibles à certaines faiblesses de l'interprétation ? Il semble que oui, dans une certaine mesure, car un tiers des commentaires expriment un avis négatif sur différents aspects de l'interprétation. Il faut toutefois garder à l'esprit que les commentaires négatifs apparaissent dans les réactions sollicitées, *in vitro* ou *in vivo*, mais pas dans les réactions *in vivo* spontanées ; la sensibilité des auditeur·trice·s semble donc limitée. Il n'en reste pas moins que les auditeur·trice·s ont ainsi réagi à certaines choses qu'elles ont identifiées comme des faiblesses dans l'interprétation, et ce, y compris dès la première écoute. Pour rappel, ces commentaires négatifs concernent en majorité des paramètres de forme (catégorie I) et des impressions générales négatives (catégorie III) dont l'origine n'a pas été clairement exprimée par les participant·e·s. Dans une moindre mesure, le paramètre IV.2 (équilibre des volumes sonores) a également fait l'objet de nombreux commentaires négatifs.

On a vu que, globalement, la forme est plus présente que le fond dans les commentaires des auditeur·trice·s interrogé·e·s. La forme prime-t-elle également sur le fond dans les remarques négatives exprimées par les auditeur·trice·s ? L'échantillon présente certes quelques commentaires négatifs sur le contenu, par exemple sur des omissions supposées ; mais ces commentaires restent minoritaires. Ces proportions restent les mêmes dans les commentaires formulés avant et après la question « Que pensez-vous de la version française ? » C'est essentiellement sur la forme que les auditeur·trice·s se montrent critiques, et ce, y compris lorsque l'on n'a pas spécifiquement attiré leur attention sur l'interprétation. ces réactions semblent cohérentes puisque les auditeur·trice·s de la simultanée sont en mesure d'évaluer la présentation mais peuvent difficilement évaluer le contenu (Gile 1995a : 36). Ce résultat va dans le même sens que ce que constate Donovan :

“Reasons given for mild dissatisfaction related mainly to elements grouped together above under “presentation”. [...] It would seem that participants assume that interpretation will be accurate and focus more on other aspects.”
(Donovan 2002 : 5)

Ainsi, sur ce point encore, les présents résultats tendent à montrer que les réactions à l'interprétation dans les médias sont proches des réactions des auditeur-trice-s lors de conférences.

Certains paramètres ont été mentionnés par les PNI uniquement lorsqu'ils posaient problème (cf. chapitre « Résultats », p. 154, et tableau 48 en annexe p. 314). Par exemple, la grammaire n'a presque pas été évoquée (seulement trois fois par les PNI et cinq fois par les PI). Cela rappelle les résultats de Ng (1992), qui montre que le paramètre « grammaire » n'a été commenté qu'en négatif.

IV.4.A. Aspects formels

Comme on l'a vu, le paramètre I.2 (forme vocale et rythmique) a beaucoup été commenté et, dans une moindre mesure, le paramètre I.1 (forme textuelle) également. On observe une cohérence entre les commentaires négatifs sur la forme et les évaluations globales : lorsqu'une majorité de participant-e-s ont commenté négativement le paramètre I.2, généralement, la note moyenne de cet extrait est inférieure à la moyenne de la série écoutée. Ce résultat va dans le même sens que l'étude de Collados Aís (1998/2002) et celle de Holub (2010), qui ont montré que la perception de l'intonation était liée à la perception de la qualité globale de l'interprétation. De plus, cela tend à étayer l'affirmation de Dal Fovo (2011 : 10) : *“[...] the overall quality of an IT⁷⁶ [...] appears to depend mainly on single interpreters' voice, style, register, and telegenicity.”* Il est intéressant de voir que cette constatation faite dans le cadre d'une étude sur des interprétations vers l'italien se retrouve ici à propos d'interprétations vers le français.

⁷⁶ Ici, IT = interprétation télévisée.

La prééminence de la forme (paramètre I.2) et de l'impression générale (III.1) dans les commentaires négatifs va dans le même sens que les résultats de Donovan (2002 : 5) : les participant·e·s interrogé·e·s par Donovan ont affirmé que, lorsqu'elles étaient plutôt peu satisfait·e·s de l'interprétation, c'était le plus souvent lié à des paramètres de forme. Dans la présente étude, d'autres éléments entrent en ligne de compte mais n'arrivent qu'en second plan : la forme textuelle (I.1, paramètre toutefois plus présent dans les commentaires des PI que des PNI), l'agrément d'écoute (III.2), le contenu de l'interprétation (II.1), la clarté (III.4), ainsi qu'un élément constitutif de la prestation globale mais indépendant de l'interprète, le paramètre IV.2 (l'équilibre des volumes sonores entre orateur·trice et interprète).

Des maladresses ponctuelles (« euh », petites hésitations, maladresses de vocabulaire ou de syntaxe, etc.) n'ont, pour la plupart, pas été signalées par les auditeur·trice·s. Cela ne veut pas forcément dire que ces défauts n'ont pas été remarqués, mais rien ne permet d'affirmer l'inverse avec certitude. Il est possible que les participant·e·s n'aient pas perçu ces maladresses, mais il est également possible qu'elles les aient entendues et ne les aient pas considérées comme des maladresses, ou bien qu'elles aient trouvé qu'elles ne valaient pas la peine d'être signalées. Ce résultat est cohérent avec ce que constate Donovan (2002) :

“In no instance did an interviewee mention spontaneously correct pronunciation or accent or other formal elements of discourse. Nor did references to voice quality (except in one case) refer to the actual sound of the voice as such, but rather to liveliness or dullness of tone and convincing delivery.” (Donovan 2002 : 5)

Il est également possible que ces petites maladresses de forme aient influencé le jugement des auditeur·trice·s à un niveau inconscient. En effet, Collados Aís (1998/2002) montre que la perception d'un paramètre (par exemple le contenu) par les auditeur·trice·s peut être influencée par la perception d'un autre paramètre (par exemple l'intonation), et ce, alors même que les auditeur·trice·s n'en ont pas conscience.

On a vu que, sur le paramètre I.2 (rendu : forme vocale et rythmique), les avis étaient plutôt partagés : pour un même extrait, il y a sur ce paramètre des commentaires positifs et négatifs (parfois formulés par différents participant·e·s, et parfois par le/la même auditeur·trice). Cela tend à confirmer ce que note Gile :

« La qualité de la présentation du message n'a pas la même réalité “objective” que les “infidélités informationnelles” et ne se laisse pas quantifier avec la même facilité. En

effet, une voix, un ton, un accent qui plaisent aux uns peuvent déplaire à d'autres [...]. »
Gile (1983 : 241)

Dans le même sens, Vuorikoski (1998 : 189) écrit : *“it cannot be assumed that individual audiences are homogeneous; consequently, the needs and expectations of the individuals within an audience vary considerably”*. Si cela est vrai pour les auditeur·trice·s interrogé·e·s par Vuorikoski (tou·te·s participant·e·s à des conférences), c'est probablement d'autant plus vrai pour les téléspectateur·trice·s, qui ne sont pas relié·e·s par l'appartenance à un même groupe professionnel ou socio-culturel.

Mes résultats sont plutôt cohérents avec ceux de Vuorikoski (1995b). Elle montre que les auditeur·trice·s se sont montré·e·s satisfait·e·s de la plupart des paramètres proposés, mais une variabilité certaine apparaît pour deux critères, dont la fluidité. Malgré un échantillon d'auditeur·trice·s non homogène, il est intéressant de trouver des convergences d'opinion dans mes résultats. Gile (1983 : 241) note également une certaine « convergence des évaluations subjectives », dans les grandes lignes, avec des divergences qui n'apparaissent que lorsque l'analyse s'affine. Les présents résultats sont cohérents avec cette observation. En effet, même si les avis sont partagés, on observe tout de même des tendances : par exemple, les commentaires sur le paramètre I.2 sont en général majoritairement positifs ou bien majoritairement négatifs sur un même extrait.

IV.5. Aspects perçus positivement

Quels sont les éléments qui font que l'auditeur·trice « accroche », a envie d'écouter, trouve l'interprétation agréable à écouter ?

Lorsque les participant·e·s expliquent pourquoi illes trouvent l'interprétation agréable ou désagréable à écouter, illes parlent presque toujours de paramètres de forme plutôt que de fond. La voix, l'intonation, la fluidité, l'équilibre des volumes sont notamment évoqués ici. Ainsi, il semble que la forme soit déterminante pour que l'auditeur·trice ait envie d'écouter ou non. Cette constatation pour l'interprétation télévisée et webstreamée converge avec ce qu'écrit Gile (1995a : 33) à propos de l'interprétation dans des conférences.

IV.6. Paramètres de forme prééminents

Dans les réactions des participant·e·s, la forme est prééminente, ce qui va dans le même sens que les résultats de Krajewska (2012 : 90) et n'avait pas encore été montré dans les études empiriques sur l'interprétation dans les médias vers le français.

IV.6.A. Les volumes sonores

Lorsque les auditeur·trice·s critiquent l'équilibre des volumes entre orateur·trice et interprète, qu'est-ce qui leur pose problème ? Est-ce la voix de l'orateur·trice ou celle de l'interprète qui leur paraît trop forte ?

Le paramètre IV.2 (équilibre des volumes sonores entre orateur·trice et interprète) a été évoqué par un tiers du panel (20 PNI et 2 PI) ; il occupe donc une place non négligeable. C'est un paramètre qui, jusqu'ici, a été rarement traité dans les études sur l'interprétation, probablement parce que ce facteur technique n'est en rien déterminé par l'interprète (il dépend plutôt des ingénieur·e·s et technicien·ne·s du son travaillant pour les chaînes de télévision). Ainsi, dans la plupart des études par questionnaires sur les évaluations et/ou les attentes des auditeur·trice·s, ce paramètre ne semble pas avoir été retenu dans les listes proposées aux répondant·e·s. Mais il a été mentionné par les participant·e·s dans l'étude d'Elsagir (2000 : 115) et celle présentée par Chevalier et Gile (2015).

Dans le questionnaire proposé à un panel d'auditeur·trice·s par Elsagir (2000) sur leur perception et évaluation d'un exemple concret d'interprétation, on trouve une question ouverte sur ce qu'elles ont trouvé gênant ou désagréable („Störfaktoren“). Plus d'un tiers des participant·e·s (39,3 %) indiquent que le réglage des volumes leur a posé problème : elles ont été gêné·e·s par le fait que le volume sonore de l'original était trop élevé par rapport à l'interprétation. Ce phénomène constaté par Elsagir pour des auditeur·trice·s germanophones se retrouve dans l'étude de Chevalier (2013), ainsi que dans la présente étude, pour des auditeur·trice·s francophones. Ici aussi, c'est le plus souvent le volume de la voix de l'orateur·trice qui est décrit comme trop élevé (27 fois, par 14 participant·e·s), plutôt que celui

de la voix de l'interprète (5 fois, par 3 participant·e·s). De plus, dans l'étude de 2013, deux participant·e·s indiquent qu'elles écoutent involontairement l'original parce que son volume sonore est trop élevé ; un résultat similaire apparaît ici.

L'équilibre des volumes est donc un facteur important et potentiellement gênant, relevé par un tiers des auditeur·trice·s interrogé·e·s ici. Dans les deux cas, les auditeur·trice·s ont pu s'exprimer de manière relativement spontanée. Certes, elles se trouvaient dans un contexte que l'on pourrait qualifier d'*in vitro* plutôt qu'*in vivo*. Cependant, le paramètre « équilibre des volumes sonores » ne leur a pas été proposé : elles l'ont mentionné de leur propre initiative.

Dans l'étude de Chevalier (2013), les occurrences du paramètre « équilibre des volumes sonores » formulées juste après la première écoute de chaque extrait représentent 9,58 % du nombre de commentaires ; celles intervenant après la deuxième écoute du même extrait, seulement 2,26 %. Malgré la similitude de la méthode, les présents résultats diffèrent quelque peu : la fréquence de ce paramètre n'est pas très différente selon que les commentaires ont été formulés à la première ou à la deuxième écoute. Cela dit, les résultats de ces deux études vont plutôt dans le même sens. Chevalier (2013) note des divergences d'opinion sur ce paramètre pour 3 extraits sur 17. Dans la présente étude, les divergences d'opinion concernent 2 extraits sur 16. À quelques exceptions près, donc, les auditeur·trice·s qui ont mentionné ce paramètre semblent d'accord entre eux pour dire si les volumes sont bien ou mal réglés dans un enregistrement donné.

Les seuls commentaires positifs sur ce paramètre arrivent à partir du moment où les auditeur·trice·s ont pu comparer deux extraits. Il semblerait que les auditeur·trice·s n'aient pas pensé à le mentionner tant qu'il ne représentait pas une gêne pour l'écoute. Les perceptions positives de ce paramètre n'ont été exprimées que par contraste avec des perceptions négatives sur un autre extrait.

Lorsque l'original est audible dans le produit fini diffusé à la télévision, on peut s'interroger sur la fonction de cette piste son. Est-ce, comme le supposent certain·e·s auditeur·trice·s (notamment P5.08), pour qu'on puisse vérifier le contenu de l'interprétation ? Dans les faits, l'écoute simultanée des deux pistes ne permet en général qu'une vérification très partielle de la fidélité informationnelle, mais comme on l'a vu p. 47, les auditeur·trice·s n'en sont pas forcément toujours conscient·e·s. Ou bien est-ce pour que l'auditeur·trice ait accès, dans la

voix originale, aux émotions de l'orateur·trice, lorsqu'elles ne sont pas transmises dans l'interprétation, ou pas suffisamment (comme le dit notamment P6.06) ? C'est là un aspect déjà évoqué dans l'étude de Chevalier (2013).

Dans le panel d'auditeur·trice·s non-interprètes interrogé·e·s ici, une variabilité certaine apparaît. Certain·e·s souhaitent avoir accès à l'original, et ce, pas toujours pour les mêmes raisons. D'autres, au contraire, sont gêné·e·s par la superposition des sons et préféreraient entendre une seule voix ; là encore, les avis divergent, puisque certain·e·s souhaiteraient n'entendre que l'interprétation et d'autres voudraient idéalement l'original sous-titré. (Notons que la popularité du sous-titrage, par opposition à un transfert linguistique présenté sous forme auditive, varie d'un pays à l'autre et n'est pas particulièrement grande en France, comme le note Kurz 1990 : 168.)

L'équilibre des volumes sonores est un paramètre qui fait partie intégrante du produit fini fourni aux téléspectateur·trice·s et auditeur·trice·s en webstream. De plus, il semble techniquement relativement facile à maîtriser puisqu'il ne fait pas partie de la prestation de l'interprète (soumise aux contraintes que l'on sait) mais fait l'objet d'un réglage technique qui peut être modifié, réglage qui ne dépend toutefois pas de l'interprète. En outre, ce paramètre présente une faible variabilité dans les perceptions. Il est donc peut-être plus facile de satisfaire les auditeur·trice·s sur ce point (contrairement à d'autres paramètres, notamment vocaux, comme on le verra p. 208). Il convient donc d'en tenir compte dans le cadre d'une approche holistique de l'interprétation en tant que service.

IV.6.B. La voix

Différentes composantes de la voix (timbre de voix, accent, élocution, intelligibilité et intonation) ont été commentées par plus de la moitié des auditeur·trice·s. Plusieurs participant·e·s ont évoqué le fait que le timbre de voix de l'interprète était trop éloigné de celui de l'orateur·trice, ou au contraire parfois trop proche, ce qui crée une interférence et entrave la compréhension. À propos de la chaîne de télévision franco-allemande Arte, Andres et Fünfer indiquent :

“The Language Service [at ARTE] also makes sure that the voice of the interpreter is appropriate for the person who is being interpreted. The criteria here are gender, age and voice tone, but also character traits and temperament, i.e. physical and psychological traits. It is also important, however, that voices are not overly similar. The voice of the interpreter should differ from the person being interpreted in order to help viewers readily understand what is being said (cf. Moreau in Fünfer 2009).” (Andres et Fünfer 2011 : 104)

L'échantillon en présence tend à confirmer que, pour une grande majorité des auditeur·trice·s, la voix de l'interprète joue un rôle important. Certain·e·s semblent apprécier d'entendre un timbre de voix relativement semblable à celui de l'orateur·trice. D'autres, cependant, préfèrent entendre un timbre bien différent, plus facile à distinguer dans la perception auditive. Pour la moitié des extraits entendus, la voix a été commentée tantôt positivement et tantôt négativement. Ce paramètre fait donc l'objet d'une grande variabilité dans les perceptions. En d'autres termes : en matière de voix, il semble difficile voire impossible de satisfaire tou·te·s les auditeur·trice·s.

IV.6.B.1. Appariement des voix

L'AIC : Association internationale des interprètes de conférence.

appariement* des voix ou *voice-matching** est un paramètre signalé comme important par exemple par Ghignoli et Torres Díaz (2015 : 196) ou encore par Bros-Brann (1993 : 268). Dans les présents résultats, il n'est pourtant cité que par cinq participant·e·s. Le timbre de voix a été commenté par 14 participant·e·s, mais la plupart d'entre eux n'ont pas spécifiquement parlé du fait que la voix soit masculine ou féminine. Or, dans les extraits, l'appariement des voix est respecté dans 14 extraits sur 16, mais dans les deux autres extraits, la voix de l'interprète est féminine alors que l'orateur est un homme (E2.1 et E4.3) : les participant·e·s avaient donc l'occasion de commenter ce paramètre, mais très peu l'ont fait.

- E2.1 : Deux participant·e·s (sur les 13 participant·e·s ayant écouté cet extrait) mentionnent cet aspect. Illes disent que la voix féminine est agréable à entendre.
- E4.3 : Deux participant·e·s sur neuf disent qu'illes préféreraient une voix d'homme pour interpréter un homme. Dans la même série, sur un autre extrait, deux

participant·e·s notent que l'appariement des voix est respecté ; l'un·e le présente de manière neutre et l'autre comme quelque chose de positif.

Ainsi, ce paramètre est minoritaire dans l'échantillon en présence, et les quelques avis exprimés présentent une certaine variabilité. On pourrait conclure, comme le fait P5.03, que « quand on a un bon interprète, en fait, peu importe le sexe »⁷⁷ ; toutefois, ce·tte même participant·e se contredit ensuite : « Je crois que c'est important que l'interprète soit du même sexe que l'orateur. »⁷⁸ Ainsi, les avis ne sont pas tranchés, mais globalement, ce paramètre ne semble en tout cas pas essentiel pour les auditeur·trice·s interrogé·e·s ici.

IV.6.B.2. Un paramètre transversal : l'accent

L'accent a déclenché une réaction de la part de presque un cinquième des auditeur·trice·s interrogé·e·s.

Pourtant, la plupart des études sur les attentes indiquent que l'accent est peu important. Quant aux études sur les perceptions, par exemple, aucun·e des participant·e·s à l'étude de Donovan (2002 : 6) n'a mentionné l'accent (régional ou non natif) de l'interprète comme motif d'insatisfaction. Donovan indique même que la distinction entre langue native et étrangère ne semble pas pertinente pour beaucoup d'auditeur·trice·s interrogé·e·s. Foster (2014, enquête C) constate que seuls les interprètes ont évoqué l'accent natif, les non-interprètes n'ont pas mentionné ce paramètre.

En revanche, Cheung (2013) écrit que les auditeur·trice·s font facilement la distinction entre accent natif et non natif, et que les accents non natifs sont plutôt mal perçus, avec toutefois des nuances et des exceptions. Plus spécifiquement en interprétation télévisée, Gile (2005 : 21) écrit que les accents non natifs sont probablement moins bien acceptés que dans d'autres contextes.

Dans l'échantillon en présence, l'accent a été perçu de manières diverses selon les participant·e·s, mais, globalement, les accents français natifs, l'accent anglophone et l'accent

⁷⁷ Commentaire n°745.

⁷⁸ Commentaire n°1305.

polonais dit « léger » ont plutôt été mieux perçus que les accents polonais et russe dits « marqués », et ce, aussi bien pour les PI que pour les PNI. Cette tendance converge avec les résultats de Cheung (2013) qui constate qu'une interprétation présentant un accent natif en cantonais est mieux perçue que celles avec des accents étrangers (respectivement mandarin et anglophone). Il faut garder à l'esprit que l'enquête a été réalisée à Hong Kong : le contexte de la perception de ces deux accents est donc particulier. Néanmoins, il est intéressant de retrouver des résultats similaires dans des langues aussi différentes que le français et le cantonais. Il faut toutefois noter que, dans l'étude de Cheung, si l'accent est associé à des évaluations plus ou moins favorables, cela ne démontre pas pour autant un lien de cause à effet ; il est possible que les perceptions négatives soient provoquées non pas (ou pas seulement) par l'accent, mais (aussi) par d'autres caractéristiques, comme des formulations peu idiomatiques. Cheung (2013 : 43) évoque d'ailleurs la difficulté de contrôler les variables : il est impossible d'avoir deux interprétations qui soient strictement identiques en tous points sauf l'accent.

En interprétation de conférence en Europe occidentale, la coutume veut que l'interprétation vers la langue maternelle soit privilégiée, et ce, pour plusieurs raisons, dont le fait qu'un accent natif est généralement considéré comme préférable à un accent non natif. Dans l'enquête menée par Bartłomiejczyk (2004 : 246), les interprètes interrogé·e·s sur leurs propres prestations pensent que les auditeur·trice·s sont globalement plus critiques s'il·les entendent un accent non natif. De même, Martin (2005 : 94) montre que des interprètes pensent qu'un accent non natif sera jugé par les auditeur·trice·s moins favorablement qu'un accent natif, surtout pour le français. Pourtant, ici, et contrairement à ce qui apparaît dans les études sur les attentes, les auditeur·trice·s non-interprètes ne sont pas systématiquement critiques quant à un accent non natif. Cela va dans le même sens que l'étude décrite par Chevalier et Gile (2015) : certain·e·s auditeur·trice·s considéraient un accent anglophone en français comme un élément positif de l'interprétation. Ici, l'idée que se font les interprètes de l'avis de leurs auditeur·trice·s ne concorde pas avec les avis réellement exprimés par des auditeur·trice·s.

Les accents non natifs sur E4.1 et E3.1 ont été commentés négativement, bien qu'ils n'aient pas toujours été identifiés comme respectivement polonais et russe (par exemple, P3.02 a demandé si l'interprète sur E3.1 était belge ou encore américain ; P4.01 a identifié que

l'accent de l'interprète sur E4.1 n'était pas natif mais ne pouvait pas le situer avec certitude, et a ajouté que c'était peut-être un accent anglais). Cependant, l'accent anglophone (E6.2 et E6.3) ainsi qu'un accent polonais considéré comme léger (E4.3) ont déclenché des réactions neutres ou positives.

Il semble donc y avoir une divergence entre l'idée que se font les interprètes de la perception des auditeur·trice·s, selon l'étude de Bartłomiejczyk (2004), d'une part, et d'autre part la perception exprimée par les participant·e·s interrogé·e·s ici, qui est plus nuancée.

Mes résultats convergent avec ceux présentés par Chevalier et Gile (2015) sur les points suivants :

- ce sont surtout les accents non natifs qui ont été commentés, alors que les accents natifs ont déclenché peu de réactions ;
- les accents non natifs sont parfois commentés négativement car, lorsqu'ils sont trop marqués, cela entrave la compréhension ;
- toutefois, un accent anglophone pour l'interprétation d'un·e orateur·trice anglophone est perçu par certain·e·s PNI comme positif car plus « authentique » ou plus « crédible ».

Dans tous les cas, l'accent a été mentionné explicitement par environ un sixième de l'échantillon, et ce, de manière plutôt négative. Il se pourrait donc que, dans cet échantillon, l'accent soit un petit peu plus important que ce que l'on eût pu supposer d'après les études sur les attentes. Par exemple, dans celle présentée par Moser (1995 : 22), la moitié des auditeur·trice·s indiquent qu'un accent étranger ou régional ne les dérange pas, et seulement 2 % des francophones disent que de tels accents les dérangent. L'étude de Mackintosh (2004) avance l'hypothèse suivante :

“Non-standard accents (regional or non-native) do not appear to affect users very much. This could be because at meetings using AIIIC [International Association of Conference Interpreters] interpreters listeners would virtually never be exposed to non-native or very marked regional accents. It might also be because if, exceptionally, they hear a strong foreign accent they may well be more bothered by incorrect syntax or grammar than by the accent. Whatever the reason, when asked about accents 50 % of the respondents rated them unimportant and a further 24 % said they were not really irritating. Only 8 %

said they were very irritating and 14.4 % found them irritating (the rest were "don't knows")." (Mackintosh 2004 : 1)

En interprétation dans des conférences (sur laquelle portent les études de Mackintosh 2004 et Moser 1995) et en interprétation à la télévision, il serait également intéressant de savoir précisément à quelle fréquence les auditeur·trice·s sont exposé·e·s à des accents régionaux ou non-natifs ; malheureusement, on ne dispose pas de données en la matière. De plus, il serait intéressant de savoir plus exactement comment les auditeur·trice·s identifient les accents : un accent non-natif très léger peut passer inaperçu, le locuteur étant pris pour un natif ; à l'inverse, un accent régional peut parfois être confondu avec un accent non-natif. Il n'en reste pas moins que, comme on l'a vu, un accent identifié comme étranger n'est pas systématiquement perçu négativement. Les auditeur·trice·s interrogé·e·s ici semblent percevoir de manière neutre ou positive un accent non natif de la même origine que l'orateur·trice lorsqu'il s'agit de l'anglais, une langue de très large diffusion. Notons toutefois que cette perception pourrait être liée à l'image de l'orateur·trice en tant que personnalité. Cela pourrait également être lié à la loi de l'interférence (Toury 1995 ; cf. section « Accès au discours et authenticité », p. 228 dans ce chapitre). À l'inverse, pour une langue-source de plus faible diffusion, l'accent non natif de l'interprète travaillant vers sa langue B* peut être mal perçu si cet accent est marqué et qu'il entrave l'intelligibilité et donc la compréhension pour un·e auditeur·trice qui n'y serait pas habitué·e.

Il resterait bien sûr à définir ce que l'on entend par un accent très ou peu marqué. Dans l'échantillon en présence, les avis des auditeur·trice·s semblent plutôt converger sur ce point : sur un même extrait, les auditeur·trice·s qui évoquent l'accent sont le plus souvent (mais pas toujours) d'accord pour juger si cet accent est très ou peu marqué. Dans ce contexte, il faut également tenir compte du fait que les participant·e·s n'ont peut-être pas toujours exprimé clairement et franchement leur avis : les conventions sociales amènent souvent à utiliser des modalisateurs pour atténuer l'effet des jugements que l'on porte. Ainsi, lorsque plusieurs participant·e·s ont dit que les interprètes sur E4.1 et sur E3.1 avaient « un petit accent », il est difficile de savoir si ces participant·e·s voulaient vraiment parler d'un léger accent ou bien s'il s'agissait plutôt d'un euphémisme pour désigner accent marqué et gênant.

Dans l'échantillon en présence, l'accent n'est pas un paramètre prééminent, mais il est présent, et il ne se limite peut-être pas uniquement à la forme puisque les auditeur·trice·s

l'évoquent non seulement au titre de l'intelligibilité et du caractère agréable de l'écoute, mais aussi comme indicateur du positionnement de l'interprète (cf. section sur « le positionnement de l'interprète », p. 230 dans ce chapitre) et/ou comme facteur de crédibilité de l'interprétation (cf. section sur la confiance vis-à-vis de l'interprétation, p. 224 dans ce chapitre).

IV.6.C. L'intonation

On a pu constater (cf. p. 159) une variabilité dans la perception de l'intonation. Cela converge avec les résultats de Chevalier et Gile (2015) et ceux de Foster (2014, enquête C). Foster montre que la perception de la voix ("*pleasant voice*") présente une grande variabilité pour les deux groupes d'évaluateur·trice·s : le même enregistrement est décrit comme "*pleasant*" par un enseignant et "*monotonous*" par un autre. L'un des interprètes décrit la voix sur l'un des enregistrements comme "*very clear and sounded good*" tandis que d'autres disent que sa voix trahit nervosité et fatigue.

Par ailleurs, comme on le verra plus loin, l'intonation joue un rôle important dans la transmission du contenu informationnel et émotionnel (cf. section sur la « transmission de l'émotion », p. 232 dans ce chapitre).

IV.7. Contenu et perception de la fidélité

Comme on l'a vu dans le chapitre « État de la question » (p. 47), les auditeur·trice·s ne sont pas bien placé·e·s pour évaluer ce paramètre, mais illes l'évaluent *de facto* et en ont effectivement un aperçu, quoique imprécis et incomplet. Certain·e·s membres du panel ont commenté la fidélité informationnelle et l'exhaustivité, et ne semblent pas tou·te·s conscient·e·s des limites précitées en la matière.

Les études sur les attentes ont identifié la fidélité informationnelle comme un paramètre primordial et plus important que la forme. Dès lors, pourquoi, dans l'échantillon en présence, le contenu informationnel et son exactitude sont-ils évoqués moins souvent que la forme ?

On peut envisager plusieurs explications, qui ne s'excluent pas mutuellement. Certain·e·s participant·e·s n'ont peut-être pas pensé à parler de la fidélité informationnelle, ou pas jugé utile de la mentionner, car illes la considéraient comme acquise et n'envisageaient pas que l'interprétation pût faire défaut à cet égard, comme ce qui ressort de l'étude de Donovan (2002). Autre explication possible, les auditeur·trice·s ont peut-être pu relever quelques problèmes de contenu mais considérer qu'illes étaient trop mineurs pour être signalés.

Il faut garder à l'esprit que ce qui s'énonce est plutôt ce qui ne va pas de soi ou ce qui frappe. Lorsque les auditeur·trice·s n'ont pas évoqué le contenu de l'interprétation, c'est peut-être simplement parce qu'il ne présentait aucun problème de leur point de vue. J'ai effectué une vérification lorsque l'original était disponible : série 1, série 2, extrait E4.2 et extrait E5.2⁷⁹. Cette vérification a permis de détecter quelques faux sens, mais aucune distorsion majeure du message de l'orateur·trice (un seul contresens⁸⁰, sur un élément informationnel précis, qui ne porte pas préjudice au sens global du discours). Il y a également des omissions ponctuelles : elles peuvent être considérées comme dommageables pour la transmission du contenu informationnel, mais peuvent également procéder d'une tactique permettant de sauvegarder d'autres éléments du message, plus importants. Ainsi, lorsque les participant·e·s ont dit que l'interprétation leur paraissait fidèle (ce qu'ont dit 13 PNI et 2 PI sur 7 extraits différents, y compris 4 extraits dont le contenu a pu être vérifié), cette affirmation était probablement fondée au moins pour les extraits des séries 1 et 2. Toutefois, comme on le verra par ailleurs, on ne sait pas exactement sur quoi les participant·e·s se sont basé·e·s pour évaluer la fidélité informationnelle.

Autre hypothèse : les auditeur·trice·s se seraient abstenu·e·s de commenter le contenu et la fidélité informationnelle car, comme on l'a vu, illes ne sont tout simplement pas en mesure de juger précisément la qualité du contenu de l'interprétation, comme le signale par exemple Rennert (2010 : 110). Des études comme celle de Gile (1995c) ou encore Collados Aís (2002) ont montré que les auditeur·trice·s n'étaient en effet pas très bons juges de la fidélité informationnelle. Cela rejoint la remarque faite ci-dessus : parmi les omissions et glissements

⁷⁹ Pour les autres extraits, je n'ai pas pu avoir accès à l'original et ne peux donc pas commenter la fidélité informationnelle.

⁸⁰ Toutefois, même ce contresens n'a pas été signalé par les auditeur·trice·s, alors même qu'illes ont entendu différentes versions dont une seule présentait ce contresens.

de sens que j'ai pu détecter en comparant l'interprétation avec l'original, la plupart n'ont été signalés par aucun·e participant·e.

Il est surprenant de constater que dans certains cas, les mêmes auditeur·trice·s ont fait des remarques sur la fidélité et la cohérence tout en disant par ailleurs qu'elles n'étaient pas en mesure d'évaluer le contenu, ce qui est évoqué aussi dans l'étude de Rennert (2010) (cf. chapitre « État de la question », p. 50).

Les présents résultats convergent avec ceux de Gile (1995c), Collados Aís (1998/2002 : 335), Donovan (2002 : 5), Rennert (2010) ou encore du SCIC (2018) : certain·e·s participant·e·s disent écouter à la fois l'original et l'interprétation simultanée, dans le but de vérifier le contenu. Si cela a été constaté dans des conférences, il est intéressant de voir que le même phénomène apparaît pour l'interprétation dans les médias.

Les PI ont réagi sur la fidélité informationnelle de manière prudente. Lorsqu'elles l'ont commentée, elles ont précisé que c'était par rapport à ce qu'elles avaient pu percevoir de l'original mais qu'elles ne l'avaient entendu que très partiellement. Dans un cas, PI6 a pensé détecter un faux sens d'après le contexte, mais a ensuite demandé à réécouter le passage pour vérifier et a constaté qu'en réalité le terme employé correspondait bien à l'original. Il semble que (probablement du fait de leur expérience professionnelle) les PI interrogé·e·s soient conscient·e·s des limites que pose une vérification de la fidélité informationnelle uniquement sous format auditif et lorsqu'on entend les deux pistes simultanément. De plus, les PI, contrairement aux PNI, n'ont pas plus commenté la fidélité lorsqu'elles ont pu comparer deux versions (cf. p. 137). Peut-être que pour les PNI, entendre deux versions différentes du même discours les a conduits à une réflexion nouvelle, comme l'évoque un·e participant·e à l'étude de Chevalier (2013) : cet·te auditeur·trice a déclaré qu'elle n'avait jamais pensé que le même discours puisse être traduit de deux manières différentes, avec des mots différents. Peut-être que les PI, ayant plus l'habitude d'écouter des interprétations, avaient déjà suffisamment de choses à dire sur chaque version pour ne pas ressentir le besoin de s'appuyer sur une comparaison.

Gile (1998a : 99) critique l'approche adoptée entre autres par Jones (1997) où toute déviation par rapport à l'original est attribuée à des problèmes cognitifs, sans envisager qu'un ajout ou une omission puisse résulter d'un choix fait par l'interprète pour améliorer le

discours. Il semble que le panel interrogé ici ait une approche similaire : illes ont signalé des omissions comme étant des erreurs et n'ont pas envisagé qu'elles puissent être volontaires de la part de l'interprète (cf. chapitre « Résultats », p. 137). Gile (1999c : 66) a émis l'hypothèse que les auditeur·trice·s non-interprètes semblent appliquer, quant à l'évaluation de la fidélité informationnelle, des normes qui diffèrent de celles des interprètes. Dans l'échantillon en présence, toutefois, il n'y a pas de différence flagrante entre PI et PNI quant à la façon dont les omissions sont perçues. Il est intéressant de constater que les PI n'ont parfois pas remarqué certaines omissions (par exemple PI1 sur E5.2), et dans d'autres cas, les omissions sont signalées comme des erreurs. Les PI interrogé·e·s ici n'ont pas explicitement parlé des omissions en tant que tactiques (bien qu'illes aient commenté dans certains cas la grande difficulté des discours sources). On aurait pu s'attendre à une différence nette entre les PNI qui considéreraient toutes les omissions comme des erreurs et les PI qui pourraient les interpréter comme des tactiques, mais une telle distinction n'apparaît pas dans l'échantillon observé.

La plupart des études par questionnaire sur l'évaluation de la qualité de l'interprétation incluent l'évaluation du contenu, avec des critères comme la cohésion logique et la conformité du sens par rapport à celui de l'original. C'est le cas d'études comme celles de Bühler (1986), Gile (1990), Kurz (1993a, 1996a), Christodoulides et Lenglet (2014). Or, ici, le contenu de l'interprétation représente moins de 10 % des occurrences des paramètres, quoiqu'il fût évoqué par un tiers des PNI et tou-te-s les PI (cf. chapitre III (Résultats), section « Perception du contenu et de la fidélité informationnelle », p. 136). Par ailleurs, près de 7 % des commentaires portent sur la clarté du message (III.4), ce qui peut être rattaché au fond autant qu'à la forme⁸¹. En conséquence, le fond n'est pas négligeable dans l'échantillon en présence, mais il reste minoritaire par rapport à la forme et à l'impression générale.

Dans la série 3, on a deux extraits dont la forme diffère mais dont le contenu est très similaire ; pourtant, le contenu comme la forme ont été perçus comme différents par les auditeur·trice·s. Ce résultat rejoint ce qui a été constaté sur l'importance de la forme, notamment par Gile (1995a), Collados Aís (1998/2002) ou encore Zwischenberger (2010) : les

⁸¹ En outre, il y a eu de nombreuses réactions sur le fond du discours, des auditeur·trice·s se positionnant par exemple pour ou contre les propos de l'orateur·trice, sans mentionner l'interprétation.

aspects formels sont liés à la perception de la qualité globale et à la perception du contenu en particulier.

Le paramètre II.1 (contenu de l'interprétation) peut être mis en regard du paramètre "*accuracy*" proposé par Vuorikoski (1998). Sur ce paramètre, Vuorikoski note une grande variabilité entre participant·e·s. Or, les avis recueillis dans la présente étude ne sont pas si divergents : pour deux tiers des extraits, les participant·e·s ont fait des commentaires plutôt convergents sur ce paramètre ; il y a des divergences mais elles restent ponctuelles. Les résultats de Vuorikoski (1998) ne sont donc pas confirmés ici. Le fait que les divergences soient limitées dans l'échantillon en présence est d'autant plus intéressant du fait que l'échantillon est relativement hétérogène.

Par ailleurs, les infidélités informationnelles signalées ne sont pas toujours étayées par l'examen de l'extrait en question. Ainsi, sur le paramètre II.1, on décompte 15 « fausses erreurs » signalées (par 13 PNI) contre 9 erreurs signalées qui semblent véritablement fondées. Cela fait écho aux résultats de Gile (1995c), qui montre que les auditeur·trice·s interrogé·e·s ont signalé un certain nombre de fausses erreurs. Il est intéressant de voir une similarité entre les réactions d'auditeur·trice·s non-interprètes interrogé·e·s ici et celles d'étudiant·e·s interprètes interrogé·e·s par Gile (1995c).

Notons qu'aucune fausse erreur n'a été signalée par les PI. Mais les PI n'ont pas remarqué ou signalé certaines erreurs (notamment, dans un cas, un·e PI a dit que l'interprétation était complète alors qu'en réalité elle comportait des omissions). Il se pourrait que les interprètes se soient montré·e·s volontairement prudent·e·s et réticent·e·s à signaler des erreurs car illes s'identifiaient peut-être à l'interprète écouté·e et/ou voulaient (plus ou moins consciemment) se montrer indulgent·e·s envers leurs collègues, potentiellement parce qu'illes souhaiteraient, le cas échéant, être jugé·e·s elleux-mêmes de manière indulgente par leurs collègues. Cette hypothèse est toutefois peu probable car les PI ont formulé certains commentaires très négatifs sur les interprétations écoutées. Il est plus probable qu'illes aient été prudent·e·s sur les erreurs de contenu car illes étaient conscient·e·s de n'avoir pas suffisamment accès à l'original pour une vérification fiable.

IV.7.A. Lien entre forme et fond

Dans l'échantillon en présence, la perception des différents paramètres apparaît comme liée plutôt que cloisonnée. Les participant·e·s ont expliqué certaines de leurs perceptions en faisant référence à un autre élément de perception. Le plus souvent, il s'agit d'impressions globales (méta-paramètres de la catégorie III) qui sont expliquées en faisant référence à des éléments concrets de forme textuelle ou vocale (paramètres de la catégorie I). On constate également des liens entre la perception de la forme et celle du contenu.

Dans la série 3 en particulier, on constate à quel point la forme importe, puisque ces deux versions déclenchent des réactions très différentes, alors que le contenu est identique (à quelques détails près) mais la forme textuelle et vocale est très différente et entraîne des impressions générales très divergentes. Un phénomène similaire apparaît, dans une moindre mesure, pour les séries 1 et 2 : les différentes versions du même discours ont déclenché des réactions assez différentes. Toutefois, sur la série 1, la forme textuelle et vocale, bien qu'il y ait des différences entre les deux extraits E1.1 et E1.2, ne présente pas un contraste aussi flagrant que dans le cas de la série 3 ; et dans la série 2, le contenu est similaire d'une version à l'autre, mais il y a tout de même des différences (quelques omissions, un faux sens et un contresens, qui ne sont pas les mêmes d'une version à l'autre). Sur les séries 1 et 2, donc, la différence de perception du contenu n'apparaît pas clairement comme dépendant de celle de la forme.

En revanche, dans la série 3, c'est nettement plus clair. La version E3.1 présente un fort accent étranger, des tournures non idiomatiques et des hésitations (allongement de syllabes et « euh »). La version E3.2 présente un accent natif, des tournures idiomatiques et une grande fluidité (pas de « euh », pas d'allongements de syllabes). Et ces deux versions déclenchent des réactions très différentes quant à la perception non seulement de la forme mais également du contenu. La version E3.2 a été décrite comme étant plus précise et plus complète que la version E3.1. Il semble que d'importantes parties du message, bien qu'exprimées dans les deux versions, n'aient pas été comprises par les auditeur·trice·s à l'écoute de E3.1. Par exemple, P3.03, à l'écoute de E3.2, signale un certain nombre d'informations qui, d'après ellui, étaient absentes de la version E3.1 entendue

précédemment. Or, j'ai transcrit et comparé les deux versions, et je puis donc attester que toutes ces informations sont bel et bien présentes dans E3.1, mais exprimées par des formulations différentes, tant au niveau du vocabulaire que des tournures de phrase, souvent non idiomatiques. Apparemment, le message est moins bien passé auprès des auditeur·trice·s dans la version E3.1, souvent décrite comme moins claire et moins complète.

Lorsque les auditeur·trice·s interprètes commentent la fidélité informationnelle, illes disent parfois se baser sur le contexte (tel terme leur paraît surprenant dans ce contexte-ci), et parfois sur les bribes de l'original qu'illes ont pu entendre ; soit respectivement une détection accidentelle et par échantillonnage telle que décrites par Gile (1995c) (cf. chapitre « État de la question », p. 47). Les auditeur·trice·s non-interprètes, elleux, disent aussi parfois se fonder sur ce qu'illes ont entendu de l'original ; mais en plus, illes semblent considérer la forme de l'interprétation comme un indice de la fidélité informationnelle.

On en trouve un exemple dans la série 1 : P1.05 (n'ayant pu entendre que des bribes de l'original) a dit que l'interprétation E1.2 était fidèle car l'expression en français était simple, employant un « langage de jeune », donc il n'y avait « pas de raison que ce ne soit pas ce qu'elle ait dit »⁸². Ou encore, P1.06 affirme : « Et elle ne dit pas simplement "mon père" mais "mon très cher père". Ça doit correspondre plus à ce que dit Malala »⁸³. C'est sur la base de la forme que P1.05 dit avoir détecté une erreur : le terme « directrice » dans E1.1 lui semble erroné, par opposition à « enseignante » (employé dans E1.2) qui lui semble « moins dramatique, plus fidèle »⁸⁴. La consultation de l'original permet de constater que le terme « enseignante » paraît plutôt adéquat pour transmettre le sens du mot "*teacher*" dans le contexte; mais, dans l'enregistrement entendu par les participant·e·s, ce terme est complètement inaudible car la bande son originale est couverte par l'interprétation. P1.05 n'a donc pas pu se fonder sur une comparaison avec l'original pour commenter ce terme. P1.05 dit se fonder sur la forme textuelle pour établir que l'interprétation est fidèle, car cette forme correspond à ce à quoi P1.05 s'attend de la part de l'oratrice en la personne de Malala Yousafzai, qui est déjà connue des auditeur·trice·s. C'est d'autant plus intéressant qu'un·e autre participant·e, P1.02, a considéré que la version E1.2 parlant de « la directrice » était plus

⁸² Commentaire n° 92.

⁸³ Commentaire n° 154.

⁸⁴ Commentaire n° 152.

fidèle car plus précise, par opposition au terme « enseignante », plus vague⁸⁵, employé dans E1.1. Ainsi, la détection accidentelle a permis à P1.05 de remarquer une erreur qui est avérée lorsqu'on consulte l'original, tandis que cette même méthode a amené P1.02 à signaler une fausse erreur.

Ces résultats tendent à confirmer les travaux de Collados Aís (1998/2002), Holub (2010), Rennert (2010) ou encore Christodoulides et Lenglet (2014), qui ont montré que la perception de la forme influence celle du contenu. Ce phénomène constaté en interprétation de conférence n'avait pas encore fait l'objet d'une exploration empirique pour l'interprétation médiatique.

IV.8. Perceptions globales

IV.8.A. Peu d'association entre l'évaluation globale et l'évaluation des paramètres individuels

Certaines études ont montré que les évaluations globales étaient fortement associées à la perception de certains paramètres. Par exemple, les études du SCIC* (Renard 2016 et SCIC 2018) montrent que, lorsque les auditeur-trice-s non interprètes se sont déclaré-e-s insatisfait-e-s du paramètre « terminologie », illes ont en général donné une évaluation globale plutôt mauvaise : il semble donc que le paramètre « terminologie » compte pour beaucoup dans l'évaluation de la qualité de l'interprétation, si tant est qu'il soit bien identifié par les participant-e-s. Dans les présents résultats, cependant, on ne retrouve pas de tendances aussi claires : les évaluations globales exprimées sous la forme de notes ne sont pas clairement associées à la perception des différents paramètres. Les corrélations ont été calculées entre d'une part les notes attribuées à chaque extrait et d'autre part le nombre d'occurrences de chaque paramètre dans des commentaires positifs ou bien négatifs. Ces corrélations ne permettent d'expliquer qu'entre 0 et 30 % de la variabilité, ce qui est faible. On aurait pu s'attendre, par exemple, à ce que les participant-e-s qui ont fait beaucoup de

⁸⁵ Commentaire n°34.

commentaires négatifs sur l'impression générale (III.1) mettent également des notes basses aux extraits en question ; mais aucune tendance de la sorte n'apparaît. Dans l'échantillon en présence, aucun des paramètres identifiés ne semble avoir influencé nettement plus que les autres la perception globale de la qualité (à l'exception, comme on l'a vu, du paramètre I.2, la forme vocale et rythmique, mais dans une certaine mesure seulement). Cette absence de tendance claire pourrait être due entre autres à l'hétérogénéité de l'échantillon d'auditeur·trice·s (parmi les PNI, diverses tranches d'âge et diverses catégories socio-professionnelles ; cf. tableau 22 et suivants en annexe p. 290).

IV.8.B. Perception de l'orateur·trice

IV.8.B.1. La perception de l'orateur·trice influence la perception de l'interprétation

Lorsque l'orateur·trice est une personnalité connue, les auditeur·trice·s en ont déjà une image, associée à des attentes et présuppositions quant au discours que cet·te orateur·trice va tenir. Or, la fonction première de l'interprétation est le plus souvent (quoique pas toujours, comme on l'a vu dans le chapitre I) de transmettre le discours de l'orateur·trice. Ainsi, il est logique que l'auditeur·trice s'attende à retrouver dans l'interprétation des éléments (de forme et/ou de fond) auxquels ille s'attend de la part de l'orateur·trice en question.

Ce phénomène semble jouer un rôle dans la perception de l'interprétation en général et de la fidélité informationnelle en particulier, comme on l'a vu précédemment : il semble que certain·e·s auditeur·trice·s évaluent la fidélité par comparaison non pas avec l'original, inaccessible, mais avec ce à quoi illes s'attendent de la part de l'orateur·trice en question.

De plus, les auditeur·trice·s semblent parfois plus ou moins bien disposé·e·s vis-à-vis de l'interprétation selon que leur attitude vis-à-vis de l'orateur·trice est plutôt positive ou plutôt hostile. Sur la série 3, l'orateur est Vladimir Poutine, donc une personnalité très connue et controversée ; les auditeur·trice·s interrogé·e·s ont exprimé des opinions très tranchées à propos de sa politique et de sa personne. Et les deux interprétations proposées (E3.1 et E3.2) ont un contenu presque identique (à quelques détails près) mais une forme très différente

(forme textuelle et forme vocale). Cinq auditeur·trice·s sur dix ont dit que l'interprétation E3.2 était plus claire, plus complète, plus facile à écouter, plus convaincante (et les cinq autres ne se sont pas exprimé·e·s à ce sujet). Or, P3.01 dit qu'elle préférerait la version E3.2 s'elle était partisan de Poutine, « alors que si j'écoute le premier [E3.1], je suis plus sur *le contenu réel*. » (Je mets en italiques.) P3.01 semble préférer la version E3.1 qui « vous laisse à réfléchir », « amène le doute » et donne « de l'information pure » contrairement à E3.2 qui est « plus pédagogique », « comme une musique, ça emmène » et « amène plus à dire : il a raison »⁸⁶. Il semble que la version E3.2 donne une meilleure image de l'orateur et de ses propos ; et P3.01, qui a une opinion préconçue négative sur l'orateur, trouve donc que la version la moins convaincante est préférable.

De plus, P3.10 a exprimé un avis général très positif sur les deux versions E3.1 et E3.2, et cette même participant·e a exprimé un avis très positif sur l'orateur. Dans la même logique, il est possible que sa perception de l'interprétation ait été influencée favorablement par sa perception positive de l'orateur.

Ce résultat tend à confirmer l'hypothèse formulée par Gile (1995a : 38) : la perception de l'interprétation dépend du positionnement de l'auditeur·trice par rapport à l'orateur·trice et à son propos. L'interprétation a plus de chances d'être accueillie favorablement si l'auditeur·trice est dans de bonnes dispositions vis-à-vis de l'orateur·trice ou de son message, tandis que si l'auditeur·trice est d'emblée hostile à ce dernier, ille sera peut-être plus enclin·e à être critique vis-à-vis de l'interprétation. Dans l'exemple donné par Gile, les positionnements étaient clairs : l'orateur présentait un appareil fabriqué et vendu par son entreprise, et le public était constitué de client·e·s potentiel·le·s mais aussi de fabricant·e·s concurrent·e·s ; ces dernier·ère·s furent les seul·e·s à commenter l'interprétation de manière très négative. Dans ce cas d'espèce, la perception plus ou moins bonne de l'interprétation est associée au positionnement de l'auditeur·trice par rapport à la nature des propos de l'orateur. Dans la présente étude, on observe une association similaire, dans une certaine mesure. Cette hypothèse n'avait, à ma connaissance, pas encore été étayée pour l'interprétation télévisée.

⁸⁶ Commentaires n°762, 763, 772, 759, 779, 754, 777 et 757, dans cet ordre.

Ce phénomène pourrait peut-être également expliquer que certains accents soient mieux perçus que d'autres. Quelques PNI apprécient un accent anglophone dans l'interprétation d'une actrice américaine vis-à-vis de qui illes semblent avoir une attitude plutôt positive.

On trouve un contre-exemple dans les déclarations d'un·e participant·e qui n'a cependant pas pu être retenu, car l'entretien a été interrompu et les résultats n'étaient pas exploitables. On peut seulement noter qu'après une unique écoute de l'enregistrement E3.1, cet·te auditeur·trice a exprimé un avis négatif sur l'interprétation (« la traduction est très mauvaise ; le traducteur fait des fautes ») mais un avis très positif sur l'orateur, Vladimir Poutine, et sa politique.

IV.8.B.2. L'interprétation transmet une certaine image de l'orateur·trice

Sur les séries 1 et 2, quelques participant·e·s ont commenté l'image de l'orateur·trice qui est transmise par l'interprétation. Par exemple, P3.04 dit que l'attitude de Vladimir Poutine (« provocateur » et « hautain »⁸⁷) « passe » bien dans E3.1r. Sur la série 1, les avis divergent quelque peu : certain·e·s trouvent que, dans la version E1.2, Malala Yousafzai a une plus grande prestance (P1.09), voire paraît presque arrogante (P1.04), tandis que d'autres auditeur·trice·s trouvent que, dans cette version, c'est moins la personne qui est mise en avant et plutôt son œuvre (P1.01). Dans la version E1.1, certain·e·s participant·e·s trouvent que l'oratrice semble très déterminée mais aussi plus autocentrée (P1.01), tandis que certain·e·s autres trouvent qu'elle fait preuve d'humilité (P1.09). Ainsi, les différentes versions semblent donner différentes images de l'oratrice, avec une forte variabilité dans les perceptions. Or, les versions E1.1 et E1.2, bien que différentes, ne sont pas non plus radicalement opposées : les formulations et l'intonation diffèrent quelque peu, mais ce sont deux voix féminines, deux accents natifs, deux contenus presque identiques, avec dans les deux cas des formulations plutôt idiomatiques dans un registre bien adapté au contexte. Elles présentent entre elles un contraste moindre que, par exemple, les deux enregistrements de la série 3. Mais les petites différences que les auditeur·trice·s ont remarquées entre E1.1 et E1.2 suffisent apparemment pour que l'image de l'oratrice soit différente.

⁸⁷ Commentaire n° 865.

Ce résultat va dans le même sens que ce que montre Berk-Seligson (1990/2002 : 160 et suiv.). Dans son expérience empirique sur l'interprétation judiciaire, l'autrice a fait écouter des enregistrements⁸⁸ à des participant·e·s dans le cadre d'une simulation d'audience. De petites modifications dans la forme de l'interprétation sont associées à des modifications dans la façon dont les participant·e·s, se mettant à la place d'un jury, perçoivent le témoin interrogé dans l'enregistrement. Lorsque, dans l'interprétation, on ajoute certains marqueurs de politesse dans le discours du témoin, ce dernier est perçu comme étant plus compétent, plus digne de confiance, plus intelligent et plus convaincant (par rapport à la perception dans le cas où ces mêmes marqueurs de politesse sont absents de l'interprétation). Dans le cadre d'une autre expérience de la même autrice, toujours sur l'interprétation judiciaire, lorsque l'interprétation adopte un registre de langue plus soutenu que l'original, les juré·e·s dans une simulation d'audience ont également une meilleure image de l'orateur·trice (le témoin), perçu comme plus compétent, plus intelligent et plus digne de confiance (Berk-Seligson 1990/2002 : 174 et suiv.). L'autrice conclut que l'interprète joue un important rôle de filtre, un rôle déterminant dans l'impression que les juré·e·s se font du témoin. Mes résultats vont dans le même sens car, entre deux interprétations du même discours, deux versions qui diffèrent essentiellement dans leur forme et pas dans leur contenu, la personnalité de l'orateur·trice est perçue différemment. Pourtant, l'expérience de Berk-Seligson porte sur l'interprétation judiciaire et non sur l'interprétation pour les médias⁸⁹. Il est donc possible que ce phénomène de perceptions liées soit commun à différents types d'interprétation dans différents contextes. De plus, dans les extraits que j'ai sélectionnés, il y avait de petites différences de formulation, mais le niveau de langue restait le même. Il est donc surprenant de constater que même des petites variations se répercutent sur les perceptions globales.

⁸⁸ Pour des raisons juridiques, il n'était pas possible d'employer des enregistrements réalisés lors d'audiences réelles ; l'original et l'interprétation ont donc été transcrits puis reproduits par des acteur·trice·s pour produire les enregistrements employés dans l'expérience.

⁸⁹ Notons toutefois que, dans l'expérience de Berk-Seligson comme dans la présente étude, les participant·e·s ont été interrogé·e·s dans le cadre d'entretiens réalisés à des fins de recherche ; il s'agissait donc d'une simulation de situation d'écoute réelle.

IV.8.C. Confiance des auditeur·trice·s

Les auditeur·trice·s ont-elles confiance en l'interprétation ? L'attitude majoritaire est-elle l'expression d'une confiance accordée *a priori* à l'interprète ? Ou bien cette confiance serait-elle accordée en partie après une « vérification » effectuée par l'auditeur·trice ?

Comme on l'a vu, un quart des participant·e·s ont signalé s'elles faisaient ou non confiance à l'interprète, et trois quarts n'ont pas évoqué cet aspect. (cf. chapitre « Résultats », section « Confiance », p. 179).

Les participant·e·s qui n'en ont pas parlé ont peut-être une attitude *a priori* (de confiance ou de méfiance) qu'elles n'ont pas éprouvé le besoin d'explicitier dans leurs commentaires. En majorité, les participant·e·s semblent plutôt partir du principe que l'interprétation est fidèle à l'original, comme le dit par exemple P3.02 : « Si l'on entendait les deux, le discours de départ et la traduction, là, on pourrait peut-être juger si c'est bien ou mal traduit. Mais là, je fais confiance au traducteur. Je ne pense pas que ce soit biaisé. On ne peut pas tellement juger de la qualité de la traduction. On compte sur le traducteur pour qu'il soit fidèle à l'état d'esprit de celui qui parle »⁹⁰.

L'étude de Chiaro (2002 ; cf. p. 92) a montré que les auditeur·trice·s d'un transfert linguistique (consécutif et non simultané) étaient plus enclins à faire confiance à l'interprète (dans le cas d'espèce, un présentateur télévisé assurant la liaison linguistique avec l'invité) lorsqu'elles ne maîtrisaient pas ou peu la langue source. Mais dans la présente étude, on ne constate pas de différence nette dans la confiance ou la méfiance exprimée selon que la langue source est l'anglais (une grande partie des auditeur·trice·s interrogé·e·s ont indiqué comprendre au moins un peu l'anglais) ou une autre langue (les autres langues sources représentées ici, le polonais et le russe, n'étaient comprises par aucun·e des PNI interrogé·e·s). Cependant, le niveau d'anglais des PNI n'a pas été testé, et le contexte est différent car l'original était peu voire pas audible dans les extraits sélectionnés.

Il est intéressant de noter que quelques auditeur·trice·s associent la confiance (qu'elles accordent ou non à l'interprétation) à plusieurs paramètres, entre autres l'équilibre des

⁹⁰ Commentaire n° 809.

volumes sonores. Ainsi, trois auditeur·trice·s, sur quatre extraits différents, disent qu'elles n'ont pas confiance si le son de l'original est trop faible (exemple, P5.08 sur E5.1 : « Quand on coupe le son derrière, on a l'impression qu'il y a une arnaque »⁹¹), tandis que l'original audible permet une vérification. P5.08 évoque la nécessité d'une vérification de la fidélité (vérification qu'elle délègue toutefois à d'autres auditeur·trice·s car elle n'est pas en mesure de l'effectuer lui/elle-même). Dans l'échantillon en présence, ce phénomène est toutefois trop faible pour qu'on puisse parler d'une tendance ; mais il est intéressant dans la mesure où les quelques participant·e·s qui l'ont exprimé disaient que cela était important pour elleux, or ce point n'a jusqu'ici pas été évoqué dans la littérature.

Il faut par ailleurs noter que la perception de l'interprétation et la confiance qui lui est accordée ou non sont très probablement liées à la perception de l'orateur·trice et de son point de vue, comme on l'a vu précédemment (section « Perception de l'orateur·trice », dans ce chapitre, p. 221).

Lorsque les participant·e·s disent ne pas faire confiance à l'interprétation, les raisons évoquées incluent :

- les hésitations dans le discours de l'interprète, et le fait que l'interprète ne semble pas sûr·e d'ellui ;
- l'équilibre des volumes sonores, lorsque l'original est à un volume trop bas pour qu'une vérification semble possible à l'auditeur·trice ;
- le contenu : lorsque l'auditeur·trice repère des éléments vagues, répétitifs ou surprenants d'après le contexte, elle se demande parfois si cela correspond au contenu de l'original ou si c'est une erreur de l'interprète.

Les hésitations et le contenu informationnel sont des éléments déjà évoqués dans la littérature. Par exemple, les auditeur·trice·s interrogé·e·s par Donovan (2002) signalent les hésitations comme l'un des indicateurs sur la base desquels elles pensent détecter des erreurs sémantiques ; quant aux éléments incongrus dans le contenu, ils sont un indice pour la détection accidentelle d'erreurs de fond telle qu'expliquée par Gile (1995c : 153). Dans l'un et l'autre cas, il n'est pas dit explicitement si cela affecte la confiance des auditeur·trice·s en

⁹¹ Commentaire n° 1385.

l'interprétation. Toutefois, on peut raisonnablement imaginer qu'elles seront plus enclins à lui accorder leur confiance s'elles ne pensent pas avoir détecté d'erreurs sémantiques.

En revanche, l'équilibre des volumes sonores n'a jusqu'ici pas été exploré en tant que facteur de la confiance des auditeur·trice·s. Si ce paramètre a déjà été évoqué dans la littérature, c'est seulement en tant que facteur dérangent : lorsque l'original est trop fort, l'auditeur a du mal à bien entendre et comprendre l'interprétation (Elsagir 2000 : 115). Dans la présente étude, trois participant·e·s ont dit qu'elles ne pouvaient pas faire confiance à l'interprétation si l'original n'était pas audible : c'est donc une tendance minoritaire dans l'échantillon en présence, mais qui n'avait pas été détectée jusqu'ici et qui mériterait d'être étudiée plus avant.

IV.8.D. Perception des conditions de réalisation de l'interprétation

On peut s'étonner du fait que non seulement tou·te·s les PI mais aussi un tiers des PNI ont évoqué les conditions dans lesquelles l'interprétation a été réalisée. Ces conditions ne sont *a priori* pas connues des auditeur·trice·s, qui ne reçoivent que le produit fini. Les PNI ont évoqué ce paramètre V.1 (conditions de réalisation de l'interprétation), ce qui peut être considéré comme le signe d'une empathie ressentie par l'auditeur·trice envers l'interprète. Cette idée n'est pas incompatible avec le fait que, par ailleurs, les commentaires à cet égard montrent souvent une méconnaissance du métier (par exemple, quelques auditeur·trice·s disent que les interprètes disposent le plus souvent du texte source sous forme écrite, ce qui en réalité est rarement le cas).

Ponctuellement, quelques PNI ont évoqué des faiblesses dans l'interprétation en précisant qu'elles ignoraient si cela était dû à l'interprète ou à l'orateur·trice. De plus, les PNI ont souvent évoqué des défauts en disant que cela pouvait être excusé car les conditions de réalisation étaient probablement difficiles. Ces réactions divergent des résultats de Ng (1992 : 37), qui indique que les personnes interrogées ont toujours attribué les manques de clarté à l'interprète et jamais à l'orateur·trice.

Les PNI n'ont toutefois pas évoqué la question de savoir si le discours source était lu ou bien improvisé ; or, la pratique professionnelle de l'interprétation indique que les discours rédigés puis lus sont plutôt (pas systématiquement, mais souvent) plus difficiles à interpréter que les discours improvisés. Cependant, dans l'étude de Doerflinger (2003), la majorité des participant·e·s disent ne pas avoir remarqué de différence de qualité entre l'interprétation de discours improvisés et celle de discours lus. Il est possible que la difficulté ressentie par l'interprète ne soit pas clairement corrélée avec la perception de la qualité par l'auditeur·trice : peut-être que les interprètes compensent la difficulté par un effort cognitif plus important, et/ou que la dégradation de la qualité intervient sur des éléments que les auditeur·trice·s ne remarquent pas (soit parce que c'est peu important pour eux, par exemple des maladroesses ponctuelles de langue ; soit parce qu'elles n'y ont pas accès, par exemple des omissions).

IV.8.E. Accès au discours et authenticité

Certain·e·s participant·e·s disent que, d'après l'un ou l'autre des paramètres identifiés (clarté, fluidité, intonation, etc.), elles pensent que l'interprétation est réalisée en direct, et elles présentent parfois cela comme quelque chose de positif : l'interprétation est perçue comme plus « vraie », plus « authentique », et/ou plus « neutre » qu'une version qui aurait été préparée à l'avance ; cette attitude reste toutefois minoritaire (cf. p. 176), et la plupart des participant·e·s n'évoquent pas cet aspect.

Lorsque P1.06 dit qu'une interprétation préparée est chargée des émotions de l'interprète (contrairement à une interprétation non préparée, qui serait plus « neutre »), on touche là à la charge émotionnelle dans le discours cible, qui sera traitée plus loin (p. 232).

On observe dans l'échantillon en présence deux attitudes différentes parmi les PNI à propos des hésitations. La majorité des auditeur·trice·s font plus facilement confiance à l'interprétation lorsque cette dernière ne contient pas d'hésitations, ce qui est cohérent avec le fait que l'absence d'hésitations est presque toujours identifiée par les auditeur·trice·s comme un élément positif (voir par exemple Moser 1995 : 8, Donovan 2002, Schwarnthorer 2010).

Mais une minorité (P1.05, P2.16) dit préférer une interprétation un peu « hachée »⁹² ou hésitante car, pour elleux, cela indique que l'interprétation est réalisée en direct, peu ou pas préparée et, d'après elleux, cela rend l'interprétation plus « crédible »⁹³. Il ne s'agit pas d'une tendance majeure, mais elle est intéressante car elle témoigne d'un point de vue exprimé par des PNI et qui n'a que rarement été étudié jusqu'ici dans la littérature, à l'exception peut-être du travail de Kinnunen et Vik-Tuovinen (2013) à propos de l'interprétation judiciaire⁹⁴. Mais si cette idée (déjà minoritaire dans l'étude de Kinnunen et Vik-Tuovinen) apparaît dans le contexte de l'interprétation judiciaire, il est surprenant de la retrouver ici ; l'interprétation dans les médias diffère grandement de l'interprétation judiciaire, et on ne peut donc pas mettre les deux sur le même plan. Par ailleurs, dans d'autres domaines, les auditeur·trice·s sont conscient·e·s de l'importance de la préparation, qu'elles considèrent comme un facteur de la qualité de l'interprétation, par exemple dans des congrès médicaux (Meak 1990 : 13) ou à l'OCDE (Donovan 2002 : 5).

Des attitudes telles que celles de P1.06 et P2.16 expriment-elles un désir de l'auditeur·trice d'avoir accès, autant que possible, au « vrai » discours ? voire une défiance *a priori* vis-à-vis de l'interprète, parfois perçu comme un « intertraître » : « *traduttore, tradittore* » ?

Comme on l'a vu p. 181, l'attitude par défaut des auditeur·trice·s interrogé·e·s ici semble globalement pencher vers la confiance plutôt que vers la méfiance. Toutefois, quelques auditeur·trice·s souhaitent que l'original soit audible pour qu'une vérification de la fidélité au moyen d'une comparaison soit possible. Il semble qu'une grande part des auditeur·trice·s interrogé·e·s ici emploient la détection accidentelle (Gile 1995c : 153), et que cela leur paraisse suffisant pour établir un jugement sur la fidélité de l'interprétation. Cette attitude rappelle celle décrite par Cheung (2013 : 38) : dans son expérience, certain·e·s auditeur·trice·s, considérant l'interprète comme peu fiable (à cause de son accent étranger en cantonais), disent avoir écouté en même temps l'original en anglais pour être sûr de tout comprendre. Toutefois, les participant·e·s à l'étude de Cheung étaient motivé·e·s par une récompense promise s'elles répondaient correctement à un test de compréhension après l'écoute. Il est

⁹² Commentaire n° 120.

⁹³ Commentaire n° 707.

⁹⁴ Les autrices ont interrogé un juge qui estime que, pour garantir la neutralité de l'interprète judiciaire, il est important que ce·tte dernier·e ne se fasse pas déjà une idée de l'affaire avant l'audience, et que donc l'interprète ne doit pas recevoir de documents pour se préparer.

intéressant de constater une attitude semblable ici, alors qu'il n'y avait *a priori* pas d'enjeu pour les participant·e·s à la présente étude.

Une dizaine d'auditeur·trice·s non-interprètes souhaitent entendre l'original pendant les pauses de l'interprétation ; une douzaine au contraire ne souhaitent pas l'entendre. Les autres participant·e·s ne se sont pas exprimé·e·s à ce sujet. Ce résultat présente une plus grande variabilité que ce qu'expriment les participant·e·s interrogé·e·s par Elsagir (2000), qui, pour la plupart, ne tiennent pas particulièrement à ce que le discours original soit audible.

Quelques auditeur·trice·s aimeraient que l'interprétation soit aussi « proche » que possible de l'original, quoiqu'elles n'explicitent pas toujours ce qu'elles entendent par là. On peut ici rappeler la loi identifiée par Toury (1995), celle de l'interférence de la source : les traductions ont tendance à reprendre certaines structures du texte source. Un tel transfert peut être considéré comme négatif ou positif selon que les éléments transférés sont considérés comme acceptables ou non dans le système cible. Cette loi de l'interférence dépend de facteurs socio-culturels : les interférences sont mieux tolérées lorsque la langue source est considérée comme prestigieuse ou qu'elle est une langue de très large diffusion (Toury 1995). On peut se demander si cela s'applique à l'interprétation, et à quels éléments du discours elle s'appliquerait : les structures syntaxiques, le vocabulaire, ou encore des éléments formels et vocaux comme l'accent et l'intonation ? Cela pourrait expliquer qu'ici, un accent anglophone en français semble être plutôt mieux perçu qu'un accent non natif mais non anglophone (cf. section sur l'accent, dans ce chapitre, p. 209).

IV.9. Fonction de l'interprétation, rôle et positionnement de l'interprète

IV.9.A. Le positionnement de l'interprète

Quelques PNI ont commenté la neutralité de l'interprète, parfois en la mettant en doute ; ponctuellement, quelques participant·e·s soupçonnent l'interprète de prendre le parti de l'orateur·trice. Or, peut-on vraiment parler là d'un manque de neutralité ? En effet, une neutralité parfaite n'existe pas ; la « neutralité » attendue de l'interprète équivaut à une

loyauté envers l'orateur·trice (Gile 1998a : 99). Mais ici, il est intéressant de noter que la série 3 a déclenché, à cet égard, deux réactions contradictoires. P3.03 soupçonne l'interprète sur E3.1 d'être « du côté des Russes », du fait de son accent russe⁹⁵ (et ce, même si P3.02 a trouvé que la version E3.1 était moins bonne que E3.2). À l'inverse, comme on l'a vu précédemment (section « Perception de l'orateur·trice », dans ce chapitre), P3.01 trouve que l'interprétation de E3.1 donne une image mauvaise et donc fidèle du propos de l'orateur. Ainsi, les différences (de forme et non de fond) entre E3.1 et E3.2 sont associées à des perceptions globales très contrastées. Il est intéressant de noter que la neutralité n'a pas été évoquée pour la série 4 (contrairement à la série 3), alors que les questions géopolitiques abordées dans les extraits de ces deux séries font l'objet de débats.

IV.9.B. La fonction et le rôle de l'interprète

Comme on l'a vu (cf. section « Identification de l'interprète », dans ce chapitre, p. 197), il n'est pas certain que les auditeur·trice·s identifient l'interprète en tant que tel·le et aient une idée claire de sa fonction, parfois confondue avec celle d'un·e journaliste. Pourtant, les interprètes parlent d'habitude à la première personne comme l'orateur·trice, ce que ne font généralement pas les journalistes (à moins de citer l'orateur·trice *verbatim*). À propos de l'usage de la première ou de la troisième personne, Amato et Mack, dans une étude empirique sur l'interprétation télévisée, écrivent :

“Interpreters refer to themselves in the third person when they are speaking for themselves and use the first person singular for the person they interpret. In the case analysed here, two teams [...] out of four opted for reported speech as a coping strategy [...].” (Amato et Mack 2011 : 274)

Ce « mode reportage » (tel que décrit p. 65) n'est *a priori* pas standard dans les médias francophones. Si toutefois il est employé de temps en temps, il pourrait contribuer à la confusion de certain·e·s auditeur·trice·s quant à la fonction de l'interprète. Cependant, ce « mode reportage » n'apparaît pas dans les extraits utilisés pour la présente étude.

⁹⁵ P3.03 pose également une question pertinente, celle de savoir qui a rémunéré l'interprète, en partant du principe que l'interprète fait preuve de loyauté envers son employeur·se. C'est une question que n'a posée aucun·e autre participant·e.

On peut par ailleurs se demander s'il est nécessaire que les auditeur·trice·s identifient l'interprète en tant que tel·le ou si cela importe peu.

Le concept de l'interprète « transparent·e » apparaît ponctuellement dans l'échantillon observé, par exemple chez P5.07, qui dit que l'interprétation de E5.1 est bonne car « je ne me rends même pas compte qu'il y a une traduction »⁹⁶ et dit au contraire à propos de E5.2 : « Là j'ai remarqué qu'il y avait une traduction. Donc je mettrais une note un peu moins bonne »⁹⁷. Autrement dit, on ne remarque l'interprète qu'en cas de problème. P1.06 et P5.07 souhaitent que l'interprète soit très effacé·e, ce qui pourrait être la manifestation d'une norme applicable et correspond en tout cas au "*ghost role*" mis en évidence par Kopczyński (1994) (voir chapitre « État de la question », p. 35).

Par ailleurs, lorsque les PNI évoquent leurs attentes vis-à-vis de l'interprétation, elles portent le plus fréquemment sur la forme (paramètre I.2, forme vocale et rythmique). Ce résultat diverge des études sur les attentes (en interprétation de conférence, cf. Bühler 1996, Kurz 1993, etc.) qui suggèrent que pour les auditeur·trice·s, la forme est secondaire par rapport à la transmission du sens qui est prioritaire.

IV.9.B.1. La transmission de l'émotion

Comme on l'a vu, la transmission du contenu informationnel de l'original n'est pas toujours la seule (et pas toujours la principale) fonction de l'interprétation. La transmission de l'émotion de l'original a été évoquée par 13 PNI et 3 PI, soit environ un sixième du panel. Ce résultat est cohérent avec ceux présentés par Chevalier et Gile (2015) : les auditeur·trice·s interrogé·e·s avaient également évoqué la transmission de l'émotion (notamment via l'intonation) comme un aspect important de l'interprétation.

Ce métaparamètre a été peu traité jusqu'ici dans la littérature, mais on peut toutefois le rapprocher de certains aspects abordés dans les études suivantes :

⁹⁶ Commentaire n° 1364.

⁹⁷ Commentaire n° 1365.

1. Dans l'étude d'Elsagir (2000), les auditeur·trice·s souhaitent que l'interprétation transmette l'atmosphère de la discussion (*„die Vermittlung der Atmosphäre zwischen den Gesprächspartnern“*, Elsagir 2000 : 116).
2. Straniero Sergio (2003 : 169) écrit que l'interprétation pour les médias a souvent une fonction essentiellement phatique. Cette étude porte sur les interprétations d'interviews télévisées de pilotes de Formule Un ; ces interprétations s'inscrivent dans une logique de distraction, et le plus important n'est pas le contenu mais le fait pour les amateur·trice·s de Formule Un de disposer d'un canal de communication avec leurs idoles. *“So, in reality, the norm is that media interpreters are judged not for interpreting a speech correctly but convincingly well”* (Straniero Sergio 2003 : 172).
3. Les auditeur·trice·s interrogé·e·s par Donovan (2002) sur leurs attentes souhaitent que l'interprétation transmette non seulement le sens mais également le style : *“[...] the message transmitted should include both semantics and pragmatics [...]. In other words, participants wished to know where speakers stand on specific issues and how they are expressing their views”* (Donovan 2002 : 5).
4. Pour les auditeur·trice·s interrogé·e·s dans l'étude décrite par Moser (1995), un parallèle existe entre la profession d'interprète et celle d'acteur·trice, mais ce parallèle a ses limites :

“The view that as a profession interpreting is directly comparable to acting comes out as both a positive and a negative feature. The dramatic qualities that some users look for in interpreters should not, however, become an end in themselves. [...] Interpreters should not be too flamboyant in identifying with the emotional content of the original.” (Moser 1995 : 10)

Les paramètres les plus souvent cités par le panel comme vecteurs de l'émotion sont d'abord l'intonation et ensuite la forme textuelle.

En outre, certain·e·s auditeur·trice·s souhaitent avoir accès au discours original pour entendre l'intonation et donc percevoir les émotions de l'orateur·trice, même s'elles ne comprennent pas la langue (P3.08, P5.08), ce qui converge avec les résultats de Chevalier (2013) : certain·e·s participant·e·s disaient que l'interprétation n'était pas assez vivante et qu'elles ressentaient le besoin de prêter attention à l'intonation de l'original pour y rechercher

les émotions n'ayant pas été transmises. On peut se demander si toute interprétation déclencherait cette même réaction de la part de ces auditeur·trice·s, qui ne se satisfont pas de la seule version française et veulent un accès direct à l'original, ou bien si (d'après leurs critères) certaines interprétations transmettraient suffisamment l'émotion pour qu'elles puissent se passer de l'original. Dans une étude de Shinzaki (2017) citée par Gile (2018), qui portait sur des interviews télévisées, il apparaît que des téléspectateur·trice·s ont préféré une interprétation consécutive* phrase par phrase à une simultanée. On peut se demander si, entre autres raisons possibles, ces auditeur·trice·s auraient apprécié d'entendre l'original.

Certain·e·s auditeur·trice·s disent ainsi que l'interprétation a bien transmis la composante émotionnelle présente dans l'original, ou au contraire regrettent la perte de l'émotion dans le processus interprétatif. Il se pourrait que, pour une audience grand public, transmettre l'émotion de l'orateur·trice soit une fonction importante de l'interprétation, peut-être aussi importante, voire plus, que la transmission du contenu informationnel. Dans le contexte de l'interprétation d'interviews télévisées, comme l'écrit Straniero Sergio :

“Formula One drivers do not address insiders but an audience, made up of Formula One fans, more interested in “seeing” their idols and catching their emotions rather than actually being informed. [...] the accurate rendition of “technicalities” is not the exclusive, nor even the main, communicative function of this speech event.” (Straniero Sergio 2003 : 169)

On trouve deux attitudes différentes dans l'échantillon de PNI observé : environ un quart des participant·e·s interrogé·e·s souhaitent que l'interprétation transmette l'émotion de l'original (notamment via l'intonation) et lui reprochent parfois de ne pas le faire suffisamment ; mais une minorité d'auditeur·trice·s (P1.06, PI1) disent au contraire préférer que l'interprétation soit sobre, qu'elle dise « juste le texte »⁹⁸, car si elle est trop vivante, elle prend indûment le pas sur l'orateur·trice (cf. section sur le « positionnement de l'interprète », dans ce chapitre, p. 230). (Les autres participant·e·s ne se sont pas exprimé·e·s à ce sujet.) Parmi les PI, on retrouve des attitudes similaires mais plus nuancées. PI1 et PI2 indiquent que le rôle de l'interprète n'est pas de mettre de l'emphase ; mais PI3 dit que pour un discours comme celui d'Obama (série 2), il vaut mieux un·e interprète qui « parle avec ses tripes »⁹⁹ (contrairement à E2.2 qui, d'après PI3, ne met pas assez d'emphase).

⁹⁸ Commentaire n° 172.

⁹⁹ Commentaire n° 1725.

V. Limites de la présente étude

V.1. Portée

La présente étude, exploratoire, visait à étudier la façon dont un échantillon d'interprétations est perçu par un échantillon d'auditeur·trice·s. Cette étude avait pour objectif de formuler des hypothèses et non pas de les tester.

On n'a pas ici étudié la réception de l'image télévisuelle, car ce n'était pas l'objet de l'étude, mais on doit rester conscient du fait que l'image peut influencer la perception qu'a l'utilisateur de l'ensemble du produit, puisque l'interprétation s'inscrit dans un ensemble composé d'image et de son. La perception de l'image concerne bien sûr essentiellement les utilisateur·trice·s qui ne souffrent d'aucun handicap visuel. Dans le panel interrogé, il y a une seule personne non voyante, on ne peut donc pas tirer de conclusions sur la façon dont les non-voyant·e·s perçoivent l'interprétation.

V.2. Méthodologie

V.2.A. Méthode : sensibilité, risques de biais, et nature exploratoire

Il est important de noter que dans la démarche adoptée ici, on a exploré les réactions **exprimées** par les participant·e·s. On n'étudie pas ici les éventuelles influences de tel ou tel facteur qui se joueraient à un niveau inconscient chez l'auditeur. On ne pourra pas non plus étudier les éventuels éléments que les auditeur·trice·s auraient remarqués mais qu'ils auraient choisi de passer sous silence. On touche donc là à une difficulté signalée par Gile (1999c : 103). Gile a réalisé des expériences (1995c et 1999c) montrant une certaine variabilité entre auditeur·trice·s dans l'identification d'erreurs et d'omissions. Certains segments du discours de l'interprète avaient été signalés comme contenant des erreurs ou omissions alors

que l'examen attentif des discours source et cible ne montre rien de tel. Par ailleurs, certaines erreurs ou omissions avérées n'avaient pas été signalées par les participant·e·s : soit illes ne les avaient pas remarquées, soit illes avaient choisi de ne pas les mentionner.

“The fact that segments were not reported as e/o's by all the assessors can be partly explained by attention fluctuations which caused subjects to 'miss' them [...]. However, as demonstrated by comments some of the subjects made spontaneously [...], part of the explanation probably lies in variability in their fidelity norms. One methodological challenge is to discriminate between 'nonreportings' made because of cognitive 'misses' and those made because of norm variability.” (Gile 1998a : 103)

Par prudence, sur la base des données disponibles, on n'a pu que tout au plus émettre des hypothèses quant aux raisons pour lesquelles les participant·e·s n'ont pas signalé tel ou tel élément.

Dans le même sens, les commentaires sur les conditions de réalisation de l'interprétation (paramètre V.1) ont ici été considérés comme n'étant ni positifs ni négatifs car ils n'expriment pas de jugement explicite sur l'interprétation. Toutefois, ils expriment peut-être parfois un jugement implicite et indirect. Par exemple, un·e auditeur·trice disant « je pense que l'interprète a eu le texte avant » indique peut-être implicitement que le résultat lui semble excellent ; ou encore, « c'est traduit en direct » est peut-être une manière polie de dire que c'est par exemple peu clair ou trop saccadé. A l'avenir, on pourrait envisager de poser aux participant·e·s des questions de suivi pour les encourager à expliciter ces commentaires, en leur demandant par exemple : « Est-ce une bonne ou une mauvaise chose ? », ou encore : « Qu'est-ce que cela change pour vous ? ».

Dans les enquêtes par entretiens, un biais connu est une tendance de la part des participant·e·s à orienter leurs réponses, consciemment ou non, dans le sens de ce qu'illes pensent que l'enquêteur·trice souhaite. Il est donc possible que les participant·e·s aient filtré leurs réactions en fonction de l'idée qu'illes se faisaient des attentes de leur interlocutrice. Ce risque de biais se recoupe avec le biais lié à l'interaction (*“interaction-induced bias”*) signalé par Gile (2003 : 113), et qui se recoupe avec celui de la *“social desirability”*.

Par ailleurs, je n'ai pas pu tenir compte de l'intensité des commentaires : qu'un·e participant·e ait dit que l'interprétation était « plutôt agréable » ou bien « très agréable » à écouter, j'ai classé ce commentaire comme positif mais je n'ai pas fait de distinction selon le

degré (« très » ou « plutôt »). Dans d'éventuelles études ultérieures, l'analyse pourrait être enrichie en tenant compte de cette gradation. Reste à définir de quelle manière. Il m'a semblé que si j'attribuais moi-même un degré à chaque commentaire (par exemple selon une échelle de Likert), l'influence de ma subjectivité serait trop grande : comment déterminer les niveaux respectifs d'intensité exprimé par des modalisateurs tels que « un peu », « plutôt », « relativement », etc. ? À l'avenir et à condition de disposer des ressources humaines nécessaires, on pourrait envisager par exemple des entretiens de suivi, où les participant·e-s seraient invité·e-s à réécouter un extrait et chiffrer l'importance des paramètres qu'elles auraient elleux-mêmes évoqués lors de l'entretien initial.

V.2.B. Déroulement des entretiens

V.2.B.1. Validité écologique

Je n'ai pas employé de questionnaire écrit, le but étant de recueillir des réactions qui soient les plus libres possibles. Pour rappel (cf. introduction p. 18), les réactions étaient spontanées en cela qu'elles n'étaient pas prédéterminées ; la question posée n'attirait pas sur tel ou tel paramètre l'attention des participant·e-s, qui étaient libres de s'exprimer lors de l'entretien (et beaucoup ont d'ailleurs abondamment commenté des éléments sans rapport avec l'interprétation). Toutefois, les participant·e-s se trouvaient en condition expérimentale ; elles avaient le choix de participer ou non, mais n'étaient pas exactement dans les mêmes conditions que lors de leur consommation des médias à titre personnel. À cet égard, leurs réactions doivent être considérées comme suscitées pour les besoins de l'enquête plutôt que comme purement spontanées.

Les auditeur·trice·s ayant accepté de participer à l'entretien constituaient dès lors presque une audience captive, dans le sens où, s'il leur était toujours possible d'interrompre l'écoute, elles n'en étaient pas forcément conscient·e-s. Il est possible que certain·e-s participant·e-s aient écouté certains extraits jusqu'à la fin alors que dans une situation réelle de consommation de contenu médiatique, elles eussent peut-être éteint la télévision ou changé de chaîne. À titre d'exemple, un·e participant·e à l'étude de Chevalier (2013) a déclaré

que s'il elle avait entendu cela à la télévision, elle aurait changé de chaîne, mais dans le cadre de l'expérience, elle a de fait écouté l'extrait jusqu'au bout. Comme le note Gile (2003 : 113), l'attention des auditeur·trice·s n'est pas la même selon qu'elles écoutent par intérêt pour le contenu ou bien dans le cadre d'une expérience. Straniero Sergio (2003 : 168) indique en outre que les téléspectateur·trice·s ont une attention qui peut varier ; elles écoutent souvent l'interprétation dans leur environnement familier et leur comportement en matière d'écoute est irrégulier. Il est difficile de savoir si l'attention des participant·e·s était comparable à celle qu'elles auraient prêtée à un discours entendu dans le cadre de leurs activités habituelles.

Les réactions n'en émanent pas moins d'auditeur·trice·s potentiel·le·s, s'exprimant de la manière la plus spontanée possible (si les réactions étaient purement spontanées, il serait alors très difficile de les recueillir). De plus, rien ne dit que les auditeur·trice·s aient forcément fait preuve d'une concentration plus grande que lorsqu'elles écoutent les médias à titre privé ; il est possible qu'elles aient fait un effort de concentration supplémentaire dans le cadre de l'entretien mais il est également possible que leur concentration ait fluctué tout autant que dans une situation d'écoute hors entretien.

V.2.B.2. Données sur les participant·e·s

Étant donné le sujet de l'étude et la taille de l'échantillon, il n'a pas été possible d'exploiter les données sur les caractéristiques des participant·e·s (par exemple la catégorie socio-professionnelle, le genre ou la tranche d'âge) : je n'ai pas pu établir de corrélation entre ces données d'une part et les réactions à l'interprétation d'autre part. À l'avenir, pour un échantillon de cette taille, il serait probablement inutile de collecter ces données, d'autant plus que leur fiabilité n'est pas garantie (cf. les risques de biais déjà évoqués), sauf pour la différenciation entre PI et PNI.

V.2.B.3. Prise de notes

La méthode de prise de note choisie comportait un faible risque d'erreur et a fourni des données utilisables. Il convient de préciser la marge d'erreur notamment pour ce qui est du

relevé des termes employés par les auditeur·trice·s pour désigner l'interprète. Ce relevé présente donc une grande fiabilité, mais elle n'est pas absolue.

V.2.C. Exploitation des données

Le découpage des propos des participant·e·s en commentaires individuels implique une part de subjectivité. Telle phrase a peut-être été maintenue dans son intégralité alors qu'un·e autre chercheur·se l'eût scindée en deux, et vice versa. Ainsi, les nombres d'occurrences de paramètres constituent un indicateur numérique qui doit être envisagé avec un certain recul. Il donne une bonne idée des tendances globales dans l'échantillon, mais sa précision n'est pas totale. Toutefois, ces chiffres ont permis d'obtenir des indications relativement fiables sur les pondérations et la variabilité.

L'approche de la théorie ancrée implique une certaine subjectivité dans le classement des commentaires. La classification réalisée ici n'est donc pas parfaitement stable puisque les mêmes données pourraient être classées différemment par une autre personne. Toutefois, cette relative instabilité s'exerce surtout au niveau des paramètres individuels, plutôt qu'au niveau des catégories englobantes ; elle ne remet donc pas en cause les tendances constatées, comme la prédominance de la forme.

Afin que les résultats restent exploitables, on s'est limité ici à un seul niveau dans les liens de cause à effet. Par exemple, si un·e auditeur·trice a dit « La voix est agréable et il n'y a pas de « euh », donc c'est plaisant à écouter », le commentaire a été scindé en deux : d'une part « La voix est agréable donc c'est plaisant à écouter » ; d'autre part « Il n'y a pas de euh donc c'est plaisant à écouter ». De même, si un·e auditeur·trice a dit « la voix est agréable donc c'est agréable à écouter donc on a confiance », ce propos aussi a été scindé en deux commentaires individuels. Certes, il y a là une petite perte d'information. Mais il était impossible de conserver toute l'information. On se fût alors retrouvé avec une série de cas particuliers, sans pouvoir dégager de tendance. Le système adopté ici permet de structurer l'information et d'identifier les éléments convergents parmi les différent·e·s auditeur·trice·s.

Les liens étudiés sont ceux qui ont été mentionnés explicitement par les participant·e·s. Cette méthode de récolte des données ne permet pas de mettre au jour d'éventuels liens qui se joueraient à un niveau inconscient, ou bien que les participant·e·s auraient choisi de passer sous silence. Elle ne permet pas non plus de garantir que toutes les déclarations des participant·e·s soient sincères. Par exemple, un·e participant·e a dit que son évaluation était défavorable « à cause de l'accent, mais c'est raciste » (commentaire n° 1002) ; peut-être que d'autres participant·e·s ont aussi eu un avis défavorable à cause de cet accent, mais se sont autocensuré·e·s de peur d'être perçu·e·s comme racistes.

V.2.C.1. Éventuels risques de biais

Tout d'abord, comme beaucoup de chercheur·se·s en traductologie de l'interprétation, je suis moi-même interprète. Le fait que je sois partie prenante dans la profession d'interprète, et que j'aie moi-même mené et analysé les entretiens, peut influencer la présentation du projet aux participant·e·s, la sélection des données et leur traitement. Comme le signale Gile (1998 : 75) : *“Because of the interpreters' subjective position on the matter, one cannot rule out bias in their interpretation of the responses.”*

Par ailleurs, l'échantillon d'auditeur·trice·s interrogé ici ne peut pas être considéré comme représentatif, puisque les ressources disponibles ne permettaient pas de constituer un échantillon statistiquement représentatif. Les participant·e·s étaient tou·te·s volontaires et bénévoles, ce qui constitue un premier biais : ceux qui ont accepté présentent peut-être certaines caractéristiques (par exemple certains traits de personnalité). En outre, comme le signale Gile (1998 : 75 et 2003 : 113), il y a ici un risque de biais d'échantillonnage (*“sampling bias”*) dans la sélection des participant·e·s : en tant qu'enquêtrice, j'ai peut-être eu tendance à contacter des personnes qui me semblaient *a priori* aimables ou sympathiques, d'après ma propre perception subjective. De plus, une part importante des entretiens ont été effectués dans des trains, or on sait que la composition socio-professionnelle des passagers ne reflète pas la population générale.

Cela dit, on ne retrouve pas exactement ici le biais de sélection qui pose problème par exemple dans l'étude décrite par Moser (1995), tel que signalé par Gile (1998 : 75). En effet,

les participant·e·s que j'ai recruté·e·s n'étaient pas des délégué·e·s à une réunion ; illes ont été contacté·e·s à un moment où illes n'étaient pas déjà en train d'écouter de l'interprétation, donc, en tant qu'enquêtrice, je ne pouvais pas savoir s'illes avaient *a priori* une attitude plutôt positive, hostile ou neutre vis-à-vis de l'interprétation.

Pour le sous-groupe de participant·e·s constitué de connaissances personnelles de l'enquêtrice, force est de reconnaître un biais personnel tel que signalé par Gile (1998 : 75), Donovan (2002) ou encore Gile et Collados Ais (2002 : 5) : les avis exprimés ont pu être influencés par le fait que les participant·e·s savaient que leur interlocutrice était elle-même interprète. Illes hésitent peut-être à formuler des commentaires négatifs et préfèrent atténuer leurs éventuelles remarques en les présentant de manière neutre. C'est une hypothèse qu'on doit émettre mais qui ne peut pas être confirmée ni infirmée sur la base des données disponibles. Après la question « Que pensez-vous de la version française ? », les participant·e·s du sous-groupe 1 (connaissances personnelles de l'enquêtrice) ont formulé, proportionnellement à leur nombre, nettement plus de commentaires neutres que les autres groupes ; et illes ont formulé un peu moins de commentaires négatifs¹⁰⁰.

Ce biais peut être écarté, en revanche, avec certitude pour les 36 participant·e·s qui ne me connaissaient pas du tout (sous-groupe 3), et avec une forte probabilité pour les 17 participant·e·s qui ne me connaissaient qu'indirectement (sous-groupe 2).

Par ailleurs, les termes employés par les auditeur·trice·s pour désigner l'interprétation permettent de faire l'hypothèse d'un biais. En effet, les auditeur·trice·s ayant un lien personnel avec l'enquêtrice sont surreprésenté·e·s pour le champ lexical de l'interprétation. Le sous-groupe 1 parmi les PNI a employé les termes « interprète », « interprétation », « interprétariat » plus souvent que le groupe 3, toutes proportions gardées. Il semblerait donc que ce sous-groupe identifie l'interprète en tant que tel plus que le sous-groupe 3. Il est possible que cela soit dû au lien personnel de ces auditeur·trice·s avec l'enquêtrice. En effet, les participant·e·s qui connaissent personnellement l'enquêtrice savaient déjà qu'elle était interprète et étaient probablement plus sensibilisé·e·s aux métiers de l'interprétation que la population totale, et sont plus susceptibles de maîtriser la terminologie (par exemple connaître la différence entre « interprète » et « traducteur »). De plus, les deux participant·e·s

¹⁰⁰ Cf. Annexe v, tableau 28 « Répartition des commentaires positifs et négatifs par série et par extrait ».

ayant décrit l'activité d'interprétation de manière relativement précise (« écouter, traduire et parler en même temps », « entendre l'orateur et parler en même temps en décalé ») font partie des groupes 1 et 2.

On peut donc faire l'hypothèse d'un biais qui s'exprimerait dans la description du métier d'interprète, et qui serait peut-être associé à un biais personnel, mais il convient de le nuancer. Tout d'abord, comme indiqué plus haut, le terme « interprétation » a au moins deux acceptions, l'une courante et l'autre spécialisée ; il est probable que beaucoup de participant·e·s interrogé·e·s ici l'aient employé selon son acception courante, plutôt que dans son sens de « transfert linguistique oral ». Le contexte ne permet pas toujours de trancher clairement entre ces deux acceptions. Or, sur 604 occurrences de termes désignant l'interprète et l'interprétation (dans les commentaires des PNI), le substantif « interprétation » et le verbe « interpréter » représentent ensemble 2,3 % des occurrences et sont employés par moins de 13 % des participant·e·s non interprètes. De plus, sur l'ensemble des PNI, les termes relatifs à l'interprétation ont été employés par environ 20 % des participant·e·s et représentent un peu moins de 9 % des occurrences. C'est non négligeable, mais cela reste minoritaire par rapport au premier champ lexical, celui de la traduction, qui représente presque 70 % des occurrences et a été employé par 94 % des auditeur·trice·s.

VI. Conclusion

L'objectif de la présente étude était d'explorer la façon dont des auditeur·trice·s perçoivent des extraits d'interprétations télévisées et webstreamées, et d'identifier des éléments constitutifs de la qualité de l'interprétation, toujours du point de vue des participant·e·s interrogé·e·s.

Les auditeur·trice·s des médias semblent accepter le principe même de la substitution de l'original par une version en langue d'arrivée, via un processus de traduction dont illes ne connaissent pas nécessairement la nature précise (interprétation simultanée, ou retravaillée, ou traduction lue). Pour les auditeur·trice·s, l'interprétation est devenue quelque chose de banal, faisant partie intégrante du contenu médiatique. Illes ne cherchent pas systématiquement à évaluer la qualité globale de l'interprétation, ni des composantes particulières, mais réagissent souvent à sa forme. Lorsque l'écoute est difficile ou désagréable, ce qui déplaît à l'auditeur·trice est souvent la voix et l'intonation, et/ou l'équilibre des volumes des voix (un facteur qui dépend de la régie technique et non pas des interprètes). Au-delà de ces tendances générales, on constate une grande variabilité.

On a vu que, pour la plupart, les réactions des participant·e·s non interprètes quant à l'interprétation ont dû être sollicitées : les auditeur·trice·s ont souvent réagi en priorité au message de l'orateur·trice (et/ou à la personnalité de l'orateur·trice, telle qu'illes la perçoivent à travers l'interprétation), ce qui tend à indiquer que l'interprétation a bien fait passer le message et n'a pas fait écran. L'interprète semble ici suffisamment transparent pour que les auditeur·trice·s ne pensent pas tout de suite à lui quand on leur demande de réagir. Toutefois, dans certains cas, les défauts de forme accumulés peuvent entraver la transmission du message.

Lorsque les auditeur·trice·s réagissent au message de l'orateur·trice sans mentionner l'interprétation, cela indique-t-il qu'illes ne sont pas conscient·e·s du fait qu'illes écoutent un interprète et non pas l'orateur·trice ? C'est une hypothèse, qui ne peut toutefois pas être testée sur la base des données disponibles. Ce que l'on peut dire, en revanche, c'est que les

auditeur·trice·s semblent coopérer pleinement avec le système qui leur transmet le message de l'orateur·trice par le truchement de l'interprétation.

On a vu que les auditeur·trice·s ne font pas nécessairement de distinction, à l'oreille, entre une interprétation simultanée et une traduction lue (voire un commentaire de journaliste). À titre anecdotique, en voici un exemple. Dans le cadre d'une formation universitaire à l'interprétation de conférence, un cours de perfectionnement de la langue française était donné par une enseignante non-interprète, et dont la qualification et la compétence en matière de langue française ne font aucun doute. Cette enseignante a fait écouter aux étudiant·e·s un extrait de ce qu'elle a présenté comme une interprétation à la radio¹⁰¹. Or, il s'agissait d'un extrait du *Discours du sang et des larmes* de Winston Churchill, diffusé dans le cadre d'une émission de radio récente sur l'histoire de la seconde guerre mondiale. Premièrement, il me semble évident que le contexte ne se prêtait pas à de l'interprétation simultanée : le discours date de plusieurs dizaines d'années, il est célèbre et a été transcrit et traduit de nombreuses fois, l'émission n'était pas diffusée en direct. Je ne vois donc pas quel eût été l'intérêt pour la radio de recruter un·e interprète pour cette occasion ; il est *a priori* plus facile et moins coûteux de trouver une traduction de ce discours et de la faire lire par un·e journaliste radio déjà recruté pour l'émission en question. Deuxièmement, pour moi (alors étudiante interprète), il était évident que cet extrait était lu et non interprété : outre l'absence du « bruit blanc » de fond que l'on entend souvent lorsqu'on écoute une interprétation réalisée en cabine*, cet extrait ne présentait pas les caractéristiques prosodiques spécifiques de l'interprétation simultanée (Shlesinger 1994, Ahrens 2005a, Martellini 2013, Christodoulides et Lenglet 2014), et la traduction se terminait légèrement *avant* la fin du discours source. Pourtant, une personne des plus compétentes, spécialiste de la langue française, et sensibilisée à la problématique de l'interprétation (puisqu'elle enseignait dans une école d'interprètes), a pu s'y tromper.

Cet exemple anecdotique va dans le même sens que certaines réactions recueillies dans la présente étude. Notamment, pour l'extrait E3.2, les avis des PI divergent quant à savoir si cet enregistrement est une simultanée ou bien une surimpression vocale, mais aucun PNI ne s'est exprimé à ce sujet ; tou·te·s les PNI ayant écouté cet enregistrement l'ont commenté au même

¹⁰¹ Il s'agissait d'un cours sur l'intonation, et le but était de s'interroger sur l'intonation de la version française dans cet enregistrement, intonation qui en l'occurrence était mal adaptée au contexte.

titre que les autres, sans mentionner le fait que le discours pût avoir été lu plutôt qu'interprété. Ainsi, rien n'indique que les auditeur·trice·s non interprètes puissent, à l'oreille, identifier l'interprétation et la distinguer d'un texte lu à voix haute.

Dans des travaux ultérieurs, il serait donc intéressant de faire écouter à des auditeur·trice·s non-interprètes divers enregistrements, certains étant de l'interprétation simultanée et d'autres étant des traductions lues, afin de savoir si la même tendance apparaît dans un plus grand échantillon. La difficulté, toutefois, serait la formulation de la question. En effet, on ne peut pas directement demander aux participant·e·s s'il·les pensent que c'est un texte lu à voix haute ou bien que le discours est « traduit simultanément », car ce serait déjà orienter leur réponse. On pourrait envisager une expérience similaire à celle que j'ai réalisée, mais incluant les deux types d'enregistrement, pour voir si les réactions diffèrent nettement selon le type de transfert linguistique.

Si des extraits lus peuvent être pris pour de l'interprétation simultanée par des non-interprètes, l'inverse est possible aussi. C'est peut-être dû au fait que l'interprétation simultanée reste minoritaire parmi les contenus médiatiques diffusés, et cela encourage peut-être les spectateur·trice·s à l'assimiler à d'autres types de contenus diffusés. Un tel amalgame a des implications pratiques. Si les auditeur·trice·s ne sont pas conscient·e·s des différences entre les activités de l'interprète, du doubleur et du journaliste, il serait logique que les attentes des utilisateur·trice·s soient les mêmes vis-à-vis de ces trois métiers. Or, les interprètes travaillant en simultanée sont soumis à des contraintes différentes de celles qui pèsent sur les doubleur·se·s ou encore sur les journalistes et présentateur·trice·s. Dès lors, il convient de s'interroger : l'amalgame entre ces trois métiers est-il une tendance répandue dans la population totale des auditeur·trice·s ? Si oui, que faut-il en conclure ? Les auditeur·trice·s sont plus habitué·e·s à des contenus lus à partir d'un prompteur, et il y a fort à parier que leurs attentes vis-à-vis de l'interprétation soient influencées par cette habitude (Kurz 1997). Les attentes des auditeur·trice·s sont-elles inatteignables pour les interprètes ? Il semble que non, car une grande part des participant·e·s se sont déclaré·e·s globalement plutôt satisfait·e·s de l'interprétation, ce qui tend à confirmer par exemple les résultats de l'étude de Schwarthorer (2010) sur l'interprétation télévisée vers l'allemand. De telles réactions positives n'avaient pas encore été montrées pour l'interprétation médiatique vers le français.

Mais comme on l'a vu, les attentes, quoique peut-être atteignables dans certaines conditions, ne sont pas toujours atteintes, puisque les participant·e·s ont aussi fait beaucoup de commentaires négatifs sur l'interprétation. Par ailleurs, on a vu que les paramètres commentés par les interprètes et les non-interprètes sont souvent les mêmes mais pas dans les mêmes proportions. Toutefois, on a vu que les interprètes prêtaient plus d'attention que les auditeur·trice·s à la forme textuelle. Les interprètes sont-elles suffisamment conscient·e·s des attentes et perceptions réelles de leurs auditeur·trice·s ? Par ailleurs, la pratique professionnelle indique que les interprètes de conférence ont tendance à juger leurs propres prestations plus sévèrement que ne le font leurs client·e·s (auditeur·trice·s et/ou commanditaires), et/ou pas toujours selon les mêmes critères. Dès lors, gagnerait-on à mieux informer les interprètes quant aux attentes et perceptions de leurs auditeur·trice·s ?

Et en parallèle, gagnerait-on à mieux informer les auditeur·trice·s quant à ce qui est possible en interprétation simultanée et ce qui ne l'est pas ? Dans certaines institutions internationales qui emploient des interprètes, une sensibilisation existe déjà : le personnel non interprète a la possibilité¹⁰² de venir passer quelques heures en cabine* pour écouter les interprètes et voir comment ces dernier·ère·s travaillent. Serait-il envisageable d'effectuer auprès des téléspectateur·trice·s une sensibilisation, les informant à propos des différents métiers qui interviennent dans la réalisation de leurs programmes télévisés ? C'est ce que pense Schwarnthorer (2010 : 77) qui propose de sensibiliser les téléspectateur·trice·s aux difficultés de l'interprétation afin qu'elles en tiennent compte dans leurs évaluations. Si tant est que cela soit envisageable, quelle influence cela pourrait-il avoir sur les attentes des auditeur·trice·s et donc sur leurs perceptions et évaluations ? Ce dernier point reste cependant purement spéculatif étant donné qu'une telle sensibilisation reste irréalisable tant qu'elle ne présente pas un intérêt direct pour les chaînes de radio et télévision. Mais par exemple, sur le site internet du Parlement européen, lorsqu'on regarde les séances en webstream, la vidéo est accompagnée d'une clause de non-responsabilité précisant que « l'interprétation ne constitue en aucun cas un enregistrement authentifié des débats ». Serait-il possible, à la télévision ou sur des sites internet, d'intégrer une inscription précisant que les propos sont traduits en direct ? Si l'on part du principe que les auditeur·trice·s

¹⁰² Au moins en théorie ; il resterait à voir si cette mesure est appliquée fréquemment, ce qui ne semble pas être le cas.

s'intéressent uniquement au produit fini et pas aux conditions dans lesquelles ce produit a été réalisé, cela pourrait paraître inutile et non pertinent. Cependant, on a vu que les auditeur·trice·s non interprètes sont nombreux à évoquer les conditions dans lesquelles la « traduction » a été effectuée. Et d'une certaine manière, cette indication est déjà donnée lorsque les chaînes de télévision diffusent un discours interprété avec la mention « direct » ou « live » apparaissant à l'écran. Toutefois, comme on l'a vu, il semble que les auditeur·trice·s ne pensent pas en priorité au transfert linguistique. Serait-il souhaitable et serait-il envisageable d'ajouter une mention plus explicite sur l'interprétation diffusée en direct ? Une telle indication inciterait-il les auditeur·trice·s à juger l'interprétation avec indulgence, ou bien est-ce que cela risquerait au contraire d'attirer leur attention sur certains éléments auxquels elles n'auraient autrement pas prêté attention, en quelque sorte de leur « mettre la puce à l'oreille » ? Voire de mettre en danger leur confiance ? Là encore, il est difficile de le savoir à moins d'effectuer des tests lors de travaux ultérieurs, travaux qui pourraient utilement être effectués non par les seul·e·s traductologues mais plutôt en coopération avec des psychologues et des spécialistes des médias.

Il est important de noter que plusieurs participant·e·s remettent en cause le principe même de la diffusion simultanée de l'original et de son interprétation : parmi ces auditeur·trice·s, certain·e·s disent qu'elles préféreraient des sous-titres ou une consécutive*, d'autres qu'elles préféreraient entendre l'original en anglais sans interprétation¹⁰³ ou bien encore qu'elles préféreraient entendre l'interprétation seule. Cette tendance apparaîtrait-elle également dans un échantillon représentatif ? Resterait-elle minoritaire comme dans le panel interrogé ici ? Sous réserve de confirmation par un panel plus nombreux, ces réactions pourraient poser la question de la pertinence de l'interprétation simultanée telle qu'elle est employée dans les médias aujourd'hui. Faut-il continuer à diffuser des interprétations en maintenant le son de l'original à un volume plus bas ? Certain·e·s auditeur·trice·s veulent avoir accès à l'original mais d'autres disent au contraire que le son de l'original les gêne. En diffusant les deux simultanément, cherche-t-on à satisfaire le plus grand nombre, et ne risque-t-on pas de ne satisfaire finalement personne, ni ceux qui veulent entendre surtout l'original (éventuellement sous-titré), ni ceux qui veulent une interprétation simultanée ? Certain·e·s

¹⁰³ Parmi les PNI, il y a un seul anglophone natif, qui ne fait pas partie de ceux qui ont exprimé le souhait d'écouter seulement l'original.

participant-e-s aiment entendre l'orateur·trice pendant les silences de l'interprétation tandis que d'autres préfèrent une interprétation plus fluide, laissant peu de silences. Il semble dès lors impossible de satisfaire tout le monde. On pourrait envisager, comme le propose Elsagir (2000), de diffuser l'original et l'interprétation sur deux pistes différentes dont le son pourrait être réglé à volonté par le téléspectateur. Est-ce techniquement et économiquement faisable pour les chaînes de télévision, et cela pourrait-il présenter un intérêt pour elles ? Par exemple, les émissions de la chaîne Arte sont toutes bilingues, mais on a accès à la version française en France et la version allemande en Allemagne. Pourrait-on envisager un double canal au moins pour les chaînes qui font un usage massif de la diffusion bilingue ? Quant au webstream, on peut imaginer que le double canal soit plus facilement réalisable. Il est déjà possible, par exemple pour les enregistrements des séances du Parlement européen (disponibles sur le site du Parlement), de choisir la langue que l'on veut écouter, au moyen d'une liste déroulante. Pourrait-on coder un deuxième canal avec deux réglages du volume distincts ? Un tel double canal pourrait améliorer le confort d'écoute pour les auditeur·trice-s.

Parmi les auditeur·trice-s qui veulent avoir accès à l'original, plusieurs préféreraient des sous-titres plutôt qu'une interprétation simultanée. Un tel service pourrait-il être proposé à la télévision pour les diffusions en direct ? En principe, ce service existe déjà, mais pour les raisons mentionnées ci-après, il est rarement proposé.

La réalisation de sous-titres en direct est bien sûr très complexe, mais possible. Des sous-titres intralinguistiques pour sourds et malentendants sont diffusés à la télévision française¹⁰⁴, et selon les émissions, ils sont réalisés soit en différé, soit en direct. La réalisation de sous-titres en direct est difficile, elle fait intervenir une équipe de quatre personnes (idéalement)¹⁰⁵, et la concentration requise est comparable à celle de l'interprétation simultanée. Si l'on ajoute à cela un transfert linguistique, la tâche est encore plus ardue, et plus coûteuse puisque cela fait intervenir plus de personnes. Le sous-titrage interlinguistique en direct est donc rarement employé. Par exemple, il a été utilisé pour la diffusion en Corée de la cérémonie des Oscars de 2005, avec un résultat dont la qualité peut être discutable, notamment un décalage moyen de 7,24 secondes (Lee 2011), ce qui semble très long pour les utilisateur·trice-s. Autre

¹⁰⁴ Depuis 2010, en vertu de la loi du 11 février 2005 sur l'accessibilité.

¹⁰⁵ Source : Chloé Grupallo, employée à France Télévisions. En pratique, il arrive que le sous-titrage doive être effectué par une équipe plus réduite, ce qui pose des difficultés supplémentaires.

exemple, le sous-titrage interlinguistique en direct est utilisé pour certains événements à la télévision néerlandaise (Boer 2011). Boer (2011 : 171) note qu'il existe indéniablement un marché pour ce type de sous-titres, et discute les avantages et les inconvénients du sous-titrage en direct, en différé, ou encore ce que l'on pourrait appeler du simili-direct, lorsque la vidéo est diffusée avec un décalage artificiel de quelques secondes. En effet, outre les fautes d'orthographe et les erreurs de transcription, un problème majeur du sous-titrage en direct est le retard avec lequel les sous-titres apparaissent à l'écran : environ 5 secondes pour les sous-titres intralinguistiques à France Télévisions¹⁰⁶, autour de 7 secondes pour le sous-titrage interlinguistique (Rander et Looms 2010, Lee 2011). Ce retard entrave le confort d'écoute de l'auditeur, voire rend l'émission complètement incompréhensible (Boer 2011 : 171-172). Ajoutons que pour les films, où les deux offres existent, les trois quarts des Français-es (entre 35 et 64 ans) préfèrent le doublage plutôt que les sous-titres¹⁰⁷.

Ainsi, les quelques participant·e·s qui ont dit qu'elles préféreraient des sous-titres n'étaient peut-être pas conscient·e·s de deux choses : le fait que le discours avait été diffusé en direct, et les problèmes posés par le sous-titrage en direct. Toutefois, il serait intéressant de comparer les deux techniques dans le cadre de travaux ultérieurs.

On a vu que certain·e·s auditeur·trice·s non-interprètes souhaitent avoir accès au discours original pour entendre l'intonation et donc les émotions même s'elles ne comprennent pas la langue. Une anecdote issue de mon expérience professionnelle illustre ce point. J'ai un jour interprété en consécutive* un orateur s'exprimant dans un anglais non natif, devant des francophones (pour la plupart natifs) constituant une audience grand public (non spécialistes du sujet abordé). Or, les compétences linguistiques de l'orateur semblaient très largement insuffisantes pour donner une conférence : il paraissait avoir de grandes difficultés à exprimer son message ; son malaise et son stress étaient perceptibles. Le propos de l'orateur étant très parcellaire et comprenant des déviations très nombreuses par rapport aux normes de la langue anglaise, le message me paraissait très incomplet et très peu clair : je n'avais pas beaucoup de « matière » à interpréter, et le résultat de mon travail vers le français paraissait donc très concis, peu développé et probablement peu éloquent. Dans ces conditions, pour les interventions suivantes de cet orateur, les organisateur·trice·s ont recruté en urgence une

¹⁰⁶ Source : <http://nicolas.anquetil1.free.fr/blog/page007.html>

¹⁰⁷ Source : <https://fr.statista.com/statistiques/498200/preference-films-etrange-vo-vf-france/>

personne de langue maternelle thaï et qui parlait aussi le français, mais qui n'était pas formée à l'interprétation. J'ai pu entendre que son expression en français présentait un très fort accent étranger : les nombreuses déviations par rapport aux normes de prononciation du français métropolitain natif « standard » rendaient l'élocution souvent peu intelligible pour les francophones natifs. De plus, l'interprétation consécutive semblait extrêmement concise (par rapport à la longueur des interventions de l'orateur), ce qui permettait de supposer que l'interprétation comportait des omissions. Enfin, elle n'appliquait pas certaines normes professionnelles d'usage en interprétation, par exemple : lorsqu'une question était posée à l'orateur, l'interprète, qui connaissait plutôt bien le sujet, se substituait parfois à l'orateur en répondant directement à la question, sans la traduire. Cependant, l'orateur, lui, paraissait beaucoup plus à l'aise dans sa langue maternelle qu'en anglais. Ses interventions étaient nettement plus longues que lors des conférences données en anglais, l'intonation semblait beaucoup plus vivante et il accompagnait son propos de gestes et mimiques que je n'avais pas constatées lorsqu'il s'exprimait en anglais. Il m'a semblé que dans l'un et l'autre cas, la quantité de contenu informationnel transmise dans l'interprétation consécutive en français et reçue par l'auditoire était relativement similaire. Et pourtant, la réponse du public était très différente. Cette différence peut bien sûr être due à une multitude de facteurs, et on ne peut pas établir ici de lien de causalité. Mais j'ai pu constater que, lorsque l'orateur s'était exprimé dans sa langue maternelle, le public a paru plus intéressé, plus attentif, et a posé plus de questions. Il m'a semblé que, peut-être, l'éloquence de l'orateur avait pu être perceptible via son intonation et sa présence scénique, et que ces éléments avaient pu jouer dans la perception par le public. Ainsi, l'intonation de l'orateur aurait peut-être, dans ce cas d'espèce, eu un impact au-delà de la transmission du contenu informationnel. Il convient de noter que la langue de l'orateur était une langue de faible diffusion (les conférences en question étaient données en France).

Cette anecdote va donc au-delà de ce qui a été constaté dans la présente étude, à savoir que les auditeur·trice·s interrogé·e·s semblent apprécier d'entendre l'intonation de l'orateur·trice surtout lorsqu'il s'agit d'une langue qu'elles comprennent et/ou une langue de large diffusion. L'anecdote rapportée ici n'a pas de valeur scientifique mais converge avec les résultats de la présente étude ainsi que ceux de mon étude de 2013, en ce sens que les auditeur·trice·s semblent avoir apprécié d'entendre l'intonation de l'orateur, et la charge

émotionnelle du discours semble être passée par ce canal. Les résultats de Shinzaki (2017) permettent de formuler l'hypothèse d'un phénomène similaire. Des études ultérieures pourraient utilement chercher à savoir si entendre l'intonation de l'orateur·trice est apprécié de manière plus générale, y compris lorsque la langue et la culture source sont inconnues des auditeur·trice·s.

La transmission de la charge émotionnelle avait été suggérée par Straniero Sergio (1999, 2003) pour l'interprétation télévisée en Italie, et apparaît ici plus clairement pour l'interprétation dans des médias francophones. Or, cet aspect de l'interprétation n'est pas systématiquement traité aujourd'hui dans les formations à l'interprétation. Dans la mesure du possible, il serait utile de développer ces éléments au cours de la formation. Et en conséquence, cela pose la question d'une éventuelle spécialisation. En France, l'interprétation télévisée est assurée par des professionnel·le·s formés à l'interprétation de conférence, et qui le plus souvent travaillent sur le marché de la conférence. Étant donné que l'interprétation pour les médias semble présenter un certain nombre d'exigences spécifiques qui diffèrent de celles de l'interprétation de conférence, on pourrait peut-être envisager une formation complémentaire de spécialisation pour les médias, comme il en existe au Japon¹⁰⁸.

On a vu que lorsque l'interprétation ne présente pas de problèmes majeurs évidents aux plans grammatical et lexical, la perception globale par l'auditeur, ainsi que son confort et la confiance accordée à l'interprète, sont fortement liées à des paramètres de forme, notamment le son de la voix et la prosodie. Il semble donc souhaitable de consacrer, dans le cadre des formations à l'interprétation, beaucoup d'attention et d'efforts à ces aspects de la production du discours interprété. La forme apparaît comme déterminante pour la transmission du message, qui risque de ne pas passer si la forme ne convient pas aux destinataires.

On sait que dans les formations à l'interprétation de conférence, les critères appliqués sont stricts, entre autres pour l'expression en langue cible, qui doit être dans un registre soutenu, sans fautes de grammaire, et sans accent trop marqué. Si les résultats de la présente étude sont confirmés ultérieurement, tendraient-ils à confirmer la pertinence de ces critères ? Dans une certaine mesure, la réponse à cette interrogation serait plutôt négative, car on a vu que

¹⁰⁸ Des formations de spécialisation sont organisées au sein de la NHK, société de télédiffusion japonaise.

les auditeur·trice·s n'étaient pas très sensibles aux imperfections linguistiques, sauf quand les maladresses sont accumulées. Cependant, les extraits employés ici présentaient des maladresses mais peu de fautes ; ainsi, on n'en sait pas plus, à ce stade, sur les réactions des auditeur·trice·s dans le cas où il y aurait une accumulation non pas de maladresses mais de fautes (de grammaire, lexique ou autre). Et par ailleurs, dans une certaine mesure, la pertinence de ces critères d'expression en langue cible serait en partie confirmée, puisqu'on a vu que la forme pesait beaucoup dans la perception et l'évaluation globale. À cet égard, ce n'est pas seulement la forme linguistique qui joue un rôle majeur, mais aussi et surtout les caractéristiques vocales : timbre, intonation, rythme, etc. Et sur ce point, toujours sous réserve de confirmation, on pourrait envisager de développer ce volet dans les formations à l'interprétation. En effet, le travail purement technique sur la voix (projeter sa voix, s'économiser pour ne pas avoir mal à la gorge, adopter une intonation adaptée au contexte) ne constitue qu'une toute petite partie des heures de formation en interprétation, et ces cours sont d'ailleurs parfois facultatifs. Or, la voix est l'outil de travail des interprètes, et à ce titre, il paraît raisonnable d'en prendre soin et d'apprendre à le manier avec souplesse et précision ; d'autant plus que les auditeur·trice·s semblent plutôt sensibles aussi bien au timbre de la voix qu'à l'intonation.

On a vu que la voix constituait un paramètre important. Les auditeur·trice·s interrogé·e·s souhaitent en général entendre un timbre de voix qui soit relativement similaire à celui de l'orateur·trice. Pourtant, si la voix est trop similaire, les auditeur·trice·s trouvent l'écoute inconfortable car les deux voix se confondent acoustiquement. Ainsi, c'est un numéro d'équilibriste qui est demandé aux services de recrutement des interprètes : il faut trouver un·e interprète avec la bonne combinaison linguistique, l'expérience nécessaire, une voix qui corresponde non seulement au sexe et à la tranche d'âge de l'orateur·trice mais qui soit également proche quant au timbre et à la fréquence vocale, mais en même temps suffisamment différente pour garantir la clarté auditive. On imagine que ces critères ne peuvent pas systématiquement être tous remplis, d'autant plus que le recrutement pour la télévision doit souvent se faire à brève échéance, ce qui pose le problème de la disponibilité des interprètes (contrairement à ce que semble penser un participant, qui dit que « des traducteurs, je ne pense pas qu'on en manque »¹⁰⁹).

¹⁰⁹ Commentaire n° 1490.

De plus, on a vu que la perception de la voix admet une forte part de subjectivité et ainsi de variabilité, puisque les avis sont parfois partagés sur un même enregistrement. Il faut donc probablement admettre qu'il est impossible de satisfaire tou-te-s les auditeur-trice-s, et qu'il convient d'effectuer un arbitrage au cas par cas entre tous ces paramètres.

Les résultats donnent à penser que certaines préoccupations des recruteur-se-s d'interprètes pour la télévision ne sont peut-être pas entièrement fondées : l'appariement* masculin/féminin des voix, ainsi que l'interprétation vers une langue A* ou vers une langue B* avec un léger accent, ne ressortent pas comme des paramètres essentiels pour le panel interrogé ici. Cela va même plus loin, puisque l'accent natif, considéré en général comme la panacée, n'est pas toujours préféré par les participant-e-s : certain-e-s apprécient un accent étranger qui semble proche de l'original. Sous réserve de confirmation dans un plus grand échantillon, ce résultat pourrait avoir des conséquences pratiques sur le recrutement d'interprètes travaillant vers une langue B à la télévision.

Inversement, dans les médias, il semble important pour les responsables de régies techniques de prêter une grande attention à l'équilibre des volumes sonores, alors qu'à l'heure actuelle on ne semble pas disposer de normes particulières en la matière. C'est d'autant plus important que cet équilibre ressort non seulement comme un facteur important du confort d'écoute, mais aussi comme un facteur de la confiance des auditeur-trice-s.

L'intonation présente une certaine variabilité dans les perceptions ainsi que des interactions avec de nombreux autres paramètres. Entre autres, il est intéressant de constater que certain-e-s auditeur-trice-s apprécient une intonation qu'illes qualifient de vivante tandis que d'autres préfèrent une intonation qu'illes perçoivent comme neutre, signe, d'après elleux, de la neutralité de l'interprète, qui doit transmettre le propos de l'orateur-trice sans prendre position. Cette perception n'a pas été explorée jusqu'ici dans la littérature et pourrait donc faire l'objet de travaux ultérieurs.

Quant au rythme, les résultats tendent à indiquer, avec des nuances importantes, que les auditeur-trice-s préfèrent un produit fluide. Certain-e-s PNI apprécient que l'interprétation ménage des silences dans lesquels l'orateur-trice est audible. Est-ce spécifique à l'interprétation pour les médias ? Dans des conférences « classiques », l'orateur-trice peut également être audible, par exemple si l'auditeur-trice porte le casque sur une seule oreille.

Des études complémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre comment les pauses sont perçues, et dans quels cas elles peuvent être appréciées, ce qui dépend probablement de plusieurs facteurs (durée du silence, position intersyntaxique ou intrasyntaxique, langue source et positionnement de l'auditeur·trice vis-à-vis de l'original et de l'interprétation). Les ressources et moyens techniques disponibles n'ont pas permis de mesurer précisément la durée des silences dans les extraits commentés, et cela pourrait utilement être réalisé dans une étude ultérieure afin de mieux identifier les caractéristiques des silences perçus positivement ou négativement. On peut imaginer qu'il soit important pour les auditeur·trice·s d'entendre une langue source qu'elles connaissent, mais certain·e·s auditeur·trice·s semblent apprécier d'entendre l'intonation du discours source même dans une langue inconnue. À l'inverse, une anecdote, dont la véracité ne peut être ici attestée, raconte que l'ancien président français Jacques Chirac détestait les pauses dans l'interprétation car il avait immédiatement l'impression d'une omission. Un interprète ayant travaillé pour lui a raconté ensuite qu'il avait pris l'habitude de combler les « blancs » par des reformulations de la phrase précédente. En ce sens, les résultats de la présente étude indiquent effectivement que les silences sont parfois perçus comme indicateurs d'omissions.

L'interprétation devrait-elle, dès lors, ménager ou non des pauses permettant d'entendre l'original ? Quand bien même on trouverait une réponse à cette question, gardons à l'esprit que l'application en serait difficile : encore faudrait-il que l'interprète dispose des ressources nécessaires pour tenir compte de cet aspect en plus de tout le reste. Cela ne semble possible que dans des cas où les efforts (écoute, mémorisation, production et coordination) seraient réduits (cf. le Modèle d'Efforts de Gile) ; or, Gile (1995a) montre que l'interprète en simultanée travaille le plus souvent en utilisant pleinement ses capacités cognitives et n'a que peu ou pas de marge de manœuvre (hypothèse de la corde raide). On imagine donc difficilement demander à l'interprète de moduler ses pauses en simultanée, au-delà de ce qui est déjà l'usage, à savoir : essayer de limiter les pauses intrasyntaxiques et de marquer les pauses intersyntaxiques (ce qui n'est pas toujours réalisable et réalisé). On peut toutefois se demander ce qu'il en est de la consécutive simultanée*¹¹⁰ : Hamidi et Pöchhacker (2007) ont comparé des prestations et montré que cette technique pouvait donner un résultat meilleur

¹¹⁰ Technique, testée par Michèle Ferrari en 1999, qui consiste à enregistrer le discours original pour l'interpréter immédiatement après en simultanée. (Ferrari 2001 : 2)

que la consécutive classique, y compris au plan de la fluidité. Cela pourrait être le signe que les efforts fournis sont moindres : l'effort de mémoire est peut-être réduit, ce qui pourrait laisser à l'interprète plus de marge de manœuvre ; et/ou le fait de savoir que le discours source est enregistré est peut-être rassurant (puisque l'interprète n'a pas à craindre d'oublier une part du contenu) et pourrait réduire le stress. Ou encore, peut-être que les interprètes expérimenté·e·s sont plus à l'aise avec la simultanée s'illes la pratiquent beaucoup, et moins à l'aise avec la prise de notes s'illes travaillent rarement en consécutive (ce qui est le cas pour beaucoup d'interprètes). Ces hypothèses n'ont, à ma connaissance, pas encore été testées et pourraient faire l'objet de travaux ultérieurs. Il s'agit toutefois pour l'instant de pure spéculation, car la consécutive simultanée est très rarement utilisée, et si elle est employée, l'auditoire entend par définition l'original intégralement et on voit donc mal l'intérêt de le mettre en valeur pendant l'interprétation.

Les résultats sur la perception de la fidélité informationnelle doivent amener à se poser d'autres questions : lorsque les auditeur·trice·s notent que l'interprétation correspond bien à l'original, quelle est leur motivation pour le préciser ? S'attendaient-illes à autre chose ? Est-ce par comparaison avec d'autres interprétations entendues dans les médias, qui leur auraient donné une impression différente ? Autant d'interrogations qui pourraient constituer des pistes intéressantes pour des travaux ultérieurs. De plus, des différences apparaissent entre participants interprètes et non-interprètes : la sensibilité des PI à la fidélité ne semble pas changer selon le format de l'entretien, alors que les PNI ont critiqué la fidélité surtout lorsqu'illes ont pu entendre deux versions différentes du même discours. Lorsqu'illes ont entendu une seule version, illes considèrent peut-être la fidélité comme acquise par défaut, et ce serait alors la comparaison de deux versions qui déclencherait chez eux une réflexion sur la fidélité.

Par ailleurs, les participant·e·s remarquent (surtout, là encore, lorsqu'illes ont pu entendre deux interprétations différentes du discours source) que l'interprétation transmet une certaine image de l'orateur·trice, image qui peut varier selon les caractéristiques de l'interprétation (notamment les choix lexicaux, syntaxiques, l'intonation et les caractéristiques vocales). Il semble qu'entre deux interprétations du même discours, de petites différences de forme puissent se traduire par une image différente de l'orateur·trice. Cela rappelle une anecdote mentionnée par la traductrice Bérengère Viennot (dans une interview sur France

Inter, Viennot et Devillers 2019) : Georges Marchais, invité en Russie, était accompagné par un interprète lettré qui parlait un russe très soutenu ; en conséquence, l'homme politique français était perçu par les Russes comme un intellectuel de haut vol s'exprimant dans une langue châtiée, donc une image très différente de celle perçue par les Français. Dans le même esprit, l'étude de Wadensjö (2008) montre comment l'interaction entre Mikhaïl Gorbatchev et son interprète Pavel Palazchenko a contribué à donner une bonne image de l'homme politique russe dans une émission de la BBC en 1996. Cet aspect de l'interprétation mériterait d'être exploré dans des études ultérieures, car jusqu'ici il n'apparaît pas dans la littérature.

De plus, on a vu que la perception de l'interprétation est liée à la perception de l'orateur·trice et de la situation de communication dans laquelle s'inscrit l'interprétation. À l'avenir, il serait intéressant d'explorer plus avant ce à quoi les auditeur·trice·s réagissent : lorsqu'elles commentent l'interprétation, est-ce vraiment l'interprétation dont elles parlent, ou bien sont-elles en train de parler indirectement (et peut-être inconsciemment) de l'orateur et de son propos ? L'anecdote rapportée par Gile (1995a : 38, cf. p. 222) amène à poser cette question, tout comme les réactions que j'ai recueillies. Il semble que lorsque les auditeur·trice·s ont un parti-pris très marqué (qu'il soit positif ou négatif) vis-à-vis de l'orateur·trice, elles se concentrent sur la personnalité sans prêter attention à l'interprétation. Les émotions de l'auditeur·trice interviennent certainement dans l'écoute, comme c'est le cas sans transfert linguistique : par exemple, lorsque nous écoutons un·e élu·e d'un parti politique opposé à nos propres convictions, nous avons tendance à nous opposer par principe à son message, parfois sans l'écouter réellement. Ce mécanisme est bien sûr complexe, avec des exceptions et des nuances ; il est certainement encore plus complexe lorsqu'un transfert linguistique entre en jeu, et pourrait utilement être étudié par des traductologues en coopération avec des psychologues et sociologues.

Dans l'échantillon en présence, bien que certaines tendances aient été identifiées, on constate une variabilité certaine entre auditeur·trice·s à l'écoute des mêmes extraits (cf. p. 157). On touche là à l'une des difficultés de l'interprétation médiatique, à savoir que les auditeur·trice·s sont nombreux et forment un groupe probablement hétérogène. Mais on peut imaginer que les auditeur·trice·s présentent une hétérogénéité moindre selon l'émission concernée : les auditeur·trice·s de *L'Heure Bleue* sur France Inter ne présentent peut-être pas le même profil que ceux du *Grand Journal* sur Canal Plus, qui à leur tour ne sont peut-être

pas les mêmes que ceux qui suivent en direct une cérémonie des Oscars. Pourrait-on envisager d'avoir accès à ces données pour tenir compte des différents « profils » d'auditeur·trice·s, dans des études ultérieures ? Ces données ne sont pas publiques, mais les chaînes de télévision ou de radio en disposent certainement, et ce sont elles qui recrutent leurs interprètes. S'adapter à l'auditoire reste en tous les cas difficile, puisque même des groupes *a priori* homogènes (aux plans social, culturel et professionnel) peuvent également présenter une hétérogénéité dans leurs perceptions et leurs attentes vis-à-vis de l'interprétation (Vuorikoski 1998). Cette variabilité est donc probablement inévitable : il est impossible de satisfaire tou·te·s les auditeur·trice·s.

À la télévision comme en conférence, l'interprétation constitue un service où le discours prononcé par l'interprète n'est que l'une des composantes. D'autres éléments doivent être pris en compte, comme l'écrit Kalina :

“Quality cannot be determined in relation to the interpreter’s output alone. Other aspects too require close study – e.g., the interpreter’s appearance and general conduct during and around conferences, booth manners, discretion, commitment to preparation and debriefing, further training.” (Kalina 2002 : 124)

Si cela a déjà été évoqué dans la littérature sur l'interprétation de conférence (voir par exemple Gile 1995e : 34, Moser 1995 : 10, Doerflinger 2003 : 173), il n'a pas, jusqu'ici, été exploré pour l'interprétation médiatique, où les paramètres perçus par l'auditeur·trice sont *a priori* en nombre plus restreint : sans contact direct avec l'interprète, l'auditeur·trice ne peut pas percevoir son attitude hors cabine* ni son apparence (qui peuvent toutefois constituer des critères pour les recruteur·se·s) ; contrairement aux client·e·s de l'interprétation de conférence, l'auditeur·trice de l'interprétation télévisée n'a pas l'occasion de communiquer ni de négocier avec l'interprète, et ille ne se sert pas non plus de l'équipement à la disposition des auditeur·trice·s dans une conférence. Cependant, les auditeur·trice·s perçoivent toujours un produit fini global, composé de tous les éléments liés à la prestation de l'interprète et de certains éléments que l'interprète ne maîtrise pas (comme l'évoque Vuorikoski 1993 : 322, par exemple la qualité des casques est importante pour les auditeur·trice·s en conférence et fait partie de leur perception de l'interprétation). Ainsi, on ne peut qu'encourager une approche holistique de l'interprétation en tant que service. Meilleure sera la coordination et la communication entre les différents acteur·trice·s de ce service, et plus celui-ci pourra être perfectionné en fonction des besoins, attentes et perceptions des auditeur·trice·s.

Lorsque l'interprétation est critiquée pour son intonation trop vivante, prenant le pas sur l'original, cela m'amène à établir un parallèle avec un tout autre domaine, celui du piano classique. Une professeur de piano m'a expliqué que l'on pouvait prendre certaines libertés dans des pièces qui laissent à l'*interprète* (ici, le pianiste) la place d'insuffler sa propre intonation ; tandis que dans la pièce dont il était question, une valse de Chopin, le texte (musical) était déjà si riche que l'on avait très peu de marge de manœuvre : on ne pouvait pas se permettre de le jouer *rubato*, d'y insérer des accents ou autres fioritures, il fallait rester le plus proche possible du texte, en faire une *interprétation* la plus simple, la plus épurée possible. La complexité, la richesse du texte source ne laissent que peu de marge de liberté à l'interprète. Dans le même sens, P1.06 préfère que l'interprète ne transmette pas trop d'émotion et dise « juste le texte »¹¹¹.

Ce parallèle peut surprendre, mais pourtant, il existe des similarités entre l'interprétation et la musique. Dans le cadre d'une formation donnée à des interprètes du Parlement européen en 2014, Barbara Moser-Mercer évoquait des recherches récentes sur le fonctionnement du cerveau, et indiquait qu'il y aurait des similarités entre les cerveaux des interprètes et ceux des musiciens, plus particulièrement des pianistes accompagnateur·trice·s¹¹². En effet, il existe des points communs entre les deux activités. Les musicien·ne·s *interprètent* une partition, comme les interprètes *interprètent* les propos de l'orateur·trice. Les musicien·ne·s doivent anticiper, c'est-à-dire que lorsqu'elles jouent une mesure de leur partition, elles sont déjà en train de lire les mesures suivantes ; comme l'interprète qui écoute (et lit, dans le cas de la simultanée avec texte) une phrase alors qu'elle est en train de prononcer son interprétation de la phrase précédente. En groupe, le/la musicien·ne partage son attention auditive et visuelle entre de multiples éléments perçus simultanément : la partition, le son de son propre instrument, celui des autres musicien·ne·s jouant avec ellui, les gestes du/de la chef·fe d'orchestre ou chef·fe d'attaque ; l'interprète divise son attention entre les propos de l'orateur·trice, sa propre interprétation, éventuellement le texte ou la présentation PowerPoint, les gestes de l'orateur·trice, éventuellement les réactions des auditeur·trice·s. L'une et l'autre activité dépendent de l'audition du professionnel, qui doit préserver ses oreilles (et sa voix, pour les interprètes et

¹¹¹ Commentaire n° 173.

¹¹² C'est-à-dire les pianistes qui jouent habituellement non pas en tant que solistes, mais plutôt pour accompagner d'autres musicien·ne·s.

pour les chanteur·se·s). Plus particulièrement, les pianistes accompagnateur·trice·s sont confronté·e·s en permanence à des contenus (morceaux de musique) nouveaux, qu'elles doivent assimiler très rapidement, comme les interprètes qui doivent à chaque réunion assimiler de nouveaux concepts et termes. Et les accompagnateur·trice·s, comme les interprètes, travaillent à un rythme qui leur imposé, par le soliste pour les uns, par l'orateur·trice pour les autres. Les similarités ne s'arrêtent pas là puisque les musiciens classiques, comme les interprètes, peuvent avoir un statut d'indépendant (free-lance) ou de permanent (auprès d'un orchestre pour les uns, d'une institution pour les autres). L'un et l'autre statut sont soumis à des contraintes spécifiques. Les permanents ne maîtrisent que peu leur propre emploi du temps, et doivent demander une autorisation pour effectuer certaines activités externes. Les indépendant·e·s peuvent, dans une certaine mesure, maîtriser leur emploi du temps (à condition d'avoir suffisamment de travail pour pouvoir se permettre de refuser des contrats sans mettre à mal ni leurs finances, ni leur réputation professionnelle). Leur recrutement est soumis à l'évaluation à laquelle elles sont soumis, de la part de permanents et/ou d'autres free-lances, selon le marché. Et comme tous les indépendant·e·s, leur recrutement et donc la viabilité de leur activité professionnelle dépend de la qualité de leur travail telle que perçue par les recruteur·se·s (client·e·s et/ou interprètes recruteur·se·s ou musicien·ne·s recruteur·se·s). Enfin, la partie visible du travail (le concert ou la prestation d'interprétation) n'est que la partie émergée de l'iceberg, puisque la prestation demande une grande préparation en amont. Et une norme professionnelle similaire s'applique dans les deux cas : les professionnels doivent parfois masquer leurs difficultés pendant une prestation (ce qui a été évoqué par les PI, cf. p. 185, mais pas par les PNI) : *"the show must go on"*. Il serait intéressant d'étudier ces parallèles dans des travaux ultérieurs.

En conclusion, la présente étude a mis en évidence une certaine variabilité dans les perceptions des auditeur·trice·s mais aussi une prééminence globale des aspects formels dans les perceptions, ainsi que l'émergence de paramètres qui jusqu'ici n'avaient pas été identifiés, ou avaient été peu explorés dans la littérature. Ces paramètres mériteraient d'être explorés plus avant dans des études ultérieures. Sous réserve de confirmations à venir, les résultats présentés ici pourraient avoir des implications pratiques, notamment en matière de directionnalité*. En effet, comme l'écrit Wadensjö :

“If studies exploring how interpreting happens (in various modes and various settings) can inform practice indirectly, studies of how clients and professionals [...] experience the assistance of interpreters [...] would in principle be more immediately applicable to practice, for instance, when it comes to motivating changes and establishing new standards.” (Wadensjö 2011 : 19)

Pourtant, il y a vingt ans, Gile (1999c) écrivait à juste titre :

“Interpreting research is still very remote from actual applications. Even in the field of didactics, Dodds (1997:90) rightly points out that 'many many more years of intense research' will be necessary before one reaches that stage. More significantly, for the time being, research in the field is not prevalingly oriented towards problem-solving, and seems more intent on improving its general methodological quality and on gaining scientific status [...].” (Gile 1999c : 101)

Mais depuis, des avancées certaines ont été effectuées dans la recherche sur l'interprétation, comme on l'a vu dans le chapitre « État de la question » ; les perspectives d'applications pratiques se sont aujourd'hui quelque peu rapprochées. Toutefois, elles ne sont pas pour autant à portée de main et beaucoup de chemin reste à faire. Ainsi, je ne peux qu'espérer que des études ultérieures permettent de confirmer ou d'infirmer les résultats présentés ici, afin de développer les présentes conclusions, qui pourraient être utiles sur le terrain pour tou-te-s les professionnel-le-s concerné-e-s : interprètes, auditeur-trice-s, recruteur-se-s, technicien-ne-s et ingénieur-e-s du son.

VII. Références bibliographiques

- Ahrens, Barbara (2005a). "Analysing Prosody in Simultaneous Interpreting: Difficulties and Possible Solutions". *The Interpreters' Newsletter*, 13, pp. 1-14.
- Ahrens, Barbara (2005b). "Prosodic Phenomena in Simultaneous Interpreting: A Corpus-Based Analysis". *Interpreting*, 7 (1), pp. 51-76.
- Ahrens, Barbara ; Albl-Mikasa, Michaela ; Sasse, Claudia (éd.) (2012). *Dolmetschqualität in Praxis, Lehre und Forschung. Festschrift für Sylvia Kalina*. Tübingen, Gunter Narr.
- AIIC (1982). *Practical Guide for Conference Interpreters*. Genève, AIIC.
- Albl-Mikasa, Michaela (2012). "Interpreting Quality in Times of English as a Lingua Franca (ELF): New Variables and Requirements". In Zybatow, Lew N. ; Petrova, Alena ; Ustaszewski, Michael (éd.) (2012). *Translationswissenschaft: Alte und neue Arten der Translation in Theorie und Praxis. Tagungsband der 1. Internationalen Konferenz TRANSLATA. Translationswissenschaft: Gestern? Heute? Morgen? 12-14 Mai 2011, Innsbruck. Translation Studies: Old and New Types of Translation in Theory and Practice. Proceedings of the 1st International Conference TRANSLATA. Translation & Interpreting Research: Yesterday? Today? Tomorrow? May 12-14, 2011, Innsbruck*. Francfort-sur-le-Main, Peter Lang (Coll. „Forum: Translationswissenschaft“, 16), pp. 267-273.
- Alexieva, Bistra (1997). "A Typology of Interpreter-Mediated Events". In Pöchhacker, Franz ; Shlesinger, Miriam (éd.) (2002). *The Interpreting Studies Reader*. Londres – New York, Routledge (Coll. "Routledge Language Readers"), pp. 218-233.
- Alhalaki, Mohannad (2019). Les difficultés linguistico-culturelles chez les praticiens et les étudiants en interprétation de conférence (français/anglais-arabe). Thèse de doctorat, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle.
- Alvstad, Cecilia ; Hild, Adelina ; Tiselius, Elisabet (éd.) (2011). *Communication & Cognition Methods and Strategies of Process Research: Integrative Approaches in Translation Studies*, John Benjamins (Coll. "Benjamins Translation Library", 94).
- Amato, Amalia ; Mack, Gabriele (2011). "Interpreting the Oscar Night on Italian TV: An Interpreters' Nightmare?". *Television Interpreting*, numéro spécial de *The Interpreters' Newsletter*, 16, pp. 37-60.
- Amini, Mansour ; Ibrahim-González, Noraini ; Ayob, Leelany ; Amini, Davoud (2013). "Quality of Interpreting from Users' Perspectives". *International Journal of English and Education*, 2 (1), pp. 1-17, <https://doi.org/10.18415/ijmmu.v2i5.26>.

Andres, Dörte ; Fünfer, Sarah (2011). "TV Interpreting in Germany: The Television Broadcasting Company ARTE in Comparison to Public Broadcasting Companies". Traduction par James A. Turner. *The Interpreter's Newsletter*, 16, pp. 99-114.

Angelelli, Claudia V. (2009). *Medical Interpreting and Cross-Cultural Communication*. Cambridge – New York, Cambridge University Press, <https://doi.org/10.1017/CBO9780511486616>.

Angelelli, Claudia V. ; Jacobson, Holly E. (éd.) (2009). *Testing and Assessment in Translation and Interpreting Studies: A Call for Dialogue Between Research and Practice*. Amsterdam – Philadelphie, John Benjamins (Coll. "American Translators Association Scholarly Monograph Series", 14).

Assis Rosa, Alexandra (2016). "Descriptive Translation Studies of Audiovisual Translation: 21st-Century Issues, Challenges and Opportunities". *Target*, 28 (2), pp. 192-205, <https://doi.org/10.1075/target.28.2.02ros>.

ATILF CNRS (Analyse et traitement informatique de la langue française – Centre national de la recherche scientifique) (2018). « Interprétation ». *TLFi : Trésor de la langue française informatisé*, créé en 2005, dernière mise à jour le samedi 28 avril 2018, <http://www.atilf.fr/tlfi>, consultée le mardi 7 novembre 2017.

Australian Institute of Interpreters and Translators (AUSIT) (éd.) (1996). *New Horizons? Proceedings of the XIVth World Congress of FIT*. Vol. 2. Melbourne, AUSIT.

Bancroft, Marjory A. ; Bendana, Lola ; Bruggeman, Jean ; Feuerle, Lois (2013). "Interpreting in the Gray Zone: Where Community and Legal Interpreting Intersect". *The International Journal of Translation and Interpreting Research*, 5 (1), pp. 94-113,.

Barik, Henri C. (1969). *A study in Simultaneous Interpretation*. Thèse de doctorat, University of North Carolina. Cité par Gile (1991b).

Barik, Henri C. (1971). "A Description of Various Types of Omissions, Additions and Errors of Translation Encountered in Simultaneous Interpretation". *Meta*, 16 (4), pp. 199-210, <https://doi.org/10.7202/001972ar>.

Barik, Henri C. (1975) "Simultaneous Interpretation: Qualitative and Linguistic Data". *Language and Speech*, 18 (3), pp. 272-297, <https://doi.org/10.1177/002383097501800310>.

Barranco-Droege, Rafael ; Pradas Macías, E. Macarena ; García Becerra, Olalla (éd.) (2013). *Quality in Interpreting: Widening the Scope*. Vol. 2. Grenade, Comares (Coll. "Interlingua", 121).

Bartłomiejczyk, Magdalena (2004). "Simultaneous Interpreting A-B vs. B-A from the Interpreter's Standpoint". In Hansen, Gyde ; Malmkjær, Kirsten ; Gile, Daniel (éd.) (2004). *Claims, Changes and Challenges in Translation Studies: Selected Contributions from the EST Congress. Copenhagen 2001*. Amsterdam – Philadelphie, John Benjamins

- (Coll. "Benjamins Translation Library", 50), pp. 239-249, <https://doi.org/10.1075/btl.50.20bar>.
- Bastian, Sabine (2012). „Dolmetschqualität im Fernsehen am Beispiel von Arte“. In Ahrens, Barbara ; Albl-Mikasa, Michaela ; Sasse, Claudia (éd.) (2012). *Dolmetschqualität in Praxis, Lehre und Forschung. Festschrift für Sylvia Kalina*. Tübingen, Gunter Narr, pp. 43-57.
- Ben-Ari, Nitsa (2013). "Taking Up the Challenge of a Non-Prescriptive Approach to Translation". In Millán, Carmen ; Bartrina, Francesca (éd.) (2013). *The Routledge Handbook of Translation Studies*. Abingdon (Oxon) – New York, Routledge (Coll. "Routledge Handbooks in Applied Linguistics"), pp. 144-150.
- Berk-Seligson, Susan (1990/2002). *The Bilingual Courtroom: Court Interpreters in the Judicial Process*. 2e éd. Chicago – Londres, The University of Chicago Press.
- Best, Joanna ; Kalina, Sylvia (éd.) (2002). *Übersetzen und Dolmetschen: Eine Orientierungshilfe*. Tübingen – Bâle, A. Francke (Coll. „UTB: Uni-Taschenbücher“, 2329).
- Blaauw, Johan (2008). "Sourcing and Maintaining a Pool of Suitably Skilled Interpreters for Educational Interpreting at a Tertiary Institution". *South African Linguistics and Applied Language Studies*, 26 (3), pp. 301-313, <https://doi.org/10.2989/SALALS.2008.26.3.1.628>.
- Bowen, David ; Bowen, Margareta (éd.) (1990). *Interpreting: Yesterday, Today and Tomorrow*. Binghamton, State University New York.
- Bowker, Lynne ; Cronin, Michael ; Kenny, Dorothy ; Pearson, Jennifer (éd.) (1998). *Unity in Diversity? Current Trends in Translation Studies*. Manchester, St. Jerome.
- Braun, Sabine (2006). "Multimedia Communication Technologies and Their Impact on Interpreting". In Carroll, Mary ; Gerzymisch-Arbogast, Heidrun ; Nauert, Sandra (éd.) (2006). *MuTra – Multidimensional Translation Conference Proceedings. Audiovisual Translation Scenarios: Proceedings of the Marie Curie Euroconferences "MuTra: Audiovisual Translation Scenarios." Copenhagen, 1-5 May 2006*. Saarbrücken, Advanced Translation Research Centre (Coll. "EU High Level Scientific Conference Series"), disponible en ligne : http://www.euroconferences.info/proceedings/2006_Proceedings/2006_Braun_Sabine.pdf, consulté le 10.4.2015.
- Bros-Brann, Éliane (1993). "Simultaneous Interpretation and the Media". In Picken, Catriona (éd.) (1993). *Translation: The Vital Link. 6-13 August 1993, Brighton. Proceedings of the XIII FIT World Congress*. Vol. 2. Brighton, Institute of Translation and Interpreting, pp. 267-271.
- Bühler, Hildegund (éd.) (1985). X. Weltkongress der FIT – Xth World Congress of FIT – X^e Congrès mondial de la FIT. Der Übersetzer und seine Stellung in der Öffentlichkeit – Translators and Their Position in Society – Le traducteur et sa place dans la société, Vienne, Wilhelm Braumüller.

- Bühler, Hildegund (1986). "Linguistic (Semantic) and Extralinguistic (Pragmatic) Criteria for the Evaluation of Conference Interpretation and Interpreters". *Multilingua*, 5 (4), pp. 231-236.
- Cai, Xiaohong (éd.) (2002). *Recent Research into Interpreting: New Methods, Concepts and Trends*. Hong Kong: Quaille
- Campbell, Nick ; Gibbon, Dafydd ; Hirst, Daniel (éd.) (2014). *Speech Prosody 7: Proceedings of the 7th International Conference on Speech Prosody. (Trinity College Dublin) May 20-23, 2014*. Dublin, Fondúireacht Eolaíochta Éireann – Science Foundation Ireland (SFI).
- Carroll, Mary ; Gerzymisch-Arbogast, Heidrun ; Nauert, Sandra (éd.) (2006). *MuTra – Multidimensional Translation Conference Proceedings. Audiovisual Translation Scenarios: Proceedings of the Marie Curie Euroconferences "MuTra: Audiovisual Translation Scenarios." Copenhagen, 1-5 May 2006*. Saarbrücken, Advanced Translation Research Centre (Coll. "EU High Level Scientific Conference Series"), disponible en ligne : http://www.euroconferences.info/proceedings/2006_Proceedings/2006_Braun_Sabine.pdf, consulté le 10.4.2015.
- Charmaz, Kathy (2006). *Constructing Grounded Theory: A Practical Guide Through Qualitative Analysis*. Londres, SAGE (Coll. "Introducing Qualitative Method Series").
- Chesterman, Andrew (1998). "Description, Explanation, Prediction: A Response to Gideon Toury and Theo Hermans". *Current Issues in Language and Society*, 5 (1-2), pp. 91-98, <https://doi.org/10.1080/13520529809615505>.
- Chesterman, Andrew (2001). "Empirical Research Methods in Translation Studies". *VAKKI-symposiumi XX*, numéro spécial d'*Erikoiskielet ja käännösteoria*, 27, pp. 9–22.
- Chesterman, Andrew (2006). "A Note on Norms and Evidence". In Tommola, Jorma ; Gambier, Yves (éd.) (2006). *Translation and Interpreting: Training and Research*. Turku, Turun yliopisto – University of Turku, Department of English Translation Studies, pp. 13–19.
- Cheung, Andrew K. F. (2013). "Non-Native Accents and Simultaneous Interpreting Quality Perceptions". *Interpreting*, 15 (1), pp. 25-47, <https://doi.org/10.1075/intp.15.1.02che>.
- Chevalier, Lucille (2013). *La perception de la qualité par les utilisateur-trice-s de l'interprétation télévisée : Une étude de cas*. Mémoire de master, Université Sorbonne nouvelle – Paris 3, École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT).
- Chevalier, Lucille ; Gile, Daniel (2015). "Interpreting Quality: A Case Study of Spontaneous Reactions". *Forum*, 13 (1), pp. 1-26, <https://doi.org/10.1075/forum.13.1.01che>.
- Chiaro, Delia (2002). "Linguistic Mediation on Italian Television. When the Interpreter Is Not an Interpreter: A Case Study". In Garzone, Giuliana ; Viezzi, Maurizio (éd.) (2002). *Interpreting in the 21st Century: Challenges and Opportunities. Selected Papers from the 1st Forlì Conference on Interpreting Studies, 9-11 November 2000*. Amsterdam –

- Philadelphie, John Benjamins (Coll. "Benjamins Translation Library", 43), pp. 215-225, <https://doi.org/10.1075/btl.43.21chi>.
- Chiaro, Delia ; Nocella, Giuseppe (2004). "Interpreters' Perception of Linguistic and Non-Linguistic Factors Affecting Quality: A Survey Through the World Wide Web". *Meta*, 49 (2), pp. 278-293, <https://doi.org/10.7202/009351ar>.
- Christodoulides, George (2013). "Prosodic Features of Simultaneous Interpreting". In Mertens, Piet ; Simon, Anne C. (éd.) (2013). *Proceedings of the Prosody-Discourse Interface Conference 2013 (IDP-2013)*. Leuven, September 11-13. Leuven, FRANITALCO, pp. 33-37, <https://doi.org/10.13140/2.1.1488.0646>.
- Christodoulides, George ; Lenglet, Cédric (2014). "Prosodic Correlates of Perceived Quality and Fluency in Simultaneous Interpreting". In Campbell, Nick ; Gibbon, Dafydd ; Hirst, Daniel (éd.) (2014). *Speech Prosody 7: Proceedings of the 7th International Conference on Speech Prosody. (Trinity College Dublin) May 20-23, 2014*. Dublin, Fondúireacht Eolaíochta Éireann – Science Foundation Ireland (SFI), pp. 1002-1006.
- Collados Aís, Ángela (1998/2002). "Quality Assessment in Simultaneous Interpreting: The Importance of Nonverbal Communication". Traduction par Pamela Faber. In Pöchhacker, Franz ; Shlesinger, Miriam (éd.) (2002). *The Interpreting Studies Reader*. Londres – New York, Routledge (Coll. "Routledge Language Readers"), pp. 326-336.
- Collados Aís, Ángela ; Fernández Sánchez, M. Manuela ; Gile, Daniel (éd.) (2003). *La evaluación de la calidad en interpretación: Investigación. Actas del I Congreso Internacional sobre Evaluación de la Calidad en Interpretación de Conferencias. Almuñécar, 2001*. Révision du texte en anglais par Julian Bourne. Grenade, Comares (Coll. "Interlingua", 37).
- Collados Aís, Ángela ; Gile, Daniel (2002). « La qualité de l'interprétation de conférence : Une synthèse des travaux empiriques ». In Cai, Shiao Hong (éd.) (2002). *Recent Research into Interpreting: New Methods, Concepts and Trends*. Hong Kong, Quaille, pp. 312-326.
- Collados Aís, Ángela ; Pradas Macías, E. Macarena ; Stévaux, Elisabeth ; García Becerra, Olalla (éd.) (2007). *La evaluación de la calidad en interpretación: Parámetros de incidencia*. Grenade, Comares (Coll. "Interlingua", 64). Cité par De Gregoris (2015).
- Colucci, Chiara (2011). "Modalisation and Pragmatics in Simultaneous TV Interpreting. A Case Study: American Presidential Debates". *The Interpreters' Newsletter*, 16, pp. 61-80.
- D'Amelio, Nadia (éd.) (2013). *La recherche en interprétation : Fondements scientifiques et illustrations méthodologiques*. Mons, CIPA (Coll. « Langage et société », 43).
- Dal Fovo, Eugenia (2011). "Through the CorIT Looking-Glass and What MA Students Found There". *Television Interpreting*, numéro spécial de *The Interpreters' Newsletter*, 16, pp. 1-20.

- Danks, Joseph H. ; Shreve, Gregory M. ; Fountain, Stephen M. ; McBeath, Michael K. (éd.) (1997). *Cognitive Processes in Translation and Interpreting*, Thousand Oaks – Londres – New Delhi, SAGE (Coll. "Applied Psychology", 3).
- De Gregoris, Gregorio (2015). *Voice Quality and TV Interpreting: A Proposal for a Gestaltic Evaluation*. Thèse de doctorat, Università degli studi di Trieste.
- De Wit, Maya ; Sluis, Irma (2014). "Sign Language Interpreter Quality: The Perspective of Deaf Sign Language Users in the Netherlands". *The Interpreter's Newsletter*, 19, pp. 63-85.
- Déjean Le Féal, Karla (2002). « L'interprétation simultanée vers le B. Les principes ». *Teaching Simultaneous Interpretation into a "B" Language: EMCI Workshop, 20-21 September 2002*. S. l., European Masters in Conference Interpreting (EMCI), pp. 27-29, disponible en ligne : <http://www.emcinterpreting.org/?q=system/files/EMCI-TeachingSimultaneousIntoB-vol1.pdf>, consulté le dimanche 8 juillet 2018.
- Delizée, Anne (2015). *Émergence et professionnalisation de l'interprétation communautaire en Belgique francophone*. Mons, Université de Mons, humanOrg : Institut de recherche et développement humain et des organisations de l'UMons (Coll. « Série société »), working paper 2015/02, disponible en ligne : <http://di.umons.ac.be/details.aspx?pub=581d2fe5-2c97-4cbf-8df6-4b1fd1bbb55e>, consulté le dimanche 8 juillet 2018.
- Di Giovanni, Elena ; Gambier, Yves (éd.) (2018). *Reception Studies and Audiovisual Translation*. Amsterdam – New York, John Benjamins (Coll. "Benjamins Translation Library", 141).
- Diriker, Ebru (2003). "Simultaneous Conference Interpreting in the Turkish Printed and Electronic Media, 1988-2003", *The Interpreter's Newsletter*, 12, pp. 231-243.
- Diriker, Ebru (2004). *De-/Re-Contextualizing Conference Interpreting: Interpreters in the Ivory Tower?* Amsterdam – Philadelphie, John Benjamins (Coll. "Benjamins Translation Library", 53), <https://doi.org/10.1075/btl.53>.
- Diriker, Ebru (2011). "User Expectation Surveys: Questioning Findings and Drawing Lessons for Interpreter Training". *İstanbul Üniversitesi Çeviribilim Dergisi*, 1 (3), s. p.
- Doerflinger, Oscar (2003). « Gestion de la qualité totale ». In Collados Aís, Ángela ; Fernández Sánchez, M. Manuela ; Gile, Daniel (éd.) (2003). *La evaluación de la calidad en interpretación: Investigación. Actas del I Congreso Internacional sobre Evaluación de la Calidad en Interpretación de Conferencias. Almuñécar, 2001*. Révision du texte en anglais par Julian Bourne. Grenade, Comares (Coll. "Interlingua", 37), pp. 171-176.
- Donovan, Clare (2002). "Survey of Users Expectations and Needs". *Teaching Simultaneous Interpretation into a "B" Language: EMCI Workshop, 20-21 September 2002*. S. l., European Masters in Conference Interpreting (EMCI), pp. 2-11, disponible en ligne : <http://www.emcinterpreting.org/?q=system/files/EMCI-TeachingSimultaneousIntoB-vol1.pdf>, consulté le dimanche 8 juillet 2018.

- Duflou, Veerle (2009). "The 'First Person Norm' in Conference Interpreting (CI): Some Reflections on Findings from the Field". In Jiménez Ivars, María Amparo ; Blasco Mayor, María Jesús (éd.) (2009). *Interpreting Brian Harris: Recent Developments in Translatology*. Bern – New York, Peter Lang, pp. 145–160, <https://doi.org/10.3726/978-3-0351-0381-6>.
- Elsagir, Ina M. (2000). „Anforderungen an Dolmetschleistungen im Fernsehen aus Zuschauersicht: Eine Fallstudie“. In Kalina, Sylvia ; Buhl, Silke ; Gerzymisch-Arbogast, Heidrun (éd.) (2000). *Dolmetschen: Theorie, Praxis, Didaktik*. Saint-Ingbert, Röhrig Universitätsverlag, pp. 107-123.
- Ferrari, Michele (2001). "Consecutive simultaneous?". *SCIC News* 26, pp. 2-4, disponible en ligne : <https://iacovoni.files.wordpress.com/2009/01/simultaneousconsecutive-1.pdf>, consulté le 15 décembre 2019.
- Fleming, Dick (2013). *The Issue of "Quality" in Conference Interpreting*. Vidéo. YouTube, <https://www.youtube.com/watch?v=A3xxKK7srzg>, consulté le dimanche 8 juillet 2018.
- Foster, Lenelle (2014). "Quality-Assessment Expectations and Quality-Assessment Reality in Educational Interpreting: An Exploratory Case Study". *Stellenbosch Papers in Linguistics Plus*, 43, pp. 87-102, <https://doi.org/10.5842/43-0-207>.
- Furthner, Marie (2013). *La variabilité inter-évaluateurs : Une étude de cas*. Mémoire de master, École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT).
- Gambier, Yves (1993). « Parole mixte ou parole triste ? » In Picken, Catriona (éd.) (1993). *Translation: The Vital Link. 6-13 August 1993, Brighton. Proceedings of the XIII FIT World Congress*. Vol. 2. Brighton, Institute of Translation and Interpreting, pp. 272-278.
- Gambier, Yves (2004). « La traduction audiovisuelle : Un genre en expansion ». *Meta*, 49 (1), pp. 1-11, <https://doi.org/10.7202/009015ar>.
- Gambier, Yves (éd.) (1995). *Communication audiovisuelle et transferts linguistiques. Audiovisual Communication and Language Transfer*. International Forum Strasbourg. Conseil de l'Europe. Council of Europe. 22-24.6.1995. Proceedings. Actes. Avec la collaboration d'Eija Salo, Erkki Satopää et René Haeseryn. Numéro spécial de *Translatio: Nouvelles de la FIT – FIT Newsletter*, 14 (3-4). Paris – Sint-Amansberg, Fédération internationale des traducteurs.
- Gambier, Yves (éd.) (1996). *Les transferts linguistiques dans les médias audiovisuels*. Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion (Coll. « Traductologie »).
- Gambier, Yves ; Gile, Daniel ; Taylor, Christopher (éd.) (1997). *Conference Interpreting: Current Trends in Research. Proceedings of the International Conference on Interpreting: What Do We Know and How?* Amsterdam – Philadelphie, John Benjamins (Coll. "Benjamins Translation Library", 23).

- García Becerra, Olalla (2012). "First Impressions in Interpreting Quality Assessment: The Incidence of Nonverbal Communication". In Jiménez Ivars, María Amparo ; Blasco Mayor, María Jesús (éd.) (2009). *Interpreting Brian Harris: Recent Developments in Translatology*. Bern – New York, Peter Lang, pp. 173-192, <https://doi.org/10.3726/978-3-0351-0381-6>.
- García Becerra, Olalla (2016). "Do First Impressions Matter? The Effect of First Impressions on the Assessment of the Quality of Simultaneous Interpreting". *Across Languages and Cultures: A Multidisciplinary Journal for Translation and Interpreting Studies*, 17 (1), pp. 77-98, <https://doi.org/10.1556/084.2016.17.1.4>.
- García Becerra, Olalla ; Pradas Macías, E. Macarena ; Barranco-Droege, Rafael (éd.) (2013). *Quality in Interpreting: Widening the Scope*. Vol. 1. Grenade, Comares.
- Garzone, Giuliana (2002). "Quality and Norms in Interpretation". In Garzone, Giuliana ; Viezzi, Maurizio (éd.) (2002). *Interpreting in the 21st Century: Challenges and Opportunities. Selected Papers from the 1st Forlì Conference on Interpreting Studies, 9-11 November 2000*. Amsterdam – Philadelphie, John Benjamins (Coll. "Benjamins Translation Library", 43), pp. 107-119, <https://doi.org/10.1075/btl.43.11gar>.
- Garzone, Giuliana (2003). "Reliability of Quality Criteria Evaluation in Survey Research". In Collados Aís, Ángela ; Fernández Sánchez, M. Manuela ; Gile, Daniel (éd.) (2003). *La evaluación de la calidad en interpretación: Investigación. Actas del I Congreso Internacional sobre Evaluación de la Calidad en Interpretación de Conferencias. Almuñécar, 2001*. Révision du texte en anglais par Julian Bourne. Grenade, Comares (Coll. "Interlingua", 37), pp. 23-30.
- Garzone, Giuliana ; Viezzi, Maurizio (éd.) (2002). *Interpreting in the 21st Century: Challenges and Opportunities. Selected Papers from the 1st Forlì Conference on Interpreting Studies, 9-11 November 2000*. Amsterdam – Philadelphie, John Benjamins (Coll. "Benjamins Translation Library", 43).
- Genion, Philippe. La Grosse regarde la télé [pseud.] (2016). « Deux sujets en un ». Facebook. Créé le jeudi 7 janvier 2016, <https://www.facebook.com/LaGrosseRegardelaTV/videos/806582109470935/>, consulté le lundi 9 juillet 2018.
- Gile, Daniel (1983). « Aspects méthodologiques de l'évaluation de la qualité du travail en interprétation simultanée ». *Meta*, 28 (3), pp. 236-243, <https://doi.org/10.7202/002899ar>.
- Gile, Daniel (1984a). « Des difficultés de la transmission informationnelle en interprétation simultanée ». *Babel*, 30 (1), pp. 18-25, <https://doi.org/10.1075/babel.30.1.13gil>.
- Gile, Daniel (1984b). « Les noms propres en interprétation simultanée ». *Multilingua*, 3 (2), pp. 79-86, <https://doi.org/10.1515/mult.1984.3.2.79>.
- Gile, Daniel (1985). « La sensibilité aux écarts de langue et la sélection d'informateurs dans l'analyse d'erreurs : Une expérience ». *The Incorporated Linguist*, 24 (1), pp. 29-32.

- Gile, Daniel (1989a). La communication linguistique en réunion multilingue : Les difficultés de la transmission informationnelle en interprétation simultanée. Thèse de doctorat, Paris 3.
- Gile, Daniel (1989b). « Les flux d'information dans les réunions interlinguistiques et l'interprétation de conférence : Premières observations ». *Meta*, 34 (4), pp. 649-660, <https://doi.org/10.7202/002900ar>.
- Gile, Daniel (1990). « L'évaluation de la qualité de l'interprétation par les délégués : Une étude de cas ». *The Interpreters' Newsletter*, 3, pp. 66-71.
- Gile, Daniel (1991a). « A Communication-Oriented Analysis of Quality in Nonliterary Translation and Interpretation ». In Larson, Mildred L. (éd.) (1991). *Translation: Theory and Practice, Tension and Interdependence*. Amsterdam – Philadelphie, John Benjamins (Coll. "American Translators Association Scholarly Monograph Series", 5), pp. 188-200.
- Gile, Daniel (1995a). *Basic Concepts and Models for Interpreter and Translator Training*. Amsterdam – Philadelphie, John Benjamins (« Benjamins Translation Library », 8).
- Gile, Daniel (1995c). « Fidelity Assessment in Consecutive Interpretation: An Experiment ». *Target*, 7 (1), pp. 151-164, <https://doi.org/10.1075/target.7.1.12gil>.
- Gile, Daniel (1995e). *Regards sur la recherche en interprétation de conférence*. Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires de Lille (Coll. « Étude de la traduction »).
- Gile, Daniel (1998a). « Norms in Research on Conference Interpreting: A Response to Theo Hermans and Gideon Toury ». *Current Issues in Language and Society*, 5 (1-2), pp. 99-106, <https://doi.org/10.1080/13520529809615506>.
- Gile, Daniel (1998b). « Observational Studies and Experimental Studies in the Investigation of Conference Interpreting ». *Target*, 10 (1), pp. 69-93, <https://doi.org/10.1075/target.10.1.04gil>.
- Gile, Daniel (1999c). « Variability in the Perception of Fidelity in Simultaneous Interpretation ». *Hermes*, 22, pp. 51-79, <https://doi.org/10.7146/hjlc.v12i22.25493>.
- Gile, Daniel (2003). « Quality Assessment in Conference Interpreting: Methodological Issues ». In Collados Aís, Ángela ; Fernández Sánchez, M. Manuela ; Gile, Daniel (éd.) (2003). *La evaluación de la calidad en interpretación: Investigación. Actas del I Congreso Internacional sobre Evaluación de la Calidad en Interpretación de Conferencias. Almuñécar, 2001*. Révision du texte en anglais par Julian Bourne. Grenade, Comares (Coll. "Interlingua", 37), pp. 109-123.
- Gile, Daniel (2004). *Principles of Empirical Science: A Reminder*. Présentation, disponible en ligne : http://www.translationconcepts.org/pdf/Reminder_about_science.pdf, consulté le lundi 9 juillet 2018.
- Gile, Daniel (2005a). "Directionality in conference interpreting: A cognitive view". *Communication & Cognition* 38 (1/2), 9–26.

- Gile, Daniel (2011a). "Errors, Omissions and Infelicities in Broadcast Interpreting: Preliminary Findings from a Case Study". In Alvstad, Cecilia ; Hild, Adelina ; Tiselius, Elisabet (éd.) (2011). *Communication & Cognition Methods and Strategies of Process Research: Integrative Approaches in Translation Studies*, John Benjamins (Coll. "Benjamins Translation Library", 94), pp. 201-218, <https://doi.org/10.1075/btl.94.15gil>.
- Gile, Daniel (2018). "SHINZAKI, Ryuko (Tokyougaiokudaigaku – Tokyo University of Foreign Languages). 2017. Simultaneous and Consecutive Interpretations from the Perspective of Listeners (in Japanese). *Interpreting and Translation Studies* 17: 167-186.". *The CIRIN Bulletin*, 56, p. 12.
- Gile, Daniel (éd.) (2005). *The CIRIN Bulletin*, 31.
- Gile, Daniel (éd.) (2006). *The CIRIN Bulletin*, 32.
- Gile, Daniel (éd.) (2012a). *The CIRIN Bulletin*, 43.
- Gile, Daniel (éd.) (2012b). *The CIRIN Bulletin*, 44.
- Gile, Daniel (éd.) (2013). *The CIRIN Bulletin*, 45.
- Glaser, Barney G. et Strauss, Anselm Leonard (1967). *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*. Mill Valley, Sociology Press.
- Glaser, Barney G. et Strauss, Anselm Leonard (1967/2010). *La découverte de la théorie ancrée : Stratégies pour la recherche qualitative*. Traduction par Kerralie Oeuvray et Marc-Henry Soulet. Introduction par Pierre Paillé. Paris, Armand Colin (Coll. « Individu et société »).
- Godijns, Rita et Hinderdael, Michael (2005). "Directionality in interpreting: the 'retour' or the native? Introduction". *Communication & Cognition*, 38 (1/2), pp. 3-8
- González Núñez, Gabriel ; Khaled, Yasmine ; Voinova, Tanya (éd.) (2014). *Emerging Research in Translation Studies: Selected Papers of the CETRA Research Seminar 2012*, date de création inconnue, dernière mise à jour le lundi 6 janvier 2014, disponible en ligne : <https://www.arts.kuleuven.be/cetra/papers/files/lenglet>, consulté le vendredi 13 juillet 2018.
- Guo, Yijun (2013). "Towards a Model for Evaluating Meaning Transfer Quality in Consecutive Interpreting". In García Becerra, Olalla ; Pradas Macías, E. Macarena ; Barranco-Droege, Rafael (éd.) (2013). *Quality in Interpreting: Widening the Scope*. Vol. 1. Grenade, Comares, pp. 57-82.
- Hamidi, Miriam et Pöchhacker, Franz (2007). "Simultaneous Consecutive Interpreting: A New Technique Put to the Test." *Meta*, 52(2), 276–289.
- Hammond, Deanna L. (éd.) (1989). *Coming of Age: Proceedings of the 30th Annual Conference of the American Translators Association*. Medford (NJ), Learned Information.

- Hansen, Gyde ; Chesterman, Andrew ; Gerzymisch-Arbogast, Heidrun (éd.) (2009). *Efforts and Models in Interpreting and Translation Research: A Tribute to Daniel Gile*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins (Coll. "Benjamins Translation Library", 80), <https://doi.org/10.1075/btl.80>.
- Hansen, Gyde ; Malmkjær, Kirsten ; Gile, Daniel (éd.) (2004). *Claims, Changes and Challenges in Translation Studies: Selected Contributions from the EST Congress. Copenhagen 2001*. Amsterdam – Philadelphie, John Benjamins (Coll. "Benjamins Translation Library", 50), <https://doi.org/10.1075/btl.50>.
- Harris, Brian (1990). "Norms in Interpretation". *Target*, 2 (1), pp. 115-119, <https://doi.org/10.1075/target.2.1.08har>.
- Hermans, Theo (éd.) (1985). *The Manipulation of Literature: Studies in Literary Translation*. Londres – Sidney, Croom Helm.
- Hofer, Gertrude (2009). "Interpreters' and Clients' Perspectives on Interpreting Services in Legal and Medical Settings in Switzerland". In Laplace, Colette ; Lederer, Marianne ; Gile, Daniel (éd.) (2009). *La traduction et ses métiers : Aspects théoriques et pratiques*. Fleury-sur-Orne, Lettres modernes Minard (Coll. « Cahiers Champollion », 12), pp. 23-38.
- Holub, Elisabeth (2010). "Does Intonation Matter? The Impact of Monotony on Listener Comprehension". *The Interpreters' Newsletter*, 15, pp. 117-126.
- Iglesias Fernández, Emilia (2005). "Bidirectionality in interpreter training in Spanish universities: an empirical study". *Communication & Cognition*, 38 (1/2), pp. 101-126
- Iglesias Fernández, Emilia (2013b). "Unpacking Delivery Criteria in Interpreting Quality Assessment". In Tsagari, Dina ; van Deemter, Roelof (éd.) (2013). *Assessment Issues in Language Translation and Interpreting*. Francfort, Peter Lang (Coll. "Language Testing and Evaluation", 29), pp. 51-66.
- Jiménez Ivars, María Amparo ; Blasco Mayor, María Jesús (éd.) (2009). *Interpreting Brian Harris: Recent Developments in Translatology*. Bern – New York, Peter Lang.
- Jones, Roderick (1997). *Conference Interpreting Explained*. Manchester: St Jerome.
- Kahane, Eduardo (2000/2015). "Thoughts on the Quality of Interpreting". *AIIC.net*, créé le samedi 13 mai 2000, dernière mise à jour le mercredi 2 décembre 2015, <http://aiic.net/page/197>, consulté le dimanche 30 décembre 2012.
- Kalina, Sylvia (2002). "Quality in Interpreting and Its Prerequisites". Garzone, Giuliana ; Viezzi, Maurizio (éd.) (2002). *Interpreting in the 21st Century: Challenges and Opportunities. Selected Papers from the 1st Forlì Conference on Interpreting Studies, 9-11 November 2000*. Amsterdam – Philadelphie, John Benjamins (Coll. "Benjamins Translation Library", 43), pp. 121- 130, <https://doi.org/10.1075/btl.43.12kal>.
- Kalina, Sylvia ; Buhl, Silke ; Gerzymisch-Arbogast, Heidrun (éd.) (2000). *Dolmetschen: Theorie, Praxis, Didaktik*. Saint-Ingbert, Röhrig Universitätsverlag.

- Katan, David ; Straniero Sergio, Francesco (2001). "Look Who's Talking". *The Translator*, 7 (2), pp. 213-237, <https://doi.org/10.1080/13556509.2001.10799102>.
- Kinnunen, Tuija ; Vik-Tuovinen, Gun-Viol (2013). "Familiarity With Case Material: Threat to Impartiality or Necessary Precondition for Quality in Court Interpreting in Criminal Trials?" In García Becerra, Olalla ; Pradas Macías, E. Macarena ; Barranco-Droege, Rafael (éd.) (2013). *Quality in Interpreting: Widening the Scope*. Vol. 1. Grenade, Comares, pp. 245-266.
- Kopczyński, Andrzej (1994). "Quality in Conference Interpreting: Some Pragmatic Problems". In Lambert, Sylvie ; Moser-Mercer, Barbara (éd.) (1994). *Bridging the Gap: Empirical Research in Simultaneous Interpretation*, Amsterdam – Philadelphie, John Benjamins (Coll. "Benjamins Translation Library", 3), pp. 87-99, <https://doi.org/10.1075/btl.3.09kop>.
- Krajewska, Katarzyna (2012). *On Quality and Variability of Quality Assessment in Simultaneous Interpreting*. Mémoire de master, Université Adam Mickiewicz, Poznań.
- Krawutschke, Peter (éd.) (1995). *Connections: Proceedings of the 36th Annual Conference of the American Translators Association*. Medford (NJ), Information Today.
- Krysztofowicz, Dominika ; Krupienicz, Zofia (2016). "Community Interpreting in Poland: Formal Legislation, Role and Opportunities". *International Journal of Language, Translation and Intercultural Communication*, 5, pp. 84-93, <https://doi.org/10.12681/ijltic.10657>.
- Kurz, Ingrid (1989). "Conference Interpreting: User Expectations". In Hammond, Deanna L. (éd.) (1989). *Coming of Age: Proceedings of the 30th Annual Conference of the American Translators Association*. Medford (NJ), Learned Information, pp. 143-148.
- Kurz, Ingrid (1990). "Overcoming Language Barriers in European Television". In Bowen, David ; Bowen, Margareta (éd.) (1990). *Interpreting: Yesterday, Today and Tomorrow*. Binghamton, State University New York, pp. 168-175.
- Kurz, Ingrid (1993). "Conference Interpretation: Expectations of Different User Groups". *The Interpreters' Newsletter*, 5, pp. 13-21.
- Kurz, Ingrid (1996a). *Simultandolmetschen als Gegenstand der interdisziplinären Forschung*. Vienne, Wiener Universitätsverlag (WUV).
- Kurz, Ingrid (1996b). "Special Features of Media Interpreting As Seen by Interpreters and Users". In Australian Institute of Interpreters and Translators (AUSIT) (éd.) (1996). *New Horizons? Proceedings of the XIVth World Congress of FIT*. Vol. 2. Melbourne, AUSIT, pp. 957-965.
- Kurz, Ingrid (1997). "Getting the Message Across: Simultaneous Interpreting for the Media". In Snell-Hornby, Mary ; Jettmarová, Zuzana ; Kaindl, Klaus (éd.) (1997). *Translation As Intercultural Communication: Selected Papers from the EST Congress, Prague 1995*. Amsterdam – Philadelphie, John Benjamins (Coll. "Benjamins Translation Library", 20), pp. 195-205, <https://doi.org/10.1075/btl.20.20kur>.

- Kurz, Ingrid (1997/2002) „Drahtseilakt ohne Netz? Live-Dolmetschen für die Medien“. In Kurz, Ingrid ; Moisl, Angela (éd.) (1997/2002). *Berufsbilder für Übersetzer und Dolmetscher: Perspektiven nach dem Studium*. 2e éd., revue et augmentée. Vienne, Wiener Universitätsverlag (WUV), pp. 159-164.
- Kurz, Ingrid (2000). „Mediendolmetschen und Videokonferenzen“. In Kalina, Sylvia ; Buhl, Silke ; Gerzymisch-Arbogast, Heidrun (éd.) (2000). *Dolmetschen: Theorie, Praxis, Didaktik*. Saint-Ingbert, Röhrig Universitätsverlag, pp. 89-106.
- Kurz, Ingrid (2001a). “Conference Interpreting: Quality in the Ears of the User”. *Meta*, 46 (2), pp. 394-409, <https://doi.org/10.7202/003364ar>.
- Kurz, Ingrid (2002a). “Physiological Stress Responses During Media and Conference Interpreting”. In Garzone, Giuliana ; Viezzi, Maurizio (éd.) (2002). *Interpreting in the 21st Century: Challenges and Opportunities. Selected Papers from the 1st Forlì Conference on Interpreting Studies, 9-11 November 2000*. Amsterdam – Philadelphie, John Benjamins (Coll. “Benjamins Translation Library”, 43), pp. 195-202, <https://doi.org/10.1075/btl.43.19kur>.
- Kurz, Ingrid (2003c). “Quality from the User Perspective”. In Collados Aís, Ángela ; Fernández Sánchez, M. Manuela ; Gile, Daniel (éd.) (2003). *La evaluación de la calidad en interpretación: Investigación. Actas del I Congreso Internacional sobre Evaluación de la Calidad en Interpretación de Conferencias. Almuñécar, 2001*. Révision du texte en anglais par Julian Bourne. Grenade, Comares (Coll. “Interlingua”, 37), pp. 3–22.
- Kurz, Ingrid (2012). „Zur Qualität von Live-TV-Dolmetschungen: Erwartungshaltungen und einschränkende Faktoren“. In Ahrens, Barbara ; Albl-Mikasa, Michaela ; Sasse, Claudia (éd.) (2012). *Dolmetschqualität in Praxis, Lehre und Forschung. Feestschrift für Sylvia Kalina*. Tübingen, Gunter Narr, pp. 33-42.
- Kurz, Ingrid ; Bros-Brann, Éliane (1996). « L’interprétation en direct pour la télévision ». In Gambier, Yves (éd.) (1996). *Les transferts linguistiques dans les médias audiovisuels*. Villeneuve d’Ascq, Presses universitaires du Septentrion (Coll. « Traductologie »), pp. 207-216.
- Kurz, Ingrid ; Moisl, Angela (éd.) (1997/2002). *Berufsbilder für Übersetzer und Dolmetscher: Perspektiven nach dem Studium*. 2e éd., revue et augmentée. Vienne, Wiener Universitätsverlag (WUV).
- Kurz, Ingrid ; Pöchhacker, Franz (1995). “Quality in TV Interpreting”. In Gambier, Yves (éd.) (1995). *Communication audiovisuelle et transferts linguistiques. Audiovisual Communication and Language Transfer. International Forum Strasbourg. Conseil de l’Europe. Council of Europe. 22-24.6.1995. Proceedings. Actes*. Avec la collaboration d’Eija Salo, Erkki Satopää et René Haeseryn. Numéro spécial de *Translatio: Nouvelles de la FIT – FIT Newsletter*, 14 (3-4). Paris – Sint-Amansberg, Fédération internationale des traducteurs, pp. 350-358.

- Lambert, Sylvie ; Moser-Mercer, Barbara (éd.) (1994). *Bridging the Gap: Empirical Research in Simultaneous Interpretation*, Amsterdam – Philadelphie, John Benjamins (Coll. "Benjamins Translation Library", 3).
- Laplace, Colette ; Lederer, Marianne ; Gile, Daniel (éd.) (2009). *La traduction et ses métiers : Aspects théoriques et pratiques*. Fleury-sur-Orne, Lettres modernes Minard (Coll. « Cahiers Champollion », 12).
- Larson, Mildred L. (éd.) (1991). *Translation: Theory and Practice, Tension and Interdependence*. Amsterdam – Philadelphie, John Benjamins (Coll. "American Translators Association Scholarly Monograph Series", 5).
- Lederer, Marianne (1981). *La traduction simultanée : Expérience et théorie*. Paris, Lettres modernes Minard (Coll. « Cahiers Champollion », 3).
- Lee, Taehyung (2011). "English into Korean Simultaneous Interpretation of Academy Awards Ceremony Through Open Captions on TV". *Meta*, 56 (1), pp.145-161, <https://doi.org/10.7202/1003514ar>.
- Lenglet, Cédric (2014). "The Impact of Simultaneous Interpreting Prosody on Speech Perception: Proposal for an Experiment". In González Núñez, Gabriel ; Khaled, Yasmine ; Voinova, Tanya (éd.) (2014). *Emerging Research in Translation Studies: Selected Papers of the CETRA Research Seminar 2012*, date de création inconnue, dernière mise à jour le lundi 6 janvier 2014, disponible en ligne : <https://www.arts.kuleuven.be/cetra/papers/files/lenglet>, consulté le vendredi 13 juillet 2018.
- Littré, Émile (1873-1874/2018). Le Littré (XMLittré v2) : *Dictionnaire de la langue française*. Paris, Hachette. Version électronique par François Gannaz, date de création inconnue, dernière mise à jour le vendredi 13 juillet 2018, <http://www.littré.org>, consulté le vendredi 13 juillet 2018.
- Macdonald, Philip (2013). "It Don't Mean a Thing... Simultaneous Interpretation Quality and User Satisfaction", *The Interpreters' Newsletter*, 18, pp. 35-59.
- Mack, Gabriele (2002b). "New Perspectives and Challenges for Interpretation: The Example of Television". In Garzone, Giuliana ; Viezzi, Maurizio (éd.) (2002). *Interpreting in the 21st Century: Challenges and Opportunities. Selected Papers from the 1st Forlì Conference on Interpreting Studies, 9-11 November 2000*. Amsterdam – Philadelphie, John Benjamins (Coll. "Benjamins Translation Library", 43), pp. 203-213, <https://doi.org/10.1075/btl.43.20mac>.
- Mack, Gabriele ; Cattaruzza, Lorella (1995). "User Surveys in SI: A Means of Learning About Quality and/or Raising Some Reasonable Doubts". In Tommola, Jorma ; Gambier, Yves (éd.) (2006). *Translation and Interpreting: Training and Research*. Turku, Turun yliopisto – University of Turku, Department of English Translation Studies, pp. 37-49.
- Mackintosh, Jennifer (1995b). "A Review of Conference Interpreting: Practice and Translation". *Target* 7 (1), pp. 119-133.

- Mackintosh, Jennifer (2004). "How Interpreting Is Perceived by Users: Report on the Study Organised by AIIC's Research Committee". *AIIC.net*, créé le mardi 11 mars 2014, dernière mise à jour le mercredi 2 décembre 2015, <https://aiic.net/page/1404/how-interpreting-is-perceived-by-users/lang/1>, consulté le vendredi 13 juillet 2018.
- Marrone, Stefano (1993). "Quality: A Shared Objective". *The Interpreters' Newsletter*, 5, pp. 35-41.
- Martellini, Sara (2013). "Prosody in Simultaneous Interpretation: A Case Study for the German-Italian Language Pair". *The Interpreters' Newsletter*, 18, pp. 61-79.
- Martin, Anne (2005). "Interpreting from A to B: A Spanish case study". *Communication & Cognition*, 38 (1/2), pp. 83–100.
- Marzocchi, Carlo (2005). "On Norms and Ethics in the Discourse on Interpreting". *The Interpreters' Newsletter*, 13, pp. 87-107.
- Mayer, Horst Friedrich (1994). "Live Interpreting for Television and Radio". *The Jerome Quarterly*, 9 (2), p. 11.
- Meak, Lidia (1990). « Interprétation simultanée et congrès médical : Attentes et commentaires ». *The Interpreters' Newsletter*, 3, pp. 8-13.
- Mertens, Piet ; Simon, Anne C. (éd.) (2013). *Proceedings of the Prosody-Discourse Interface Conference 2013 (IDP-2013)*. Leuven, September 11-13. Leuven, FRANITALCO.
- Millán, Carmen ; Bartrina, Francesca (éd.) (2013). *The Routledge Handbook of Translation Studies*. Abingdon (Oxon) – New York, Routledge (Coll. "Routledge Handbooks in Applied Linguistics").
- Mizuno, Akira (1997). *Broadcast Interpreting in Japan: Some Theoretical and Practical Aspects*. Tokyo, Bilingual Centre, NHK Information Network.
- Moser, Peter (1995). "Survey on Expectations of Users of Conference Interpretation: Final Report". Vienne, S R Z Stadt- und Regionalforschung GmbH, rapport sans numéro, financé par l'AIIC, créé le mardi 2 juillet 2002, dernière mise à jour le mercredi 2 décembre 2015, <https://aiic.net/page/736/survey-on-expectations-of-users-of-conference-interpretation/lang/1>, consulté le vendredi 13 juillet 2018.
- Moser, Peter (1996). "Expectations of Users of Conference Interpretation". *Interpreting*, 1 (2), pp. 145-178, <https://doi.org/10.1075/intp.1.2.01mos>.
- Moser-Mercer, Barbara (1996). "Quality in Interpreting: Some Methodological Issues". *The Interpreters' Newsletter*, 7, pp. 43-55.
- Moser-Mercer, Barbara (1998). "Construct-ing Quality". In Hansen, Gyde ; Chesterman, Andrew ; Gerzymisch-Arbogast, Heidrun (éd.) (2009). *Efforts and Models in Interpreting and Translation Research: A Tribute to Daniel Gile*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins (Coll. "Benjamins Translation Library", 80), pp. 143-156, <https://doi.org/10.1075/btl.80.12mos>.

- Ng, Bee Chin (1992). "End-Users' Subjective Reaction to the Performance of Student Interpreters". *The Interpreter's Newsletter*, numéro spécial, 1, pp. 35-41.
- Oléron, Pierre ; Nanpon, Hubert (1965/2002). "Research into Simultaneous Translation". Traduction par Ruth Morris. In Pöchhacker, Franz ; Shlesinger, Miriam (éd.) (2002). *The Interpreting Studies Reader*. Londres – New York, Routledge (Coll. "Routledge Language Readers"), pp. 42-51.
- Picken, Catriona (éd.) (1993). *Translation: The Vital Link. 6-13 August 1993, Brighton. Proceedings of the XIII FIT World Congress*. Vol. 2. Brighton, Institute of Translation and Interpreting.
- Pignataro, Clara ; Velardi, Silvia (2013). "The Quest for Quality Assessment Criteria in Media Interpreting". In García Becerra, Olalla ; Pradas Macías, E. Macarena ; Barranco-Droege, Rafael (éd.) (2013). *Quality in Interpreting: Widening the Scope*. Vol. 1. Grenade, Comares, pp. 129-147.
- Pöchhacker, Franz (1994). *Simultandolmetschen als komplexes Handeln: Ein Theorie- und Beschreibungsrahmen, dargestellt an einer Fachkonferenz*. Tübingen, Gunter Narr (Coll. "LiP: Language in Performance", 10).
- Pöchhacker, Franz (1997). "Clinton Speaks German: A Case Study of Live Broadcast Simultaneous Interpreting". In Snell-Hornby, Mary ; Jettmarová, Zuzana ; Kaindl, Klaus (éd.) (1997). *Translation As Intercultural Communication: Selected Papers from the EST Congress, Prague 1995*. Amsterdam – Philadelphie, John Benjamins (Coll. "Benjamins Translation Library", 20), pp. 207-216, <https://doi.org/10.1075/btl.20.21poc>.
- Pöchhacker, Franz (2001). "Quality Assessment in Conference and Community Interpreting". *Meta*, 46 (2), pp. 410-425, <https://doi.org/10.7202/003847ar>.
- Pöchhacker, Franz (2004). *Introducing Interpreting Studies*. Londres – New-York, Routledge.
- Pöchhacker, Franz (2007). "Coping With Culture in Media Interpreting". *Perspectives*, 15 (2), pp. 123-142, <https://doi.org/10.1080/13670050802153798>.
- Pöchhacker, Franz (2011). "Researching TV Interpreting: Selected Studies of US Presidential Material." *Television Interpreting*, numéro spécial de *The Interpreters' Newsletter*, 16, pp. 21-36.
- Pöchhacker, Franz (2012). "Interpreting Quality: Global Professional Standards?". In Ren, Wen (éd.) (2012). *Interpreting in the Age of Globalization: Proceedings of the 8th National Conference and International Forum on Interpreting*, Beijing, Foreign Language Teaching and Research Press, pp. 305-318.
- Pöchhacker, Franz (2018). "Media Interpreting: From User Expectations to Audience Comprehension". In Di Giovanni, Elena ; Gambier, Yves (éd.) (2018). *Reception Studies and Audiovisual Translation*. Amsterdam – New York, John Benjamins (Coll. "Benjamins Translation Library", 141), pp. 253-276, <https://doi.org/10.1075/btl.141>.

- Pöchhacker, Franz ; Shlesinger, Miriam (éd.) (2002). *The Interpreting Studies Reader*. Londres – New York, Routledge (Coll. "Routledge Language Readers").
- Pöchhacker, Franz ; Zwischenberger, Cornelia (2010/2016). "Survey on Quality and Role: Conference Interpreters' Expectations and Self-Perceptions". *Aiic.net*, créé le lundi 15 mars 2010, dernière mise à jour le mercredi 2 décembre 2015, <https://aiic.net/page/3405/survey-on-quality-and-role-conference-interpreters-expectations-and-self-perceptions/lang/1>, consulté le vendredi 13 juillet 2018.
- Pradas Macías, E. Macarena (2006). "Probing Quality Criteria in Simultaneous Interpreting: The Role of Silent Pauses in Fluency". Traduction par Julian Bourne. *Interpreting*, 8 (1), pp. 25-43, <https://doi.org/10.1075/intp.8.1.03pra>.
- Pradas Macías, E. Macarena (2015). "User Awareness of Sui Generis Pause Patterns in Simultaneous Interpreting". In Zwischenberger, Cornelia ; Behr, Martina (éd.) (2015). *Quality in Interpreting: A Look Around and Ahead*. Berlin, Frank & Timme (Coll. „Transkulturalität – Translation – Transfer“, 19), pp. 67-88.
- Rander, Anni et Looms, Peter Olaf (2010). "The accessibility of television news with live subtitling on digital television." *Proceedings of the 8th international interactive conference on Interactive TV&Video, Tampere, Finland, June 9th-11th, 2010*. Association for Computing Machinery, Inc. New York : Etats-Unis. pp. 155-160
- Ren, Wen (éd.) (2012). *Interpreting in the Age of Globalization: Proceedings of the 8th National Conference and International Forum on Interpreting, Beijing, Foreign Language Teaching and Research Press*.
- Renard, Élisabeth (éd.) (2016). *SCIC Customer Satisfaction Survey: Interpretation Services, November 2015*. S. l., Commission européenne, SCIC, Unité C3.
- Rennert, Sylvi (2010). "The Impact of Fluency on the Subjective Assessment of Interpreting Quality". *The Interpreters' Newsletter*, 15, pp. 101-115.
- Schäffner, Christina (1998) (éd.). *Translation and Norms*. Clevedon – Philadelphie, Multilingual Matters (Coll. "Current Issues in Language and Society", vol.5, n° 1&2).
- Schjoldager, Anne (1995a). "An Exploratory Study of Translational Norms in Simultaneous Interpreting: Methodological Reflections". In Pöchhacker, Franz ; Shlesinger, Miriam (éd.) (2002). *The Interpreting Studies Reader*. Londres – New York, Routledge (Coll. "Routledge Language Readers"), pp. 300-311.
- Schwarthorner, Michaela (2010). *Mediendolmetschen aus Zuschauer- und Zuhörersicht am Beispiel der Amtsantrittsrede von Präsident Obama*. Mémoire de master, Universität Wien, Zentrum für Translationswissenschaft.
- SCIC (2018). Customer Satisfaction Survey. Interpretation Services, Nov. – Dec. 2017.
- Seeber, Kilian G. (2014). "Simultaneous interpreting into a B language considerations for trainers and trainees". Conference paper, Translata II, Innsbruck.

- Seel, Olaf-Immanuel (2005). "Non-verbal means as culture-specific determinants that favour directionality into the foreign language in simultaneous interpreting". *Communication & Cognition*, 38 (1/2), pp. 63-82.
- Seleskovitch, Danica (1968). *L'interprète dans les conférences internationales : Problèmes de langage et de communication*. Préface par Constantin Andronikof et Maurice Gravier. Paris, Minard Lettres Modernes (Coll. « Cahiers Champollion », 1).
- Seleskovitch, Danica (1975). *Langage, langues et mémoire : Étude de la prise de note en interprétation consécutive*. Paris, Lettres Modernes Minard (Coll. « Cahiers Champollion », 2).
- Seleskovitch, Danica (1986). "Comment: 'Who Should Assess an Interpreter's Performance?'". *Multilingua*, 5 (4), p. 236.
- Seleskovitch, Danica (1988). *Der Konferenzdolmetscher: Sprache und Kommunikation*. Traduction par Inge Haas. Heidelberg, Groos (Coll. „Textcontext: Beiheft“, 2).
- Seleskovitch, Danica ; Lederer, Marianne (1984/1986). *Interpréter pour traduire*. 2e éd. Paris, Didier Érudition (Coll. « Publications de la Sorbonne : Littératures », 10 et « Traductologie », 1).
- Seleskovitch, Danica ; Lederer, Marianne (1989/2002). *Pédagogie raisonnée de l'interprétation*. 2e éd. Paris – Bruxelles, Commission européenne, Didier Érudition (Coll. « Traductologie », 4) et Opoce.
- Shinzaki, Ryuko (2017). [en japonais] "Simultaneous and Consecutive Interpretations from the Perspective of Listeners". *Interpreting and Translation Studies*, 17, pp. 167-186. Cité par Gile (2018).
- Shlesinger Miriam (1989) "Extending the Theory of Translation to Interpretation: Norms As a Case in Point". *Target*, 1 (1), pp. 111-115, <https://doi.org/10.1075/target.1.1.09shl>.
- Shlesinger, Miriam (1994). "Intonation in the Production and Perception of Simultaneous Interpretation". In Lambert, Sylvie ; Moser-Mercer, Barbara (éd.) (1994). *Bridging the Gap: Empirical Research in Simultaneous Interpretation*, Amsterdam – Philadelphie, John Benjamins (Coll. "Benjamins Translation Library", 3), pp. 225-236, <https://doi.org/10.1075/btl.3.17shl>.
- Snell-Hornby, Mary ; Jettmarová, Zuzana ; Kaindl, Klaus (éd.) (1997). *Translation As Intercultural Communication: Selected Papers from the EST Congress, Prague 1995*. Amsterdam – Philadelphie, John Benjamins (Coll. "Benjamins Translation Library", 20).
- Snell-Hornby, Mary ; Pöchhacker, Franz ; Kaindl, Klaus (éd.) (1994). *Translation Studies: An Interdiscipline*. Amsterdam – Philadelphie, John Benjamins (Coll. "Benjamins Translation Library", 2).
- Soler Caamaño, Emma (2006). La calidad en formación especializada en interpretación: Análisis de los criterios de evaluación de un jurado en un posgrado de interpretación

- de conferencia médica. Thèse de doctorat, Universitat Pompeu Fabra. Cité par De Gregoris (2015 : 58).
- Springer, Rafał (2009). *Rola(e) tłumacza środowiskowego a standardy zawodowe i etyka* [Rôle(s) de l'interprète de service public vis-à-vis des normes professionnelles et de la déontologie]. Mémoire de master, Université de Varsovie, Département de Linguistique appliquée.
- Stenzl, Catherine (1983). *Simultaneous Interpretation: Groundwork Towards a Comprehensive Model*. Mémoire de master, University of London, Birkbeck College, Department of Applied Linguistics.
- Straniero Sergio, Francesco (1999). "The Interpreter on the (Talk) Show: Interaction and Participation Frameworks". *The Translator*, 5 (2), pp. 303-326, <https://doi.org/10.1080/13556509.1999.10799046>.
- Straniero Sergio, Francesco (2003). "Norms and Quality in Media Interpreting: The Case of Formula One Press-Conferences", *The Interpreters' Newsletter*, 12, pp. 135-174.
- Stolz, Birgit (1997). "Quality of Media Interpreting: A Case Study". In Gambier, Yves ; Gile, Daniel ; Taylor, Christopher (éd.) (1997). *Conference Interpreting: Current Trends in Research. Proceedings of the International Conference on Interpreting: What Do We Know and How?* Amsterdam – Philadelphie, John Benjamins (Coll. "Benjamins Translation Library", 23), pp. 194-197, <https://doi.org/10.1075/btl.23.12sne>.
- Tiselius, Elisabet (2005). *An Investigation of Two Methods for Measuring Interpreting Performance and Studying Expertise in Interpreting*. Mémoire de master, Stockholms universitet, Centrum för Tvåspråkighetsforskning.
- Tiselius, Elisabet (2009). "Revisiting Carroll's Scales". In Angelelli, Claudia V. ; Jacobson, Holly E. (éd.) (2009). *Testing and Assessment in Translation and Interpreting Studies: A Call for Dialogue Between Research and Practice*. Amsterdam – Philadelphie, John Benjamins (Coll. "American Translators Association Scholarly Monograph Series", 14), pp. 95-121, <https://doi.org/10.1075/ata.xiv.07tis>.
- Tiselius, Elisabet (2013). *Experience and Expertise in Conference Interpreting: An Investigation of Swedish Conference Interpreters*. Thèse de doctorat, University of Bergen, Department of Foreign Languages.
- Tiselius, Elisabet (s.d.). "How to Assess Interpreting". [Interpretings.net](https://interpretings.net), date de création inconnue, dernière mise à jour le dimanche 22 juillet 2018, <https://interpretings.net/2013/03/20/how-to-assess-interpreting/>, consulté le dimanche 22 juillet 2018.
- Tommola, Jorma ; Gambier, Yves (éd.) (2006). *Translation and Interpreting: Training and Research*. Turku, Turun yliopisto – University of Turku, Department of English Translation Studies.

- Toury, Gideon (1980). *In Search of a Theory of Translation*. Tel-Aviv, The Porter Institute for Poetics and Semiotics (Coll. "Targum: Studies in Translation Theory", 2).
- Toury, Gideon (1985). "A Rationale for Descriptive Translation Studies". In Hermans, Theo (éd) (1985). *The Manipulation of Literature: Studies in Literary Translation*. Londres – Sidney, Croom Helm, pp. 16-41.
- Toury, Gideon (1995). *Descriptive Translation Studies – and Beyond*. Amsterdam – Philadelphie, John Benjamins (Coll. "Benjamins Translation Library", 4), <https://doi.org/10.1075/btl.4>.
- Toury, Gideon (1998). "A Handful of Paragraphs on 'Translation' and 'Norms'". In Schäffner, Christina (1998) (éd.). *Translation and Norms*. Clevedon – Philadelphie, Multilingual Matters (Coll. "Current Issues in Language and Society"), pp. 10-32, <https://doi.org/10.1080/13520529809615501>.
- Tryuk, Małgorzata (2006). *Przekład ustny środowiskowy* [L'interprétation de service public]. Varsovie, Wydawnictwo Naukowe PWN (Coll. "Mity i Rzeczywistość").
- Tsagari, Dina ; van Deemter, Roelof (éd.) (2013). *Assessment Issues in Language Translation and Interpreting*. Francfort-sur-le-Main, Peter Lang (Coll. "Language Testing and Evaluation", 29), <https://doi.org/10.3726/978-3-653-02510-1>.
- Tsuruta, Chikako (2011). "Broadcast Interpreters in Japan: Bringing News to and from the World". *The Interpreters' Newsletter*, 16 (11), pp. 157-173.
- Van De Mierop, Dorien ; Bevilacqua, Giovanni ; Van Hove, Lotte (2012). "Negotiating Discursive Norms: Community Interpreting in a Belgian Rest Home". *Interpreting*, 14 (1), pp. 23-54, <https://doi.org/10.1075/intp.14.1.02mie>.
- Viennot, Bérengère, interviewée par Sonia Devillers dans l'Instant M sur France Inter, « Comment les médias peuvent-ils traduire l'anglais de Donald Trump ? », 22 janvier 2019 à 9h40.
- von Müllmann, Sybille (2002). « Dolmetschen im Medium Fernsehen ». Interview. Propos recueillis par Sylvia Kalina. In Best, Joanna ; Kalina, Sylvia (éd.) (2002). *Übersetzen und Dolmetschen: Eine Orientierungshilfe*. Tübingen – Bâle, A. Francke (Coll. « UTB: Uni-Taschenbücher », 2329), pp. 279-286.
- Vuorikoski, Anna-Riitta (1993). "Simultaneous Interpretation: User Experience and Expectations". In Picken, Catriona (éd.) (1993). *Translation: The Vital Link. 6-13 August 1993, Brighton. Proceedings of the XIII FIT World Congress*. Vol. 2. Brighton, Institute of Translation and Interpreting, pp. 317-327.
- Vuorikoski, Anna-Riitta (1995b). "Simultaneous Interpreting As Experienced by the Audience". In Krawutschke, Peter (éd.) (1995). *Connections: Proceedings of the 36th Annual Conference of the American Translators Association*. Medford (NJ), Information Today, pp. 165-174.

- Vuorikoski, Anna-Riitta (1998). "User Responses to Simultaneous Interpreting". In Bowker, Lynne ; Cronin, Michael ; Kenny, Dorothy ; Jennifer Pearson (éd.) (1998). *Unity in Diversity? Current Trends in Translation Studies*. Manchester, St. Jerome, pp. 187-194.
- Wadensjö, Cecilia (2011). "Interpreting in Theory and Practice: Reflections About an Alleged Gap". In Alvstad, Cecilia ; Hild, Adelina ; Tiselius, Elisabet (éd.) (2011). *Communication & Cognition Methods and Strategies of Process Research: Integrative Approaches in Translation Studies*, John Benjamins (Coll. "Benjamins Translation Library", 94), pp. 13-21, <https://doi.org/10.1075/btl.94.04wad>.
- Wallmach, Kim (2000). "Examining Simultaneous Interpreting Norms and Strategies in a South African Legislative Context: A Pilot Corpus Analysis". *Language Matters*, 31 (1), pp. 198-221, <https://doi.org/10.1080/10228190008566165>.
- Will, Martin (2013). „Mediendolmetschen als eigenständiges Berufsbild: Spezifische Kriterien und ihre Berücksichtigung in der Praxis“. *Scientific Bulletin of the Politehnica University of Timișoara: Transactions on Modern Languages*, 12 (1-2), pp. 43-60.
- Wu, Shao-Chuan (2010). *Assessing Simultaneous Interpreting: A Study on Test Reliability and Examiners' Assessment Behaviour*. Thèse de doctorat, Newcastle University, School of Modern Languages.
- Zwischenberger, Cornelia (2010). "Quality Criteria in Simultaneous Interpreting: An International vs. a National View". *The Interpreters' Newsletter*, 15, pp. 127-142.
- Zwischenberger, Cornelia (2013). *Qualität und Rollenbilder beim simultanen Konferenzdolmetschen*. Berlin, Frank & Timme (Coll. „Transkulturalität – Translation – Transfer“, 1).
- Zwischenberger, Cornelia (2015). "Simultaneous Conference Interpreting and a Supernorm That Governs It All". *Meta*, 60 (1), pp. 90-111, <https://doi.org/10.7202/1032401ar>.
- Zwischenberger, Cornelia ; Behr, Martina (2015). "A Look Around and Ahead: Manifestations and Interpretations of Quality in Interpreting". In Zwischenberger, Cornelia ; Behr, Martina (éd.) (2015). *Quality in Interpreting: A Look Around and Ahead*. Berlin, Frank & Timme (Coll. „Transkulturalität – Translation – Transfer“, 19), pp. 7-14.
- Zwischenberger, Cornelia ; Behr, Martina (éd.) (2015). *Quality in Interpreting: A Look Around and Ahead*. Berlin, Frank & Timme (Coll. „Transkulturalität – Translation – Transfer“, 19).
- Zybatow, Lew N. ; Petrova, Alena ; Ustaszewski, Michael (éd.) (2012). *Translationswissenschaft: Alte und neue Arten der Translation in Theorie und Praxis. Tagungsband der 1. Internationalen Konferenz TRANSLATA. Translationswissenschaft: Gestern? Heute? Morgen? 12-14 Mai 2011, Innsbruck. Translation Studies: Old and New Types of Translation in Theory and Practice. Proceedings of the 1st International Conference TRANSLATA. Translation & Interpreting Research: Yesterday? Today? Tomorrow? May 12-14, 2011, Innsbruck*. Francfort-sur-le-Main, Peter Lang (Coll. „Forum: Translationswissenschaft“, 16).

VIII. Annexes

Annexe i : Lexique

AIIC : Association internationale des interprètes de conférence.

appariement des voix : sélection d'un interprète ayant une voix semblable à celle de l'orateur·trice, notamment en matière de sexe/genre et d'âge.

bouton toussoir (*cough button*) : sur les consoles d'interprétation, ce bouton permet de désactiver momentanément la transmission du son (par exemple pour masquer un bruit parasite, comme une quinte de toux, d'où le nom).

cabine : La cabine d'interprétation est une pièce insonorisée et équipée de consoles, casques et microphones pour l'interprétation simultanée. Le terme « cabine » s'utilise aussi par métaphore pour désigner, dans un contexte donné, l'ensemble des interprètes d'une certaine langue maternelle, par exemple : « la cabine française », « la cabine allemande ».

CACL : *Committee on Admissions and Language Classification*, comité qui examine les candidatures d'interprètes souhaitant devenir membres de l'AIIC.

CETRA : Centre de traductologie de l'université de Louvain (Centre for Translation Studies of the KU Leuven Faculty of Arts). Le CETRA organise chaque année une université d'été (Research Summer School) destinée aux doctorant·e·s en traductologie.

chuchotée : interprétation simultanée réalisée sans cabine. C'est particulièrement difficile puisque l'interprète ne bénéficie pas de l'isolation sonore de la cabine, ille entend donc tous les bruits ambiants, et doit parler à volume sonore réduit pour ne pas couvrir l'original (d'où le nom de « chuchotée »).

CIUTI : Conférence internationale permanente d'instituts universitaires de traducteurs et d'interprètes. Association sans but lucratif. Le but de la CIUTI et de ses membres est de veiller à assurer une excellente qualité dans la formation des traducteurs et des interprètes.¹¹³

consécutive : Mode d'interprétation dans lequel l'interprète restitue la traduction après chaque intervention de l'orateur·trice ; la longueur des morceaux ainsi traduits varie entre 3 et 10 minutes. Aucun équipement n'est nécessaire pour ce type d'interprétation.¹¹⁴

consécutive simultanée : « Cette technique [...] consiste à enregistrer le discours original à l'aide d'un dictaphone numérique pour permettre à l'interprète, muni d'écouteurs, de le réécouter et le reproduire en simultanée. » (Hamidi et Pöchhacker 2007). Technique lancée par Michele Ferrari (SCIC) en 1999 (Ferrari 2001).

directionnalité : « sens » de l'interprétation, depuis quelle langue et vers quelle langue en particulier, depuis ou vers la langue maternelle de l'interprète.

doublage : Remplacement de la bande sonore originale d'un film par une autre bande sonore, qui donne le dialogue des personnages dans une autre langue, tout en s'efforçant de

¹¹³ <https://www.ciuti.org/qui-sommes-nous/notre-profil/?lang=fr>

¹¹⁴ Définition adaptée à partir du site web de Edgar Weiser, weiser.fr/glossaire.html

respecter le mouvement de leurs lèvres.¹¹⁵ Le doublage est généralement réalisé par des acteurs, et la bande son d'origine est inaudible.

ESIT : École supérieure d'interprètes et de Traducteurs, Paris 3 Sorbonne Nouvelle.

FTI : Faculté de Traduction et d'Interprétation, Genève. Anciennement ETI.

inter/intrasyntaxique : une pause intersyntaxique est placée entre deux unités syntaxiques ; une pause intrasyntaxique est insérée à l'intérieur d'une unité syntaxique.

ISIT : établissement d'enseignement supérieur en traduction, interprétation et management interculturels, situé à Paris. Anciennement Institut supérieur d'interprétation et traduction, d'où le sigle.

ISTI : École de Traduction et Interprétation ISTI-Cooremans. Anciennement Institut Supérieur de Traducteurs et d'Interprètes, d'où le sigle. Université Libre de Bruxelles, Faculté de Lettres, Traduction et Communication.

ITI-RI : Institut de Traducteurs, d'Interprètes et de Relations internationales, université de Strasbourg.

langue A : la langue maternelle de l'interprète (ou une autre langue rigoureusement équivalente à une langue maternelle), vers laquelle il travaille à partir de toutes ses autres langues de travail. Tout interprète de conférence doit avoir au moins une langue A mais peut en avoir plusieurs.¹¹⁶

langue B : langue dont l'interprète, sans qu'elle soit sa langue maternelle, a une maîtrise parfaite et vers laquelle il travaille à partir d'une ou plusieurs de ses autres langues.¹¹⁶ Également appelée « retour ». Beaucoup d'interprètes n'ont pas de langue B et travaillent uniquement vers leur langue A. Il est possible mais rare d'avoir plus d'une langue B.

langue C : langue dont l'interprète a une compréhension totale ; il travaille à partir de cette langue mais pas vers cette langue.

pivot : l'interprète qui fournit une interprétation "relais" pour ses collègues.¹¹⁶

relais : un interprète transmet des propos, prononcés dans une langue source qu'il ne connaît pas, en passant par l'interprétation effectuée vers une langue qu'il connaît par un interprète "pivot". C'est, en quelque sorte, une "traduction de traduction".¹¹⁶

retour : voir « langue B ».

simultanée : mode d'interprétation dans lequel l'interprète traduit simultanément les propos prononcés. L'interprétation ou traduction simultanée se pratique dans une cabine insonorisée. La simultanée requiert un équipement de sonorisation (casques et microphones).¹¹⁶

¹¹⁵ www.larousse.fr

¹¹⁶ Définition adaptée à partir du site web de Edgar Weiser, weiser.fr/glossaire.html

surimpression vocale ou *voice over* : la surimposition de la voix de la langue d'arrivée sur celle de la langue de départ. Egalement appelé demi-doublage. La traduction est préparée puis lue en synchronie avec les images.¹¹⁷ Le texte source reste audible, à un volume moindre. La surimpression vocale est réalisé en général par des journalistes ou des interprètes, notamment pour des émissions, reportages ou *talk-shows*. N.B. bien que le terme *voice over* soit importé de l'anglais, son acception en langue anglaise est légèrement différente.

validité : qualité d'une analyse (ou de l'une ou l'autre de ses composantes) qui décrit ou mesure adéquatement les messages ou les contextes de production et de réception auxquels elle a été appliquée.¹¹⁸

validité écologique : validité d'une analyse menée dans l'environnement le plus semblable possible à la réalité.¹¹⁸

VKD : *Verband der Konferenzdolmetscher*, association professionnelle allemande pour les interprètes de conférence.

voice matching : voir « appariement des voix ».

web streaming : diffusion sur Internet.

¹¹⁷ Définition adaptée de Gambier 2004 : 3.

¹¹⁸ <https://www.cairn.info/l-analyse-de-contenu-des-medias--9782804153014-page-399.htm>

Annexe ii : Liste des paramètres

I. Commentaires sur le discours de l'interprète : forme

I.1. Rendu : forme textuelle, y compris :

- lexique
- registre, humour, style, liaisons et répétitions
- grammaire et syntaxe
- calques
- idiomatismes

I.2. Rendu : forme vocale et rythmique, y compris :

- décalage
- débit
- régularité
- fluidité
- autocorrections
- hésitations
- « euh »
- silences
- accent, élocution et intelligibilité
- timbre et fréquence de la voix
- intonation
- sons parasites produits par l'interprète et gestion du micro

II. Commentaires sur le discours de l'interprète : fond

II.1. Contenu informationnel, y compris :

- structure logique, cohérence
- précision, exhaustivité, fidélité à l'original

III. Commentaires sur le produit fini dans son ensemble : paramètres modulables par l'interprète

III.1. Impression générale et préférence générale

III.2. Agrément et facilité d'écoute, caractère captivant et convaincant

III.3. Charge émotionnelle

III.4. Clarté et transmission du message

III.5. Attitude de l'interprète et tactiques d'interprétation

III.6. Image de la personnalité de l'orateur·trice à travers l'interprétation

IV. Commentaires sur le produit fini dans son ensemble : paramètres ne dépendant pas de la prestation de l'interprète

IV.1. Caractéristiques inhérentes à l'interprétation simultanée

IV.2. Équilibre des volumes orateur·trice et interprète

IV.3. Qualité technique du son

IV.4. *Voice matching* ou AIIC : Association internationale des interprètes de conférence.

appariement des voix*

IV.5 Impression générale ne dépendant pas de l'interprète

V. Commentaires sur les conditions de production de l'interprétation

V.1. Conditions « environnementales » : prestation réalisée en direct ou non, avec ou sans préparation, avec ou sans texte

V.2. Conditions textuelles : langue et difficulté du discours source

V.3. Caractéristiques de l'interprète (y compris combinaison linguistique)

VI. Attitude de l'auditeur·trice et contexte de l'écoute¹¹⁹

VI.1 Confiance de l'auditeur·trice

¹¹⁹ Cette liste a dû être remaniée à plusieurs reprises, ce qui explique que le paramètre VI.2 ait disparu car il n'était finalement pas pertinent.

VI.3 Empathie avec l'interprète et admiration pour son travail

VI.4 Références à d'autres auditeur·trice·s potentiel·le·s

VI.5 Empathie avec les collègues qui pourraient travailler en relais

VI.6 Attentes des auditeur·trice·s vis-à-vis de l'interprétation et du rôle de l'interprète

VI.7 Écoute (de l'interprète et/ou de l'original)

VI.8 Compétences d'évaluation

VI.9 Conditions d'évaluation

Annexe iii : Panel de participant·e·s non-interprètes (PNI)

tableau 21, répartition des PNI

sous-groupe 1 : amis et famille	sous-groupe 2 : connaissances au second degré	sous-groupe 3 : inconnus
P1.01	P1.05	P1.02
P1.03	P1.06	P1.09
P1.04	P1.07	P1.10
P2.05	P1.08	P2.01
P2.06	P2.02	P2.03
P3.02	P2.07	P2.04
P4.02	P2.15	P2.08
P5.01	P2.16	P2.09
P6.02	P3.01	P2.10
	P4.01	P2.11
	P4.08	P2.12
	P4.09	P2.13
	P5.03	P2.14
	P5.06	P3.03
	P6.04	P3.04
	P6.05	P3.05
	P6.06	P3.06
		P3.07
		P3.08
		P3.09
		P3.10
		P4.03
		P4.04
		P4.05
		P4.06
		P4.07
		P5.02
		P5.04
		P5.05
		P5.07
		P5.08
		P6.01
		P6.03
		P6.07
		P6.08
		P6.09
<i>total</i>	<i>9</i>	<i>36</i>

tableau 22, catégories socio-professionnelles des PNI

catégorie INSEE	nombre de PNI
21 Artisans	3
22 Commerçants et assimilés	1
23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	1
31 Professions libérales	1
33 Cadres de la fonction publique	1
34 Professeurs, professions scientifiques	3
35 Professions de l'information, des arts et du spectacle	3
37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	3
38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	1
43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social	1
45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	1
47 Techniciens	1
52 Employés civils et agents de service de la fonction publique	4
53 Policiers et militaires	2
55 employés de commerce	1
56 Personnels des services directs aux particuliers	1
63 Ouvriers qualifiés de type artisanal	2
65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	1
74 anciens cadres	4
75 Anciennes professions intermédiaires	6
77 Anciens employés	3
84 Elèves, étudiants	11
85 Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)	5
42 Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	1
62 Ouvriers qualifiés de type industriel	1

tableau 23, tranches d'âges des PNI

tranche d'âge	nombre de PNI
15-19	7
20-29	14
30-39	12
40-49	2
50-59	8
60-69	11
70-79	6
80-89	1
90-99	1

tableau 24, langues maternelles des PNI

langue maternelle	nombre de PNI
français	54
bilingue français + une autre langue	5
allemand	1
anglais	1
néerlandais	1

Annexe iv : Relevé des termes employés par les PNI pour désigner l'interprète

Voici un relevé des termes employés par les PNI pour désigner l'interprète et l'interprétation. Ces termes sont classés par champ lexical.

- Traduction : celle qui traduit ; celui qui fait la traduction ; celui qui traduit ; la dame qui traduit ; les dames qui ont traduit ; la fille qui traduisait ; la pauvre dame qui fait la traduction ; le type qui traduit en français ; personne qui fait la traduction ; personne qui traduit ; retraduit (participe passé, impersonnel) ; traducteur ; traducteurs ; traduction ; traduction anglais vers français ; traduction française ; traductions ; traductrice ; traduire ; traduisaient ; traduisait ; traduise ; traduisent ; traduit ; traduit (indicatif présent, impersonnel) ; traduit (indicatif présent, personnel) ; traduit (participe passé, impersonnel) ; traduit (passé composé, personnel) ; traduit (passé surcomposé, personnel) ; traduit mot pour mot (indicatif présent, personnel) ; traduite ; traduites ; traduites (participe passé, impersonnel) ; traduites (passé surcomposé, personnel).
- Langue écrite : retranscrire (les émotions) ; retranscrit (le discours) ; retranscrites ; sous-titré ; texte.
- Interprétation : interprétation¹²⁰ ; écouter, traduire et parler en même temps ; entendre l'orateur et parler en même temps en décalé ; interprétariat ; interprétation française ; interprète ; interprété (participe passé, impersonnel) ; interprété (passé composé, personnel) ; interprète (indicatif présent) ; interprète (substantif) ; interprètes.
- Termes génériques : la dame ; la fille ; le monsieur ; la personne ; la personne qui parlait.
- Simultanéité : au fur et à mesure ; au même moment ; dans la foulée ; de manière spontanée, à la seconde ; de manière spontanée, directe ; directement ; du direct ; en direct ; en live ; en même temps qu'elles entendaient la bande ; fait en direct ; faite en

¹²⁰ N.B. : Le terme « interprétation » ici doit être envisagé avec prudence car il recouvre au moins deux acceptions différentes. En contexte, il semble que les PNI fassent souvent référence à l'interprétation non pas au sens de transfert linguistique mais plutôt comme « action d'expliquer, de chercher à rendre compréhensible ce qui est dense, compliqué ou ambigu ; résultat de cette action. Commentaire, déchiffrement, élucidation » (ATILF CNRS).

direct ; faite en live ; immédiateté ; instantané ; presque en temps réel ; presque instantané ; presque simultané.

- Langue : celui qui explique en français ; commentaire ; explication ; explique ; le français ; le message en français ; récapitule ; transmet ; transmettre ; vocabulaire.
- Langue orale : celui qui parle en français ; discours ; intervention ; la voix française ; répéter ; sous-traitance de paroles ; transmis le discours.
- Traduction et/ou interprétation : adapte le discours ; passer d'une langue à l'autre ; retransmet ; retransmet les mots ; transmet ; transmettre ; transmis le discours ; version française.
- Médias, dont cinéma : doublage ; doublure ; journaliste ; journalistes ; reportage ; voix off.

Le tableau 25 ci-dessous indique la répartition entre ces différents domaines. Les pourcentages des occurrences sont donnés par rapport au nombre de fois où l'interprétation a été désignée, tous termes confondus (604). Les pourcentages des PNI sont donnés par rapport au nombre total de PNI (62). Le total des pourcentages dépasse 100 % car certain·e·s PNI ont employé différents termes relevant de différents champs lexicaux ; ils sont donc comptabilisés dans plus d'un domaine.

tableau 25, champs lexicaux employés par les PNI pour désigner l'interprétation

champ lexical	nombre de PNI	% des PNI	occurrences	% des occurrences
traduction	58	93,5 %	416	68,9 %
langue écrite	10	16,1 %	15	2,5 %
interprétation	13	21,0 %	53	8,8 %
termes génériques	8	12,9 %	8	1,3 %
simultanéité	13	21,0 %	28	4,6 %
langue	14	22,6 %	19	3,1 %
langue orale	15	24,2 %	27	4,5 %
traduction et/ou interprétation	12	19,4 %	14	2,3 %
médias	11	17,7 %	24	4,0 %
<i>total</i>	<i>n/a</i>	<i>n/a</i>	<i>604</i>	<i>100 %</i>

Il y a une certaine variabilité entre les trois groupes de PNI. Pour certains champs lexicaux, la répartition correspond de manière plus ou moins proportionnelle à la répartition des groupes au sein de l'échantillon total (un septième pour le groupe 1 qui connaît l'enquêtrice,

un peu moins d'un tiers pour le groupe 2 qui ne connaît pas directement l'enquêtrice et plus de la moitié pour le groupe 3 qui ne connaît pas du tout l'enquêtrice). C'est le cas pour les champs lexicaux suivants : traduction, langue et langue orale. En revanche, on constate un déséquilibre pour d'autres champs lexicaux :

- Le groupe 1 n'emploie pas du tout le champ lexical des médias ;
- Les termes « doublage » et « doublure » sont employés par 6 PNI issus des groupes 2 et 3 ; l'interprète est un·e « journaliste » qui effectue un « reportage » ou constitue une « voix off » pour 5 PNI (dont 4 du groupe 3 et 1 du groupe 2) ;
- Le groupe 3 est sous-représenté pour les champs lexicaux de l'interprétation et de la langue écrite, par opposition aux groupes 1 et 2 qui sont surreprésentés pour ces deux champs. Notons toutefois que le champ lexical de la langue écrite ne représente que 2,5 % des désignations, et celui de l'interprétation, un peu moins de 9 %.

Annexe v : Écoute de l'interprétation et/ou de l'original (PNI)

20 PNI ont indiqué s'elles écoutaient la version française seule ou s'elles essayaient aussi d'écouter l'original. La répartition est indiquée dans le tableau 26 ci-dessous. Certain·e·s PNI ont mentionné ce point à propos de plus d'un extrait, voire ont donné des indications différentes à différents moments pour le même extrait (par exemple P1.04) ; c'est pourquoi elles apparaissent plus d'une fois.

tableau 26, écoute de l'interprétation et/ou de l'original (PNI)

PNI	écoute (/ nb. total d'écoutes pendant l'entretien)	écoute (/nb. d'écoutes de l'extrait)	écoute de l'original / du français	extrait
P1.04	1 sur 4	1 sur 2	français	E1.2
P1.05	1 sur 4	1 sur 2	français	E1.1
P1.06	1 sur 4	1 sur 2	français	E1.1
P1.07	1 sur 4	1 sur 2	français	E1.2
P4.07	fin de l'entretien	2 sur 2	français	E4.1
P5.01	1 sur 4	1 sur 2	français	E5.2
P5.01	4 sur 4	2 sur 2	français	E5.2
P5.02	2 sur 4	2 sur 2	français	E5.2
P5.04	1 sur 4	1 sur 2	français	E5.1
P5.08	2 sur 4	2 sur 2	français	E5.1
P5.02	3 sur 4	1 sur 2	français	E5.1
P5.02	1 sur 4	1 sur 2	original	E5.2
P1.03	1 sur 4	1 sur 2	les deux	E1.2
P1.04	1 sur 4	1 sur 2	les deux	E1.2
P1.09	3 sur 4	1 sur 1	les deux	E1.1
P2.16	1 sur 6	1 sur 2	les deux	E2.3
P2.16	4 sur 6	2 sur 2	les deux	E2.4
P6.06	3 sur 6	1 sur 2	les deux	E6.3
P6.07	1 sur 6	1 sur 2	les deux	E6.3
P1.08	1 sur 4	1 sur 2	les deux	E1.1
P3.08	1 sur 4	1 sur 2	les deux	E3.2r
P5.04	3 sur 4	1 sur 2	les deux	E5.2
P6.04	3 sur 6	1 sur 2	les deux	E6.1a
P6.06	2 sur 6	2 sur 2	les deux	E6.1a
P4.09	3 sur 6	1 sur 2	les deux	E4.3
P4.01	3 sur 6	1 sur 2	les deux	E4.1

Annexe vi : Notes

Voici les notes attribuées aux extraits par les participant-e-s, sur une échelle de 1 (le plus mauvais) à 5 (le meilleur).

tableau 27, notes pour la série 1

participant-e ¹²¹	E1.1	E1.2
P1.01	3	5
P1.02	4	3
P1.03	4	5
P1.04	4	3
P1.05	5	5
P1.06	3	4
P1.08	4	3
P1.09	4	5
P1.10	4,5	3,5
<i>moyenne PNI</i>	<i>3,9</i>	<i>4,1</i>
<i>écart-type PNI</i>	<i>0,6</i>	<i>0,9</i>
PI2	—	4,5
PI5	—	4
PI7	4,5	5

tableau 28, notes pour la série 2

participant-e	E2.1	E2.2	E2.3	E2.4
P2.01	—	3	5	3
P2.02	2	—	4,5	3
P2.03	3	3	—	5
P2.04	3,5	4	—	4,5
P2.05	4	—	4	4
P2.06	4	—	4	3
P2.07	4	2	5	—
P2.08	3	—	4,5	4
P2.09	—	3	4	3
P2.10	2	3	—	5
P2.11	3	3	4	—
P2.12	—	1	3	3,5
P2.13	2	5	4	—
P2.14	1	3	—	4,5
P2.15	2	4	3	—
P2.16	—	2	3	4
P5.03	1	—	—	—
<i>moyenne PNI</i>	<i>2,7</i>	<i>3,0</i>	<i>4,0</i>	<i>3,9</i>
<i>écart-type PNI</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>0,7</i>	<i>0,7</i>
PI3	2	3	—	4
PI4	—	—	4	—

¹²¹ P1.07 a refusé de donner des notes aux extraits entendus.

tableau 29, notes pour la série 3

participant-e	E3.1	E3.2	E3.2q	E3.2r
P3.01	4	4	—	—
P3.02	3	5	—	—
P3.03	2	4	—	—
P3.04	2	4	—	—
P3.05	3	5	—	—
P3.06	2,5	5	—	—
P3.07	2	4	—	—
P3.09	3	4	—	—
P3.10	4	4	—	—
<i>moyenne PNI</i>	<i>2,8</i>	<i>4,3</i>	—	—
<i>écart-type PNI</i>	<i>0,7</i>	<i>0,5</i>	—	—
PI2	1	—	3,75	4
PI5	2	—	3,5	4

tableau 30, notes pour la série 4

participant-e	E4.1	E4.2	E4.3
P4.01	4	5	5
P4.02	4	3	5
P4.03	3,5	2	5
P4.04	3	4	5
P4.05	3	2	5
P4.06	4	1	3
P4.07	1	4	4
P4.08	1	4	3
P4.09	3,5	4,5	4,5
<i>moyenne PNI</i>	<i>3,0</i>	<i>3,3</i>	<i>4,4</i>
<i>écart-type PNI</i>	<i>1,1</i>	<i>1,3</i>	<i>0,8</i>
PI1	2,5	—	4,5
PI7	—	2,5	—

tableau 31, notes pour la série 5

participant·e	E5.1	E5.2
P5.01	4	5
P5.02	5	5
P5.03	2,5	4
P5.04	3	3
P5.05	4	2
P5.06	4	3
P5.07	5	4
P5.08	n/a ¹²²	5
<i>moyenne PNI</i>	<i>3,9</i>	<i>3,9</i>
<i>écart-type PNI</i>	<i>0,9</i>	<i>1,1</i>
PI1	4,5	3,5
PI2	4	3

tableau 32, notes pour la série 6

participant·e	E6.1	E6.1a	E6.1b	E6.2	E6.3
P6.1	5	—	—	2	4
P6.2	—	4,5	5	2	2,5
P6.3	—	3	4	2	4
P6.4	—	4	4,5	4,5	5
P6.5	2,5	—	—	4	4
P6.6	4	—	—	4	3
P6.7	—	3	4	3	4
P6.8	4	—	—	4	4
P6.9	4	—	—	4	3
<i>moyenne PNI</i>	<i>3,9</i>	<i>3,6</i>	<i>4,4</i>	<i>3,3</i>	<i>3,7</i>
<i>écart-type PNI</i>	<i>0,8</i>	<i>0,6</i>	<i>0,4</i>	<i>1,0</i>	<i>0,7</i>
PI6	—	4	4,5	2,5	4

¹²² Cette participant·e a refusé de noter l'interprétation en disant qu'elle ne pouvait le faire car elle n'entendait pas l'original.

Annexe vii : Répartition des paramètres chez les participant·e·s non-interprètes (PNI)

Les quatre tableaux ci-dessous indiquent la répartition des commentaires pour les trois sous-groupes de PNI :

- sous-groupe 1 : connaissant personnellement l'enquêtrice (9 personnes) ;
- sous-groupe 2 : ne la connaissant probablement pas (17 personnes) ;
- sous-groupe 3 : ne la connaissant assurément pas (36 personnes).

La lecture des chiffres tiendra compte du fait que les trois sous-groupes sont de tailles différentes.

tableau 33, nombre de commentaires avant/après la question, par sous-groupe de PNI

sous-groupe → nombre de commentaires ↓	1	2	3	total
avant la question ¹²³	19	111	168	298
après la question	171	326	570	1067
total	190	437	738	1365

tableau 34, % de commentaires avant/après la question, par sous-groupe de PNI

sous-groupe → nombre de commentaires ↓	1	2	3	total
avant la question	1,4 %	8,1 %	12,3 %	21,8 %
après la question	12,5 %	23,9 %	41,8 %	78,2 %
total	13,9 %	32,0 %	54,1 %	100 %

tableau 35, nombre de commentaires positif/négatifs par sous-groupe de PNI

sous-groupe → nombre de commentaires ↓	1	2	3	total
négatifs	42	146	261	449
positifs	71	172	287	530
ambigus	24	55	98	177
neutres	35	42	47	124
n/a	18	22	45	85
total	190	437	738	1365
nombre de participant·e·s	9	17	36	62

¹²³ « Que pensez-vous de la version française ? »

tableau 36, % des commentaires positifs/négatifs par sous-groupe de PNI

sous-groupe → nombre de commentaires ↓	1	2	3	<i>total</i>
négatifs	3,1 %	10,7 %	19,1 %	32,9 %
positifs	5,2 %	12,6 %	21,0 %	38,8 %
ambigus	1,8 %	4,0 %	7,2 %	13,0 %
neutres	2,6 %	3,1 %	3,4 %	9,1 %
n/a	1,3 %	1,6 %	3,3 %	6,2 %
<i>total</i>	13,9 %	32,0 %	54,1 %	100 %
<i>% des participant·e·s</i>	14,5 %	27,4 %	58,1 %	100 %

Les tableaux ci-dessous montrent les proportions représentées par chaque paramètre et chaque catégorie de paramètres.

tableau 37, répartition des catégories de paramètres (PNI)

catégories	nombre de PNI	% des PNI	occurrences	% des occurrences
I	55	88,7 %	457	28,5 %
II	42	67,7 %	176	11,0 %
III	62	100,0 %	586	36,5 %
IV	24	38,7 %	120	7,5 %
V	32	51,6 %	93	5,8 %
VI	47	75,8 %	172	10,7 %
<i>total</i>	<i>n/a</i>	<i>n/a</i>	<i>1604</i>	<i>100 %</i>

tableau 38, répartition des paramètres (PNI)

paramètres	nombre de PNI	% des PNI	occurrences	% des occurrences
I.1	32	51,6 %	114	7,1 %
I.2	52	83,9 %	343	21,4 %
II.1	42	67,7 %	176	11,0 %
III.1	59	95,2 %	288	18,0 %
III.2	33	53,2 %	83	5,2 %
III.3	13	21,0 %	37	2,3 %
III.4	38	61,3 %	114	7,1 %
III.5	22	35,5 %	40	2,5 %
III.6	9	14,5 %	24	1,5 %
IV.1	7	11,3 %	11	0,7 %
IV.2	20	32,3 %	77	4,8 %
IV.3	2	3,2 %	3	0,2 %
IV.4	5	8,1 %	10	0,6 %
IV.5	4	6,5 %	4	0,3 %
IV.6	9	14,5 %	15	0,9 %
V.1	18	29,0 %	42	2,6 %
V.2	13	21,0 %	36	2,2 %
V.3	9	14,5 %	15	0,9 %
VI.1	15	24,2 %	31	1,9 %
VI.3	14	22,6 %	23	1,4 %
VI.4	7	11,3 %	9	0,6 %
VI.6	15	24,2 %	18	1,1 %
VI.7	20	32,3 %	29	1,8 %
VI.8	27	43,6 %	41	2,6 %
VI.9	14	22,6 %	21	1,3 %
<i>total</i>	<i>n/a</i>	<i>n/a</i>	<i>1604</i>	<i>100 %</i>

tableau 39, part du panel de PNI ayant fait des commentaires *négatifs*, sur chaque paramètre

Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre total de PNI (62).

I. Commentaires sur le discours de l'interprète : forme	75,8 %
II. Commentaires sur le discours de l'interprète : fond	32,3 %
III. Commentaires sur le produit fini dans son ensemble : paramètres modulables par l'interprète	74,2 %
IV. Commentaires sur le produit fini dans son ensemble : paramètres ne dépendant pas de la prestation de l'interprète	32,3 %
V. Commentaires sur les conditions de production de l'interprétation	16,1 %
VI. Attitude de l'auditeur·trice et contexte de l'écoute	27,4 %
I.1. Rendu : forme textuelle	37,1 %
I.2. Rendu : forme vocale et rythmique	71,0 %
II.1. Contenu informationnel	32,3 %
III.1. Impression et préférence générales	48,4 %
III.2. Agrément et facilité d'écoute, caractère captivant et convaincant	37,1 %
III.3. Charge émotionnelle	9,7 %
III.4. Clarté et transmission du message	30,7 %
III.5. Attitude de l'interprète et tactiques d'interprétation	17,7 %
III.6. Image de la personnalité de l'orateur·trice à travers l'interprétation	3,2 %
IV.1. Caractéristiques inhérentes à l'interprétation simultanée	8,1 %
IV.2. Équilibre des volumes entre orateur·trice et interprète	25,8 %
IV.3. Qualité technique du son	3,2 %
IV.4. <i>voice matching</i> *	1,6 %
IV.5. Impression générale ne dépendant pas de l'interprète	6,5 %
IV.6. Facilité / difficulté de l'écoute, pour des raisons ne dépendant pas de l'interprète	14,5 %
V.1. Conditions « environnementales » : direct ou non, avec ou sans préparation, avec ou sans texte	8,1 %
V.2. Conditions textuelles : langue et difficulté du discours source	1,6 %
V.3. Caractéristiques de l'interprète (y compris combinaison linguistique)	8,1 %
VI.1 Confiance de l'auditeur·trice	14,5 %
VI.3 Empathie avec l'interprète et admiration pour son travail	1,6 %
VI.4 Références à d'autres auditeur·trice·s potentiel·le·s	6,5 %
VI.6 Attentes des auditeur·trice·s vis-à-vis de l'interprétation et du rôle de l'interprète	6,5 %
VI.7 Écoute (de l'interprète et/ou de l'original)	4,8 %
VI.8 Compétences d'évaluation	1,6 %
VI.9 Conditions d'évaluation	4,8 %

tableau 40, répartition des commentaires positifs et négatifs par série et par extrait (PNI)

série	extrait	commentaires				n/a	total	note moyenne
		positifs	négatifs	neutres	ambigus			
1	tous	50,00 %	—	6,30 %	12,50 %	31,30 %	100 %	
1	E1.2	36,3 %	22,2 %	8,9 %	11,9 %	20,7 %	100 %	4,1
1	E1.1	35,5 %	16,3 %	9,9 %	19,2 %	19,2 %	100 %	3,9
total série 1		36,6 %	18,2 %	9,3 %	15,4 %	20,6 %	100 %	
2	tous	—	—	37,5 %	25,0 %	37,5 %	100 %	
2	E2.1	22,9 %	43,1 %	5,5 %	14,7 %	13,8 %	100 %	2,7
2	E2.2	18,2 %	49,1 %	7,3 %	12,7 %	12,7 %	100 %	3,0
2	E2.3	43,8 %	17,0 %	17,0 %	4,5 %	17,9 %	100 %	3,9
2	E2.4	58,0 %	11,6 %	10,7 %	4,5 %	15,2 %	100 %	3,9
total série 2		35,3 %	29,5 %	10,6 %	9,3 %	15,3 %	100 %	
3	tous	66,7 %	—	—	33,3 %	—	100 %	
3	E3.1	10,7 %	45,5 %	4,5 %	24,1 %	15,2 %	100 %	
3	E3.2	57,7 %	5,4 %	2,7 %	13,5 %	20,7 %	100 %	4,3
total série 3		34,5 %	25,2 %	3,5 %	19,0 %	17,7 %	100 %	
4	tous	33,3 %	—	33,3 %	33,3 %	—	100 %	
4	E4.1	15,5 %	50,9 %	7,3 %	9,1 %	17,3 %	100 %	3,0
4	E4.2	27,2 %	35,9 %	7,6 %	7,6 %	21,7 %	100 %	3,3
4	E4.3	55,9 %	7,4 %	4,4 %	4,4 %	27,9 %	100 %	4,4
total série 4		29,7 %	34,4 %	7,0 %	7,7 %	21,3 %	100 %	
5	tous	—	—	—	—	100,0 %	100 %	
5	E5.1	31,3 %	25,0 %	9,4 %	9,4 %	25,0 %	100 %	3,9
5	E5.2	37,2 %	19,8 %	9,3 %	9,3 %	24,4 %	100 %	3,9
total série 5		34,0 %	21,6 %	9,2 %	9,2 %	26,1 %	100 %	
6	tous	—	—	—	—	100,0 %	100 %	
6	E6.1	38,8 %	50,0 %	1,3 %	2,5 %	7,5 %	100 %	3,9
6	E6.1a	21,7 %	78,3 %	—	—	—	100 %	3,7
6	E6.1b	81,8 %	9,1 %	9,1 %	—	—	100 %	4,0
6	E6.2	25,0 %	57,1 %	3,6 %	7,1 %	7,1 %	100 %	3,0
6	E6.3	26,2 %	37,7 %	9,8 %	14,8 %	11,5 %	100 %	3,7
total série 6		31,8 %	46,5 %	4,7 %	7,7 %	9,4 %	100 %	

Dans le tableau 41 ci-dessous, les pourcentages sont calculés par rapport au nombre total d'occurrences de paramètres, dans des commentaires négatifs, sur l'extrait en question (paramètres initiaux et associés confondus).

tableau 41, répartition des commentaires négatifs sur les six extraits ayant reçu la plus grande part de commentaires négatifs (PNI)

paramètre	E2.1	E2.2	E3.1	E4.1	E6.1a	E6.2	total
I.1	1,7 %	12,1 %	15,2 %	1,4 %	4,3 %	10,5 %	7,6 %
I.2	35,6 %	31,8 %	18,2 %	38,6 %	21,7 %	15,8 %	29,4 %
II.1	1,7 %	15,2 %	15,2 %	—	—	15,8 %	7,9 %
III.1	27,1 %	10,6 %	12,1 %	18,6 %	—	—	14,5 %
III.2	6,8 %	7,6 %	12,1 %	17,1 %	4,3 %	—	9,9 %
III.3	—	7,6 %	—	—	—	—	1,7 %
III.4	13,6 %	3,0 %	12,1 %	5,7 %	17,4 %	5,3 %	8,9 %
III.5	6,8 %	4,5 %	3,0 %	—	—	—	3,0 %
III.6	—	—	—	—	4,3 %	5,3 %	0,7 %
IV.1	—	—	—	8,6 %	30,4 %	26,3 %	5,9 %
IV.2	—	—	—	1,4 %	—	—	0,3 %
IV.3	1,7 %	12,1 %	15,2 %	1,4 %	4,3 %	10,5 %	7,6 %
IV.4	—	—	—	—	—	—	—
IV.5	—	—	—	—	—	—	—
IV.6	—	—	—	2,9 %	13,0 %	10,5 %	2,3 %
V.1	1,7 %	—	1,5 %	—	—	—	0,7 %
V.2	—	1,5 %	—	—	—	—	0,3 %
V.3	—	—	7,6 %	1,4 %	—	—	2,0 %
VI.1	5,1 %	3,0 %	3,0 %	—	—	5,3 %	2,6 %
VI.3	—	—	—	—	—	—	—
VI.4	—	1,5 %	—	—	—	—	0,3 %
VI.6	—	1,5 %	—	2,9 %	—	—	1,0 %
VI.7	—	—	—	1,4 %	4,3 %	—	0,7 %
VI.8	—	—	—	—	—	—	—
VI.9	—	—	—	—	—	5,3 %	0,3 %
total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

tableau 42, nombre de PNI ayant commenté le paramètre II.1 (contenu informationnel)

Le paramètre II.1 a été commenté par 19 PNI, mais dans le tableau 42 ci-dessous, le total dépasse 19 car certain·e·s PNI ont fait à cet égard des commentaires différents pour chaque extrait entendu.

extraits	PNI ayant commenté II.1 : positivement	négativement
E1.2	2	3
E1.1	4	1
E2.1	—	1
E2.2	2	4
E2.3	5	1
E2.4	5	2
E3.1	—	4
E3.2	4	—
E4.1	—	—
E4.2	—	1
E4.3	1	—
E5.1	1	—
E5.2	3	2
E6.1	1	1
E6.2	—	1
E6.3	—	1

Le tableau 43 ci-dessous (à suivre page suivante) indique les paramètres ayant fait l'objet de commentaires positifs pour chaque extrait, sans distinction entre paramètres initiaux et associés. Les chiffres indiqués sont le nombre d'occurrences de chaque paramètre.

tableau 43, paramètres commentés positivement par les PNI (nombre d'occurrences)

extrait →	E1.2	E1.1	E2.2	E2.3	E2.4	E2.1	E3.1	E3.2	E4.2	E4.1	E4.3	E5.2	E5.1	E6.2	E6.3	E6.1	E6.1b	E6.1a
I	17	24	4	16	24	4	1	17	4	8	12	6	6	3	8	10	4	2
II	2	7	3	7	8	—	—	13	—	—	1	3	1	—	—	1	—	—
III	30	20	13	26	39	18	10	40	19	9	27	20	9	4	10	7	5	3
IV	1	1	—	—	—	1	—	—	1	1	1	5	2	—	—	—	2	—
V	3	—	3	1	4	1	—	2	1	—	2	1	1	—	1	—	—	—
VI	6	2	1	—	1	1	1	1	—	1	—	5	4	—	1	—	—	1
I.1	6	9	—	2	10	—	1	10	1	1	1	—	—	—	1	1	—	—
I.2	11	15	4	14	14	4	—	7	3	7	11	6	6	3	7	9	4	2
II.1	2	7	3	7	8	—	—	13	—	—	1	3	1	—	—	1	—	—
III.1	14	12	10	16	23	12	3	11	13	5	13	9	7	4	5	4	3	—
III.2	2	1	—	2	4	—	—	8	2	—	4	3	—	—	—	—	—	—
III.3	6	1	—	1	3	3	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—
III.4	—	2	2	6	8	3	5	20	4	4	10	2	2	—	3	2	2	3
III.5	6	2	1	1	—	—	1	1	—	—	—	2	—	—	—	1	—	—
III.6	2	2	—	—	1	—	1	—	—	—	—	1	—	—	2	—	—	—
IV.1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
IV.2	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	5	2	—	—	—	1	—
IV.3	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
IV.4	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—
IV.5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
IV.6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
V.1	3	—	3	1	4	1	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—
V.2	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	1	1	—	1	—	—	—

extrait →	E1.2	E1.1	E2.2	E2.3	E2.4	E2.1	E3.1	E3.2	E4.2	E4.1	E4.3	E5.2	E5.1	E6.2	E6.3	E6.1	E6.1b	E6.1a
V.3	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VI.1	4	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	3	1	—	—	—	—	—
VI.3	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
VI.4	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—
VI.6	—	—	1	—	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—
VI.7	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	2	—	—	—	—	1
VI.8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VI.9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

tableau 44, part des PNI ayant fait des commentaires positifs, par paramètre et par extrait

Dans ce tableau, les totaux dépassent 100 % car les mêmes PNI ont pu faire des commentaires positifs sur les mêmes extraits, sur des paramètres différents.

extrait→ param.↓	E1.2	E1.1	E2.3	E2.4	E2.1	E2.2	E3.1	E3.2	E4.2	E4.1	E4.3	E5.1	E5.2	E6.1	E6.3	E6.2
I	40 %	70 %	42 %	67 %	17 %	25 %	10 %	60 %	33 %	44 %	67 %	40 %	40 %	33 %	33 %	22 %
II	20 %	40 %	42 %	42 %	—	17 %	—	40 %	—	—	11 %	10 %	30 %	11 %	—	—
III	70 %	90 %	83 %	83 %	67 %	67 %	40 %	100 %	56 %	56 %	78 %	50 %	70 %	33 %	56 %	22 %
IV	10 %	10 %	—	—	8 %	—	—	—	11 %	11 %	11 %	20 %	30 %	—	—	—
V	20 %	—	8 %	17 %	8 %	8 %	—	10 %	11 %	—	22 %	10 %	10 %	—	11 %	—
VI	40 %	20 %	—	8 %	8 %	8 %	10 %	—	—	11 %	—	30 %	30 %	—	11 %	—
I.1	20 %	50 %	17 %	33 %	—	—	10 %	50 %	11 %	11 %	11 %	—	—	11 %	11 %	—
I.2	40 %	40 %	42 %	58 %	17 %	25 %	—	40 %	33 %	44 %	67 %	40 %	40 %	33 %	22 %	22 %
II.1	20 %	40 %	42 %	42 %	—	17 %	—	40 %	—	—	11 %	10 %	30 %	11 %	—	—
III.1	60 %	70 %	75 %	75 %	50 %	67 %	20 %	80 %	56 %	44 %	44 %	40 %	60 %	33 %	44 %	22 %
III.2	20 %	10 %	17 %	17 %	—	—	—	50 %	22 %	—	33 %	—	20 %	—	—	—
III.3	20 %	10 %	8 %	17 %	25 %	—	—	—	—	—	—	—	20 %	—	—	—
III.4	—	20 %	25 %	33 %	17 %	17 %	30 %	70 %	22 %	33 %	56 %	10 %	20 %	11 %	22 %	—
III.5	20 %	10 %	8 %	—	—	8 %	10 %	10 %	—	—	—	—	10 %	11 %	—	—
III.6	20 %	20 %	—	8 %	—	—	—	—	—	—	—	—	10 %	—	11 %	—
IV.1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
IV.2	10 %	—	—	—	—	—	—	—	11 %	—	11 %	20 %	30 %	—	—	—
IV.3	—	10 %	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
IV.4	—	—	—	—	8 %	—	—	—	—	11 %	—	—	—	—	—	—
IV.5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
IV.6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
V.1	20 %	—	8 %	17 %	8 %	8 %	—	10 %	—	—	11 %	—	—	—	—	—
V.2	—	—	—	—	—	—	—	—	11 %	—	11 %	10 %	10 %	—	11 %	—
V.3	—	—	—	—	—	—	—	10 %	—	—	—	—	—	—	—	—

extrait→ param.↓	E1.2	E1.1	E2.3	E2.4	E2.1	E2.2	E3.1	E3.2	E4.2	E4.1	E4.3	E5.1	E5.2	E6.1	E6.3	E6.2
VI.1	20 %	—	—	8 %	—	—	10 %	—	—	—	—	10 %	10 %	—	—	—
VI.3	10 %	10 %	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	11 %	—
VI.4	10 %	10 %	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10 %	10 %	—	—	—
VI.6	—	—	—	—	8 %	8 %	—	—	—	11 %	—	—	—	—	—	—
VI.7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10 %	10 %	—	—	—
VI.8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VI.9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Annexe viii : Occurrences positives et négatives par paramètre et par PNI

Les pourcentages sont le nombre d'occurrences positives/négatives de tel paramètre chez tel·le participant·e, par rapport au nombre total d'occurrences de paramètres pour ce·tte participant·e (positifs et négatifs confondus ; les totaux ne font donc pas 100 %).

tableau 45, occurrences dans des commentaires **négatifs** sur la série 1

-	P1.01	P1.02	P1.03	P1.04	P1.05	P1.06	P1.07	P1.08 ¹²⁴	P1.09	P1.10
I	—	11,1 %	—	7,6 %	1,2 %	1,0 %	—	15,2 %	—	—
II	—	8,3 %	—	4,6 %	—	2,1 %	—	—	1,7 %	—
III	8,3 %	2,8 %	—	3,0 %	—	9,4 %	4,6 %	7,6 %	—	—
IV	—	—	—	—	—	—	—	1,5 %	3,3 %	—
V	—	—	—	—	1,2 %	2,1 %	—	—	—	—
VI	4,2 %	2,8 %	—	—	—	—	—	1,5 %	1,7 %	—
I.1	—	5,6 %	—	3,0 %	—	1,0 %	—	1,5 %	—	—
I.2	—	5,6 %	—	4,6 %	1,2 %	—	—	12,1 %	—	—
II.1	—	8,3 %	—	4,6 %	—	3,1 %	—	—	1,7 %	—
III.1	4,2 %	2,8 %	—	—	—	1,0 %	—	4,6 %	—	—
III.2	—	—	—	1,5 %	—	—	—	—	—	—
III.3	—	—	—	—	—	4,2 %	2,3 %	—	—	—
III.4	—	—	—	1,5 %	—	1,0 %	2,3 %	—	—	—
III.5	—	—	—	—	—	4,2 %	—	3,0 %	—	—
III.6	8,3 %	—	—	1,5 %	—	—	—	—	1,7 %	—
IV.1	—	—	—	—	—	—	—	1,5 %	—	—
IV.2	—	—	—	—	—	—	—	—	1,7 %	—
IV.3	—	—	—	—	—	—	—	—	1,7 %	—
IV.4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
IV.5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
IV.6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
V.1	—	—	3,6 %	—	—	2,1 %	—	—	—	—
V.2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
V.3	—	—	—	—	1,2 %	—	—	—	—	—
VI.1	—	—	—	—	2,4 %	—	—	—	—	—
VI.2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VI.3	4,2 %	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VI.4	8,3 %	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VI.5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VI.6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VI.7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VI.8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VI.9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
total	37,5 %	47,3 %	3,6 %	31,9 %	7,2 %	31,2 %	9,2 %	48,5 %	13,5 %	—

¹²⁴ P1.08 dit ne pas souhaiter d'interprétation.

tableau 46, occurrences dans des commentaires **négatifs** sur les extraits de la série 6

-	P6.01	P6.02	P6.03 ¹²⁵	P6.04 ¹²⁵	P6.05	P6.06 ¹²⁵	P6.07	P6.08	P6.09
I	14,3 %	17,7 %	3,6 %	8,0 %	9,3 %	6,7 %	3,3 %	—	12,5 %
II	—	—	—	—	—	3,3 %	—	—	—
III	14,3 %	5,9 %	10,7 %	2,0 %	9,3 %	3,3 %	10,0 %	25,0 %	20,0 %
IV	—	—	3,6 %	6,0 %	5,6 %	—	1,7 %	—	—
V	—	2,9 %	—	—	—	—	1,7 %	—	—
VI	—	—	3,6 %	2,0 %	—	—	—	—	—
I.1	—	5,9 %	—	—	—	—	—	—	—
I.2	14,3 %	11,8 %	3,6 %	8,0 %	9,3 %	6,7 %	3,3 %	—	12,5 %
II.1	—	—	—	—	—	3,3 %	—	—	—
III.1	7,1 %	5,9 %	7,1 %	—	5,6 %	3,3 %	5,0 %	25,0 %	15,0 %
III.2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
III.3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
III.4	7,1 %	—	3,6 %	2,0 %	—	—	5,0 %	—	5,0 %
III.5	—	—	—	—	1,9 %	—	—	—	—
III.6	—	—	—	—	1,9 %	—	—	—	—
IV.1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
IV.2	—	—	—	2,0 %	—	—	—	—	—
IV.3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
IV.4	—	—	—	—	—	—	—	—	—
IV.5	—	—	—	—	—	—	—	—	—
IV.6	—	—	3,6 %	4,0 %	5,6 %	—	1,7 %	—	—
V.1	—	2,9 %	—	—	—	—	—	—	—
V.2	—	—	—	—	—	—	1,7 %	—	—
V.3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VI.1	—	—	3,6 %	—	—	—	—	—	—
VI.2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VI.3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VI.4	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VI.5	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VI.6	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VI.7	—	—	—	2,0 %	—	—	—	—	—
VI.8	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VI.9	—	—	—	—	—	—	—	—	—

¹²⁵ P6.03, P6.04 et P6.06 disent ne pas souhaiter d'interprétation.

tableau 47, occurrences dans des commentaires **négatifs** sur la série 2

-	P2.01	P2.02	P2.03	P2.04	P2.05	P2.06	P2.07	P2.08	P2.09 ¹²⁶	P2.10	P2.11	P2.12	P2.13	P2.14	P2.15	P2.16 ¹²⁶
I	5,4 %	25,0 %	12,1 %	7,1 %	—	—	—	—	9,7 %	1—	11,4 %	14,3 %	3,5 %	9,7 %	12,5 %	9,1 %
II	7,1 %	—	—	—	—	—	—	—	3,2 %	2,5 %	—	10,7 %	3,5 %	—	—	2,7 %
III	5,4 %	19,4 %	10,3 %	8,9 %	—	—	6,3 %	—	6,5 %	22,5 %	9,1 %	10,7 %	15,5 %	11,3 %	—	2,7 %
IV	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4,6 %
V	—	—	—	—	—	—	—	—	1,6 %	—	—	—	—	1,6 %	—	0,9 %
VI	—	—	—	—	—	—	—	1,7 %	—	7,5 %	—	3,6 %	—	—	—	5,5 %
I.1	1,8 %	2,8 %	1,7 %	1,8 %	—	—	—	—	3,2 %	5,0 %	—	10,7 %	1,7 %	—	—	0,9 %
I.2	3,6 %	22,2 %	10,3 %	5,4 %	—	—	—	—	6,5 %	5,0 %	11,4 %	3,6 %	1,7 %	9,7 %	12,5 %	8,2 %
II.1	7,1 %	—	—	1,8 %	—	—	—	—	4,8 %	2,5 %	—	10,7 %	3,5 %	—	—	0,9 %
III.1	—	2,8 %	1,7 %	—	—	—	6,3 %	—	4,8 %	12,5 %	4,6 %	—	3,5 %	11,3 %	—	1,8 %
III.2	1,8 %	—	5,2 %	—	—	—	—	—	3,2 %	—	—	—	1,7 %	—	—	—
III.3	—	5,6 %	—	3,6 %	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1,6 %	—	—
III.4	—	2,8 %	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3,6 %	6,9 %	—	—	—
III.5	3,6 %	—	—	—	—	—	—	—	—	5,0 %	—	3,6 %	—	—	—	1,8 %
III.6	—	—	—	—	—	2,3 %	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
IV.1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1,8 %
IV.2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2,7 %
IV.3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
IV.4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
IV.5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
IV.6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
V.1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4,8 %	—	3,6 %
V.2	—	—	—	—	—	—	—	—	1,6 %	—	—	—	—	—	—	—
V.3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VI.1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2,5 %	—	—	—	—	—	0,9 %
VI.2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

¹²⁶ P2.09 et P2.16 disent ne pas souhaiter d'interprétation.

-	P2.01	P2.02	P2.03	P2.04	P2.05	P2.06	P2.07	P2.08	P2.09 ¹²⁶	P2.10	P2.11	P2.12	P2.13	P2.14	P2.15	P2.16 ¹²⁶
VI.3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VI.4	—	—	—	—	—	—	—	1,7 %	—	—	—	—	—	—	—	—
VI.5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VI.6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,9 %
VI.7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VI.8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,9 %
VI.9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Le tableau 48 ci-dessous additionne les occurrences de chaque paramètres, qu'elles se présentent comme paramètre « initial » ou « associé ». Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre total de commentaires sur chaque (méta)paramètre ou catégorie.

tableau 48, répartition des commentaires négatifs et positifs par paramètre (PNI)

cat. / param.	commentaires : positifs	négatifs	neutres	ambigus	n/a	total
I	37,8 %	44,1 %	6,1 %	12,0 %	—	100 %
II	26,1 %	23,9 %	18,2 %	31,8 %	—	100 %
III	53,6 %	31,2 %	6,7 %	8,0 %	0,5 %	100 %
IV	13,5 %	68,9 %	9,2 %	5,0 %	3,4 %	100 %
V	21,5 %	15,1 %	17,2 %	35,5 %	10,8 %	100 %
VI	16,3 %	19,8 %	8,1 %	14,5 %	41,3 %	100 %
I.1	39,5 %	33,3 %	7,9 %	19,3 %	—	100 %
I.2	37,2 %	47,7 %	5,5 %	9,6 %	—	100 %
II.1	26,1 %	23,9 %	18,2 %	31,8 %	—	100 %
III.1	58,3 %	23,3 %	11,8 %	6,3 %	0,4 %	100 %
III.2	32,5 %	54,2 %	1,2 %	12,1 %	—	100 %
III.3	46,0 %	46,0 %	2,7 %	5,4 %	—	100 %
III.4	68,4 %	29,0 %	1,8 %	—	0,9 %	100 %
III.5	37,5 %	45,0 %	2,5 %	15,0 %	—	100 %
III.6	37,5 %	12,5 %	—	45,8 %	4,2 %	100 %
IV.1	—	63,6 %	—	9,1 %	27,3 %	100 %
IV.2	15,8 %	71,1 %	6,6 %	5,3 %	1,3 %	100 %
IV.3	33,3 %	66,7 %	—	—	—	100 %
IV.4	20,0 %	10,0 %	60,0 %	10,0 %	—	100 %
IV.5	—	100,0 %	—	—	—	100 %
IV.6	6,7 %	93,3 %	—	—	—	100 %
V.1	33,3 %	14,3 %	16,7 %	16,7 %	19,1 %	100 %
V.2	13,9 %	2,8 %	19,4 %	58,3 %	5,6 %	100 %
V.3	6,7 %	46,7 %	13,3 %	33,3 %	—	100 %
VI.1	35,5 %	48,4 %	—	16,1 %	—	100 %
VI.3	13,0 %	4,4 %	4,4 %	69,6 %	8,7 %	100 %
VI.4	44,4 %	44,4 %	—	—	11,1 %	100 %
VI.6	22,2 %	27,8 %	16,7 %	5,6 %	27,8 %	100 %
VI.7	17,2 %	10,3 %	24,1 %	—	48,3 %	100 %
VI.8	—	2,4 %	—	7,3 %	90,2 %	100 %
VI.9	4,8 %	23,8 %	14,3 %	—	57,1 %	100 %

tableau 49, part des PNI ayant fait des commentaires négatifs, par paramètre et par extrait

Dans ce tableau (à suivre page suivante), es pourcentages sont calculés par rapport au nombre de PNI ayant écouté l'extrait en question (de 9 à 12 selon les extraits).

extrait → para. ↓	E1.1	E1.2	E2.1	E2.2	E2.3	E2.4	E3.1	E3.2	E4.1	E4.2	E4.3	E5.1	E5.2	E6.1	E6.2	E6.3
I	50,0 %	30,0 %	66,7 %	75,0 %	33,3 %	25,0 %	90,0 %	20,0 %	66,7 %	66,7 %	33,3 %	25,0 %	37,5 %	33,3 %	33,3 %	55,6 %
II	10,0 %	30,0 %	8,3 %	33,3 %	8,3 %	16,7 %	40,0 %	—	—	11,1 %	—	—	25,0 %	11,1 %	11,1 %	11,1 %
III	20,0 %	50,0 %	58,3 %	75,0 %	33,3 %	25,0 %	90,0 %	10,0 %	77,8 %	77,8 %	—	25,0 %	12,5 %	22,2 %	11,1 %	44,4 %
IV	20,0 %	10,0 %	—	—	8,3 %	8,3 %	—	—	44,4 %	22,2 %	11,1 %	37,5 %	25,0 %	44,4 %	44,4 %	22,2 %
V	20,0 %	—	8,3 %	8,3 %	8,3 %	—	30,0 %	—	11,1 %	—	—	—	—	—	—	11,1 %
VI	40,0 %	—	8,3 %	16,7 %	8,3 %	8,3 %	10,0 %	—	11,1 %	11,1 %	—	25,0 %	25,0 %	11,1 %	11,1 %	—
I.1	30,0 %	30,0 %	8,3 %	50,0 %	16,7 %	—	50,0 %	—	11,1 %	—	11,1 %	—	—	—	11,1 %	22,2 %
I.2	40,0 %	30,0 %	66,7 %	58,3 %	16,7 %	25,0 %	50,0 %	20,0 %	66,7 %	66,7 %	22,2 %	25,0 %	37,5 %	33,3 %	33,3 %	33,3 %
II.1	10,0 %	30,0 %	8,3 %	33,3 %	8,3 %	16,7 %	40,0 %	—	—	11,1 %	—	—	25,0 %	11,1 %	11,1 %	11,1 %
III.1	10,0 %	20,0 %	58,3 %	33,3 %	8,3 %	8,3 %	60,0 %	10,0 %	44,4 %	44,4 %	—	—	12,5 %	11,1 %	—	22,2 %
III.2	—	10,0 %	16,7 %	33,3 %	16,7 %	16,7 %	40,0 %	—	33,3 %	55,6 %	—	12,5 %	—	—	—	11,1 %
III.3	10,0 %	10,0 %	—	16,7 %	8,3 %	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	11,1 %
III.4	—	20,0 %	33,3 %	8,3 %	—	—	50,0 %	—	33,3 %	11,1 %	—	—	—	11,1 %	11,1 %	11,1 %
III.5	10,0 %	10,0 %	25,0 %	25,0 %	8,3 %	8,3 %	10,0 %	—	—	11,1 %	—	12,5 %	—	—	—	11,1 %
III.6	10,0 %	10,0 %	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
IV.1	10,0 %	—	—	—	8,3 %	8,3 %	—	—	—	—	—	—	—	11,1 %	11,1 %	11,1 %
IV.2	10,0 %	—	—	—	8,3 %	—	—	—	33,3 %	11,1 %	—	37,5 %	25,0 %	33,3 %	33,3 %	11,1 %
IV.3	—	10,0 %	—	—	—	—	—	—	11,1 %	—	—	—	—	—	—	—
IV.4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	11,1 %	—	—	—	—	—
IV.5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	22,2 %	—	—	12,5 %	11,1 %	—	—
IV.6	—	—	—	—	—	—	—	—	22,2 %	11,1 %	—	12,5 %	25,0 %	22,2 %	11,1 %	—
V.1	10,0 %	—	8,3 %	—	8,3 %	—	10,0 %	—	—	—	—	—	—	—	—	11,1 %
V.2	—	—	—	8,3 %	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

extrait → para. ↓	E1.1	E1.2	E2.1	E2.2	E2.3	E2.4	E3.1	E3.2	E4.1	E4.2	E4.3	E5.1	E5.2	E6.1	E6.2	E6.3
V.3	10,0 %	—	—	—	—	—	30,0 %	—	11,1 %	—	—	—	—	—	—	—
VI.1	—	—	8,3 %	16,7 %	—	—	10,0 %	—	—	11,1 %	—	25,0 %	12,5 %	—	11,1 %	—
VI.3	10,0 %	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VI.4	10,0 %	—	—	8,3 %	—	8,3 %	—	—	—	—	—	—	—	11,1 %	—	—
VI.6	10,0 %	—	—	8,3 %	—	—	—	—	11,1 %	—	—	—	12,5 %	—	—	—
VI.7	10,0 %	—	—	—	—	—	—	—	11,1 %	—	—	—	—	—	—	—
VI.8	—	—	—	—	8,3 %	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
VI.9	—	—	—	—	8,3 %	—	—	—	—	—	—	12,5 %	—	—	11,1 %	—

Annexe ix : Paramètre IV.2 : équilibre des volumes sonorestableau 50, nombre de PNI ayant dit que le son de l'orateur·trice ou de l'interprète était trop fort ou pas assez

série	extrait	orateur·trice trop fort·e	interprète pas assez fort·e	interprète trop fort·e	orateur·trice pas assez fort·e
1	E1.1	1	—	—	—
1	E1.2	—	—	—	—
2	E2.1	—	—	—	—
2	E2.2	—	—	—	—
2	E2.3	—	—	1	1
2	E2.4	—	—	—	—
3	E3.1	—	—	—	—
3	E3.2	—	—	—	—
4	E4.1	3	2	—	—
4	E4.2	—	—	1	2
4	E4.3	—	—	—	—
5	E5.1	1	—	2	2
5	E5.2	2	—	—	—
6	E6.1	2	2	—	—
6	E6.1a	2	—	—	—
6	E6.1b	—	—	—	—
6	E6.2	—	1	2	2
6	E6.3	—	1	—	—

tableau 51, paramètre IV.2 dans les commentaires des PNI

	nombre d'occurrences	nombre de PNI
positifs	12	8
négatifs	54	16
neutres	5	3
ambigus	4	2
n/a	1	1

tableau 52, paramètres associés à IV.2 (PNI)

catégorie associée	nombre de commentaires	nombre de participant·e·s	paramètre associé	nombre de commentaires	nombre de participant·e·s
I	1	1	I.2	1	1
IV	16	8	IV.5	2	2
VI	18	8	IV.6	14	8
néant	41	18	VI.1	8	3
			VI.4	2	2
			VI.7	3	3
			VI.9	5	2

Annexe x : Répartition des paramètres chez les participant·e·s interprètes (PI)

Les pourcentages dans le tableau 53 ci-dessous sont calculés par rapport au nombre total d'occurrences de paramètres chez les PI (453).

tableau 53, répartition des occurrences de paramètres dans les commentaires des PI

cat./para.	nb. d'occurrences	occurrences : négatives	positives	ambiguës	neutres	n/a	total
I	184	53,8 %	36,4 %	3,3 %	6,5 %	—	100 %
II	24	45,8 %	45,8 %	8,3 %	—	—	100 %
III	165	44,2 %	42,4 %	5,5 %	6,7 %	1,2 %	100 %
IV	2	—	—	—	50,0 %	50,0 %	100 %
V	44	18,2 %	31,8 %	2,3 %	36,4 %	11,4 %	100 %
VI	34	26,5 %	38,2 %	5,9 %	5,9 %	23,5 %	100 %
<i>total</i>	<i>453</i>	<i>44,2 %</i>	<i>38,6 %</i>	<i>4,4 %</i>	<i>9,3 %</i>	<i>3,5 %</i>	<i>100 %</i>
I.1	70	55,7 %	37,1 %	4,3 %	2,9 %	—	100 %
I.2	114	52,6 %	36,0 %	2,6 %	8,8 %	—	100 %
II.1	24	45,8 %	45,8 %	8,3 %	—	—	100 %
III.1	72	31,9 %	48,6 %	6,9 %	9,7 %	2,8 %	100 %
III.2	19	68,4 %	26,3 %	5,3 %	—	—	100 %
III.3	4	75,0 %	25,0 %	—	—	—	100 %
III.4	36	52,8 %	44,4 %	2,8 %	—	—	100 %
III.5	34	44,1 %	38,2 %	5,9 %	11,8 %	—	100 %
IV.2	2	—	—	—	50,0 %	50,0 %	100 %
V.1	12	8,3 %	41,7 %	—	50,0 %	—	100 %
V.2	16	18,8 %	31,3 %	6,3 %	12,5 %	31,3 %	100 %
V.3	16	25,0 %	25,0 %	—	50,0 %	—	100 %
VI.1	9	33,3 %	55,6 %	11,1 %	—	—	100 %
VI.3	5	—	80,0 %	—	—	20,0 %	100 %
VI.4	6	33,3 %	50,0 %	16,7 %	—	—	100 %
VI.6	5	80,0 %	20,0 %	—	—	—	100 %
VI.7	2	—	—	—	50,0 %	50,0 %	100 %
VI.9	7	—	—	—	14,3 %	85,7 %	100 %
<i>total</i>	<i>453</i>	<i>44,2 %</i>	<i>38,6 %</i>	<i>4,4 %</i>	<i>9,3 %</i>	<i>3,5 %</i>	<i>100 %</i>

Dans le tableau 54 ci-dessous, les pourcentages sont calculés par rapport au nombre total d'occurrences de paramètres dans les commentaires des PI (453 occurrences).

tableau 54, pourcentage de chaque paramètre dans les commentaires des PI

catégories / (méta)paramètres	% des occurrences
I	40,6 %
III	36,4 %
V	9,7 %
VI	7,5 %
II	5,3 %
IV	0,4 %
<i>total</i>	<i>100 %</i>
I.2	25,2 %
III.1	15,9 %
I.1	15,5 %
III.4	7,9 %
III.5	7,5 %
II.1	5,3 %
III.2	4,2 %
V.2	3,5 %
V.3	3,5 %
V.1	2,6 %
VI.1	2,0 %
VI.9	1,5 %
VI.4	1,3 %
VI.3	1,1 %
VI.6	1,1 %
III.3	0,9 %
IV.2	0,4 %
VI.7	0,4 %
III.6	—
IV.1	—
IV.3	—
IV.4	—
IV.5	—
IV.6	—
VI.8	—
<i>total</i>	<i>100 %</i>

tableau 55, tous extraits confondus, nombre de PI ayant commenté chaque paramètre

catégories	nombre de PI	(méta)paramètres	nombre de PI
I	7	I.1	7
II	6	I.2	7
III	7	II.1	6
IV	2	III.1	7
V	7	III.2	6
VI	7	III.3	3
		III.4	6
		III.5	7
		IV.2	2
		V.1	7
		V.2	4
		V.3	6
		VI.1	4
		VI.3	4
		VI.4	4
		VI.6	4
		VI.7	2
		VI.9	3

Dans le tableau 56 ci-dessous, les chiffres sont le nombre d'**occurrences** des paramètres dans des commentaires **négatifs** formulés par des participant-e-s interprètes, sur les extraits en question (paramètres initiaux et associés confondus).

tableau 56, nombre d'occurrences de chaque paramètre (pour les six extraits commentés en majorité négativement par les PI)

extraits → catég./param. ↓	E2.1	E2.2	E4.1	E4.2	E6.1a	E6.1b	E6.2
I	3	6	6	12	2	2	1
II	—	—	—	—	—	1	5
III	7	8	5	9	3	—	2
IV	—	—	—	—	—	—	—
V	3	—	—	2	—	—	—
VI	2	1	1	2	—	—	—
I.1	1	—	3	1	—	2	1
I.2	2	6	3	11	2	—	—
II.1	—	—	—	—	—	1	5
III.1	2	5	2	4	—	—	2
III.2	2	1	2	4	—	—	—
III.3	—	2	—	—	—	—	—
III.4	1	—	—	1	—	—	—
III.5	2	—	1	—	3	—	—
III.6	—	—	—	—	—	—	—
IV.1	—	—	—	—	—	—	—
IV.2	—	—	—	—	—	—	—
IV.3	—	—	—	—	—	—	—
IV.4	—	—	—	—	—	—	—
IV.5	—	—	—	—	—	—	—
IV.6	—	—	—	—	—	—	—
V.1	—	—	—	1	—	—	—
V.2	1	—	—	1	—	—	—
V.3	2	—	—	—	—	—	—
VI.1	1	—	1	—	—	—	—
VI.3	—	—	—	—	—	—	—
VI.4	—	1	—	1	—	—	—
VI.6	1	—	—	1	—	—	—
VI.7	—	—	—	—	—	—	—
VI.8	—	—	—	—	—	—	—
VI.9	—	—	—	—	—	—	—

IX. Tables et indexIndex des concepts et organisations

- accent, 20, 23, 24, 27, 36, 37, 83, 89, 90, 91, 93, 94, 123, 152, 154, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 167, 168, 169, 171, 179, 182, 183, 194, 203, 204, 207, 209, 210, 211, 212, 218, 223, 229, 230, 231, 240, 250, 251, 253, 258, 286
- agrément d'écoute, 125, 152, 160, 168, 175, 197, 204, 239
- appariement des voix, 91, 94, 124, 149, 208, 209, 283, 285, 287, 302
- attentes, 17, 19, 21, 22, 25, 27, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 42, 44, 47, 51, 52, 55, 56, 67, 68, 69, 76, 79, 80, 86, 88, 89, 90, 91, 93, 94, 95, 96, 124, 136, 148, 185, 186, 198, 204, 205, 209, 210, 211, 213, 221, 232, 233, 236, 245, 246, 257, 275, 277
- biais, 22, 36, 73, 74, 113, 235, 236, 238, 240, 241, 242
- cabine, 5, 17, 29, 40, 52, 67, 74, 81, 182, 188, 244, 246, 257, 283, 284
- CIUTI, 185, 283
- clarté, 22, 23, 24, 29, 31, 35, 43, 44, 47, 48, 49, 50, 75, 76, 119, 123, 138, 144, 146, 147, 154, 155, 175, 185, 192, 196, 198, 203, 216, 218, 219, 220, 221, 222, 227, 228, 231, 236, 249, 252
- cohérence, 23, 27, 34, 36, 37, 43, 49, 50, 66, 69, 75, 89, 97, 105, 123, 154, 156, 202, 203, 215, 228, 232, 286
- cohésion logique, 20, 23, 27, 34, 37, 89, 90, 93, 192, 216
- confiance de l'auditeur, 3, 20, 22, 45, 49, 72, 75, 92, 124, 131, 132, 139, 140, 142, 148, 152, 179, 180, 181, 182, 186, 187, 190, 193, 194, 196, 197, 198, 213, 217, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 238, 239, 247, 251, 253
- CorIT, 60, 265
- décalage, 31, 35, 36, 41, 65, 82, 84, 90, 121, 122, 134, 135, 142, 143, 152, 154, 158, 169, 179, 189, 248, 249, 286
- double écoute, 103, 104
- équilibre des volumes sonores, 3, 91, 121, 124, 135, 136, 147, 154, 155, 163, 165, 167, 172, 180, 181, 189, 193, 196, 201, 203, 204, 205, 206, 207, 226, 227, 243, 253, 318
- ESIT, 185, 264, 267, 284
- évaluation, 3, 4, 17, 19, 20, 21, 22, 24, 27, 29, 30, 33, 34, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 48, 49, 50, 52, 53, 55, 56, 61, 68, 69, 71, 72, 74, 79, 80, 86, 87, 90, 93, 94, 95, 96, 99, 100, 111, 120, 124, 141, 145, 147, 148, 155, 156, 186, 195, 202, 204, 205, 210, 216, 220, 240, 246, 252, 259, 268, 269, 288, 302
- facilité d'écoute, 57, 168, 193, 222
- fausses erreurs, 3, 48, 166, 191, 217
- fidélité, 21, 22, 35, 37, 40, 43, 44, 47, 48, 49, 50, 52, 53, 54, 57, 66, 76, 82, 87, 88, 93, 94, 95, 96, 123, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 147, 154, 178, 192, 194, 203, 206, 213, 214, 215, 216, 217, 219, 220, 221, 225, 226, 229, 231, 236, 255, 286
- fluidité, 3, 20, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 36, 38, 48, 70, 75, 76, 77, 80, 82, 89, 90, 91, 93, 94, 95, 97, 113, 122, 123, 125, 134, 135, 136, 140, 141, 146, 152, 153, 154, 158, 159, 166, 169, 176, 179, 185, 188, 192, 196, 200, 204, 218, 228, 230, 235, 240, 248, 253, 254, 255, 284, 286
- français, 15, 18, 25, 29, 36, 39, 67, 76, 81, 108, 110, 111, 112, 119, 120, 132, 134, 135, 158, 160, 161, 167, 179, 197, 199, 202, 205, 209, 210, 219, 230, 244, 245, 249, 250, 254, 256, 261, 262, 274, 291, 292, 293, 295

- FTI, 185, 284
- hétérogénéité, 86, 97, 217, 221, 256, 257
- homogénéité, 30, 37, 39, 53, 55, 56, 204, 257
- image de la personnalité de l'orateur·trice, 123, 149
- impression générale, 39, 116, 121, 123, 124, 146, 147, 148, 149, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 158, 160, 173, 175, 176, 179, 180, 183, 189, 192, 203, 216, 221
- interprétation pour les médias, 1, 3, 17, 18, 19, 63, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 97, 104, 130, 187, 195, 198, 202, 205, 215, 224, 229, 233, 251, 253
- interprétation télévisée, 16, 17, 24, 83, 84, 86, 87, 88, 98, 100, 133, 183, 198, 202, 204, 209, 222, 231, 245, 251, 257, 264
- intonation, 3, 4, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 31, 57, 68, 75, 76, 82, 91, 120, 123, 135, 136, 138, 141, 152, 153, 154, 158, 159, 168, 169, 171, 178, 179, 183, 184, 186, 189, 192, 196, 202, 203, 204, 207, 213, 223, 228, 230, 232, 233, 234, 243, 244, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 258, 286
- ISIT, 185, 284
- langue A, 25, 29, 40, 44, 59, 64, 71, 78, 79, 91, 142, 185, 210, 250, 253, 283, 284, 291
- langue B, 40, 44, 79, 185, 212, 253, 284
- langue C, 185, 284
- liens, 116, 125, 126, 168, 173, 174, 175, 186, 192, 218, 239, 240
- maladresses, 23, 92, 167, 203, 228, 252
- méthode, 18, 19, 29, 39, 49, 50, 61, 67, 69, 73, 78, 80, 99, 101, 102, 103, 112, 116, 120, 126, 190, 191, 206, 220, 238, 240
- normes, 19, 21, 23, 24, 32, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 69, 72, 77, 86, 87, 88, 92, 96, 97, 107, 141, 163, 185, 186, 194, 195, 216, 232, 249, 250, 253, 259, 279
- omissions, 34, 48, 49, 52, 57, 59, 61, 65, 66, 89, 137, 138, 139, 140, 141, 191, 201, 214, 216, 217, 218, 235, 236, 250, 254
- participant·e·s interprètes, 101, 113, 128, 131, 134, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 153, 154, 156, 157, 158, 159, 160, 162, 163, 165, 166, 168, 169, 173, 175, 178, 179, 182, 184, 185, 190, 191, 195, 202, 203, 205, 210, 214, 215, 216, 217, 227, 232, 234, 238, 244, 255, 259, 296, 319, 320, 321, 322
- participant·e·s non interprètes, 3, 101, 103, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 190, 191, 195, 197, 202, 203, 205, 210, 211, 214, 215, 216, 217, 221, 223, 225, 227, 228, 229, 230, 232, 234, 238, 241, 242, 244, 247, 253, 255, 259, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 308, 310, 314, 316, 318
- perception, 3, 4, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 37, 38, 39, 42, 44, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 57, 69, 71, 80, 85, 86, 90, 92, 96, 97, 98, 99, 100, 108, 114, 121, 125, 126, 136, 146, 156, 159, 161, 163, 165, 166, 172, 175, 176, 178, 181, 190, 191, 192, 196, 199, 200, 202, 203, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 217, 218, 220, 221, 222, 224, 226, 228, 231, 235, 240, 246, 250, 251, 252, 253, 255, 256, 257, 259, 264, 277, 333
- pivot, 65, 284
- pondération, 21, 22, 26, 78, 118, 239
- professionnalisme, 193
- prononciation, 23, 24, 167, 250
- prosodie, 24, 25, 26, 29, 30, 75, 85, 87, 244, 251
- relais, 65, 124, 284, 288
- Skopos, 44
- subjectivité, 18, 20, 23, 28, 29, 30, 40, 41, 43, 50, 58, 65, 70, 75, 119, 146, 166, 204, 237, 239, 240, 253
- syntaxe, 97, 122, 141, 154, 185, 203, 230, 255, 284, 286

terminologie, 22, 23, 24, 27, 31, 35, 36, 37,
38, 49, 54, 57, 82, 89, 90, 91, 194, 220,
241

théorie ancrée, 69, 99, 120, 190, 239, 270

transmission de l'émotion, 3, 123, 184, 186,
193, 228, 251

visibilité de l'interprète, 14, 129, 192

voix, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 29, 31, 36, 37,
54, 74, 79, 82, 85, 87, 88, 89, 90, 91, 92,
93, 94, 95, 102, 106, 108, 109, 110, 111,
113, 119, 120, 121, 123, 125, 135, 136,
143, 154, 158, 159, 165, 168, 169, 171,
172, 175, 178, 185, 196, 199, 204, 205,
206, 207, 208, 213, 223, 239, 243, 245,
251, 252, 253, 258, 283, 285, 286, 293,
294

volume sonore, 82, 90, 112, 133, 135, 140,
146, 165, 169, 172, 179, 200, 205, 206,
226, 247, 248, 283, 285

Index des auteurs

- Ahrens, Barbara, 25, 68, 85, 244, 261, 263, 273
- AiIC, 36, 42, 53, 65, 68, 82, 91, 92, 211, 261, 271, 275, 277
- Albl-Mikasa, Michaela, 51, 52, 62, 69, 261, 263, 273
- Alexieva, Bistra, 54, 62, 261
- Alvstad, Cecilia, 261, 270, 281
- Amato, Amalia, 81, 231, 261
- Amini, Davoud, 33, 261
- Amini, Mansour, 33, 261
- Andres, Dörte, 17, 63, 69, 81, 84, 86, 207, 208, 262
- Angelelli, Claudia V., 62, 262, 279
- Assis Rosa, Alexandra, 81, 262
- ATILF CNRS, 262, 292
- Australian Institute of Interpreters and Translators, 262, 272
- Ayob, Leelany, 261
- Bancroft, Marjory A., 62, 262
- Barik, Henri C., 25, 61, 104, 262
- Barranco-Droege, Rafael, 262, 268, 270, 272, 276
- Bartłomiejczyk, Magdalena, 44, 69, 185, 210, 211, 262
- Bartrina, Francesca, 263, 275
- Bastian, Sabine, 5, 23, 70, 81, 84, 86, 263
- Behr, Martina, 277, 281
- Ben-Ari, Nitsa, 57, 58, 63, 263
- Bendana, Lola, 262
- Berk-Seligson, Susan, 5, 32, 63, 224, 263
- Best, Joanna, 263, 280
- Bevilacqua, Giovanni, 280
- Blaauw, Johan, 63, 263
- Blasco Mayor, María Jesús, 267, 268, 271
- Bowen, David, 263, 272
- Bowen, Margareta, 263, 272
- Bowker, Lynne, 263, 281
- Braun, Sabine, 18, 81, 84, 106, 108, 263, 264
- Bros-Brann, Éliane, 17, 81, 82, 83, 208, 263, 273
- Bruggeman, Jean, 262
- Buhl, Silke, 267, 271, 273
- Bühler, Hildegund, 20, 27, 33, 36, 37, 38, 44, 52, 68, 69, 75, 78, 79, 89, 91, 136, 216, 232, 263, 264
- Cai, Shiao Hong, 264, 265
- Campbell, Nick, 264, 265
- Carroll, Mary, 21, 39, 53, 263, 264, 279
- Cattaruzza, Lorella, 34, 35, 38, 40, 45, 55, 68, 75, 193, 274
- Charmaz, Kathy, 120, 121, 264
- Chesterman, Andrew, 5, 59, 60, 63, 79, 195, 264, 271, 275
- Cheung, Andrew K. F., 209, 210, 229, 264
- Chevalier, Lucille, 5, 6, 22, 24, 25, 45, 51, 57, 71, 78, 99, 101, 103, 114, 115, 133, 205, 206, 207, 210, 211, 213, 215, 232, 233, 237, 264
- Chiaro, Delia, 44, 69, 79, 81, 88, 92, 225, 264, 265
- Christodoulides, George, 25, 29, 31, 32, 67, 68, 73, 75, 76, 79, 85, 216, 220, 244, 265
- Collados Aís, Ángela, 25, 27, 29, 31, 32, 33, 34, 36, 41, 50, 69, 73, 96, 193, 202, 203, 214, 215, 216, 220, 265, 266, 268, 269, 273
- Colucci, Chiara, 17, 65, 81, 265
- Cronin, Michael, 263, 281
- Dal Fovo, Eugenia, 63, 81, 84, 202, 265
- Danks, Joseph H., 266
- De Gregoris, Gregorio, 18, 20, 22, 69, 193, 265, 266, 279
- De Wit, Maya, 19, 266
- Dejean, Karla, 185
- Delizée, Anne, 62, 266
- Di Giovanni, Elena, 266, 276
- Diriker, Ebru, 24, 34, 46, 51, 54, 56, 63, 69, 71, 76, 79, 80, 266
- Dodds, John M., 260
- Doerflinger, Oscar, 31, 32, 52, 68, 80, 228, 257, 266
- Donovan, Clare, 21, 23, 24, 31, 32, 34, 38, 39, 40, 45, 47, 49, 50, 53, 55, 56, 68, 69, 70, 72, 74, 75, 76, 78, 79, 80, 96, 115, 200, 201, 202, 203, 209, 214, 215, 226, 228, 229, 233, 241, 266

- Duflou, Veerle, 60, 65, 267
Elsagir, Ina M., 17, 34, 51, 68, 69, 72, 76, 86, 90, 91, 92, 93, 121, 193, 198, 205, 227, 230, 233, 248, 267
Fernández Sánchez, M. Manuela, 265, 266, 268, 269, 273
Feuerle, Lois, 262
Fleming, Dick, 44, 267
Foster, Lenelle, 23, 24, 33, 34, 52, 57, 63, 71, 191, 209, 213, 267
Fountain, Stephen M., 266
Fünfer, Sarah, 17, 63, 69, 81, 84, 86, 207, 208, 262
Furthner, Marie, 5, 23, 49, 56, 73, 74, 79, 185, 267
Gambier, Yves, 5, 17, 81, 85, 88, 108, 264, 266, 267, 273, 274, 276, 279, 285
García Becerra, Olalla, 71, 262, 265, 268, 270, 272, 276
Garzone, Giuliana, 22, 31, 33, 36, 41, 58, 64, 66, 125, 264, 268, 271, 273, 274
Genion, Philippe, 165, 268
Gerzymisch-Arbogast, Heidrun, 263, 264, 267, 271, 273, 275
Gibbon, Dafydd, 264, 265
Gile, Daniel, 1, 5, 16, 17, 21, 22, 23, 24, 31, 33, 36, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 72, 73, 74, 76, 78, 79, 80, 81, 83, 84, 89, 96, 97, 99, 104, 107, 114, 121, 133, 185, 186, 199, 201, 203, 204, 205, 209, 210, 211, 213, 214, 215, 216, 217, 219, 222, 226, 229, 231, 232, 234, 235, 236, 238, 240, 241, 254, 256, 257, 260, 262, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 273, 274, 275, 278, 279
Glaser, Barney G., 69, 99, 120, 190, 270
Godijns, Rita, 185, 270
González Núñez, Gabriel, 270, 274
Guo, Yijun, 41, 270
Hammond, Deanna L., 270, 272
Hansen, Gyde, 262, 271, 275
Harris, Brian, 61, 63, 65, 87, 267, 268, 271
Hermans, Theo, 264, 269, 271, 280
Hild, Adelina, 261, 270, 281
Hinderdael, Michael, 185, 270
Hirst, Daniel, 264, 265
Hofer, Gertrude, 53, 62, 63, 271
Holub, Elisabeth, 24, 28, 31, 32, 68, 73, 79, 202, 220, 271
Ibrahim-González, Noraini, 261
Iglesias Fernández, Emilia, 125, 185, 271
Jacobson, Holly E., 262, 279
Jettmarová, Zuzana, 272, 276, 278
Jiménez Ivars, María Amparo, 267, 268, 271
Kahane, Eduardo, 42, 51, 271
Kaindl, Klaus, 272, 276, 278
Kalina, Sylvia, 17, 41, 42, 43, 50, 63, 66, 88, 104, 257, 261, 263, 267, 271, 273, 280
Katan, David, 87, 272
Kenny, Dorothy, 263, 281
Khaled, Yasmine, 270, 274
Kinnunen, Tuija, 229, 272
Kopczyński, Andrzej, 35, 38, 41, 52, 68, 69, 76, 136, 232, 272
Krajewska, Katarzyna, 22, 49, 51, 52, 56, 69, 76, 77, 205, 272
Krawutschke, Peter, 272, 280
Krupienicz, Zofia, 272
Krzysztofowicz, Dominika, 272
Kurz, Ingrid, 17, 20, 22, 23, 24, 27, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 47, 51, 52, 53, 58, 69, 76, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 88, 89, 91, 136, 198, 207, 216, 232, 245, 272, 273
Lambert, Sylvie, 6, 272, 274, 278
Laplace, Colette, 5, 271, 274
Larson, Mildred L., 269, 274
Lederer, Marianne, 19, 40, 71, 197, 271, 274, 278
Lee, Taehyung, 248, 249, 274
Lenglet, Cédric, 25, 29, 31, 32, 67, 68, 73, 75, 76, 79, 85, 216, 220, 244, 265, 274
Littré, Émile, 197, 274
Looms, Peter Olaf, 249, 277
Macdonald, Philip, 41, 61, 274
Mack, Gabriele, 34, 35, 38, 40, 42, 45, 47, 55, 68, 75, 81, 83, 85, 86, 88, 106, 193, 231, 261, 274
Mackintosh, Jennifer, 185, 211, 212, 274, 275
Marrone, Stefano, 22, 35, 52, 57, 68, 72, 74, 76, 78, 80, 136, 197, 275
Martellini, Sara, 24, 25, 85, 200, 244, 275
Martin, Anne, 6, 185, 210, 275, 281
Marzocchi, Carlo, 62, 63, 275

- Mayer, Horst Friedrich, 17, 275
 McBeath, Michael K., 266
 Meak, Lidia, 35, 47, 68, 76, 79, 197, 229, 275
 Mertens, Piet, 265, 275
 Millán, Carmen, 263, 275
 Mizuno, Akira, 17, 81, 84, 275
 Moisl, Angela, 273
 Moser, Peter, 20, 35, 36, 38, 40, 41, 46, 51, 54, 55, 68, 74, 75, 76, 80, 91, 126, 211, 212, 228, 233, 240, 257, 258, 272, 274, 275, 278
 Moser-Mercer, Barbara, 38, 40, 41, 76, 258, 272, 274, 275, 278
 Nanpon, Hubert, 19, 41, 71, 276
 Nauert, Sandra, 263, 264
 Ng, Bee Chin, 21, 22, 24, 73, 75, 202, 227, 276
 Nocella, Giuseppe, 44, 69, 79, 265
 Oléron, Pierre, 19, 41, 71, 276
 Pearson, Jennifer, 263, 281
 Petrova, Alena, 261, 281
 Picken, Catriona, 263, 267, 276, 280
 Pignataro, Clara, 87, 276
 Pöchhacker, Franz, 5, 17, 20, 22, 33, 40, 41, 43, 51, 54, 62, 63, 68, 69, 79, 81, 82, 83, 86, 87, 88, 89, 200, 254, 261, 265, 270, 273, 276, 277, 278, 283
 Pradas Macías, E. Macarena, 23, 200, 262, 265, 268, 270, 272, 276, 277
 Rander, Anni, 249, 277
 Ren, Wen, 276, 277
 Renard, Élisabeth, 6, 23, 31, 32, 38, 68, 80, 220, 277
 Rennert, Sylvi, 25, 28, 50, 51, 75, 96, 214, 215, 220, 277
 Schäffner, Christina, 17, 57, 66, 67, 277, 280
 Schjoldager, Anne, 21, 57, 61, 63, 86, 88, 195, 277
 Schwarthorer, Michaela, 17, 34, 68, 69, 72, 86, 93, 95, 96, 228, 245, 246, 277
 SCIC, 5, 21, 31, 32, 38, 45, 51, 65, 68, 72, 80, 215, 220, 277
 Seel, Olaf-Immanuel, 185, 278
 Seleskovitch, Danica, 19, 20, 40, 41, 71, 96, 185, 278
 Shinzaki, Ryuko, 23, 234, 251, 278
 Shlesinger, Miriam, 17, 25, 26, 29, 30, 31, 32, 60, 61, 63, 67, 79, 85, 244, 261, 265, 276, 277, 278
 Shreve, Gregory M., 266
 Simon, Anne C., 265, 275
 Sluis, Irma, 19, 266
 Snell-Hornby, Mary, 272, 276, 278
 Soler Caamaño, Emma, 99, 100, 278
 Springer, Rafał, 62, 279
 Stenzl, Catherine, 16, 41, 62, 279
 Stévaux, Elisabeth, 265
 Straniero Sergio, Francesco, 17, 19, 45, 46, 60, 63, 64, 72, 81, 83, 84, 86, 87, 104, 183, 199, 200, 233, 234, 238, 251, 272, 279
 Strauss, Anselm Leonard, 69, 99, 120, 190, 270
 Strolz, Birgit, 17, 81, 82, 279
 Taylor, Christopher, 267, 279
 Tiselius, Elisabet, 21, 39, 53, 73, 261, 270, 279, 281
 Tommola, Jorma, 264, 274, 279
 Toury, Gideon, 32, 57, 58, 59, 67, 72, 195, 212, 230, 264, 269, 280
 Tryuk, Małgorzata, 62, 280
 Tsagari, Dina, 271, 280
 Tsuruta, Chikako, 81, 280
 Ustaszewski, Michael, 261, 281
 Van De Mieroop, Dorien, 280
 van Deemter, Roelof, 271, 280
 Van Hove, Lotte, 280
 Velardi, Silvia, 87, 276
 Viezzi, Maurizio, 264, 268, 271, 273, 274
 Vik-Tuovinen, Gun-Viol, 229, 272
 Voinova, Tanya, 270, 274
 von Mülmann, Sybille, 88, 280
 Vuorikoski, Anna-Riitta, 5, 32, 34, 45, 46, 51, 54, 55, 56, 57, 68, 69, 70, 72, 74, 76, 77, 80, 193, 199, 200, 204, 217, 257, 280, 281
 Wadensjö, Cecilia, 256, 259, 260, 281
 Wallmach, Kim, 63, 281
 Will, Martin, 17, 281
 Wu, Shao-Chuan, 20, 21, 44, 56, 69, 70, 73, 99, 100, 102, 103, 281
 Zwischenberger, Cornelia, 23, 25, 26, 34, 41, 42, 43, 44, 53, 66, 69, 71, 73, 82, 216, 277, 281

Zybatow, Lew N., 261, 281

Liste des annexes

Annexe i : Lexique	283
Annexe ii : Liste des paramètres	286
Annexe iii : Panel de participant·e·s non-interprètes (PNI)	289
Annexe iv : Relevé des termes employés par les PNI pour désigner l'interprète	292
Annexe v : Écoute de l'interprétation et/ou de l'original (PNI)	295
Annexe vi : Notes	296
Annexe vii : Répartition des paramètres chez les participant·e·s non-interprètes (PNI)	299
Annexe viii : Occurrences positives et négatives par paramètre et par PNI	310
Annexe ix : Paramètre IV.2 : équilibre des volumes sonores	318
Annexe x : Répartition des paramètres chez les participant·e·s interprètes (PI)	319

Liste des tableaux

tableau 1, caractéristiques des extraits sélectionnés	106
tableau 2, ordre de l'écoute : série 1	117
tableau 3, ordre de l'écoute : série 2	117
tableau 4, ordre de l'écoute : série 3	117
tableau 5, ordre de l'écoute : série 4	117
tableau 6, ordre de l'écoute : série 5	117
tableau 7, ordre de l'écoute : Série 6	118
tableau 8, PNI qui ne souhaitent pas d'interprétation simultanée	143
tableau 9, répartition des occurrences dans des commentaires positifs ou négatifs (+/-) par catégorie de paramètres, pour les PNI.....	150
tableau 10, principaux défauts signalés par le panel	158
tableau 11, commentaires sur l'accent	160
tableau 12, commentaires sur l'accent, avec ou sans comparaison des extraits.....	161
tableau 13, paramètres associés à l'accent	162
tableau 14, nombre de commentaires positifs/négatifs sur IV.2 selon que les auditeur-trice-s ont effectué ou non une comparaison entre deux extraits	164
tableau 15, répartition des liens dans les commentaires des PNI	174
tableau 16, paramètres liés dans les commentaires des PNI	174
tableau 17, paramètres associés à V.1.....	176
tableau 18, conditions de réalisation : direct ou non	177
tableau 19, occurrences du paramètre VI.1 dans les commentaires des PNI	180
tableau 20, paramètres auxquels VI.1 est associé	181
tableau 21, répartition des PNI	289
tableau 22, catégories socio-professionnelles des PNI.....	290
tableau 23, tranches d'âges des PNI	290
tableau 24, langues maternelles des PNI	291
tableau 25, champs lexicaux employés par les PNI pour désigner l'interprétation	293
tableau 26, écoute de l'interprétation et/ou de l'original (PNI).....	295
tableau 27, notes pour la série 1.....	296
tableau 28, notes pour la série 2.....	296
tableau 29, notes pour la série 3.....	297
tableau 30, notes pour la série 4.....	297
tableau 31, notes pour la série 5.....	298
tableau 32, notes pour la série 6.....	298
tableau 33, nombre de commentaires avant/après la question, par sous-groupe de PNI ...	299
tableau 34, % de commentaires avant/après la question, par sous-groupe de PNI	299
tableau 35, nombre de commentaires positif/négatifs par sous-groupe de PNI	299
tableau 36, % des commentaires positifs/négatifs par sous-groupe de PNI	300
tableau 37, répartition des catégories de paramètres (PNI)	301
tableau 38, répartition des paramètres (PNI)	301

tableau 39, part du panel de PNI ayant fait des commentaires négatifs , sur chaque paramètre.....	302
tableau 40, répartition des commentaires positifs et négatifs par série et par extrait (PNI)	303
tableau 41, répartition des commentaires négatifs sur les six extraits ayant reçu la plus grande part de commentaires négatifs (PNI).....	304
tableau 42, nombre de PNI ayant commenté le paramètre II.1 (contenu informationnel) ..	305
tableau 43, paramètres commentés positivement par les PNI (nombre d'occurrences)	306
tableau 44, part des PNI ayant fait des commentaires positifs, par paramètre et par extrait	308
tableau 45, occurrences dans des commentaires négatifs sur la série 1	310
tableau 46, occurrences dans des commentaires négatifs sur les extraits de la série 6	311
tableau 47, occurrences dans des commentaires négatifs sur la série 2	312
tableau 48, répartition des commentaires négatifs et positifs par paramètre (PNI)	314
tableau 49, part des PNI ayant fait des commentaires négatifs, par paramètre et par extrait	316
tableau 50, nombre de PNI ayant dit que le son de l'orateur·trice ou de l'interprète était trop fort ou pas assez.....	318
tableau 51, paramètre IV.2 dans les commentaires des PNI	318
tableau 52, paramètres associés à IV.2 (PNI).....	318
tableau 53, répartition des occurrences de paramètres dans les commentaires des PI.....	319
tableau 54, pourcentage de chaque paramètre dans les commentaires des PI	320
tableau 55, tous extraits confondus, nombre de PI ayant commenté chaque paramètre ...	321
tableau 56, nombre d'occurrences de chaque paramètre (pour les six extraits commentés en majorité négativement par les PI).....	322

Thèse de doctorat en traductologie

Lucille Chevalier

Perception de la qualité de l'interprétation dans les médias

Mots clés : interprétation pour les médias, qualité, paramètres de qualité, perception, auditeur·trice·s.

Keywords: media interpreting, quality, quality parameters, perception, listeners.

École doctorale 268

Université Sorbonne Nouvelle

Maison de la Recherche

Bureau A006

4, rue des Irlandais

75005 PARIS

ed268@sorbonne-nouvelle.fr

<http://www.univ-paris3.fr/ed268>